TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 006 — 36 PAGES — VENDREDI 1er AVRIL 1977

Pour que Rome obtienne le prêt du F.M.I.

LES SYNDICATS ITALIENS ACCEPTENT UNE MODIFICATION DE L'ÉCHELLE MOBILE

LIRE PAGE 32



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

L'échec de la mission de M. Vance à Moscou

VERS UNE RELANCE DE LA COURSE ?

Le premier contact noué par la nouvelle administration américaine avec le gouvernement soviétique se solde par un échec. Non seulement, comme il était prévisible, la politique de M. Carter en faveur du respect des droits de l'homme a été accueillie par une vive algarade de M. Brejnev, mais — fait plus grave — les dirigeants du Kremlin ont froidement rejeté les deux options que M. Vance leur soumettait pour parvenir à la conclusion d'un nouvel accord sur la limitation des armements stratégiques. Sans doute un nouveau rendez-vous a-t-il été pris *pour le mois de mai*, car, comme les deux parties se refusent pour le moment à présenter de nouvelles propositions, on voit mal encore comment un nouveau traité pourrait être signé avant le 3 octobre, date d'expiration du premier accord conclu en 1972. Si l'échec se confirme, la conséquence inévitable sera alors une relance de la course aux armements.

Les deux propositions apportées par M. Vanve à Moscou ne manquaient ni de logique ni d'habileté. Depuis dix ans, les Etats-Unis ont figé leur nombre de lanceurs stratégiques au même niveau, mais ils en perfectionnent sans cesse la qualité, la précision et la variété. Les Soviétiques, partis plus tard, cherchent, au contraire, à compenser par la quantité et la puissance un retard technologique généralement chiffré à cinq ans sur leur rival. Au prix d'un effort massif ils mettent actuellement sur le « marché » des engins qui, tels le SS 18, terrestre, capable d'emporter huit charges nucléaires de 1 mégatonne, ou le SS N 8, sous-marin, n'ont d'équivalent dans aucun arsenal existant : le premier par sa puissance, le second par sa portée.

A cela les Etats-Unis ont répondu par leur programme Cruise, qui ajoute à leur panoplie un engin *nouveau* à la *fois* précis, souple et bon marché, et pratiquement indétectable par les moyens d'observation « nationaux ». Forts de cette carte maîtresse, ils ont placé leurs interlocuteurs devant un choix difficile : ou bien les dirigeants soviétiques obtiennent, comme ils le souhaitent, une limitation du Cruise, mais ils doivent payer cette *concession* américaine par des « coupes profondes » dans leur arsenal actuel, accompagnées de sévères limitations des gros missiles intercontinentaux qui font le principal de leur force ; ou bien ils préfèrent ne rien changer aux confortables « plafonds » agréés à Vladivostok, mais alors les Etats-Unis front de l'avant dans leurs nouveaux programmes, *Cruise y compris.*

C'est ce marché qui a été rejeté par M. Brejnev et ses collègues du Politburo. Sans doute ceux-ci se faisaient-ils des illusions en espérant qu'ils pourraient obtenir la limitation, voire une exclusion, du Cruise de l'arsenal américain, sans avoir à réduire leur propre arsenal. Il faudrait d'ailleurs se référer au texte exact de l'accord de Vladivostok — jamais publié — pour savoir s'il n'y était alors question que de missiles balistiques, comme l'assurent les Américains (ce qui excluait le Cruise). Mais au-delà de cette divergence, c'est toute la philosophie de la politique d'armements qui se trouve à un tournant.

En cas d'échec, les Américains annoncent déjà leur intention non seulement d'aller de l'avant dans leur programme Cruise, mais encore *de se lancer eux aussi* dans la course à la quantité en mettant au point des missiles plus puissants (le MX) et un bombardier plus efficace que le fameux B-52 (le B-1). Le Kremlin devra-t-il ajouter des milliers de vecteurs et des dizaines de milliers d'ogives à ce qu'il possède déjà pour faire « bonne figure » ? On veut croire que l'échec de M. Vance n'est que provisoire et que les Deux Grands se ressaisiront avant d'ouvrir une nouvelle spirale dans une course depuis longtemps démentielle.

Les États-Unis feront un nouvel effort d'armement si les Soviétiques ne font pas preuve de « bonne foi »

déclare le président Carter

M. Cyrus Vance a quitté Moscou à destination de Bonn, ce jeudi 31 mars dans la matinée, après *trois jours d'entretiens qui*, sur le chapitre capital de la négociation concernant les armements stratégiques (SALT), se sont soldés par un échec. M. Brejnev a, en effet, rejeté mercredi après-midi les deux propositions *présentées par le secrétaire* d'État, sans en soumettre d'autres jugées « acceptables » par les Etats-Unis. Le sujet sera toutefois abordé à nouveau en mai, lors d'une rencontre prévue entre MM. Vance et Gromyko « quelque part en Europe ».

A Washington, M. Carter s'est dit décidé à « *rester* très ferme dans la recherche d'un accord global visant à réduire substantiellement l'arsenal des deux grandes puissances », mais aussi à « envisager un effort plus important *pour développer et mettre* en place des armes nouvelles » si la rencontre de mai devait lui laisser l'impression que les Soviétiques « n'agissent pas de bonne foi ».

A Bonn, le chancelier Schmidt, qui a confirmé que M. Brejnev visitera la R.F.A. au *cours* de l'été ou dans les premiers jours de l'automne, a estimé que l'échec de la mission de M. Vance n'était pas « un bon présage » pour le développement des relations Est-Ouest.

De notre correspondant

Moscou. — L'échec des pourparlers que vient d'avoir M. Vance n'a encore entraîné aucun commentaire officiel soviétique. La presse, la radio et la télévision n'ont fait encore aucun écho à la conférence de presse donnée mercredi par le secrétaire d'Etat annonçant que M. Brejnev avait rejeté les deux propositions américaines sur la limitation des armements stratégiques sans pour autant rien proposer d' « acceptable » par les Etats-Unis. Les moyens d'information se contentent *pour l'instant de diffuser* une brève dépêche de Tass annonçant qu'à l'issue de la rencontre de mercredi M. Brejnev et Vance ont décidé de *« poursuivre l'échange de vues sur une série de problèmes discutés et avant tout sur les questions relatives à la conclusion d'un nouvel accord sur la limitation des armements stratégiques »*.

Sans être en contradiction avec les faits, cette formule est extrêmement « *diplomatique* ». Certes, MM. Vance et Gromyko ont décidé de se rencontrer une nouvelle fois en mai en Europe. Il n'en demeure pas moins que M. Brejnev a pris le risque de « *rejeter* » les propositions avancées par M. Vance, estimant qu'elles n'étaient ni « *acceptables* » ni « *équitables* ». Il semble *donc* qu'on soit en présence d'un refus de principe, ce qui laisse mal augurer de la suite des négociations. Pour que celles-ci *puissent aboutir, il faudrait que* de nouvelles propositions soient avancées par l'une ou l'autre partie. Or, M. Vance a clairement indiqué que les Etats-Unis n'envisageaient pas de modifier leurs deux projets et a repoussé les idées auxquelles paraissent vouloir se tenir les Soviétiques.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 11.)

LA RHODÉSIE DES DERNIÈRES CARTES

I. — Une guerre coûteuse et vaine

M. Smith, premier ministre rhodésien, a rencontré, le mardi 29 mars au Cap, son homologue sud-africain, M. Vorster, avec lequel il s'est entretenu de la situation en Rhodésie.

A Londres, M. Owen, secrétaire au Foreign Office, a précisé, mercredi, à la Chambre des communes, qu'aux yeux du gouvernement britannique la règle de la majorité devait s'appliquer en Rhodésie dès 1978, comme le prévoyait le plan Kissinger de *septembre 1976*. Cette mise au point fait suite au communiqué publié mardi par le gouvernement de Salisbury, selon lequel la phase de transition de deux ans ne commencerait qu'après l'installation d'un gouvernement intérimaire.

Le même jour, au Parlement du Cap, M. Horwood, ministre des finances, a proposé une augmentation de 21,3 % du budget de la défense. Le général Malan, chef d'état-major, a estimé que cet accroissement était justifié *par l'aggravation de la menace soviétique*, en particulier en Afrique australe.

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE POMONTI

Salisbury. — « *Nulle part, dans les zones opérationnelles de Rhodésie, les forces de sécurité ne contrôlent réellement la situation. Je le dis en dépit de toute la propagande contraire de l'Etat.* » Devant le tribunal qui l'a condamné pour avoir omis de rapporter la présence de « terroristes » dans son diocèse, Mgr Donal Lamont, évêque catholique d'Umtali, poursuivait : « *Le public rhodésien, en particulier la population européenne, ne connaît qu'une fraction des activités nationales à travers le pays. Tout ce que les forces de sécurité sont capables de faire est de redéplacer vers un secteur où la présence de « terroristes » a été signalée, y conduire des opérations punitives, demeurer un peu sur place et se transporter ailleurs pour refaire de même.* »

Le diocèse catholique d'Umtali est situé sur la frontière du Mozambique. De nombreuses missions, avec leurs écoles et leurs *cliniques, sont isolées au cœur de* Tribal Trust Lands (réserves africaines), souvent à une dizaine de kilomètres du téléphone et du poste de police les plus proches. Tandis que les missionnaires savent en général ce qui se trame, les forces de sécurité s'en remettent à des réseaux d'informateurs africains, « *des centaines d'informateurs payés, des gens qui sont prêts à jouer le rôle de traîtres, très souvent pour se venger de leurs ennemis personnels* », selon Mgr Lamont.

(Lire la suite page 13.)

A NOS ABONNÉS

Un mois après l'augmentation du prix de vente, les nouveaux tarifs d'abonnement entrent en vigueur aujourd'hui.

Nous rappelons à nos abonnés que le délai qui leur est consenti pour renouveler leur souscription à l'ancien tarif expire le lundi 4 avril.

Les relations entre le pouvoir et le R.P.R.

M. Valéry Giscard d'Estaing a réuni jeudi matin 31 mars, à 10 heures, à l'Elysée, les quinze ministres du second gouvernement Barre nommés la veille en milieu d'après-midi.

Après la nomination des secrétaires d'Etat, *M. Raymond Barre* expliquera et commentera vendredi 1er avril, à 20 heures, à la télévision, la composition *de son nouveau gouvernement.*

***Le gouvernement constitué mercredi ne brille pas* par sa nouveauté, puisque l'on ne compte que deux nouveaux venus, mais sa mise en place n'en marque pas moins un certain tournant du « giscardisme ».**

Ce tournant aura-t-il pour effet de détendre les relations entre le pouvoir et le R.P.R. ? Le ton des débats, qui occupent depuis mardi aux Baux-de-Provence les parlementaires de cette formation, *n'incite pas à répondre par l'affirmative.* Intervenant *jeudi matin*, M. Jacques Chirac s'est déclaré « prêt à l'union dans la loyauté et la dignité », mais il a notamment fait observer : « La vraie *réforme* n'est *pas celle que l'on annonce*, mais *celle que l'on fait*... Il serait dangereux de vouloir séparer action gouvernementale et action politique. »

Un tournant du « giscardisme »

S'adressant solennellement au pays lundi soir, M. Valéry Giscard d'Estaing avait annoncé : « *Demain matin, je demanderai à M. Raymond Barre de diriger un nouveau gouvernement.* »

Le chef de l'Etat a dû être mal compris, puisque son premier ministre reconduit, qui garde la direction de l'économie et des finances, conserve autour de lui, à huit postes non *secondaires*, Mme Simone Veil (santé), MM. de Guiringaud (affaires étrangères), Yvon Bourges (défense), Robert Galley (coopération), Jean-Pierre Fourcade (équipement), René Haby (éducation), Christian Beullac (travail), et André Rossi (commerce extérieur). Où est le « nouveau gouvernement » ?

M. d'Ornano passe de l'industrie et de la recherche à la culture et à l'environnement ; M. Bonnet de l'agriculture à l'intérieur ; M. Boulin abandonne les relations avec le Parlement pour devenir ministre délégué chargé de l'économie et des finances, et M. Méhaignerie est promu du secrétariat d'Etat au ministère de l'agriculture. *Où sont les hommes nouveaux ?*

On en compte deux sur quinze. Un revenant : M. Peyrefitte, qui avait *détenu sept portefeuilles* entre le 15 avril 1962 et le 27 août 1974, s'installe place Vendôme à la place de M. Olivier Guichard. Un néophyte : *M. René Monory*, sénateur centriste, « l'homme qui monte » au sein du Centre des démocrates sociaux succède à la fois à M. d'Ornano et à M. Brousse en prenant la charge de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Voilà, dira-t-on, beaucoup de bruit pour peu de chose et pour bien peu d'hommes, et c'est le sentiment *qu'ont exprimé plusieurs des journalistes* qui se pressaient mercredi après-midi autour de M. Barre à sa sortie de l'Elysée. Le premier ministre, un peu agacé, répliqua : « *Vous vivez tellement dans le sensationnel que vous n'arrivez pas à comprendre l'essentiel... Ce n'est pas en recherchant un certain nombre d'originalités qui n'ont rien à voir avec la conduite d'une politique gouvernementale efficace que l'on pourra satisfaire aux besoins de la France et à la conduite d'une action qui soit utile au pays.* »

Peut-être convient-il, en effet, d'y regarder d'un peu plus près et de se demander si la mise en place du *second gouvernement Barre* ne marque pas à divers égards une sorte de tournant du « giscardisme ».

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 6.)

Crise de confiance chez les gaullistes

De notre envoyé spécial

Les Baux. — Une discussion sans véritable débat, des journées d'étude qui n'ont rien étudié : les parlementaires R.P.R. semblaient être venus aux Baux-de-Provence essentiellement pour y attendre la composition du gouvernement et le discours que M. Jacques Chirac a prononcé jeudi matin devant eux. De cette *intervention, ils espéraient tout* à la fois des raisons de combattre encore et la détermination de leur comportement futur dans la majorité et envers le président de la République.

Dans son discours, le président du R.P.R. s'est efforcé de redonner l'espoir. Il s'est montré particulièrement critique pour la majorité en énumérant les erreurs qu'elle avait commises dans la préparation des élections municipales, et a reproché implicitement au président de la République sa politique de réformes, assurant que le pays « *est las d'une certaine manière de parler des réformes* ».

Promettant à la nouvelle équipe de M. Barre la fidélité du R.P.R., il a toutefois rappelé que les élus gaullistes seraient vigilants et qu'ils s'assureraient que la politique gouvernementale tient effectivement compte de leur point de vue. Il a aussi souligné qu'il serait dangereux « *de vouloir séparer l'action gouvernementale de l'action politique* ».

Les interventions entendues mercredi ont surtout révélé l'inquiétude que les élus gaullistes éprouvent à l'approche des élections *législatives* de 1978. La responsabilité de leur échec aux municipales, venu après celui des élections cantonales de 1976, ils la portent au débit de leurs alliés de la majorité et de la politique définie par le président de la République. Ils se reprochent même d'avoir trop soutenu la politique du gouvernement.

Cette fois, M. Giscard d'Estaing a été nommément mis en cause, non seulement — mais de façon respectueuse — par des « *ténors* », comme MM. Maurice Couve de Murville et Michel Debré, mais aussi — et de manière plus irrévérencieuse — par des élus « *de base* », comme MM. Jean Falala et Hector Rolland. Proclamant qu'ils refuseront de donner au gouvernement un « *chèque en blanc* » pour son futur programme, ils ont durci encore leur attitude sur la question de l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct : ils n'entendent pas se contenter d'une simple garantie verbale et estiment même qeu la discussion de ce projet devrait être repoussée.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

BOITE A BACHOT

Ce n'est pas une équipe, c'est une classe de boite à bachot que le professeur Barre a constituée en vue du grand examen de 1978.

On a exclu les mauvais élèves et les mauvais esprits ; on a gardé un bon élève, on a fait entrer un petit nouveau qui promet et un prix d'excellence littéraire qui a récemment été remarqué par l'inspection académique.

Quant au petit Haby — et cela donnera de l'espoir à ceux qui peuvent mieux faire, — malgré son zéro en instruction civique sur la question des élections municipales, il a été admis à redoubler.

ROBERT ESCARPIT.

LES EUROCOMMUNISTES SONT DES « TRAITRES » estime un dirigeant tchécoslovaque

(LIRE PAGE 36.)

ROMPRE LE SILENCE

Ces poètes qui font des revues

Dans la France de 1977, la *poésie a la (mauvaise) réputation* de ne pas se vendre. C'est pourquoi les grands éditeurs inclinent à l'oublier. Rejetés par l'institution *littéraire, beaucoup de poètes, pour* faire entendre leurs voix, sont forcés de publier des revues... Du Pas-de-Calais aux Alpes-Maritimes, de Metz à Morlaix, plus de cent vingt revues de poésie paraissent : « Racines », « l'Arbre », « Rue rêve », « la Délirante », « le Bougre », « Barbare », « Emeute », « les Texticules du hasard »... Leurs titres font la course de l'insolite. Leurs regards sur la littérature sont très divers, de même que leurs visions du monde. Mais presque toutes subsistent dans la pauvreté, avec les moyens du bord. Leur audience est des plus modestes. Elles sont réduites à une sorte de clandestinité, n'étant lues *que par des initiés.*

Pourtant, la poésie actuelle ne se révèle guère ailleurs que dans ces revues.

On y trouve de la grisaille et des flambées. Du fond de leurs provinces, des gens disent la misère ou les merveilles, les rencontres ou les absences de leurs vies, dans toutes les formes de langage. Ils essaient de sortir de leur solitude, et de « creuser une brèche dans le rempart de l'indifférence ».

Autre particularité de ces revues : elles ne sont pas une chasse gardée de la classe intellectuelle. On y rencontre des professeurs, des instituteurs, des étudiants, mais aussi des ouvriers, des paysans, des employés.

(Voir page 21 l'enquête de FRANÇOIS BOTT.)

LA FORMATION DU SECOND GOUVERNEMENT

LA COMPOSITION DU GOUVERNEMENT

	MM.
Premier ministre, ministre de l'économie et des finances	Raymond BARRE maj. prés.
Garde des sceaux, ministre de la justice..............	Alain PEYREFITTE (3), R.P.R.
Ministre des affaires étrangères	Louis de GUIRINGAUD, maj. prés.
Ministre de l'intérieur........	Christian BONNET (2), R.I.
Ministre de la défense......	Yvon BOURGES, R.P.R.
Ministre de la coopération..	Robert GALLEY, R.P.R.
Ministre de la culture et de l'environnement	Michel d'ORNANO (2), R.I.
Ministre délégué à l'économie et aux finances...........	Robert BOULIN (2), R.P.R.
Ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire	Jean-Pierre FOURCADE (1), R.I.
Ministre de l'éducation......	René HABY, maj. prés.
Ministre de l'agriculture....	Pierre MEHAIGNERIE (1et2), C.D.S.
Ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.	René MONORY (3), C.D.S.
Ministre du travail...........	Christian BEULLAC, maj. prés.
Ministre de la santé et de la Sécurité sociale	Simone VEIL (1), maj. prés.
Ministre du commerce extérieur	André ROSSI, rad.

(1) Membres du gouvernement précédent dont les attributions s'accroissent.
(2) Membres du gouvernement précédent qui changent d'attributions.
(3) Nouveaux membres du gouvernement.

SIX MODIFICATIONS DE STRUCTURE

Du premier au deuxième gouvernement Barre, les modifications de structure sont les suivantes :

1) Les fonctions de ministre de l'intérieur et de ministre de la justice ne sont plus assumées par des ministres d'Etat, non plus que celles de ministre chargé du Plan et de l'aménagement du territoire ;

2) *Le ministère de l'équipement* devient ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire (un portefeuille de moins) ;

3) Un ministère de la culture et de l'environnement est créé et le ministère de la qualité de la vie disparaît ;

4) Le ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat se substitue au ministère de l'industrie et de la recherche et à celui du commerce et de l'artisanat (un portefeuille de moins) ;

5) Le ministère des relations avec le Parlement est supprimé (un portefeuille de moins) ;

6) Le ministère de la santé devient le ministère de la santé et de la sécurité sociale.

On dénombre au total quinze portefeuilles au lieu de dix-huit.

Santé et Sécurité sociale : un regroupement logique et politique

En décidant de réunir les dossiers de la santé et de la Sécurité sociale dans un même ministère, M. Barre obéit à une certaine logique et se réfère à des précédents. M. Boulin, de 1969 à 1972, puis M. Poniatowski, en 1973 et 1974, avaient déjà exercé une double tutelle sur la santé et la Sécurité sociale. Pour de nombreux partenaires sociaux, surtout dans les milieux patronaux et médicaux, il était aberrant de séparer la politique de la santé de celle des prestations.

Le regroupement qui vient d'être opéré traduit aussi une orientation politique. Il intervient au moment où les pouvoirs publics cherchent à la fois à maîtriser les dépenses de santé et à modifier, sans les bouleverser, les systèmes d'assurance. En élargissant les compétences du ministre de la santé, les pouvoirs publics comptent vraisemblablement donner la priorité aux mesures d'économies ; dès mercredi soir, des syndicalistes exprimaient leur inquiétude à cet égard.

En confiant à Mme Veil la lourde tâche de s'attaquer à ce que d'anciens ministres appelaient *« la quadrature du cercle »* et en lui demandant de préparer des mesures impopulaires, M. Giscard d'Estaing et M. Barre font confiance à une personnalité de premier plan qui connaît déjà les questions sociales — elle a préparé le projet de loi sur les prestations familiales — et qui, sur des sujets aussi difficiles que l'avortement, a remporté de réels succès devant le Parlement et dans l'opinion publique.



CEUX

M. Poniatowski : une série d'échecs politiques

Dans la carrière de l'ex-ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, l'élection présidentielle de 1974 marque la frontière entre la réussite et l'échec. Jusqu'à cette date, M. Poniatowski avait été le protégé des dieux. Bras droit d'un jeune politicien doué, il avait été le principal exécutant-promoteur-concepteur d'une stratégie qui ne visait qu'un seul objectif : porter M. Giscard d'Estaing à la magistrature suprême. Avec bonheur, il avait tenu les premiers rôles du difficile scénario qui consistait — sous le général de Gaulle puis sous Georges Pompidou — à présenter les giscardiens comme des alliés fidèles mais autonomes et à faire apparaître leur chef de file comme un partenaire loyal mais aussi comme un successeur porteur de renouveau.

En mai 1974, c'est indéniable, M Giscard d'Estaing, nouveau président de la République, doit beaucoup de son succès à M. Poniatowski. Une charge de ministre d'Etat (*« vice-premier ministre »*, diront certains) traduit la reconnaissance de l'élu. Trois ans plus tard, en mars 1977, il n'est pas moins douteux que M. Giscard d'Estaing, président contesté, en butte à une opinion sceptique et à un électorat infidèle, doit une bonne part de ses déconvenues au même homme. La disgrâce présidentielle — quelle qu'en soit la spontanéité, — sanctionne une série d'échecs.

Echec que cette politique de regroupement des modérés autour du nouveau chef de l'Etat. Esquissée en 1971 avec le projet de *« grande fédération des centres »*, elle n'avait eu alors d'autre résultat que d'indisposer les gaullistes (ce qui, d'ailleurs, était un des effets recherchés). Relancée en 1974 par un protocole d'accord signé avec le Centre démocrate, elle n'avait débouché sur rien de concret : M. Lecanuet s'était, en la circonstance, apparemment contenté de signer pour avoir la paix. Une autre relance en décembre 1975, une autre encore en novembre 1976, n'avaient pas mieux abouti. En ces circonstances-là, pas plus qu'en ce mois de mars 1977 — où il est à nouveau question de la création d'un grand parti libéral, — les centristes, les radicaux et même les indépendants du CNIP n'ont souhaité lier leur sort au parti giscardien. Un parti sans implantation véritable, sujet aux foucades d'une direction changeante et conduit par un responsable surtout soupçonné de vouloir « manger » tout le monde. Sous aucun des titres dont il s'est paré à la tête de la Fédération nationale des républicains indépendants — secrétaire général, président, *« premier militant »* ou *« président du comité exécutif »*, — M. Poniatowski n'est arrivé à convaincre : même pas ses propres amis, qui, en plusieurs occasions et en particulier en novembre dernier, ont laissé percer leur irritation.

Echec aussi que cet anti-communisme de pointe, que ces courroux dont l'effet se limitait à faire jubiler leur auteur, que ces véritables provocations qui, bientôt, ne suscitent plus que des indignations de circonstance. Le *« terrorisme intellectuel* (1) », la *« jobardise* (2) » du P.C., les airs de *« vierge effarouchée* (3) » prêtés à M. Georges Marchais, le caractère *« fascisant* (4) » du parti communiste, comparé au parti de Jacques Doriot : ce sont là quelques-unes des attaques menées par le ministre de l'intérieur. Aucune n'a de portée véritable (si ce n'est, en novembre 1974, une polémique publique avec Jacques Duclos). Parfois l'agresseur est la première victime de ses excès : par exemple, en mars 1977, lorsque sa fougue le porte à rendre le maire de Rome, élu sur une liste communiste, responsable de l'accroissement de la criminalité dans la Ville éternelle. Qui plus est, les résultats des élections et les succès du P.C. lors des municipales témoignent du peu d'impact de ce genre d'arguments sur le public.

(1) 8 juillet 1976.
(2) 16 mai 1976.
(3) 10 décembre 1975.
(4) 12 novembre 1974.

Echec, enfin, que la lutte menée — d'abord sourdement, puis au grand jour — contre M. Jacques Chirac. Sans doute le ministre d'Etat fût-il, en 1974, un de ceux qui conseillèrent au président de choisir l'ancien député de la Corrèze comme premier ministre, afin de forcer l'adhésion de l'U.D.R. et de mener à bien la reconversion du parti gaulliste au giscardisme. Mais sans doute était-il aussi de ceux qui pensaient qu'il serait aisé de se défaire de M. Chirac une fois sa mission accomplie...

Le résultat est là : un Jacques Chirac ayant largement puisé les éléments de sa survie et de son ascension politique dans les erreurs de celui qui était devenu son adversaire. Un Jacques Chirac dont M Poniatowski disait, le 24 février dernier : *« Il ne sera jamais maire de Paris »*, et qui l'est devenu au premier tour de scrutin. Un Jacques Chirac présenté comme *« le plus grand commun diviseur de la majorité »*, et qui constitue un élément essentiel de cette majorité dans la perspective des élections législatives de 1978.

Que ce soit comme chef de parti, comme stratège de la majorité ou comme champion du giscardisme face au chiraquisme naissant, M. Poniatowski n'avait, véritablement, que bien peu de réussites à son actif.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

TINTIN ET LA POLICE

« Ni Tarzan ni Zorro : je voudrais être Tintin », proclamait M. Michel Poniatowski quelque temps après son accession au ministère de l'intérieur. Il faut reconnaître aujourd'hui que dans son rôle de chef de la police il donna souvent l'impression d'incarner le héros de Hergé. Par ses déclarations fracassantes et définitives à tout propos et hors de propos — qui a oublié son appel à la loi du talion dans l'affaire du rapt de Troyes ? — par ses entreprises plus ou moins avortées pour codifier les libertés ou réprimer par criminalité par des lois nouvelles, ou encore par sa manière de « boucler » quelque peu prématurément l'affaire de Broglie, il s'est un peu comporté en héros de bandes dessinées évoluant dans un monde réduit à son image. Mais la légende s'émousse parfois au contact des réalités et il sombre lui-même à l'occasion dans ses propres contradictions quand, après avoir contribué par ses déclarations à faire naître une psychose d'insécurité, il doit s'insurger contre l'apparition un peu partout de « milices » d'autodéfense.

Le préjugé favorable dont jouit M. Poniatowski à son arrivée place Beauvau — après l'« ère Marcellin » dont le bref passage de M. Jacques Chirac n'a pas effacé tous les stigmates — ne résistera pas longtemps à l'expérience. La suppression de l'empreinte digitale sur la carte d'identité ou celle des fiches d'hôtel n'apporte que des satisfactions mineures. Son objectif prioritaire de ramener la sécurité dans le pays séduit davantage l'opinion que les policiers, fatigués de jouer de la matraque depuis six années. Mais les « opérations coup de poing » qu'il lance en grande pompe déçoivent bien vite : pour des milliers d'automobilistes interpellés, on ne compte que quelques poignées de délinquants, dont la plupart coupables seulement d'avoir bu un verre de trop. Les contrôles multiples agacent, les policiers se fatiguent de la multiplication des incidents.

Qu'importe puisque le ministre de l'intérieur est satisfait. Les chiffres qu'il cite — même si son cabinet éprouve quelques difficultés à les justifier *a posteriori* — ne prouvent-ils pas qu'il a raison ? La délinquance a diminué de 10 %, annonce-t-il en novembre 1974 ; un an plus tard il fait état d'une baisse de 23 % dans la région parisienne. Addition ou soustraction ? Cambriolages, hold-up et vols de voitures permettent de donner aux chiffres toute leur éloquence.

Mais le ministre veut aller plus loin. Jugeant les magistrats, démunis face à la criminalité, il coordonne cinq textes de loi pour les aider. Ils doivent permettre à tous les policiers de fouiller les véhicules, de réprimer plus sévèrement le port d'armes, d'étendre la notion d'association de malfaiteurs et de rendre plus rigoureuse l'exécution de certaines peines. Personne ne le suivra toutefois sur ce terrain miné, et aucun de ses textes ne franchira le stade de projet.

Le virus

Sur le terrain, M. Poniatowski se heurte aussi très vite au manque d'enthousiasme. Les syndicats de policiers, qui ne rencontreront leur ministre que deux fois en près de trois ans, s'inquiètent des réformes de structures qu'il prépare, cependant qu'un enseignement à peine amélioré en durée, mais surtout pas en qualité, un encadrement insuffisant et un état d'esprit suranné continuent d'engendrer des drames. Les fautes de services et les brutalités sont toujours trop nombreuses et les cent trente-six révocations de 1975 ne suffisent pas à les effacer ; 1975 reste d'ailleurs l'année noire des « *bavures* » : le Télème, la rue du Château-des-Rentiers, Charenton, la « dépression » du commissaire Canoet, de la D.S.T., l'affaire Carlos, n'en sont que les plus retentissantes.

La « dépolitisation » de l'action de la police n'apparaît pas non plus très évidente au terme de ces trois années. Aussi nombreuses qu'avant, les manifestations semblent généralement réprimées avec davantage de doigté. Mais les « éléments incontrôlés » sont toujours là aux moments les plus opportuns, et, pour la première fois depuis bien longtemps, à trois reprises en moins d'un an, à Aléria, à Bastia et à Montredon, des hommes tombent. Les réfugiés basques se voient de leur côté mener la vie dure et les expulsions d'étrangers se multiplient, permettant de découvrir incidemment sur un quai du port de Marseille une véritable prison clandestine pudiquement baptisée « centre d'accueil ».

M. Poniatowski a beau se défendre aussi de cautionner des accords politiques, sur les candidats fonctionnaires comme sur les candidats aux élections municipales, il ne parvient pas à convaincre. Pas davantage que sur sa volonté maintes fois affichée avant son arrivée place Beauvau d'en finir avec les écoutes téléphoniques, malgré une séance de destruction de bandes magnétiques devant caméras et journalistes dans la cour du groupement interministériel de contrôle de l'avenue de Tourville. Et ses rapprochements hasardeux entre l'opposition et l'« illégalité, le désordre et la criminalité », ont achevés d'altérer l'image d'un homme qui prétendait pourtant à son arrivée, se consacrer essentiellement aux aspects politiques et administratifs de son ministère.

JAMES SARAZIN.

M. Vincent Ansquer : des intentions

M. Vincent Ansquer disparaît du gouvernement avec son ministère dont, décidément, la place, les missions et jusqu'au titre ne parviennent pas à être nettement définis. Le bilan de son action — sans d'ailleurs que ses qualités personnelles soient *directement en cause, n'est pas*, il est vrai, très convaincant.

M Ansquer était institutionnellement un ministre « coordonnateur ». Responsable personnellement des dossiers « environnement » de son ministère, il assurait, en outre, la tutelle des secrétaires d'Etat à la jeunesse et aux sports d'une part, au tourisme d'autre part. Le moins qu'on puisse dire est qu'en sept mois il n'est pas parvenu — pas plus que son prédécesseur — à assurer *l'unité de pensée et d'action de ces trois administrations mal habituées* à vivre ensemble.

Plus profondément, le ministre de la qualité de la vie a continué à pâtir *de cette sorte de péché originel* qui a si fort gêné les ministres successifs de l'environnement et continuera à handicaper son successeur : il avait pour rôle d'inciter les autres à améliorer et préserver le cadre de vie sans avoir lui-même de réel pouvoir. Les autres, c'est-à-dire tout à la fois *les particuliers, les industriels, les* collectivités locales et les services publics. Il aurait fallu au responsable de ce « ministère d'intention » un singulier pouvoir de persuasion et une autorité hors du commun pour réussir à faire bouger pratiquement la France entière...

D'autant que les moyens en hommes, en argent, ont continué à lui être chichement mesurés. Hébergé de façon précaire dans les locaux de la marine nationale, disposant cette année encore d'un budget de misère (0,1 % du budget national en 1977 et, par suite de la dépréciation monétaire, en nette diminution par rapport à 1976) et de moins de mille fonctionnaires, M. Ansquer a dû se contenter de gérer la pénurie et de préciser le catalogue de ses objectifs.

On le vit bien lorsqu'il dressa entre les deux tours des municipales un bilan de sa politique, qu'il *s'agisse de la lutte contre la pollution* des mers, des rivières ou de l'air, de la récupération des déchets, de la surveillance des nuisants ou des pollueurs, les résultats ne son pas négligeables. Ils sont sans commune mesure avec les besoins. Et, sur un autre chapitre, celui de l'étalement des vacances, si cette année les travailleurs de l'automobile ont accepté de décaler leurs départs de l'été, aucun mouvement général ne s'est encore dessiné pour briser le tcercle infernal des cohues et des gaspillages.

M. Ansquer a proposé avant son départ trois fronts d'action pour l'amélioration de la qualité de la vie : mieux connaître et faire connaître l'état de la pollution, encourager les industriels à produire sans nuisances, renforcer le contrôle des usines pour prévenir les pollutions accidentelles. La cible est acceptable, mais pour l'atteindre il faudrait des moyens nouveaux et une volonté politique nouvelle. M. Ansquer ne *les a pas eus. Son successeur les aura-t-il ?*

PAS D'ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES POUR LES CINQ ANCIENS DÉPUTÉS QUI S'EN VONT

MM. Olivier Guichard, Michel Poniatowski, Jean Lecanuet, Michel Durafour et Vincent Ansquer, qui ne font plus partie du nouveau gouvernement, étaient députés quand ils ont été nommés ministres. Toutefois, ils ne pourront tenter de retrouver leur siège qu'à l'occasion des prochaines élections législatives, une *loi* organique prévoyant qu'il n'est procédé à aucune élection partielle dans les douze mois qui précèdent l'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale.

Elue les 4 et 11 mars 1973, l'actuelle Assemblée nationale sera soumise à élection avant le 2 avril 1978.

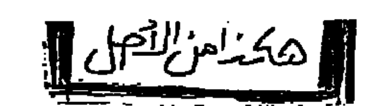
Seul, M. Pierre Brousse, qui avait été remplacé au Sénat par son suppléant, M. Pierre Calmels, peut tenter de retrouver son siège, à condition toutefois que M. Calmels donne sa démission. *Une* élection sénatoriale partielle serait alors organisée en septembre 1977, en même temps que le renouvellement du tiers des membres de la Haute Assemblée.

M. Brousse : trois petits tours

« Je n'ai pas de doctrine mais quelques idées, que je m'efforcerai d'appliquer », déclarait M. Pierre Brousse en novembre 1976. N'en a-t-il pas eu le temps ? Toujours est-il que les *« quelques idées » dont se prévalait* le maire de Béziers ne se sont en rien traduites dans les faits.

M. Vincent Ansquer, homme d'apaisement et de dialogue, avait impressionné par l'application humaine et raisonnée de la loi d'orientation qu'il était chargé de mettre en œuvre. M. Brousse, avec la rondeur joviale, mais parfois abrupte d'un méridional bon teint, n'a fait que continuer l'action de son prédécesseur, sans la marquer de sa personnalité et sans même faire preuve de suffisamment d'assiduité. Mlle Aubertin, nouvelle présidente de l'Institut national de la consommation, et membre depuis l'origine de la Commission nationale d'urbanisme commercial, n'a-t-elle pas déclaré aux « Dossiers de l'écran » consacrés au commerce : *« M. Ansquer a participé à toutes nos réunions. M. Brousse en a ouvert quelques-unes, mais n'a participé à aucune. »*

Inconnu des commerçants et des artisans, il est resté le gestionnaire effacé des affaires courantes, son activité la plus visible a été de dresser inlassablement le bilan des actions passées. Parmi ces affaires courantes, citons la brève protestation des commerçants en fruits et légumes lors de l'annonce du plan Barre ; l'extension — une fois de plus, de l'aide spéciale compensatrice aux commerçants et artisans âgés, pour tenter de résorber un excédent financier de plus de 1 milliard de francs ; l'installation officielle du Conseil supérieur des classes moyennes ; la poursuite des actions de formation des artisans et la mise en œuvre des projets de revitalisation du commerce rural.



UVERNEMEN DE M. RAYMOND BARRE

CEU QUI PARTENT

M. Guichard : perdu en route

Premier des ministres d'Etat, au moins dans l'ordre protocolaire, M. Olivier Guichard était appelé *à jouer, dans le gouvernement* constitué le 27 août 1976, un rôle politique essentiel, non dépourvu d'ambiguïté et implicitement contesté. On lui demandait de conduire dans le brouillard une action vague, et il s'est perdu en route. Personne ne l'a aidé, et les *événements* ne l'ont pas servi.

En revenant au gouvernement après la démission de M. Chirac, M. Guichard ne prétendait pas incarner la revanche des « barons » *du gaullisme contre les jeunes loups du pompidolisme ;* il se défendait d'apparaître comme un *coordonnateur de la majorité.* Non, il n'était pas cela, mais il n'était pas seulement ministre d'Etat, ministre de la justice. M. Barre se *proposait d'utiliser* « sa grande expérience et sa grande sagesse », et lui-même voyait l'occasion d'exer*cer des responsabilités politiques* générales.

Effectivement, il était chargé, le 3 septembre, de présider un groupe de travail destiné à fixer les modalités de l'action commune des formations de la majorité. Autour de lui siégeaient les deux autres ministres d'Etat, MM. Poniatowski et *Lecanuet, ainsi que MM. Durafour* et Rufenacht. Ce groupe devait, en fait, constituer un *échelon* intermédiaire entre les négociations préélectorales des chefs des *formations de la majorité* et le recours à l'arbitrage du *premier ministre.*

Son activité ne se prêtait pas au spectaculaire. Lorsqu'il se manifestait publiquement, M. Guichard prêchait l'harmonie, la sérénité, l'unité au sein de la majorité. Il proposait des thèmes d'action : *l'unité nationale par l'unité sociale,* l'indépendance par la solidité économique, la participation par la décentralisation. Il dénonçait le scrutin proportionnel comme contraire à l'esprit majoritaire.

Et à M. Chirac, comment apparaissait-il ? *En allant quérir* un ancien du gaullisme, un ministre de Georges Pompidou, M. Giscard d'Estaing avait, à l'évidence, tenté de compenser auprès de l'U.D.R., *puis* du R.P.R., le départ de M. Chirac. M. Guichard, chef de file implicite des ministres et secrétaires d'Etat membres du R.P.R., représentait, *quoi qu'on en dise, ce mouvement* au gouvernement et le gouvernement au sein du mouvement. Situation ambiguë, comme pour *MM. Poniatowski et Lecanuet* dans leurs familles politiques respectives, mais davantage pour lui en raison de l'action contestataire de M. Chirac.

Le ministre de la justice a manifesté à plusieurs reprises son agacement devant les initiatives d'un *homme* qui, selon son *expression,* « *ne laisse pas souvent sans nouvelles* ». Mais il lui faut bien s'accommoder de la coexistence avec le président du R.P.R. Il s'efforce alors de dédramatiser la situation, repousse l'hypothèse d'élections *législatives anticipées* et *rappelle* qu'il manque seulement 2 à 3 % des voix à la majorité pour sortir de la zone à haut risque. Donc, pas de panique.

L'autorité politique de M. Guichard eût été mieux assise si M. Barre lui avait laissé le champ libre. Or le premier ministre n'a voulu en rien renoncer à ses *prérogatives. Il* l'a montré en rendant son arbitrage, le 12 novembre, dans le choix du candidat de la majorité à la mairie de Paris. Le nom de M. d'Ornano était, sans doute, poussé par l'Elysée, mais c'est le premier ministre qui assuma, dans une lettre adressée à M. Guichard, la responsabilité de *cette désignation.*

A partir de là, les choses se sont gâtées, comme on sait. Nommé pour faire entendre la voix du gouvernement dans le mouvement gaulliste, M. Guichard est conduit à faire connaître au chef du gouvernement le mécontentement des ministres et secrétaires d'Etat du R.P.R., devant le comportement de MM. Poniatowski et Lecanuet vis-à-vis de M. Chirac. Ses tentatives pour substituer une candidature d'union à celle de M. d'Ornano à Paris, *notamment* celle de son ami M. Roger Frey, président du Conseil *constitutionnel, échouent. Le* ministre qui devait veiller à l'harmonie de la majorité en est réduit à cette extrémité : *intervenir pour* que la *bataille* de Paris, symbole de la discorde, se déroule le moins mal possible. Ni sa grande expérience ni sa grande sagesse n'ont été entendues. M. Guichard a souffert de n'être que le premier des ministres d'Etat au lieu d'être le premier ministre tout court.

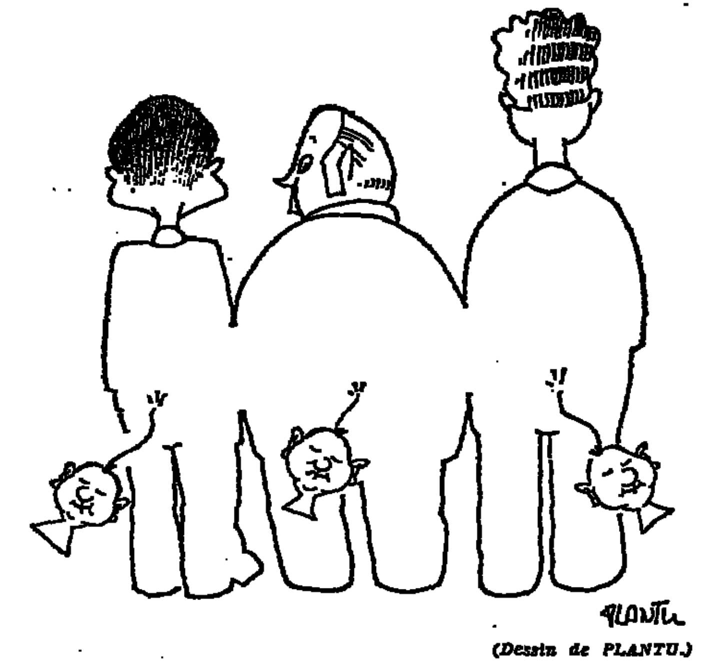
ANDRÉ LAURENS.

Ministre de la loi

Du vendredi 27 août 1976, *date* de *sa nomination comme ministre de la* justice, au lundi 28 mars 1977, ces deux dates incluses, M. Olivier Guichard, *ministre d'Etat,* garde des *sceaux, « coordonnateur de la majorité »,* maire de La Baule, auteur d'un *rapport* sur le *développement* des responsabilités locales, président du conseil régional des pays de la Loire, a vu son nom cité dans cent soixante-dix articles du *Monde :* quarante-deux d'entre eux étaient consacrés aux fonctions ministé*rielles dont il avait la charge.* La proportion reste dans le domaine du convenable, eu égard à l'attention que l'on pouvait attendre de lui quant à ses fonctions strictement ministérielles, compte tenu de ses inclinations personnelles.

Il est juste d'ajouter que, en dehors des débats sur le budget de *la chancellerie, M. Guichard a été moins prolixe sur les questions* touchant son département que sur le reste. Il est juste de préciser que le ministre d'Etat a fait deux déclarations, *encore* que contradictoires, sur les accidents du travail et la responsabilité des chefs d'entreprise ; qu'il a lancé un juge « nouveau », dit « juge *conciliateur* » ; qu'il a fait annuler les sanctions, d'ailleurs précipitées, que M. Jean Lecanuet, son prédécesseur, avait *ordonnées contre des magistrats* coupables d'une grève au demeurant à demi réussie. Il est remarquable, enfin, *qu'il se soit voulu,* non pas ministre de la justice, mais « ministre *de la loi* ». *Une idée à retenir.*

Ph. B.



(Dessin de PLANTU.)

M. Durafour : l'élan brisé

M. Michel Durafour était, parmi les membres de ce gouvernement, celui dont la carrière ministérielle avait sans doute été la plus rapide. Essentiellement parce qu'il s'était trouvé au bon moment au bon endroit.

A la veille de l'élection présidentielle de 1974, il était président du groupe réformateur de l'Assemblée nationale où, depuis un an, il avait fait la preuve de ses qualités de conciliateur et de son autorité (dans ce groupe figuraient notamment MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber, Jean Lecanuet, Max Lejeune, etc., personnalités dont la coexistence n'était pas toujours aisée). Après avoir hésité entre M. Giscard d'Estaing et M. Chaban-Delmas, M. Durafour avait finalement opté pour le chef de file des républicains indépendants.

Dans les rangs centristes, les personnalités susceptibles d'incarner l'ouverture, les hommes « nouveaux », n'étaient pas légion. M. Durafour en était un. Il bénéficia ainsi de la volonté du président de marquer son gouvernement au centre gauche et de favoriser les familles radicales au détriment des ex-centristes majoritaires et des gaullistes.

A l'identité de vues politiques s'ajouta rapidement, semble-t-il, une bonne entente personnelle entre le chef de l'Etat et son nouveau ministre. Le maire de Saint-Etienne fut bientôt choisi comme réalisateur privilégié des desseins centristes du président. En janvier 1975, encouragé par l'Elysée, il lança le mouvement de la gauche réformatrice, dont l'objectif était de rassembler en une seule formation les divers courants du centre gauche et, surtout, de constituer un pôle d'attraction pour les modérés de l'opposition. MM. Bernard Stasi, Jean-Marie Caro, André Rossi, Aymar Achille-Fould, l'accompagnèrent dans cette entreprise. Elle échoua.

L'initiative avait — à juste titre — inquiété les autres leaders centristes. MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber et Jean Lecanuet, conscients que la mission « présidentielle » dont était investi leur collègue risquait de les mettre en difficulté vis-à-vis de leurs propres troupes, oublièrent un temps leur défiance mutuelle et lancèrent la Fédération des réformateurs, avatar du Mouvement réformateur (au sein duquel le maire de Rouen et le député de Meurthe-et-Moselle s'étaient auparavant copieusement chamaillés). Tout cela se passa dans l'ambiguïté générale, chaque responsable plaidant à la fois pour l'autonomie de sa propre formation et pour la nécessité d'un regroupement. L'élan initial — réel — de la gauche réformatrice fut brisé. MM. Durafour et Rossi profitèrent de la quiétude politique du mois d'août pour adhérer au parti radical.

Le départ de M. Servan-Schreiber de la présidence de ce parti et son remplacement par M. Gabriel Péronnet facilitèrent ce retour au bercail (le Centre républicain est issu d'une scission du parti radical). Là, M. Durafour fut chargé d'une autre mission. Puisque le regroupement centriste n'avait pas réussi, puisque l'élargissement du courant radical n'avait pu être mené à bien, pourquoi ne pas essayer de redorer le blason du parti valoisien lui-même ? Dans cette perspective, le poids spécifique du ministre du travail (devenu le 27 août ministre délégué à l'économie et aux finances) fut accru par la volonté présidentielle de l'assimiler aux ministres d'Etat « politiques » et de ne connaître que lui dès qu'il s'agissait du parti radical.

Ainsi, depuis 1975, M. Durafour faisait-il figure de président en puissance de la formation valoisienne. Récemment, M. Giscard d'Estaing avait même demandé à M. Gabriel Péronnet, président en titre, de s'apprêter à céder la place au ministre délégué lors du prochain congrès.

Les électeurs de Saint-Etienne en ont décidé autrement.

N.-J. B.

Un passage discret

M. Durafour n'aura pas eu le temps de *mettre en œuvre* la réforme du ministère de l'économie et des finances qui vient d'être annoncée par le gouvernement. On insistait pourtant, *depuis quelques semaines, dans* l'entourage du ministre sur le « *regard neuf* » qu'il avait apporté à la solution des problèmes posés par le splendide « isolement » *d'un ministère* peu *adapté* aux exigences de l'époque.

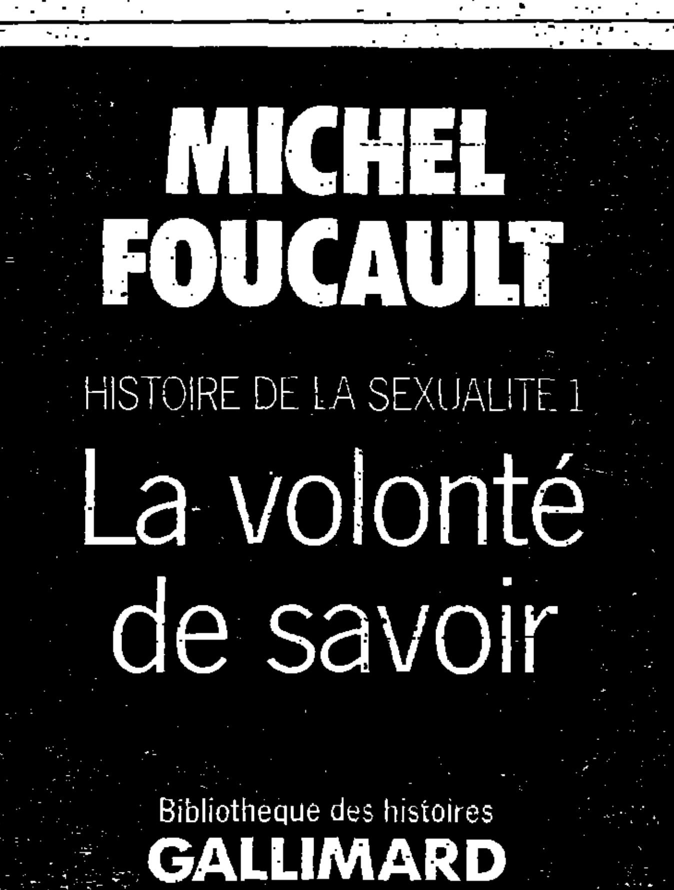
Echaudé par l'expérience précédente, qui avait vu MM. Chirac à Matignon et Fourcade aux finances *trier l'un à hue, l'autre à dia,* le président de la République avait confié à M. Barre les intérêts de l'économie française, ce qui laissait peu d'attributions à *M. Durafour.*

Discret, le passage de M. Durafour n'a pourtant pas été sans histoires. On retiendra notamment les jugements sévères portés par le ministre délégué sur l' « erreur » qu'avait constituée la réforme de la patente, du moins telle qu'elle fut appliquée. Jugement sévère pour les services fiscaux du ministère qui l'avaient préparée ; jugement discutable aussi, tant il est vrai que cette réforme, indispensable sur le plan technique, avait été largement provoquée par le souci d'apaiser le courroux des commerçants, clientèle électorale à ménager...

La loi Royer procédait de la même volonté. En critiquant les services de la direction générale des impôts, auteurs de la réforme, M. Durafour ne s'est-il fait que le porte-parole du président de la République ? La réorganisation du ministère de l'économie et des finances, qui provoque un profond mécontentement parmi les fonctionnaires de la Rue de Rivoli, s'expliquerait en tout cas largement par la volonté de M. Giscard d'Estaing de « faire payer » à la Direction générale des impôts les difficultés qu'ont values à la majorité les réformes fiscales sur les plus-values et la patente.

Avant d'être amené à jouer les seconds rôles Rue de Rivoli, M. Durafour avait occupé, de mai 1974 à août *1976,* dans le gouvernement de M. Jacques Chirac, un poste plus exposé, celui de ministre du travail. Malgré la mise en application de plusieurs mesures positives (primes à la création d'emplois, contrats emploi-formation, régionalisation de l'Agence nationale pour l'emploi), malgré un optimisme désarmant qui lui faisait prédire régulièrement une amélioration de la situation, M. Durafour était des travailleurs, le « *ministre du* *devenu, aux yeux d'une partie* *chômage* ».

Le fait qu'il ait accepté un certain nombre de licenciements, notamment de délégués, en dépit *de l'opposition d'inspecteurs du* travail, avait contribué à détériorer davantage les rapports entre le ministre et les deux principales organisations syndicales, la C.G.T et la C.F.D.T. La modestie des réformes faites ou préparées sous son égide, tant dans le domaine de la sécurité sociale que de l'organisation du travail, *n'avait pas permis de* corriger le portrait de « *ministre des licenciés* » que les syndicalistes avaient brossé de lui. Ce n'est peut-être pas un hasard si *c'est un syndicaliste de la C.G.T.* qui, sous l'étiquette communiste, a écarté M. Durafour de la mairie de Saint-Etienne. — Al. V.



M. Lecanuet : des paris sans lendemains

En mai 1974, l'entrée au gouvernement de M. Jean Lecanuet pouvait être interprétée à la fois comme le couronnement de douze années de ténacité et comme l'abandon d'une stratégie vouée à l'échec.

La ténacité avait été celle d'un leader modéré qui était parvenu à ne pas se laisser assimiler par l'un *ou l'autre des camps en présence,* qui avait réussi à conserver en vie, malgré bien des déboires électoraux, un parti héritier de la démocratie chrétienne et qui incarnait à la veille de l'élection présidentielle un courant de pensée original non « rallié » véritablement au pouvoir en place.

La stratégie abandonnée était celle qu'avait fondée l'ancien président du Mouvement républicain populaire (M.R.P.) sur la conviction qu'un centrisme, également indépendant de la majorité et de la gauche, pouvait trouver sa place dans le jeu politique de la Ve République. La bipolarisation, chaque année plus évidente, avait eu raison de cet espoir : celui de voir se constituer une troisième force, enfin majoritaire, à partir des éléments modérés de la droite et *de l'opposition. Aussi, M. Lecanuet* avait-il apporté son soutien au candidat Valéry Giscard d'Estaing, et mis fin ainsi à l'inconfort de sa propre situation. Il en avait reçu la récompense en devenant, comme garde des sceaux, le troisième homme de la hiérarchie gouvernementale, pourvu, en janvier 1976, du titre de ministre d'Etat.

Cette accession aux responsabilités ministérielles était aussi l'élément d'un pari. M. Giscard d'Estaing vou*lait « ouvrir » sa majorité, gagner* sur l'électorat modéré d'opposition : les centristes et les radicaux allaient être les agents de cette ouverture. M. Lecanuet était là à son affaire : le centre gauche, il allait l'incarner. Son parti n'en était-il pas la principale expression ? N'était-il pas déjà lié aux radicaux au sein du Mouvement réformateur (ce Mouvement réformateur fondé en 1971 et tenu longtemps en forte suspicion par le président du Centre démocrate) ?

A partir de là, et pendant les trois années qui vont suivre, la même histoire va se répéter plusieurs fois. M Lecanuet n'est pas seul. Il entend certes incarner le centre gauche, mais il a affaire à forte concurrence. Du côté des radicaux d'abord. M. Jean-Jacques Servan-Schreiber *tente de lancer en octobre 1974 un « parti radical socialiste et réformateur ».* Puis MM. Durafour et Rossi créent l'éphémère Mouvement de la gauche réformatrice en janvier 1975. Ceux-là ne veulent pas céder le terrain au maire de Rouen et à ses amis. Du côté des giscardiens ensuite, M. Michel Poniatowski *rêve plutôt, en ce qui le concerne, d'un* parti unique qui rassemblerait les cadres républicains indépendants (il n'y a guère que cela, alors, chez les R.I.) et les troupes centristes (elles existent encore).

Alors, M. Lecanuet louvoie, et ce sera l'essentiel de son activité politique au cours de ces trois années. Il ne pourra agir autrement. Son pari sur l'émergence d'une *force* réformatrice nouvelle entre la gauche *et* les gaulliste est déjà perdu. Le leader centriste *reconnaît la nécessité d'un* regroupement des libéraux, mais se garde de donner à ce projet davantage qu'un acquiescement de pure forme. Il se rapproche, un temps, des radicaux, lors de la création de la Fédération des réformateurs, en mars 1975, mais c'est pour mieux résister aux visées hégémoniques des giscardiens. A peine la fédération lancée, il exprime d'ailleurs sa méfiance à l'égard d'une éventuelle fusion de ses éléments constitutifs. *Bientôt cette fédération, comme le* Mouvement réformateur qui l'a précédée, ne sera plus qu'un souvenir. Un autre danger est en effet apparu : l'idée d'une réunification du « *troisième courant* » de la majorité (les démocrates chrétiens et les radicaux). Une idée elle aussi dangereuse pour l'autonomie du parti centriste et que le président du Centre démocrate ne peut que combattre.

Le mouvement de va-et-vient *reprend. En 1976, c'est d'un* nouveau rapprochement avec les R.I. qu'il s'agit : au congrès de Rennes du C.D.S. (né de la fusion du Centre démocrate et du C.D.P.) (1), M. Lecanuet propose un accord électoral avec les giscardiens. Cette fois l'adversaire désigné est l'U.D.R., qui semble souhaiter l'organisation *d'élections primaires dans la plupart* des circonscriptions, en 1978. Le rapprochement remis à l'ordre du jour à cette occasion ne sera qu'un projet de plus. Six mois plus tard, on n'en parlera plus.

Ainsi va la vie des centristes dans une société politique dont les institutions ne sont pas faites pour eux. D'un projet à un autre, d'une idée à une autre, d'un début d'alliance à une rupture. De déconvenue électorale en déconvenue électorale. Point *de grand dessein véritablement élaboré.* Une conduite à vue imposée par des événements plus subis que dirigés.

Auraient-ils pu seulement jouer — comme certains d'entre eux l'espéraient — le rôle de parti « bons offices », d'arbitre, de « liant » au sein de l'alliance gouvernementale ? *Le fait est qu'ils n'y sont pas non* plus parvenus. M. Lecanuet n'a pu échapper à l'engrenage des « petites phrases », des règlements de comptes, des polémiques, que ce soit avec M. Poniatowski ou avec M. Chirac. Ainsi a été compromise une autre tentative : celle de l'harmonisation des rapports au sein de la majorité, confiée le 27 août 1976 aux ministres d'Etat « politiques ». Un autre pari perdu. — N.-J. B.

(1) Centre démocratie et progrès. Créé en 1969 par MM. Jacques Duhamel et Jacques Barrot, il regroupait ceux des centristes qui avaient rallié Georges Pompidou.

Une certaine déception

Quand, l'été *dernier,* les services de l'aménagement du territoire retrouvèrent comme relais politique un ministre à part entière qui était de surcroît ministre d'Etat, un vent d'optimisme parcourut la DATAR et les *régions. Pendant* plus de deux ans ils avaient été rattachés au ministère de l'intérieur : vingt-six mois de vie « préfectoralisée », l'impression d'avoir été traités avec quelque désinvolture, dans les moments creux, entre le maintien de l'ordre et la grande stratégie électorale...

M. Jean Lecanuet remplaçant M. Poniatowski, les choses allaient sans doute changer. Le président du C.D.S. ferait passer dans les faits *deux idées qui lui étaient chères,* qui restaient d'une grande actualité et pouvaient relancer la machine de l'aménagement du territoire : la *régionalisation* et la politique régionale appliquée à l'Europe élargie.

Est-ce le temps, la volonté, ou le goût qui *ont manqué ? M.* Lecanuet ne laissera pas de son passage au *Plan et à l'aménagement du territoire* un souvenir impérissable.

La conjoncture difficile, les rigueurs budgétaires, la résistance des grandes administrations et du secteur nationalisé qui répugnent à quitter Paris, le manque de coordination entre les ministères, ne lui ont certes pas facilité la tâche. Mais *ce qui a surtout fait défaut,* c'est une volonté politique, exprimée au plus haut niveau et traduite partout, de *rééquilibrer* le territoire, pour favoriser la justice sans nuire à l'efficacité.

Il aurait fallu, au-delà des discours présidentiels et ministériels, tracer une perspective à trois ou quatre ans un grand *dessein* géographique. C'est ainsi qu'on aurait pu redonner confiance à la Délégation à l'aménagement du territoire. M. François Essig, succédant à M. Jérôme Monod, qui aimait bousculer ou court-circuiter les schémas traditionnels, adopta pour la DATAR un style plus classique. Mais après treize ans de vie administrative marquée par des missions et des initiatives importantes et utiles, l'équipe de la DATAR s'était quelque peu « fatiguée ». Surtout elle n'a pas accepté de déléguer aux régions une partie de ses pouvoirs financiers (dans la répartition des *primes aux activités nouvelles* notamment). Avec la régionalisation qui, malgré la mauvaise volonté du pouvoir, commence à faire de nombreux adeptes, la DATAR avait l'occasion de prendre un virage pour elle salutaire. Elle n'a pas cru bon de le faire clairement.

Contestée, affaiblie, la Délégation a fait ces dernières semaines l'objet d'attaques dont certaines — les plus insidieuses — ont été alimentées par des *collaborateurs influents de M. Lecanuet lui-même. La personne* de M. François Essig fut visée, et il fallut que l'Elysée mette un terme aux rumeurs qui laissaient entendre que le patron de la DATAR devait être remplacé par une personnalité plus « musclée ». *Un tel climat* empoisonné n'était pas de nature à favoriser la large et loyale politique *d'information du public* à laquelle, par tradition, la DATAR est attachée.

La grande affaire des prochains mois sera la mise en place des premiers éléments de réforme contenus dans le rapport Guichard sur les collectivités locales. Les résultats des élections municipales rendent urgente et, en même temps, risquée *pour la majorité une modification* profonde des rapports entre l'Etat, les villes, les départements et les établissements publics régionaux. « *C'est la diversité de la France qui fait sa richesse* », déclarait récemment le président de la République, en annonçant qu'une large consultation allait être organisée ce mois d'avril auprès des élus locaux pour préparer la réforme des collectivités locales.

Il s'agit « *par une révolution tranquille* » de changer, pour les prochaines générations, les rapports entre l'Etat et les cellules de base de la démocratie que sont au premier chef les communes. Est-ce possible? est-ce *réaliste* ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

LA FORMATION DU SECOND GOUVERNEMENT

CEUX QUI ARRIVENT

M. Peyrefitte : le modèle de l'homme d'État éclairé

Depuis qu'en mai 1968 la révolte étudiante l'écarta de sa fonction de ministre de l'éducation nationale, qu'il exerçait depuis treize mois, M Alain Peyrefitte affecte de se tenir en réserve de la République. Ainsi consacre-t-il son temps, et son talent, à la recherche et à l'écriture. Ce choix l'a conduit, il y a moins de deux mois, à l'Académie française. Deux livres à succès, *Quand la Chine s'éveillera...*, en 1973, et *le Mal français*, en 1976, la présidence d'un comité d'étude sur la violence, dont il serait surprenant que ne sortit point un nouvel ouvrage, portent témoignage de cet effort de réflexion.

Les observateurs bienveillants jugeront que M. Peyrefitte a voulu prendre un peu de recul pour mieux analyser la « crise de civilisation » dont le mouvement de mai 1968 fut le révélateur. Les esprits sceptiques penseront que l'ancien ministre du général de Gaulle a cru bon de s'éloigner quelque temps des « affaires » afin de se fortifier dans une hautaine « traversée du désert ». Les premiers comme les seconds seront contraints de reconnaître que M Peyrefitte a réussi à se créer un personnage qui, pour n'être pas nouveau dans la tradition française, n'en a pas moins été porté à un rare degré de perfection : capable tout aussi bien de dialoguer avec des intellectuels que de polémiquer avec des chefs de parti, M. Peyrefitte est estimé, ce qui est rare, des uns et des autres, mais en même temps il sait, dans ces deux rôles, atteindre les plus larges audiences. Ainsi s'impose-t-il, au terme de sa studieuse retraite, comme l'irremplaçable modèle de l'homme d'État éclairé.

Avant d'emprunter ce détour, volontaire ou forcé, la carrière de M. Peyrefitte avait suivi les voies les plus directes : l'École normale supérieure puis l'École nationale d'administration ; la diplomatie, qui l'envoie notamment en poste à Bad-Godesberg et à Cracovie, puis au service des organisations européennes du Quai d'Orsay ; la députation (il se fait élire sous l'étiquette U.N.R. en 1958 dans la quatrième circonscription de Seine-et-Marne) ; l'entrée au gouvernement, enfin, en avril 1962, à l'âge de trente-six ans (il est né le 26 août 1925, à Najac, dans l'Aveyron).

Secrétaire d'État dans le premier gouvernement Pompidou, chargé d'abord de l'information, puis des rapatriés, il est nommé ministre de l'information dans le second gouvernement Pompidou, en 1962. Ce poste, qu'il conserve jusqu'au lendemain de l'élection présidentielle de 1965, lui permet de faire valoir, déjà, son sens des relations publiques, son aptitude à la communication. Il se sert aussi sans vergogne de l'O.R.T.F., dont il est le tuteur et qu'il dote, en 1964, de son premier statut.

Ministre délégué chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales dans le troisième gouvernement Pompidou, il est associé, en 1966, au lancement du plan-calcul. (C'est à ce titre que, en 1975, il s'inquiétera de l'accord conclu entre la C.I.I. et la compagnie Honeywell-Bull.) Dans le quatrième gouvernement Pompidou, enfin, il a la charge de l'éducation nationale.

Puis c'est la position de repli adoptée après les événements de mai 1968. M. Peyrefitte est président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale. Il conserve, en 1971, son mandat de maire de Provins, qu'il a acquis en 1965, et qu'il a sauvegardé le 20 mars dernier. Il voyage, travaille, écrit.

Il sort toutefois de sa réserve en 1972, à la demande de Georges Pompidou. Élu secrétaire général de l'U.D.R., il mène avec succès la bataille législative de 1973. Est-ce enfin pour l'ancien ministre la reprise de l'ascension politique ? Sans doute l'espère-t-il. Dans le deuxième gouvernement Messmer, constitué après les élections, il fait sa rentrée comme ministre des réformes administratives, avant de devenir dans le troisième gouvernement Messmer, onze mois plus tard, ministre des affaires culturelles et de l'environnement. La mort de Georges Pompidou met fin à ses ambitions.

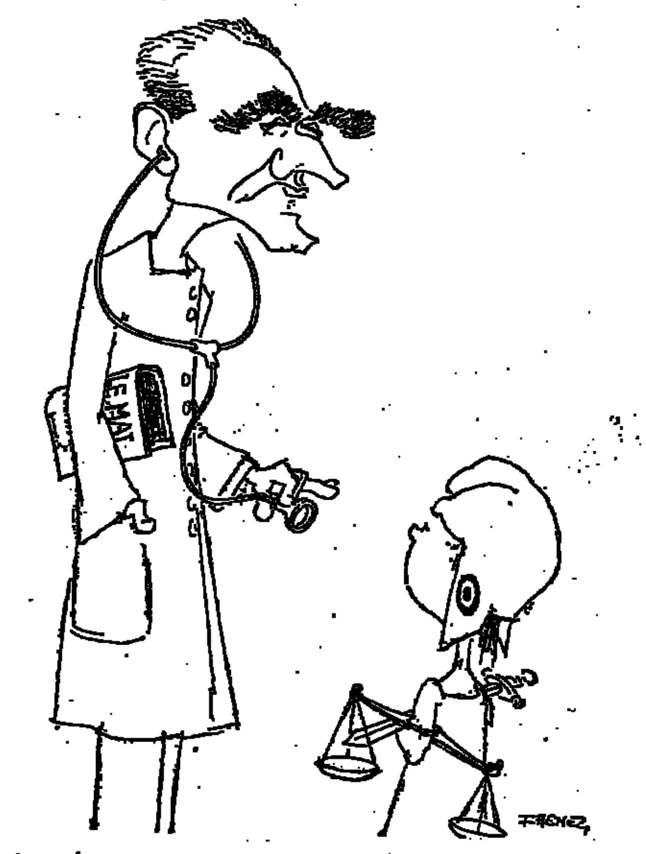
Ancien secrétaire général de l'U.D.R., il ne peut faire moins que de soutenir M. Jacques Chaban-Delmas pendant la campagne présidentielle. Puis il se retire et s'abstient de participer au débat politique. Il se contente de prendre date, en quelques occasions. Il s'alarme, on l'a dit, des dangers qui pèsent, selon lui, sur l'informatique française. Il traite, dans trois articles du *Monde*, de la décentralisation.

Il signe le « *manifeste pour l'indépendance de l'Europe* ». Il salue comme « *un grand tournant du septennat* » la déclaration du 24 mars 1976 par laquelle M. Giscard d'Estaing, en confiant à M. Chirac la fonction de coordonnateur de la majorité, prend, selon M. Peyrefitte, « *de la hauteur* » pour devenir, conformément aux institutions, le « *président de tous* ». Il souligne, après la désignation de M. Barre comme premier ministre, que cette nomination est « *dans le droit fil des principes qu'a posés le général de Gaulle* ». Il est consulté par le chef de l'État avant la conférence de presse que celui-ci réunit en janvier dernier.

En ces différentes circonstances, il reste fidèle aux options du gaullisme mais celles-ci n'apparaissent jamais, chez lui, contraires aux orientations « giscardiennes ». Au cours de l'année 1976, la critique, même voilée, à l'égard du président de la République a laissé de plus en plus la place à l'approbation, même nuancée. M. Peyrefitte n'a pas pour autant désavoué M. Chirac, dont il n'a pas commenté publiquement les initiatives. Aussi est-il bien vu des diverses familles de la majorité.

Comme en 1972, l'ancien ministre est donc appelé à l'aide. Comme en 1972, il entend certainement en être récompensé, le moment venu. Lui qui affirmait, pendant la campagne présidentielle, que en cas de victoire de M. Chaban-Delmas, « *les talents de M. Giscard d'Estaing, qui sont grands, pourront être utilisés ultérieurement* », n'est pas homme à sous-estimer ses propres capacités. Ses exigences, si la majorité l'emporte en 1978, seront à la mesure du service rendu.

THOMAS FERENCZI.



(Dessin de CHENEZ.)

M. d'Ornano : l'homme du président

C'est un fidèle parmi les fidèles de M. Giscard d'Estaing qui s'installe à la tête du ministère de l'industrie en mai 1974. Sa doctrine peut se résumer ainsi : le quadruplement du prix du pétrole a bouleversé les données économiques ; il faut maintenant raisonner en termes de marché mondial ; pour être présente sur le marché, l'entreprise française doit acquérir la compétitivité et la taille nécessaires. Force est donc de regrouper les forces de l'industrie nationale, lorsque c'est possible, ou bien de s'allier avec un grand concurrent étranger, quelle que soit sa nationalité.

Au nom de cette doctrine, l'État prête 1 milliard à Citroën pour faciliter sa fusion avec Peugeot. Framatome (filiale de Creusot-Loire) se voit donner le monopole de la construction des réacteurs nucléaires, et Alsthom-Atlantique celui de la construction des turbo-alternateurs. L'accord si discuté avec la firme américaine Honeywell est signé dans l'informatique.

M. d'Ornano se montre à la fois « interventionniste » et « libéral ». Interventionniste, il contraint Michelin à vendre Berliet à la régie Renault, afin de constituer un ensemble « poids-lourds » intégrant la Saviem. Il oblige de même la Compagnie électro-mécanique (CEM) à céder sa division turbo-alternateurs à Alsthom-Atlantique. Libéral, il refuse à la puissance publique les moyens d'intervenir dans la gestion des entreprises aidées. Le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) ne peut acquérir plus de 30 % du capital de Framatome — pas même la minorité de blocage, — lorsque le groupe américain Westinghouse cède une partie de sa participation dans cette société.

Dès son arrivée, M. d'Ornano avait annoncé des actions sectorielles : machines-outils, équipement auto, péri-informatique, etc. Quelques restructurations ont eu lieu ; des contrats de croissance ont été passés avec des entreprises, notamment dans la péri-informatique ; mais beaucoup reste à faire. La meilleure preuve en est que l'assainissement et la relance de plusieurs secteurs industriels figurent en bonne place dans ce que l'on a appelé la seconde étape du plan Barre. Il en va de même pour l'aide aux P.M.E. ou à la création d'entreprises.

M. d'Ornano avait une lourde tâche : conduire le redéploiement industriel. Cela supposait de profondes réformes de structures. Il n'y a pas totalement réussi, mais c'est là une œuvre de longue haleine. Et il n'a pas toujours trouvé auprès des industriels l'enthousiasme espéré... Il avait également en charge l'énergie : la mise en place d'une politique d'économie a porté ses fruits, pour ce qui concerne la consommation du fuel domestique. Partisan prudent du nucléaire, il a plaidé avec succès pour un léger ralentissement du programme français et réorganisé les organismes de sécurité. Au plan des structures enfin, fidèle à ses principes, il a libéré les prix du fuel lourd et du naphta — premier coup de canif à la loi de 1928 — et surtout a approuvé la fusion entre la Société nationale des pétroles d'Aquitaine et le groupe d'État Elf-Erap, opération qui « privatisait » en partie le capital de ce dernier.

Des menaces sur la recherche

La recherche, troisième volet du ministère attribué à M. d'Ornano, n'a pas été négligée. De nombreuses réorganisations ont été faites, mais sans pourtant donner satisfaction aux chercheurs. L'argent a toujours manqué et seules ont pu être menées des opérations de sauvegarde, insuffisantes pour relancer une activité dont les crédits étaient en diminution depuis 1968.

De plus, l'orientation « libérale » du ministre a suscité une réaction des milieux scientifiques qui, en majorité, sont traditionnellement de gauche. Travailler pour des applications, aider l'industrie (privée) est contraire à l'éthique de beaucoup de chercheurs. Il n'est donc pas étonnant qu'une forte proportion de scientifiques de haut rang aient dénoncé au mois de juillet 1976 les « *graves menaces* » qui pèsent sur la recherche française.

M. d'Ornano est resté trente-quatre mois à ce poste. « *Je ne sais pas s'il fut un grand ministre de l'industrie*, déclarait récemment un chef d'entreprise, *mais je sais qu'il fut ministre de l'industrie.* » Commentaire justifié : l'ex-maire de Deauville a usé de ses excellentes relations avec le président de la République pour rendre quelque lustre à ce ministère tombé en désuétude. Son successeur devrait en profiter, même si ces derniers mois, l'on s'est beaucoup plus préoccupé, rue de Grenelle, de la mairie de Paris que de l'industrie fran:aise...

PHILIPPE LABARDE.

LES AFFAIRES CULTURELLES : d'un ministère d'État à un « demi-ministère ».

La création d'un ministère de la culture et de l'environnement n'est pas une nouveauté. De février à mai 1974, dans le troisième gouvernement de M. Messmer, M. Peyrefitte avait exercé la fonction de ministre des affaires culturelles et de l'environnement. Confiées de 1959 à 1971 à un ministre d'État (André Malraux jusqu'en 1969, Edmond Michelet), puis de 1971 à 1974 à un ministre (M. Jacques Duhamel, M. Maurice Druon), les affaires culturelles relevaient dans les gouvernements de MM. Jacques Chirac et Raymond Barre d'un secrétaire d'État « autonome » : M. Michel Guy a été remplacé à ce poste le 28 août 1976 par Mme Françoise Giroud.

M. Bonnet : longtemps à l'ombre de M. Chirac

Le maire de Carnac a-t-il été à son aise rue de Varenne ? Bien que depuis longtemps député d'un département agricole, cet ancien industriel de la conserve n'en a jamais trop donné l'impression.

Succéder à M. Jacques Chirac — qui avait été qualifié de « *meilleur ministre de l'élevage depuis Sully* » — après un bref intérim de M. Raymond Marcellin, n'était pas facile. D'autant que le caractère des deux hommes était à l'opposé : M. Christian Bonnet se définit comme un « *tâcheron qui, jour après jour, creuse son sillon* ». Rien à voir avec le tempérament de battant de M. Chirac.

D'emblée, M. Bonnet a été confronté à une conjoncture agricole difficile : le contre-coup de la crise de l'énergie sur l'agriculture. Les prix des matières nécessaires à la production ont augmenté de façon vertigineuse, tandis que les prix agricoles ne suivaient pas. Les conditions atmosphériques s'en sont mêlées : deux années de gel au sud de la Loire pour commencer ; des inondations dans le nord, ensuite, une grave sécheresse pour terminer. Les récoltes de fruits ont été pléthoriques pour les pommes, catastrophiques pour les pêches ; le fourrage a manqué et les champs de céréales et de betteraves sont restés avares. Bref, le revenu des agriculteurs s'est dégradé de quelque 20 % de 1974 à 1976.

Il a fallu recourir ces trois années à l'injection de subventions atteignant au total 14 milliards de francs pour éviter un effondrement plus catastrophique. En outre, cette période a été marquée par deux crises particulièrement vives, l'une dans le secteur de l'élevage, l'autre dans le domaine viticole — et plus généralement celui des productions méridionales qui ont souffert de la dure concurrence des produits italiens, espagnols ou grecs.

Dans ces conditions, le travail de M. Christian Bonnet ne pouvait être facile. D'autant qu'une fois installé à l'hôtel Matignon, M. Chirac a gardé un œil sur le ministère de l'agriculture. Il en a fait une sorte de domaine réservé, intervenant lui-même directement dans les affaires paysannes. Les syndicalistes agricoles se sont prêtés à ce jeu. La marque de l'ancien premier ministre était telle qu'en confirmant M. Christian Bonnet dans ses fonctions, en août dernier, M. Raymond Barre aurait parlé du « *nouveau ministre de l'agriculture* ».

La plupart des décisions prises en matière agricole par le gouvernement Chirac devraient en effet être mises au compte de l'ancien premier ministre. Que ce soit la loi sur l'organisation interprofessionnelle des marchés, l'indemnité spéciale aux agriculteurs de montagne, les dotations d'installation aux jeunes agriculteurs, la réforme du statut du fermage, les expériences d'aide à la « décohabitation » des jeunes et vieux ménages ou la création de l'office des vins de table. La dernière mesure « agricole » de M. Chirac ne fut pas la moins spectaculaire : le versement quelques jours avant la démission de son gouvernement aux éleveurs d'un acompte sur le montant des aides allouées pour compenser les dégâts de la sécheresse.

L'ombre du premier ministre était telle que M. Jean-François Deniau, nommé secrétaire d'État à l'agriculture, après avoir été chargé par le président de la République de faire un rapport sur les éventuelles réformes de la politique agricole, n'a pas pu « *sortir* » *ses conclusions*. Le dossier a été « enterré » ! M. Bonnet ne s'en est guère inquiété, car ses relations avec son bras droit n'étaient pas des meilleures. En revanche, il a travaillé en parfaite collaboration avec M. Pierre Méhaignerie, nommé secrétaire d'État le 14 janvier 1976, qui vient de lui succéder.

L'empreinte de M. Bonnet sur la politique agricole n'a pas été des plus profondes ; mais il a procédé à une réorganisation de son ministère. Il lui a fallu pour ce faire surmonter de nombreuses résistances. Une direction de la qualité a été créée, qui a regroupé les anciens services des fraudes, du contrôle vétérinaire et de nombreuses autres divisions chargées de surveiller les produits animaux ou alimentaires. La direction de l'administration et du financement, devenue un service tentaculaire, a ainsi été « *dégonflée* ». Également sous l'impulsion du ministre les crédits de la recherche et de l'enseignement ont été sensiblement augmentés dans les deux dernières lois de finances, alors qu'ils avaient été négligés au cours des exercices précédents. Toutefois, les crédits d'investissements ont, eux, été « rognés ».

Tout au long de son séjour à l'hôtel de Villeroy, M. Bonnet a cherché le ton juste dans ses relations avec les organisations professionnelles. Il a surpris — sinon choqué — lorsque, retour du « marathon » sur les prix agricoles européens, qui avait suivi la mort d'un commandant de C.R.S. et d'un viticulteur du Midi, il a titré dans ces colonnes : « *Miracle à Bruxelles* ». Ayant son franc-parler, il a à nouveau mis en colère le Midi viticole en lançant un : « *Qu'ils crèvent !* » aux producteurs de bibine, quelques jours avant l'étude par le gouvernement d'un plan de rénovation du vignoble languedocien.

La concertation avec les organisations professionnelles s'en est trouvée modifiée. Très étroite sous le cabinet Chirac, elle est peu à peu devenue formelle. A tel point que la conférence annuelle entre les organisations « *représentatives* » de l'agriculture et les pouvoirs publics qui était devenue un moment essentiel dans l'élaboration de la politique agricole au cours des sept dernières années a été quasiment mise en veilleuse en 1977.

ALAIN GIRAUDO.

M. Monory : un partisan résolu de la réduction des inégalités sociales

Le nouveau ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, qui succède à la fois à M Michel d'Ornano et à M. Pierre Brousse, a joué un rôle important au Sénat, non seulement dans les débats budgétaires comme rapporteur général mais aussi à l'occasion de l'examen de nombreux projets économiques ou comme auteur de questions orales. Le souci d'une plus grande justice sociale, de l'égalité fiscale des citoyens, de la bonne gestion des entreprises publiques et une défense sourcilleuse des prérogatives parlementaires ont marqué son activité de neuf années, ou presque, au Palais du Luxembourg.

M. René Monory, sénateur et conseiller général de la Vienne (Union centriste), rapporteur général de la commission des finances du Sénat, est né le 6 juin 1923 à Loudun, ville dont il est maire depuis septembre 1968 ; maire réélu dès le premier tour, le 13 mars dernier.

Rapporteur, en 1973, de la commission de contrôle sur les écoutes téléphoniques, que présidait M. Marcilhacy, M. Monory a succédé le 24 juin 1975 à M. Coudé du Foresto comme rapporteur général de la commission des finances.

En juillet dernier, M. Monory n'avait pas approuvé sans émettre de nombreuses réserves le projet d'imposition des plus-values. Il avait notamment tenté (sans succès) de faire exonérer de cet impôt les contribuables ayant un patrimoine inférieur à 500 000 francs. A l'occasion du débat sur le « plan Barre » au mois de septembre 1976, M. Monory avait estimé que le soutien de l'opinion publique exigeait un effort supplémentaire de réduction des inégalités. « *Cela suppose*, déclarait-il, *une meilleure connaissance des patrimoines et des revenus et la création d'un impôt sur les grandes fortunes.* »

Cette revendication avait alors été approuvée et prise en compte par le Centre des démocrates sociaux (C.D.S.), dont M. Monory est le secrétaire national. Enfin, au cours du dernier débat financier de la session d'hiver, le 17 décembre 1976, M. Monory avait critiqué le « collectif budgétaire » demandé par M. Raymond Barre, lui reprochant, en particulier, de ne comporter que des recettes « artificielles et purement comptables ». Comme rapporteur général, il avait aussi défendu un amendement courageux concernant la nouvelle « taxe professionnelle ». Les majorations d'impôt auraient été limitées à 60 %, mais les diminutions, pour les contribuables bénéficiaires de la réforme, étaient elles-mêmes limitées à 50 %.

« *Tout le monde*, soulignait-il, *aurait admis cette limitation car l'opinion publique est sensible à la justice. Si le pouvoir capitule devant les pressions corporatives, c'est la fin de ce pays.* »

Vice-président international et cofondateur des ville jumelées, M. René Monory dirige une société de machines agricoles. M. Guy Robert, maire de Brux depuis 1963 et conseiller général du canton de Couhé depuis 1967, représente l'assemblée départementale au conseil régional Poitou-Charente. Le mandat sénatorial du nouveau ministre appartient à la série renouvelable au mois de septembre prochain.

A. G.

LE JURY MAÇONNIQUE REFUSE D'EXCLURE M. FRED ZELLER DU GRAND-ORIENT DE FRANCE

M. Fred Zeller, ancien grand maître du Grand-Orient de France, qui avait été l'objet, l'an dernier (*le Monde* daté du 23 juin 1976), d'une mesure de suspension pour avoir critiqué publiquement les dirigeants de son obédience, a été définitivement « blanchi » par le « jury fraternel » des loges de la région parisienne au cours d'une réunion qu ce « tribunal » a tenue le 15 mars dernier. Ce jury, par égard pour le Conseil de l'ordre qui avait engagé des poursuites contre M. Zeller, a émis un blâme, mais cette sanction de pure forme implique le refus d'exclure l'ancien grand maître de ses prérogatives maçonniques.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication ;
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : nº 57437.

UVERNEMENT DE M. RAYMOND BARRE

CEUX QUI CHANGENT

M. Boulin : un familier du budget

Premier ministre cherche ministres compétents possédant des qualités politiques : M. Robert Boulin pouvait répondre à cette offre d'emploi, ne serait-ce que parce qu'il était déjà dans la place et qu'il avait fait ses preuves comme membre du gouvernement. Il est entré dans la carrière ministérielle le 24 août 1961 comme secrétaire d'Etat aux rapatriés dans le cabinet Debré et s'y est maintenu à divers postes jusqu'en mars 1973 avant de reprendre du service en août 1976 avec M. Barre, comme ministre chargé des relations avec le Parlement. Quand il ne siège pas au gouvernement, ce qui est rare, M. Boulin est avocat, maire de Libourne, député U.D.R. de la Gironde. Ami de M. Chaban-Delmas, il a été l'un des principaux lieutenants pendant la campagne pour l'élection présidentielle de 1974.

M. Boulin change d'attributions : il aurait pu, eu égard à ses précédentes expériences, s'occuper de la fonction publique, de la santé, de l'agriculture, mais le voici nommé ministre délégué à l'économie et aux finances, où il succède à M. Durafour. Aucun problème : M. Boulin a été secrétaire d'Etat au budget de 1963 à 1967, dans les trois cabinets de Georges Pompidou, et secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, avec le même premier ministre, d'avril 1967 à mai 1968. Dans ce genre difficile, qui consiste à défendre point par point les dispositions budgétaires aux petites heures de la nuit, quand les *vedettes et la télévision* ne sont plus là, l'avocat de Libourne révéla son goût de la joute parlementaire et ses talents de négociateur.

En somme, M. Boulin reste chargé des relations avec le Parlement, mais pour le compte de M. Barre, lui-même chargé de l'économie et des finances.

Ce ministre à tout faire, homme de dialogue, parlementaire avenant, ne cache pas ses convictions et réagit vivement quand il n'est pas d'accord. Il n'a pas ménagé son soutien, dans des moments difficiles, à M. Chaban-Delmas et a quitté l'U.D.R. en décembre 1974, pour protester contre *« le coup de force antidémocratique »* que constituait à ses yeux, l'accession de M. Chirac au poste de secrétaire général. Après s'être expliqué avec l'intéressé, il réintégrait le groupe U.D.R. jusqu'à son retour au gouvernement.

Il a approuvé la constitution du R.P.R., et, s'il a regretté la candidature de M. Chirac à Paris, il a défendu l'ex-premier ministre contre les attaques de certains membres du gouvernement, de M. Lecanuet notamment. Il se déclare de *« tempérament gaulliste »* et a, incontestablement, du tempérament. — A. L.

M. Méhaignerie : la promotion du technicien

En 1975, il figurait parmi les douze plus jeunes députés de l'Assemblée nationale ; en janvier 1976 il devenait le benjamin du gouvernement. Aujourd'hui M. Pierre Méhaignerie, maire de Vitré depuis quelques jours, reste le plus jeune des membres du second cabinet de M. Barre. Fort expérimenté néanmoins dans un domaine où ses origines, ses études, puis sa vie professionnelle l'ont spécialisé.

Fils d'Alexis Méhaignerie, agriculteur et député de l'Ille-et-Vilaine de 1945 à 1968, le nouveau ministre est né le 4 mai 1939 à Balazé, dans ce département. « Major » de l'École nationale supérieure des sciences agronomiques appliquées de Paris, il commence sa carrière à la coopération technique comme professeur en Tunisie. Ingénieur agronome, il est, de 1967 à 1969, chef de service à la direction départementale de l'agriculture à Bordeaux. En 1969, il entre comme attaché parlementaire au cabinet de M. Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture, qu'il suit en 1971 au ministère des affaires culturelles.

Membre du bureau directeur du C.D.P. (puis par la suite du C.D.S.), il est élu, en 1973, après une première tentative infructueuse en 1968, député d'Ille-et-Vilaine. Il siège à la commission de la production et des échanges, dont il rapporte pendant trois ans l'avis sur le budget de l'agriculture. En 1974, il refuse de suivre la majorité de sa formation dans son soutien à M. Jacques Chaban-Delmas, lui préférant, avant le premier tour des élections présidentielles, M. Giscard d'Estaing. En 1975, il anime un groupe de travail sur *« les conditions de redéploiement de l'agriculture »* constitué par le Nouveau Contrat social créé par M. Edgar Faure. En janvier 1976, il devient secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture, M. Bonnet, dans le dernier gouvernement de M. Chirac. Confirmé dans ses fonctions lors de la constitution du premier gouvernement de M. Barre, il a eu, depuis quinze mois, le temps de se familiariser avec les dossiers dont il porte désormais l'entière responsabilité.

Ne possédant pas d'attributions définies au sein du précédent *ministère de l'agriculture*, il est resté pendant cette période le « second », compétent mais discret, de M. Bonnet, dont le cabinet était à ce point mêlé au sien que certains milieux agricoles qualifiaient M. Méhaignerie de « super-chef de cabinet » du ministre. Particulièrement au fait des problèmes d'aménagement rural et de protection sociale, il s'est vu confier souvent l'étude de dossiers techniques comme celui du lait, du porc et des céréales.

Il bénéficie d'un préjugé relativement *favorable dans les milieux* paysans, qui conviennent de sa connaissance des dossiers et de sa « bonne volonté » manifeste. Dans l'ensemble, les professionnels restent cependant sur la réserve et « demandent à voir ». Celui qui, il y a peu, déclarait se vouloir *« à l'extrême gauche du possible »* parviendra-t-il à faire passer ses idées dans les faits ? Il en aura vite l'occasion : la fixation des prix agricoles européens à Bruxelles n'est pas encore réglée et la réunion préparatoire à la conférence annuelle de l'agriculture aura lieu le 26 mai. — V. M.

RAJEUNISSEMENT

Né le 12 octobre 1911, M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, conserve la qualité de doyen d'âge dans le second gouvernement Barre.

M. Pierre Méhaignerie, promu du poste de secrétaire d'Etat à celui de ministre de l'agriculture, qui est né le 4 mai 1939, est le benjamin des ministres.

La moyenne d'âge des ministres, qui était de cinquante-quatre ans et trois mois dans le premier gouvernement Barre, est de cinquante-trois ans et six mois dans le second.

LA RÉPARTITION POLITIQUE DES PORTEFEUILLES

	1er gouv. Barre	2e gouv. Barre
Majorité présidentielle	5	5
R.P.R.	5	4
R.I.	4	3
C.D.S.	1	2
Radicaux	3	1
TOTAL	18	15

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE

L'HUMANITE : un ministère de kamikazes.

« L'enthousiasme, à l'évidence, n'habite pas les rangs de la majorité minoritaire. Est-ce parce qu'il ne se sentent pas l'âme de kamikazes ? Il semble bien que plusieurs personnalités aient décliné l'offre qu'on leur faisait, médiocrement désireux de monter dans un navire qui prend l'eau.

» D'où ce ministère qui donne l'impression d'avoir été rafistolé à la hâte avec les bouts de ficelle et des fonds de tiroir. (...)

» M. Barre, humoriste qui s'ignore, a souligné que les ministres avaient été « choisis en fonction de leurs capacités à remplir les tâches qui leur sont confiées ». Mais ce serait donc la première fois que les membres du gouvernement sont choisis en fonction de leurs compétences ?

» Voici donc le cabinet miracle que l'on nous annonçait. « Un cabinet de combat », précise M. Barre, qui n'en rate pas une. De combat contre qui ? Il suffit de poser la question, les travailleurs connaissent la réponse. »

(RENE ANDRIEU.)

LE MATIN DE PARIS : le degré zéro de la politique.

« Comment, dans un gouvernement aussi terne, Raymond Barre pourra-t-il trouver des hommes capables, selon sa propre expression, « d'assumer des tâches prioritaires » ? Il semble décidément que Giscard d'Estaing, logique avec lui-même, veuille s'entourer d'une équipe d'exécutants. Qu'il sépare très nettement deux fonctions : à l'Elysée, la conception des affaires, à Matignon, l'exécution.

» C'est le degré zéro de la politique. Raymond Barre est uniquement conforté dans le périmètre élargi de ses compétences d'économiste. Reste Jacques Chirac. Mais, pour le moment, il est lié. Il votera donc la confiance au second gouvernement Barre... »

LE FIGARO : le point de rupture.

« La première tâche, la tâche primordiale même, de la nouvelle équipe ministérielle devrait donc consister à rendre à cette majorité confiance en elle-même et à lui faire oublier les dissensions qui ont résulté de la tentative de « rééquilibrage » plus ou moins artificiel qui avait été entrepris. C'est en effet du climat psychologique dans lequel l'Assemblée abordera cette session que dépendra, pour la plus grande part, le règlement des problèmes qui vont se poser au cours de cette session. (...) Sans doute, sur la base des attendus du Conseil constitutionnel, qui excluent tout élargissement de la compétence de l'Assemblée européenne, le texte pourrait-il être voté par le R.P.R. Mais les concessions faites, à Rome, par M. Giscard d'Estaing, les réactions de nos partenaires européens aussi, ont contribué à aggraver la défiance des élus gaullistes à l'égard des mécanismes supranationaux, et ils ne se contenteront vraisemblablement pas, pour accepter le projet, d'assurances qui ne seraient que formelles. Ce peut donc être un point de rupture, surtout si — certains y ont pensé, paraît-il — l'on tentait sur ce projet de « dégager une majorité d'idées » incluant les socialistes — sans les communistes — et les formations de la majorité — sans le R.P.R. »

(PIERRE THIBON.)

L'AURORE : tout est politique.

« Raymond Barre veut balayer ce que la « politique politicienne » a de paralysant. Les étiquettes de groupe ont disparu de la nomenclature ministérielle : c'est un signe.

» Ce peut n'être qu'un gadget à l'envers ! Tout est « politique » au temps que nous vivons. La gauche, apparemment, a gagné un peu plus de la moitié des Français à son projet de société. A la « majorité » de préciser le sien, de manière convaincante ! (...) Une dépolitisation sommaire de l'attitude gouvernementale, au cœur d'un débat qui est politique, risquerait de conduire à une défaite, que tout le talent de Raymond Barre ne pourrait écarter, et cette fois irrémédiable ! »

(J. VAN DEN ESCH.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : voie libre devant le premier ministre.

« On a remanié, purgé, replâtré, muté, restauré. On n'a rien rénové.

» C'est forcément délibéré. On a même pris le risque de décevoir. Pourquoi ? L'explication est aveuglante, et l'opération donne à M. Barre, ainsi qu'on le prévoyait, une dimension considérable. Il a obtenu ce qu'il désirait. Sur deux plans. D'une part il se voit débarrassé des trois ministres « politiques » qui troublaient sa sérénité de gestionnaire. D'autre part il commande à une équipe composée de telle sorte qu'on peut affirmer qu'elle exécutera ses consignes avec docilité. Rien au sein du gouvernement ne le gênera plus. Rien non plus à la tête de l'Etat puisque M. Giscard d'Estaing, qui a, selon les apparences, cédé aux exigences du premier ministre, est désormais l'obligé de celui-ci, entre les mains duquel sont son destin et celui de la majorité. »

LA FORMATION DU SECOND GOUVERNEMENT DE M. BARRE

LES RÉACTIONS

Dans la majorité

● M. YVES GUÉNA, délégué politique national du R.P.R. : « *Nous sommes dans la majorité. Il est donc normal que nous ayons un préjugé favorable envers un gouvernement qui est présenté par le président de la République et le premier ministre. Nous jugerons naturellement ce gouvernement à ses actes.* A priori, *nous lui accorderons une certaine confiance. Mais qu'il soit bien clair que cette confiance n'est pas inconditionnelle et que dans la mesure où ce gouvernement proposerait, ou aurait l'intention de proposer, des mesures ou des textes qui n'iraient pas dans le sens du combat que nous souhaitons mener et qui n'iraient pas dans le sens de l'indépendance nationale, alors nous nous estimerions en droit de discuter notre confiance.* »

● M. GABRIEL PERONNET, président du parti radical : « *Il faut maintenant attendre la composition définitive du gouvernement et la nomination des secrétaires d'Etat qui aura lieu le 1er avril. Si le gouvernement veut vraiment être un gouvernement d'action, il aura évidemment besoin des radicaux valoisiens. De toute façon, nous nous déterminerons en fonction des objectifs qui seront définis.* »

● M. ROGER CHINAUD, président du groupe parlementaire R.I. de l'Assemblée nationale : « *Les parlementaires républicains indépendants apporteront leur soutien à ce nouveau gouvernement de M. Barre. Tout en se faisant porteurs des préoccupations des Français, ils l'aideront dans sa volonté de redressement de notre économie.* »

● M. JACQUES DOMINATI, secrétaire général de la Fédération nationale des républicains indépendants : « *Autour de Raymond Barre est constituée une équipe solide, libérée de toute attache partisane, décidée à mettre en œuvre le programme d'action défini par le président de la République. Les républicains indépendants soutiendront un gouvernement dont la mission essentielle est d'assurer le redressement économique dans un climat d'unité nationale. Ils ne manqueront pas d'apporter leur concours, par leurs propositions, à la mise en œuvre prioritaire de nouvelles mesures concernant le premier emploi des jeunes, la famille et les personnes âgées.* »

● M. JEAN-CLAUDE COLLI, vice-président du parti radical : « *La nouvelle équipe gouvernementale, efficace et opérationnelle, ne doit rien aux dosages politiques mais manifeste la volonté de conduire fermement les affaires des Français dans la voie de la sécurité et de la réforme. Ce haut exemple de démocratie responsable donnera confiance aux citoyens qui sont lassés des campagnes politiques permanentes.* »

● M. BERNARD STASI, vice-président du C.D.S., ancien ministre : « *Le C.D.S. accorde toute sa confiance au gouvernement que vient de former M. Raymond Barre. Dans cette nouvelle équipe, tout entière mobilisée pour poursuivre le redressement économique de la France, nous nous félicitons de voir les grands secteurs de l'économie confiés à deux des nôtres : M. Pierre Méhaignerie à l'agriculture, et M. René Monory à l'industrie, au commerce et à l'artisanat.* »

● Le CNIP : « *La majorité libérale ne gagnera les prochaines élections qu'à la condition de se réunir sur un pacte majoritaire cohérent et clair. (...) Le nouveau gouvernement de M. Barre doit agir contre l'inflation, cause de ruine de l'économie, particulièrement cruelle pour les personnes âgées, qui ont épargné pour leurs vieux jours, et cause de désordre, génératrice de chômage et de menaces pour l'emploi des jeunes.* »

● Le CENTRE INDEPENDANT (majorité présidentielle) : « *La gravité de la situation économique et politique et la fermeté inhabituelle du dernier discours présidentiel pouvaient laisser prévoir la constitution d'un gouvernement de salut public au-dessus des partis. Celui-là serait plutôt en dessous, puisqu'il s'agit d'un ministère dépouillé, où demeurent des « non-politiques » qui n'ont jamais suscité l'intérêt de l'opinion pour leurs travaux. (...) M. Peyrefitte, seul entrant ayant une personnalité politique, aura bien du mal, aux côtés du premier ministre, à maintenir cette équipe à un minimum de hauteur.* »

● M. LEO HAMON, président d'Initiative républicaine et socialiste (gaullistes d'opposition), ancien ministre : « *Il y a dans le pays — là est son véritable message — une volonté de changements structurels profonds, et on ne peut y répondre sans s'appuyer sur des forces vives, sur les espérances et les aspirations manifestées. Comment ce gouvernement pourrait-il les rencontrer ? Séparer le gouvernement de tous partis, ce fut un temps le projet de de Gaulle. Mais qui pourrait, aujourd'hui, se prévaloir de l'audience et de la confiance du de Gaulle de 1958 ?* »

Dans les syndicats

● *M. GEORGES SEGUY*, secrétaire général de la C.G.T. : « *Le replâtrage ministériel brille par son caractère insignifiant. Le fait que les principaux leaders des partis de droite aient été libérés de leurs fonctions ministérielles en vue des élections prouve à quel point la politique du plan Barre est considérée, même en haut lieu, comme impopulaire et compromettante.*

» *Rien n'est changé pour les travailleurs. L'injustice et l'austérité continuent. La lutte syndicale aussi.* »

● *M. EDMOND MAIRE*, secrétaire général de la C.F.D.T., à Grenoble, lors du congrès du SGEN : « *Non seulement on prend les mêmes et on recommence, mais c'est tout juste un ravalement de façade (...). Personne ne se fera d'illusions, c'est la même politique qui continue et, pour notre part, le même refus de négociation sur l'emploi et le pouvoir d'achat (...). C'est une année difficile qui commence où l'action syndicale va être absolument indispensable pour remédier à l'absence de politique progressiste du gouvernement.* »

● *M. ANDRE HENRY*, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) : « *Seuls seront étonnés ceux qui le veulent bien ou ceux qui se nourrissent d'illusions en constatant que le nouveau gouvernement représente la continuité. Aucun changement de cap n'est envisagé, aucune réforme de structures n'est recherchée. Les problèmes, par conséquent, demeurent et sont même aggravés par les augmentations des prix au 1er avril. Il est clair ainsi que deux grandes revendications vont dominer les problèmes sociaux des prochains mois, d'une part, les conditions de vie de tous les salariés, qui exigent des discussions sérieuses pour aboutir aux garanties souhaitées pour le maintien et la progression du pouvoir d'achat ; d'autre part, la formation et l'emploi, qui exigent une politique entièrement nouvelle en matière d'éducation et de formation de la jeunesse.* »

● LE BUREAU NATIONAL DE L'UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE (UNEF) : « *La confirmation de M. Haby comme ministre de l'éducation marque la volonté du gouvernement d'accélérer l'application de ses réformes rétrogrades de l'enseignement. Les étudiants ne se laisseront pas tromper par tant de démagogie et de mépris affiché pour leurs revendications.* »

● L'UNION NATIONALE DES COMITES D'ACTION LYCEENS (UNCAL) : « *Ils reçoivent les messages mais n'en tiennent pas compte. Le nouveau gouvernement va poursuivre sa politique d'austérité et d'autoritarisme. En témoigne le maintien de M. Haby, qui a accompli l'exploit d'aggraver la situation de l'enseignement et de dresser contre lui et sa politique l'unanimité des professeurs, des parents et des élèves.* »



Dans l'opposition

● M. CLAUDE ESTIER, membre du secrétariat national du parti socialiste : « *M. Valéry Giscard d'Estaing, qui affirme avoir reçu le message des Français, a donc pris une grande décision : il remplace Raymond Barre par Raymond Barre. Ce gouvernement Barre bis n'est pas exactement le même que celui qui a démissionné lundi dernier, il est plus restreint, plus concentré, débarrassé de plusieurs ministres encombrants ou discrédités par leur échec électoral, mais les différences s'arrêtent là. Face à ce qu'ont exprimé les Français, les 13 et 20 mars, la constitution d'un nouveau gouvernement avec le même premier ministre, et, surtout, la même politique, apparaît quelque peu dérisoire.* »

● M. ROBERT FABRE, président du Mouvement des radicaux de gauche : « *Beaucoup de bruit pour rien. Nous ne pleurerons pas MM. Poniatowski et Lecanuet, mais l'absence de véritables changements au niveau des hommes prouve l'incapacité dans laquelle se trouve le président de la République de puiser, dans sa majorité, de nouveaux éléments valables. Elle se double de l'incapacité de changer d'orientation politique.* »

● M. ROGER-GERARD SCHWARTZENBERG, délégué général du Mouvement des radicaux de gauche :

« *Ce remaniement, c'est l'art d'accommoder les restes. On annonçait l'innovation : on a le petit conservatoire des petites gloires du régime. On promettait le changement : on a une équipe de vétérans, qui se bornera sans doute à l'expédition des affaires courantes. (...) Ce ministère usé jusqu'à la corde n'a rien à voir avec ce que le pays attend.* »

● LA FEDERATION DES REPUBLICAINS DE PROGRES (gaullistes d'opposition), que préside M. Jean Charbonnel, ancien ministre : « *Alors que depuis plusieurs jours on préparait l'opinion, avec une grande affectation de secret, à une innovation considérable, voici que l'on s'aperçoit que tout ce mystère ne dissimulait en réalité que les refus successifs des pressentis et l'indigence de l'imagination. (...) Il devient presque pathétique de voir avec quelle résignation médiocre cette équipe s'offre au sacrifice de la défaite électorale, désormais probable en mars 1978.* »

● L'UNION DES JEUNES POUR LE PROGRES (jeunes gaullistes) : « *Un gouvernement choisi pour sa capacité, avait dit le président de la République ! Nos nouveaux ministres ayant un air de déjà vu, il reste à penser que l'inspiration leur est venue en quarante-huit heures. Certainement régénéré pour incarner le « changement » giscardien, ce gouvernement aura à convaincre les Français que les abandons répétés de notre souveraineté nationale et l'échec inévitable du plan Barre sont autant de raisons pour conserver le pouvoir à la droite en 1978.* »

● M. PIERRE MARCILHACY, sénateur non-inscrit de la Charente, ancien candidat à la présidence de la République : « *Remanier un ministère pour régler quelques comptes personnels, alors que la France vient de s'exprimer avec vigueur, ce n'est convenable ni pour la France ni pour la République.* »

● LA LIGUE COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE (trotskiste) : « *L'opération remaniement a tourné à la mascarade. La majorité présidentielle, à bout de souffle, n'a même pas pu trouver de volontaires pour repeindre la façade. Bien plus, la présence de Michel d'Ornano au nouveau gouvernement est un symbole, celui de la promotion des vaincus. (...) Le renouvellement ministériel est une farce de mauvais goût qui ne peut que renforcer la volonté des travailleurs de chasser Giscard d'Estaing et son gouvernement.* »

● LA NOUVELLE ACTION FRANÇAISE (monarchiste) : « *Le replâtrage actuel est moins le point de départ d'une action nouvelle que la sanction d'une défaite : celle du clan giscardien, désormais rejeté par une majorité de Français. Non seulement parce que les différents gouvernements de M. Giscard d'Estaing ont échoué dans leur mission, mais surtout parce qu'un véritable projet politique a fait défaut. Il ne semble pas devoir naître d'un quelconque plan de douze mois.* »

● LA NOUVELLE DROITE FRANÇAISE (qui se réclame du monarchisme libertaire) : « *M. Giscard d'Estaing, qui ne veut rien perdre de son image de marque, a escamoté l'insipide pour le remplacer par le néant. On peut néanmoins se féliciter du départ des « grands méchants mous » (MM. Lecanuet, Poniatowski et Guichard) qui ont, plus encore que les autres, durant les derniers mois, offert aux Français un affligeant spectacle.* »



(Dessin de KONK.)

Un tournant du « giscardisme »

(Suite de la première page.)

La « disparition » de M. Ansquer ne pouvant être tenue pour essentielle, d'autres départs ne sont pas dépourvus de signification. L'effacement collectif des trois ministres d'Etat « partisans », MM. Olivier Guichard (R.P.R.), Jean Lecanuet (C.D.S.) et Michel Poniatowski (R.I.), répond, certes, à l'exigence que le chef de l'Etat avait formulée quarante-huit heures plus tôt — « *la séparation entre le gouvernement et les partis doit être tranchée* », — mais il n'en a pas moins la portée d'un constat d'échec : il n'était vraiment plus possible d'assurer au sein du gouvernement une véritable coordination entre les formations « majoritaires », et l'abandon de la formule mise au point en août 1976 est à inscrire au passif de M. Valéry Giscard d'Estaing tout autant qu'à celui des trois partants.

Un beau rêve est abandonné, et M. Peyrefitte, qui n'avait pas assisté le 5 décembre 1976 aux assises constitutives de la formation de M. Chirac, mais s'était récemment entretenu avec ce dernier, ne s'y est pas trompé : « *Je ne suis pas le représentant du R.P.R. au sein du gouvernement pas plus que les autres qui ont la même origine* », a-t-il indiqué dès mercredi soir dans le studio d'Antenne 2.

Tous deux radicaux, MM. Durafour et Brousse « paient » leurs échecs respectifs du 20 mars aux élections municipales plus rudement que M. d'Ornano, qui survit, mais il est vrai que les deux premiers avaient offert leur démission, ce qui n'était pas le cas du troisième et qu'il est plus grave de perdre Saint-Etienne ou Béziers que de ne pas réussir à conquérir le dix-huitième arrondissement de Paris.

Pour écarter en la personne de M. Poniatowski un ami de plus de vingt ans, qui l'avait suivi, si ce n'est guidé pas à pas avant et pendant la campagne présidentielle, M. Giscard d'Estaing a dû sans doute se faire violence. L'éviction du ministre de l'intérieur sanctionne, en effet, l'échec de l'entreprise giscardienne à laquelle il s'était consacré avec plus de vigueur encore que M. Lecanuet, mais tout aussi vainement, depuis 1974 : pratiquer l'ouverture au centre et briser l'U.D.R. Ce double échec marque bien un tournant.

Les républicains indépendants, qui étaient quatre, ne sont donc plus que trois, mais l'un d'entre eux, M. Fourcade, cumule désormais la responsabilité de l'équipement avec celle de l'aménagement du territoire. Les cinq ministres qui se réclament sans plus de précision de la « majorité présidentielle » demeurent tous en place, la « corbeille » de Mme Veil, s'enrichissant, si l'on peut dire, de la Sécurité sociale.

Au centre, on enregistre une certaine inégalité de traitement. Alors que ce centre, considéré dans son ensemble avait été le grand battu des élections municipales (dix-huit grandes villes perdues sur vingt-neuf), le C.D.S. sauve la face, puisque le départ de M. Lecanuet est compensé par la promotion de M. Méhaignerie et la désignation de M. Monory, tandis que M. Rossi demeure, après le départ de MM. Durafour et Brousse le seul représentant au gouvernement du parti radical, si l'on peut encore employer l'expression de « représentant d'un parti ».

Le sort du R.P.R. (quatre ministres au lieu de cinq) est tout à fait comparable à celui des républicains indépendants (trois portefeuilles au lieu de quatre). Il semble que l'on n'ait pas voulu ou pas pu lui faire trop de peine (encore des intentions qui demeurent sans suite) et que l'on ait été obligé de tenir compte de son hostilité déterminée et réaffirmée mercredi encore à tout « rééquilibrage ».

Pour n'être point pénalisés, les « gaullistes » seront-ils demain plus dociles et plus compréhensifs qu'ils ne le sont depuis le lancement de la grande opération Chirac ? Aucun des propos que l'on a entendus depuis mardi aux Baux-de-Provence, où délibèrent les parlementaires gaullistes, n'autorise à prévoir une telle évolution au sein d'une formation qui entend demeurer à la fois vigilante et prédominante.

Est-il possible de restaurer une véritable confiance et une réelle coopération entre « giscardiens » et « chiraquiens » ? Cette très grande inconnue subsiste moins de quinze jours après les « municipales » et moins d'un an avant les « législatives ».

RAYMOND BARRILLON.

Protestation socialiste après l'interdiction d'une réception à la mairie du XIIIe arrondissement

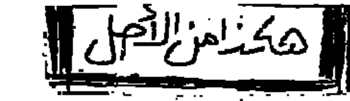
Le maire de Paris a interdit, mercredi 30 mars, une « *réception amicale* » organisée par les élus socialistes du treizième arrondissement dans une salle de la mairie. La même interdiction a été opposée aux réceptions semblables prévues dans les arrondissements de Paris où l'union de la gauche l'a emporté.

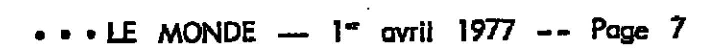
Le groupe socialiste du Conseil de Paris proteste contre cette décision : il souligne que les conseillers du treizième ont été élus « *largement et démocratiquement dans leur arrondissement* », et indique que, « *dans une lettre reçue mardi 29 mars, M. Jacques Chirac s'est opposé brutalement à toute manifestation dans les locaux de la mairie, en interdisant la réunion de sympathie prévue* ». Le groupe socialiste dénonce « *la volonté de M. Jacques Chirac de centraliser autour de sa personne toute la vie parisienne, contrairement à l'esprit même de la loi portant réforme du statut de Paris* ».

Les conseillers socialistes lancent un appel à la population parisienne, et notamment à celle du treizième arrondissement, « *afin que soit respecté dans chaque arrondissement le verdict du suffrage universel* ».

De son côté, le groupe communiste doit donner, jeudi 31 mars, une conférenec de presse consacrée aux démarches entreprises par ses élus « *pour répondre aux question appelant des solutions d'urgence* ». Le P.C. voudrait empêcher le préfet de police d'exécuter les menaces d'expulsion « *qui pèsent sur des milliers de familles à partir du 31 mars* ».

Enfin, un rassemblement doit avoir lieu jeudi 31 mars, au métro Saint-Paul, à 18 heures, pour protester contre l'expulsion, opérée mardi par la police, de cinq familles occupant des appartements vides du quartier du Marais. Cette mesure avait été demandée par la Régie immobilière de la Ville de Paris, chargée de la rénovation de l'immeuble occupé.









POLITIQUE

AUX BAUX-DE-PROVENCE

Le R.P.R. n'a jamais pratiqué le « oui, mais » il est maintenant au bord du « non, sauf... »

DÉCLARE M. LABBÉ

De nos envoyés spéciaux

Les Baux-de-Provence. — Les députés et sénateurs gaullistes réunis depuis mardi 29 mars aux Baux-de-Provence pour leurs journées d'études parlementaires ont poursuivi mercredi leurs travaux (*le Monde* du 31 mars).

Après les interventions de MM. Debré, Papon et Couve de Murville, les parlementaires entendent M. Jean Favala, député de la Marne, qui estime qu'il y a actuellement « *une crise d'autorité de l'Etat* ». « *Pouvons-nous gagner, voulons-nous gagner les élections ?* » demande-t-il. Il répond : « *Nous le pouvons si nous le voulons. Les Français veulent le changement, mais ils ne souhaitent pas du tout ceux préconisés par le président de la République. Il faut prendre des mesures très simples concernant l'emploi, la fiscalité, le SMIC, sinon nous perdrons les prochaines élections.* »

L'intervention du député est interrompue par l'arrivée de M. Jacques Chirac, saluée par des applaudissements.

M. René Caille, député du Rhône, déclare ensuite : « *Sans vouloir élever de quelques centimètres encore le mur des lamentations, nous ne pouvons pas ne pas faire le bilan d'une politique qui explique notre situation actuelle. (...) C'est de 1968 dont nous n'avons pas assez tenu compte. Notre société ressemble à une chambre à air surchargée de rustines.* »

Mercredi après-midi, après l'intervention de M. Pierre Noal, député de l'Orne, en faveur du maintien de la conscription, M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, déclare : « *La majorité a perdu la bataille des municipales. Il ne s'agit pas d'un raz-de-marée vers un programme d'opposition, mais d'une vague venue de loin, grossie de mécontentements divers et accumulés.*

» *En fait, il s'agit moins d'une victoire de l'opposition que du triomphe des incertitudes, d'où l'attitude de l'opposition, qui s'abstient de tout triomphalisme.* »

L'orateur poursuit : « *Il nous faut définir concrètement notre choix de société, nous attacher à démontrer ce que serait, dans les faits, un gouvernement entre les mains d'une opposition qui ne supporte ses contradictions internes qu'en vue de la conquête du pouvoir. Ce ne serait pas l'apocalypse, mais un déclin sans doute progressif et identique à ce que nous avons déjà connu avant 1958. Nous accepterions le changement s'il supposait l'alternance. Nous ne pouvons accepter l'inéluctable abaissement qui surviendrait entre des soubresauts de démagogie et des décisions autoritaires.*

En finir avec les idées de rééquilibrage interne

M. Labbé ajoute : « *Le redressement politique passe nécessairement par l'organisation de la majorité, mais notre participation à cet effort majoritaire demeure subordonné à une véritable exigence : il faut compter avec nous si l'on veut compter sur nous. Il faut en finir une fois pour toutes avec les idées funestes de rééquilibrage interne. Le seul rééquilibrage, c'est celui d'une majorité qui doit gagner sur ses marges pour demeurer majoritaire. Nous n'avons jamais pratiqué le « oui, mais », mais nous sommes au bord du « non, sauf... ». Le pluralisme ne conduit pas forcément à la pluralité des candidatures. La plus grande liberté doit être laissée aux mouvements politiques, qui doivent préparer leur action et leurs candidats. Il faut rechercher la meilleure stratégie nationale et la meilleure tactique pour chaque circonscription. Il ne faut pas oublier que nous demeurons la composante essentielle de la majorité.* »

M. Labbé évoque ensuite la session de printemps et les textes qui seront examinés. Il déclare : « *Vis-à-vis du projet d'élection au suffrage direct de l'Assemblée européenne, notre attitude se résume en peu de mots : comment pourrons-nous élire une Assemblée sans savoir quels seront ses pouvoirs et ce qu'elle fera ? Pourquoi devrions-nous rencontrer de la part du gouvernement une hostilité à cette position marquée par le bon sens et par le souci d'écarter les sources d'une future confusion ? En ce qui concerne le plan de redressements économique, nous maintiendrons notre soutien et contribuerons à son indispensable actualisation, car le gouvernement ne peut revendiquer le monopole de l'imagination.* »

— « *En ce moment, il aurait du mal* », commente, dans la salle M. Bernard Pons, député du Lot.

Le président poursuit : « *Nous espérons vivement décevoir ceux qui rêvent d'incidents et de disputes. Le rassemblement ne veut pas être le recours* (mais il pourrait l'être) *dans une situation de crise. Nous croyons aux chances intactes d'une majorité qui saurait d'abord faire un effort sur elle-même, puis se consacrer à l'action.*

M. ROLLAND : le législatif doit pouvoir dire « non ».

M. Hector Rolland, député de l'Allier, fait état ensuite du « *grand retentissement de la victoire de Jacques Chirac sur le plan national et même international* ». Il déclare : « *Ce n'est pas le fait économique qui nous a valu trois déculottées consécutives, c'est le fait politique. Une mauvaise politique a, en effet, été menée sur proposition du président de la République. Contrairement aux affirmations présidentielles, les Français en ont ras-le-bol du changement.* »

M. Rolland évoque le souvenir de Georges Pompidou et affirme : « *On ne peut pas dire que le peuple français se soit reconnu dans son successeur. Chaque réforme déforme de plus en plus notre société. On nous propose de signer un pacte. Nous sommes d'accord à condition que tous les textes qui nous seront proposés soient clairement explicités. Le législatif doit pouvoir dire non à l'exécutif, car il est en contact direct avec le peuple.* » — P.F. et A.P.

M. Chirac : les Français sont las d'une certaine manière de parler des réformes

M. Jacques Chirac, dans le discours qu'il a prononcé jeudi matin, a notamment déclaré : « *La majorité vient de subir un échec qui résulte davantage de notre faiblesse que de la force de l'opposition. Nous ne sommes pas hommes à attendre passivement les prochaines échéances, pour essayer ensuite de nous accommoder du résultat. Seules sont perdues d'avance les batailles qu'on ne livre pas (...). Ma conviction est qu'à l'heure actuelle l'alliance des communistes et des socialistes, quoi qu'on pense de leurs divergences idéologiques, est solide. Dès lors, spéculer sur une rupture entre eux est un faux calcul.* »

M. Chirac a rappelé les conditions de son départ du gouvernement et les propositions qu'il avait faites auparavant en notant : « *Je n'ai pas été entendu.* » A propos des élections municipales, il a indiqué : « *Dans les conditions dans lesquelles la majorité les abordait, il était évident que les résultats seraient mauvais, sauf à provoquer le sursaut nécessaire. Ce sursaut était possible, je l'ai prouvé à Paris. Le peuple de Paris nous a donné raison. Il a dit oui à notre analyse politique et à notre ardeur militante.* »

Le président du R.P.R. a énuméré « *les erreurs* » commises par la majorité, en disant : « *On a trop longtemps dénié aux élections municipales tout caractère politique. Il n'était pas réaliste de considérer ces élections comme un simple choix de gestionnaires locaux. Une autre erreur a consisté à vouloir projeter sur le pays l'image d'une nouvelle majorité arbitrairement construite par quelques tacticiens d'état-majors. Seul le suffrage universel peut dire quel est l'équilibre qu'il souhaite établir entre les formations qui se réclament des mêmes principes. Rendre des arbitrages préalables, quel qu'en soit l'auteur, c'est s'exposer au désaveu populaire. Quant à vouloir à toute force amalgamer diverses tendances qui expriment chacune une tradition différente et ont un électorat propre, les responsables indépendants, centristes ou radicaux en ont vu le résutat (...). Enfin, le pays a montré qu'il était las d'une certaine manière de parler des réformes. Il est tout à fait inacceptable de faire croire aux Français qu'il y aurait dans la majorité des formations politiques ouvertes au changement. Un tel procès d'intention ne serait pas admissible. Tout le monde souhaite le changement.*

Mais prenons-y garde ! Il y a un bon et un mauvais usage des réformes. Les vraies réformes sont celles qui expriment l'évolution des mentalités, qui rencontrent le consentement populaire, et non pas celles qui divisent ou qui troublent la conscience nationale. Ce ne sont pas celles que, dans une agitation permanente, on égrène les unes après les autres, comme s'il y avait une sorte de péché pour un gouvernement à ne pas publier, chaque jour, un train de mesures nouvelles. La vraie réforme n'est pas celle qu'on annonce mais celle que l'on fait. »

La réforme fiscale, idée-force

Quant au programme annoncé par M. Barre, M. Chirac a estimé : « *Il va de soi que notre groupe parlementaire, après en avoir examiné le contenu, apportera son soutien à cette politique de progrès social dont tous les gouvernements de la Ve République ont montré la voie. Mais un plan de douze mois ne peut évidemment constituer uen réponse suffisante au Programme commun qui cimente la coalition socialo-communiste. Il nous faut un projet global à opposer à celui de nos adversaires, et le président de la République en a nettement exprimé la nécessité en parlant d'un programme démocratiquement élaboré. Pour la majorité au pouvoir, un tel programme ne peut être que celui du gouvernement qu'elle soutient. Nous formons des vœux pour la réussite du gouvernement, et nous lui apporterons notre concours.* »

M. Chirac a estimé que parmi les idées-forces qui doivent inspirer le R.P.R. figure notamment la réforme fiscale. A propos de l'emploi, l'orateur a proposé que l'État prenne en charge, pendant leur première année de travail, la protection sociale des jeunes, afin d'inciter les petites et moyennes entreprises à créer des emplois. Il a également souhaité l'intervention des régions pour régler les problèmes de l'emploi. M. Chirac a, d'autre part, évoqué le thème de la participation, susceptible de « *transformer notre démocratie représentative par l'épanouissement d'une démocratie participative* », et proposé une réforme du ministère de l'économie et des finances. Enfin, il a préconisé la mise en place de mécanismes permettant un contrôle parlementaire effectif de l'élaboration et de l'exécution des décisions budgétaires.

Le président du R.P.R. a conclu : « *Il nous reste un an pour approfondir nos propositions et les exprimer dans un langage simple et direct. Dans les semaines qui viennent, nous aurons à jouer pleinement notre rôle au eins de la majorité parlementaire, dans laquelle nous nous situons sans ambiguïté et à laquelle nous serons loyaux. Certes, nous exercerons notre vigilance pour nous assurer que la politique gouvernementale tient compte, comme il se doit, de notre point de vue. (...) Nous sommes prêts à l'union dans la loyauté et la dignité.* »

Crise de confiance chez les gaullistes

(Suite de la première page.)

Certains voient d'ailleurs dans ce texte une « *provocation* ». Cette hostilité à l'égard de projets auxquels M. Giscard d'Estaing est très attaché (ainsi qu'il l'a dit à M. Chirac) s'aggrave du reproche portant sur la « présidentialisation » accrue du régime. Tout cela fait peser une sérieuse incertitude sur l'issue du vote de confiance qui sera demandé au Parlement par le premier ministre. Les orateurs des Baux-de-Provence se sont en tout cas attachés à rendre crédible cette menace.

Des réactions tantôt ironiques, tantôt désabusées, mais toujours sévères, ont accueilli mercredi après-midi la publication de la liste des membres du gouvernement de M. Barre ,et ce, alors que la politique du cabinet démissionnaire venait d'être critiquée de façon explicite. Tous les gaullistes se réjouissent d'ailleurs de l'éloignement de MM. Poniatowski et Lecanuet, en se demandant toutefois s'ils ne seront pas plus gênants à l'extérieur qu'à l'intérieur, et en doutant que l'influence de M. Poniatowski sur M. Giscard d'Estaing puisse réellement diminuer. M. Edgar Faure, sur l'air de Mme Angot, fredonnait : « *Ce n'était pas la peine, assurément, de changer de gouvernement* », alors que M. Chaban-Delmas assurait : « *C'est gagné pour 1978... pour l'opposition* ». Jeudi matin l'ancien premier ministre démentait avoir tenu ce propos et déclarait : « *Je jugerai ce gouvernement à son travail.* » M. Fanton ironisait : « *Ce n'est pas un gouvernement, c'est tout juste une salle de réanimation.* »

M. Bignon (Somme), concluait : « *Voter pour ça dans quinze jours ? Ben merde alors !...* »

Même la nomination de M. Peyrefitte n'était pas jugée comme une compensation, chacun rappelant que l'académicien ne joue pas de rôle politique au sein du R.P.R., même s'il fait encore partie de la « *famille gaulliste* ». M. Michel Debré avait souhaité, le matin même, un gouvernement de « *salut public* »

En fait, c'est une véritable crise de confiance qu'a provoquée, au sein du R.P.R., la constitution du nouveau gouvernement. Le scepticisme, qui s'exprimait sans nuance, s'accompagnait de la conviction renforcée que le salut, pour les gaullistes, ne pouvait être attendu que d'eux-mêmes, et d'abord de l'action de M. Chirac.

Au cours de son entretien avec M. Giscard d'Estaing, lundi, le président du R.P.R. avait pu entretenir le chef de l'Etat de la résolution de ses amis — et la sienne propre — de conserver un rôle d'éléments responsables et autonomes de la majorité. S'il s'est dit prêt à souscrire un « *pacte électoral* » du type de celui qu'il avait défini pendant sa campagne parisienne, M. Chirac a refusé cependant d'engager le R.P.R. dans un « *programme commun de la majorité* ». Bien que le président de la République ait pu assurer à son hôte qu'il souhaitait le rencontrer fréquemment afin d'éviter les malentendus, et qu'aucune décision importante ne serait prise sans que le R.P.R. y soit associé, les élus gaullistes demeurent circonspects.

Ils redoutent toujours les velléités de rééquilibrage de la majorité et la transformation du système électoral. De même, en ce qui concerne les projets européens, M. Giscard d'Estaing ne peut plus ignorer maintenant qu'ils n'entendent pas se satisfaire d'apaisements verbaux. M. Jacques Chirac, lui, a cru comprendre que ces projets ne figuraient pas dans le programme du gouvernement.

De son entrevue avec le premier ministre, le président du R.P.R. a, en revanche, retiré l'impression que le chef du gouvernement demeure ferme dans ses intentions, quelles qu'en soient les conséquences parlementaires. Il a eu aussi le sentiment que M. Barre est plus soucieux de technique financière que de relance et de lutte contre le chômage.

Les gaullistes, qui ne se sentent jamais plus soudés que dans l'adversité, ont, au cours de ces journées d'études parlementaires, resserré leurs rangs. Un symbole en était offert par le déjeuner qui, mercredi, réunissait, autour de M. Chirac, tous les anciens premiers ministres de la Ve République (y compris M. Chaban-Delmas), ainsi que M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale. A cette occasion, il était question de stratégie, et aucune divergence de vue ne s'est manifestée.

ANDRÉ PASSERON.

AMÉRIQUES

Brésil

Après le rejet d'un projet de réforme judiciaire

Le président Geisel menace de mettre le Parlement en congé

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — A Brasilia, l'inquiétude règne dans les milieux parlementaires après le rejet par l'opposition d'un projet gouvernemental visant à réformer le système judiciaire. Par mesures de représailles, le président Geisel pourrait mettre le Parlement en congé et priver certains opposants de leur mandat parlementaire.

Le parti d'opposition, le mouvement démocratique brésilien (M.D.B.) était, au départ, favorable à l'initiative du gouvernement Geisel qui a décidé, peu après son entrée en fonction, de refondre un système judiciaire dont l'archaïsme, la lenteur, l'inefficacité, sont dénoncés par tout le monde. Mais, comme à son *habitude*, le régime a mis au point cette réforme sans consulter les principaux intéressés, c'est-à-dire les avocats et les magistrats qui travaillent auprès des tribunaux de première instance. A la fin de l'année dernière, le conseil fédéral de l'ordre des avocats avait manifesté son opposition à un projet qui négligeait trop, à son avis, la base du système, c'est-à-dire les cours ordinaires, et lui semblait vicié à la base : le projet ne rétablissait pas, en effet, — et ne rétablit toujours pas — les garanties de la magistrature, ni l'*habeas corpus* pour les délits politiques, suspendus en vertu des pouvoirs discrétionnaires que les *présidents militaires se sont octroyés.*

Les critiques des avocats ont été reprises par le M.D.B. lorsque le gouvernement Geisel a soumis son projet de réforme à l'approbation du Congrès, le 1er mars dernier. Jusqu'au bout, le chef de l'Etat a manifesté son intransigeance : il a même refusé de tenir compte des corrections proposées par le rapporteur du projet M. Francisco Accioly, sénateur du parti gouvernemental. La semaine dernière, le directoire du M.D.B. décidait donc de faire bloc contre le texte gouvernemental.

Le 30 mars les parlementaires de l'opposition ont suivi les directives de leurs dirigeants et voté contre le projet (le vote n'est pas secret), lui retirant ainsi la majorité des deux tiers nécessaire à son approbation. Rien n'y a fait : ni les négociations de dernière minute ni les menaces agitées en haut lieu. Le chef de l'Etat, disait-on, n'admettait pas un tel « défi » à son autorité : autrement dit, il n'accepterait pas que le Congrès soit autre chose qu'un Parlement « croupion ».

A Brasilia, on s'attend à une vive réaction gouvernementale. Si le président utilise la méthode douce, dit-on, il peut transformer l'actuel Congrès en Assemblée constituante et faire adopter à la majorité simple (garantie d'avance) la réforme judiciaire ainsi que n'importe quelle réforme politique destinée à assurer au gouvernement une victoire sans problème aux prochaines élections. Mais une autre méthode est possible : la promulgation d'un nouvel acte institutionnel pour décréter la réforme judiciaire sans passer par le Parlement et pour briser la fronde oppositionnelle, la mise en congé du Congrès et la « cassation » des mandats de ceux qui, au sein du M.D.B., ont manifesté l'opposition la plus farouche à l'absolutisme gouvernemental.

Les étudiants dans la rue

Au vent de fronde qui souffle à Brasilia s'est ajoutée, mercredi, la protestation étudiante. Trois mille étudiants environ ont défilé pendant quatre heures dans les rues proches de la cité universitaire de Sao-Paulo. La police les a empêchés de se diriger vers le secrétariat à l'éducation, devant lequel ils avaient projeté de se rassembler. Les forces de l'ordre ont déployé un dispositif énorme, mais il n'y a pas eu de violences. Les élèves de l'université de Sao-Paulo (établissement public) manifestent contre le manque de crédits que le gouverneur refuse d'augmenter. Les élèves des établissements privés protestent contre l'augmentation des annuités scolaires, déjà très élevées. Les hausses varient entre 35 et 50 % (l'inflation a été de 46 % en 1976).

A Rio, les élèves de l'université catholique (PUC) se sont mis en grève, estimant que les relèvements ont été abusifs. Sao-Paulo *n'avait pas connu de manifestation* depuis 1968, une année qui avait vu, elle aussi, se conjuguer fronde parlementaire et fronde étudiante, et qui s'était terminée par une vague de répressions.

CHARLES VANHECKE.

Etats-Unis

Quatre nouveaux ambassadeurs sont nommés par le président Carter

Washington (*A.F.P.*). — Le président Carter a désigné les quatre ambassadeurs qui représenteront les Etats-Unis au Japon, en Inde, au Pakistan et en Suisse.

M. Mike Mansfield, ancien leader de la majorité démocrate au Sénat, a été nommé à Tokyo. Agé de soixante-quatorze ans, il est un spécialiste des affaires asiatiques. Professeur d'histoire extrême-orientale à l'université du Montana avant d'entrer dans la vie politique, il s'est rendu très souvent dans la région, notamment au Japon. Il faisait partie de la mission américaine qui vient de se rendre à Hanoï.

M. Robert Goheen a été nommé à New-Delhi. Recteur de l'université de Princeton de 1957 à 1972, âgé de cinquante-sept ans, il est né en Inde de parents missionnaires presbytériens et il a vécu jusqu'à quatorze ans dans ce pays. Il préside le conseil des fondations charitables américaines et n'avait jamais occupé de poste diplomatique.

M. George Vest a été nommé à Islamabad. Spécialiste des questions nucléaires, il a été le premier porte-parole de M. Henry Kissinger au département d'Etat. Il fut ensuite directeur des affaires politico-militaires, et à ce titre le principal représentant américain aux réunions du « club » nucléaire de Londres jusqu'à la fin de 1976.

Nommé à Berne, M. Marvin Warner, cinquante-sept ans, est un homme d'affaires de Cincinnati (Ohio). Il a reçu chez lui à deux reprises M. Carter pendant la campagne électorale l'année dernière.



AMÉRIQUES

La Dominique, pygmée des Caraïbes

II. - Black power et subversion

A mi-chemin de la Guadeloupe et de la Martinique, la Dominique, l'île « la plus sauvage des petites Antilles », va accéder à l'indépendance après plusieurs siècles de domination française et anglaise alternée et dix années d'autonomie interne fortement marquée par les traditions britanniques (« le Monde » du 31 mars).

De notre envoyé spécial DOMINIQUE POUCHIN

Roseau. — M. Frédérick Faustulus est un roi sans trône ni couronne. Son palais ? Une case de bois grisâtre montée sur pilotis et cachée par les cocotiers sur le flanc de la colline de Salybia, dernier hameau de la « réserve caraïbe » quand on suit la piste de terre ocre qui traverse le territoire indien. Son royaume est une lande battue par les vents de l'Atlantique. *Son peuple ? Moins* de deux mille sujets dociles, derniers descendants de ceux qui, au début du millénaire, donnèrent leur nom à l'archipel. Les féroces Caraïbes qui, deux siècles durant, firent rebrousser chemin aux premiers aventuriers venus d'Europe, *ne sont plus qu'une attraction* pour touristes.

Leur réserve est le clou de la randonnée offerte, — moyennant 50 dollars E.C. (100 francs) — par le taxi-guide qui happe le vacancier, à peine franchi le seuil des baraques de Melville Hall Airport. Le client généreux est sûr de rencontrer un *« Indien à la chasse »*, flèches au dos et arc en bandoulière (une pièce de plus laisse espérer une bonne photo du même modèle en position de tir...). Les moins riches — ou les plus exigeants — pourront glaner, au long de la traversée, quelques faces — profils de ces curieux indigènes aux yeux bridés, cheveux raides et peau brune, qui vont et viennent de chaque côté de la piste. Un coup d'œil au canoë que l'Indien creuse à même le tronc d'arbre, un arrêt dans l'un des trois « lolos » d'artisanat-souvenir, un doigt pointé sur la case du chef dont l'enseigne a été décalquée sur les panneaux publicitaires de coca-cola collés tous les 100 mètres, et l'on file vers Roseau.

Les Caraïbes ne semblent guère souffrir de ce voyeurisme organisé. *« Les touristes sont nos amis*, explique le « roi » Faustulus, *ils nous aident à vivre. Pourquoi s'en plaindre ? L'époque est bonne depuis que la route directe s'est effondrée : tout le monde est obligé de passer par chez nous. »* Dans sa case, entre deux étagères chargées de bouquins écornés et trois dessins de la Bible contée aux enfants, le chef de la réserve répond d'un ton égal à des questions cent fois posées. Un sourire discret quand on évoque le cannibalisme de ses ancêtres. Un silence gêné si l'on parle de son prédécesseur, François Ier Fernandoir, qui posait sceptre en main et casquette de cricket vissée sur le crâne jusqu'au jour où il fut destitué, victime, dit-on de ses faiblesses pour le rhum blanc. Mais le chef s'éveille dès qu'on aborde les incidents qui amenèrent les Britanniques à confisquer les attributs royaux, ultimes reliques d'un passé prestigieux que l'Anglais triomphant avait laissées aux Caraïbes, cloîtrés dans le nord de l'île.

Des incidents ? Non, une guerre : *« la guerre de 1930 »*. Racontée par M. Frederick Faustulus, on croit entendre l'ultime *chapitre de l'épopée indienne :* attaques par surprise de l'armée des Indes (occidentales, s'entend). riposte courageuse des derniers braves vivant sur la terre des ancêtres. C'est un combat trop inégal qu'on livre *« pour l'honneur »*. Deux morts quatre blessés dans *le camp caraïbe, et le vainqueur* sans gloire dépose le roi vaincu, emportant son butin son sceptre et son écharpe... L'orgueil blessé a embelli l'Histoire, lui attribuant une majuscule un peu abusive. Curieuse guerre en effet, déclarée au matin du 19 septembre 1930 par... cinq policiers et un caporal entrés dans la réserve pour mettre la main sur des trafiquants de rhum et de tabac. Mal leur en prit : reçus à coups de bouteilles et de pierres, ils durent tirer pour se dégager et s'enfuir, abandonnant sur place les contrebandiers et leur stock.

Privés de roi

Le gouverneur informé, ne put supporter l'affront : appelant à la rescousse une frégate de la Navy *qui croisait près des côtes, il fit* tirer quelques obus sur la colline. Les Indiens, pris de panique, s'égaillèrent en tous sens. Une poignée de « marines », promptement débarqués, aidèrent les *bobbies* à prendre leur revanche. Meneurs matés, trafiquants arrêtés et marchandises récupérées, tout rentrait dans l'ordre. Mais, à Roseau, on frissonnait déjà en apprenant par la rumeur le « soulèvement des Caraïbes ». Une commission d'enquête dépêchée l'année suivante en territoire indien, fit un rapport sévère : le gouverneur, fâché, détrôna le roitelet et confisqua son sceptre...

Les indigènes, sinon leur chef, ont enterré la hache de guerre. Privés de roi, ils ont élu un député, qui siège sur les bancs travaillistes à l'Assemblée de Roseau, *les plus remplis depuis* quinze ans, maintenant que le Labour Party dirige le pays.

L'évolution politique de la Dominique n'est en effet guère indifférente de celle que connurent nombre d'anciennes possessions britanniques de l'arc antillais. A mesure que Londres réduisait l'étendue de ses prérogatives, l'autorité de ceux qui, en l'absence de mouvements nationalistes importants, avaient été les principaux interlocuteurs de la puissance coloniale s'affirmait : *notables de la petite-bourgeoisie* autochtone ou, bien souvent, leaders influents des Trade Unions.

Ces pionniers du syndicalisme antillais, très proche dans ses conceptions et ses pratiques de son modèle anglo-saxon, allaient donner naissance à un travaillisme qui trouvait peu à peu l'occasion de s'imposer, alors que progressaient, dans les îles, les idées « réformatrices » du gouvernement représentatif et du suffrage universel. Arrivant au pouvoir aux plus belles heures de l'éphémère « Fédération des Indes occidentales » le *« Dominica Labour Party »* ne devait plus en bouger. Mais son autorité, d'abord unanimement admise — tant ses hommes semblaient désignés pour assurer la relève démocratique naturelle du colonialisme déclinant — n'est plus aujourd'hui à l'abri *des contestations*.

Les premières querelles sont apparues, très logiquement, dans les mois qui suivirent l'accession de l'île au statut d' *« Etat associé »* (1er mars 1967). Seul responsable de la conduite des affaires intérieures, le pouvoir en place ne *pouvait plus se réfugier derrière* l'autorité du *« Colonial Office »* pour échapper aux critiques de tous bords. Prenant ces critiques comme autant de menaces, il ne tarda pas à se barder d'une nouvelle cuirasse de lois draconiennes pour museler l'opposition naissante. Une première loi interdit, en juillet 1968, les *« publications séditieuses »* qui, *« en répandant de fausses informations ou en déformant les faits, incitent à l'hostilité ou au mécontentement contre le gouvernement.* [...] » Un second décret, un peu plus tard, proscrit toute activité politique aux fonctionnaires de l'Etat.

L'intolérance ainsi manifestée n'eut d'autre résultat que de cristalliser autour d'une juriste de Roseau, Mme Eugénia Charles, une opposition libérale-conservatrice, jusque-là timide et silencieuse. Le Freedom Party (parti de la liberté), créé contre l'arbitraire rencontrait vite un certain succès. L'éloignement de la Couronne, un an plus tôt, avait fait naître trop d'espoirs qui pour beaucoup, se révélèrent de fragiles illusions. L'opposition organisée allait profiter de ce désenchantement, dénonçant sans relâche *« l'inconstance et même l'inconsistance d'un pouvoir où s'infiltrait la gangrène de la corruption »*.

« Entre un air de calypso et un verre de punch »

Carrure d'athlète et chemise d'homme, cheveux blancs défrisés sur un visage mangé par des lunettes d'écaille, Mme Charles n'a pas de mots trop durs pour *« cette équipe d'incompétents qui gouverne le pays ». « Ils se disent socialistes*, jure-t-elle, *mais ne travaillent que dans leur intérêt. Où vont les fonds publics ? On paye des impôts pour refaire les routes mais on continue de compter chaque mois les nouveaux nids-de-poule. »*

L'opposition de Sa Majesté ne tarit plus dès qu'il s'agit de flétrir ces gens du Labour *« qui achètent les votes entre un air de calypso et un verre de punch »* et continuent de *« berner le peuple en lui faisant miroiter les lendemains fastueux de l'indépendance »*. Mais, la passion apaisée, on la sent plutôt résignée, attendant son heure, sans trop y croire : *« Que voulez-vous*, reconnaît Mme Charles, *nous sommes déjà majoritaires à la proportionnelle, avec l'appui des deux députés indépendants, mais à nous tous, nous n'occupons que six sièges à la Chambre contre dix-sept aux travaillistes. »* Et de reprendre le leitmotiv de son parti contre un gouvernement *« qui fait le jeu des communistes », « s'oppose à la libre entreprise »* et n'a de cesse qu'il n'ait mis le pays *« à la remorque de ses vrais maîtres : Burnham et les Guyanais* (1). »

Le « diable rouge » au pouvoir, *en fait, ressemble fort* à un fantôme. M. Patrick John et son gouvernement n'ont-ils pas, ces dernières années, consacré l'essentiel de leurs forces à réprimer un vent de révolte sur leur gauche ? N'ont-ils pas, en cette circonstance, trouvé dans le Freedom Party une opposition « loyale », plus prompte à leur prêter main-forte qu'à contester l'arbitraire d'une répression pourtant souvent aveugle ?

L'ennemi commun était d'autant plus redoutable qu'il était, à première vue difficilement saisissable. Idée, culture, mystique même, avant d'être mouvement ou parti, tel apparaît le Black Power — le pouvoir noir — quand il surgit à travers les Caraïbes à la fin des années 60. Les uns n'y verront qu'un simple *prolongement insulaire de la « subversion castriste »*, d'autres un écho assourdi des cris poussés dans les ghettos noirs des Etats-Unis. La vérité est sûrement au-delà des simplifications. Deux des plus grands dirigeants du Black Power, Rap Brown et Stokely Carmichael, sont, après tout, des enfants de l'archipel, et le dernier nommé n'a pas craint de dire un jour de son ami Fidel Castro qu'il était *« l'homme le plus noir de toute la Caraïbe »*. Les discours-fleuves du leader cubain et les révoltes des *« frères »* du continent ont sans doute nourri la contestation naissante des quelques jeunes Dominicains exilés dans les universités canadiennes et américaines. Mais ce ne peut être la seule explication d'un phénomène plus profond.

Les traces visibles de l'exploitation coloniale, la mainmise étrangère sur le peu de ressources existantes, la misère de ses cohortes de chômeurs suffisent à faire comprendre l'émergence d'un *« nationalisme racial »* bientôt radicalisé par l'attitude hostile des gouvernants assimilés aux *« oncles Tom »* du vieux Sud, traités ici de *« nègres-blancs »* ou d'*« Afro-Saxons »*.

Pourtant, les jeunes *« radicaux »* de la Dominique alimenteront à l'origine leur *« dissidence »* d'un pur produit jamaïcain : le *« rastafarisme »*. Curieuse secte mystico-politique née dans les faubourgs de Kingston, *les rastafaris* prêchent la non-violence et les vertus de la ganja (2). En réaction contre le monde blanc, ils se donnent pour raison de vivre le retour à la patrie : l'Afrique, et surtout l'Ethiopie, car ils ont fait de son ancien empereur, Hailé Selassié — qui était, avant son accession à la couronne, le « Ras Tafari ». — un dieu intouchable. La « religion », se répandant dans la quasi-totalité des îles de l'archipel, y a fait des adeptes, qui, sous le nom de *dreads*, ont peu à peu constitué des groupes influents dans une large partie de la jeunesse. Le phénomène, en Dominique, devait se politiser assez rapidement du fait de l'existence, sans relation directe avec les *« religieux »*, d'un noyau radical, le M.N.D. (Mouvement pour *une nouvelle Dominique*).

Un soir de carnaval

On vit ainsi plusieurs dizaines de jeunes, vêtus d'un pagne et les cheveux tressés — « l'uniforme » rasta, — gagner les champs et les montagnes, cultivant leur jardin et incitant les paysans à s'approprier la terre qu'ils travaillaient. Le mouvement, dès lors, ne cessa d'inquiéter les hommes au pouvoir et l'opposition de droite. Le parti travailliste, qui voyait poindre des élections incertaines, comprit sans doute le premier tout le profit qu'il pouvait tirer d'une action rapide et brutale contre ces *« loqueteux »*, tour à tour présentés comme des *« guérilleros castristes »*, des *« agents subversifs »*, des *« débauchés »* ou des *« termites humaines »*.

Le prétexte attendu vint un soir de carnaval. Le mardi 26 février 1974, dans un coin sombre de la ville en fête, un citoyen américain était tué d'une balle. Un Blanc. Le meurtrier ne pouvait être qu'un de ces maudits *dreads*. C'est du moins ce que laissait entendre dès le lendemain M. Patrick John, qui, dans un discours public, s'en prit d'emblée à ces *« leaders dégénérés qui se veulent architectes d'une nouvelle société, avec des modes de vie et une culture inacceptables par la majorité du peuple »*.

Les recherches ainsi *« orientées »* aboutirent sans délai. Le *« coupable »* était un jeune fonctionnaire, M. Desmond Trotter. Agé de vingt ans, il était à la fois l'un des « meneurs » du mouvement *dread* et l'un des dirigeants du M.N.D. Une cible parfaite. Jugé huit mois plus tard, M. Trotter était condamné à mort sur le seul témoignage d'une jeune fille de quinze ans, d'Antigua, Camilla Francis, à laquelle il aurait avoué avoir commis son crime.

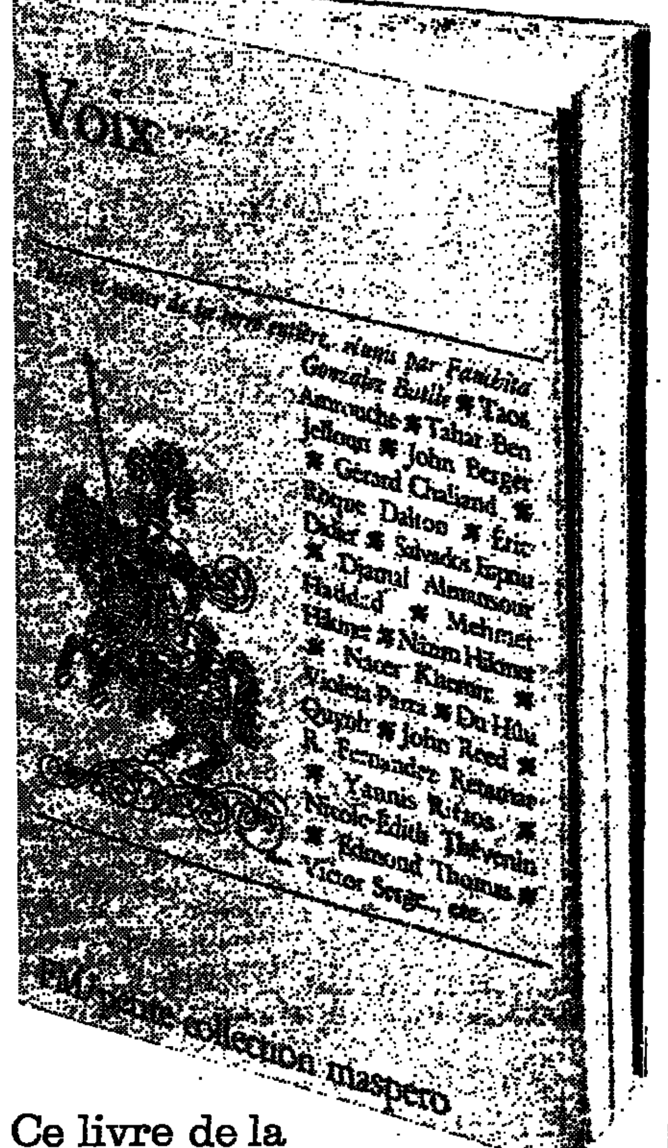
Ce procès marqua le point de départ d'une véritable *« chasse au dread »* légalisée par un texte voté à l'unanimité au Parlement. Le « Dread-Act » déclarait hors la loi *« tout groupe ou association formé dans l'intention de partager et propager une idéologie commune et un objectif illégal, dont les membres se distinguent par leur accoutrement ou leur façon de se coiffer »*. Son article 9 précisait qu'aucune poursuite, criminelle ou civile, ne serait engagée *« contre qui tuerait ou blesserait un membre d'un groupe déclaré illégal trouvé de jour ou de nuit dans la maison de la personne désignée »*. Faut-il croire que cela n'était pas suffisant ? On vota, trois semaines plus tard, un amendement pour ajouter quelques lignes au texte : *« Dans toute poursuite pour violation de cette loi, il revient à l'accusé de fournir la preuve de son innocence. »* Suivant la liste — provisoire — des associations déclarées illégales. Un seul nom : « The Dreads ».

La chasse a fait deux morts, dans la montagne. Deux ans après son procès, M. Desmond Trotter, ayant vu tous ses appels rejetés, devait être pendu au mois d'avril dernier. Mais, la veille de l'exécution, Camilla Francis signait une déposition revenant sur ses déclarations devant la justice. Son témoignage, assurait-elle, lui avait été extorqué par des policiers dominicains sous la menace de tortures et la promesse d'un peu d'argent. Depuis ce jour, M. Trotter vit dans une cellule de la prison de Roseau, condamné à vie. *« Tout est calme aujourd'hui,* nous confiait un ministre, *on a suspendu l'application du Dread Act. »*

FIN

(1) Sous l'égide de M. Burnham, la Guyane ex-britannique est engagée dans une expérience de socialisme coopérativiste.

(2) Marijuana locale.





DIPLOMATIE

POINT DE VUE

Les relations Nord-Sud : le « mal blanc »

par HERVÉ BOURGES (*)

LE dernier livre de Roger Garaudy, *Pour un dialogue des civilisations* (1), souligne le vice fondamental des rapports entre les sociétés développées et le tiers-monde : l'échange inégal et la certitude orgueilleuse de l'homme blanc que la civilisation ne peut être qu'occidentale. Cette injustice économique comme cette erreur tenace d'appréciation nous conduisent à la situation d'aujourd'hui : l'émergence, sur la scène internationale, des pays producteurs de matières premières ne peut conduire qu'à l'affrontement et déboucher sur le désordre mondial, voire un conflit généralisé, si les pays industrialisés s'obstinent à nier les évidences et refusent de regarder la réalité, les yeux grand ouverts.

La vérité oblige à constater que la décolonisation a été fructueuse pour l'Occident parce qu'elle n'a pas *transformé* la nature des relations avec les anciennes colonies mais substitué, sous couvert de coopération, une domination économique et culturelle à une domination politique et institutionnelle. Prenons le cas de l'Afrique francophone : on s'est souvent félicité que *la décolonisation se soit accomplie pacifiquement* et sans rupture avec la puissance tutélaire. A une exception près, la Guinée, soit. Mais à quel prix : le maintien des modèles d'analyse et d'organisation occidentaux, la contagion des mœurs et des mentalités, autant dire, pour les peuples africains, une douloureuse quête de *leur identité, un impossible accomplissement de leur propre destin.*

Faut-il rappeler que des langues et cultures innombrables, des civilisations florissantes, se sont épanouies au cours des âges sur le continent africain, ont apporté leur contribution nécessaire et irremplaçable à la civilisation de l'universel. Or l'agressivité parfois constatée aujourd'hui, *tant dans les propos des* responsables des Etats que dans l'attitude des individus, n'est rien d'autre que le reflet de la dépersonnalisation, de l'acculturation, ressenties comme un malaise et débouchant sur une révolte. Inversement, l'occidentalisation des Africains se traduit aussi par un mimétisme et une surenchère dont l'excès renvoie à l'Occident une image un peu plus risible, un peu plus caricaturale de ses déviations.

Sur le plan économique, la décolonisation, loin de modifier les rapports entre pays producteurs et consommateurs, a ouvert les marchés du tiers-monde au capitalisme sauvage, au commerce international dominé par les grandes compagnies. Ce n'est pas un hasard s'il a fallu attendre ces toutes dernières années pour, à travers les luttes politiques et un nouvel équilibre des forces en présence, revaloriser le coût de quelques matières premières. La détérioration des termes de l'échange, euphémisme qui dissimule mal la rapacité des grandes puissances écrasant les cours, au mépris des droits et des besoins des pays producteurs, a rendu longtemps vains les efforts déployés — il est vrai en ordre dispersé — par les nations prolétaires pour vaincre le sous-développement.

Preuve est faite aujourd'hui que l'injustice du système économique mondial comme l'inadaptation de nos systèmes de développement et de nos modèles de croissance plaqués sur des sociétés autres, ont conduit à l'appauvrissement du monde pauvre tandis que les riches, en dépit de la crise des économies occidentales, ne cessent de s'enrichir.

Si lucratif soit-il, l'européocentrisme ne nous a pas permis de tirer profit du frottement avec l'Afrique blanche et noire *ni d'enrichir notre* propre culture. Sans doute, les Français, *colonialisme oblige*, se flattent-ils d'avoir une meilleure connaissance des réalités africaines que les Canadiens, les Américains ou les Soviétiques. Mais pour la plupart d'entre eux, la curiosité s'étrique aux dimensions de l'Hexagone, se limite *à de brèves rencontres touristiques,* rêvées ou accomplies, plages de cocotiers, rallyes et safaris... Piètre acquisition. Heureux si l'on ramène au logis quelque poupée ashanti ou masque bambara achetés à l'aéroport. Il est vrai, Picasso, en son temps, « découvrit » l'art nègre. Et depuis, une poignée d'ethnologues, historiens, linguistes ont trouvé dans le continent noir des terres vierges à défricher.

L'échange culturel entre la France et l'Afrique demeure pourtant unilatéral. Si l'on continue — et qui le déplorerait — d'enseigner les classiques sous les tropiques, en revanche, les populations de nos campus sont peu familières d'Ibn Khaldoun, ou de Kateb Yacine, de Mongo Beti, de Cheikh Anta Diop, de Senghor même. Et, si les ondes des stations africaines déversent abondamment les sous-produits de la chanson française, si de très officiels organismes programment en Afrique des tournées de Claude François ou de Johnny Hallyday, qui connaît, en France, la Kora du Malien Sidiki Diabaté ou la guitare du Camerounais Francis Bebey, les musiques traditionnelles ou *modernes* de l'Afrique. Seul, Manu Dibango — mais encore doit-il son succès à la consécration de l'Amérique — n'est pas totalement inconnu du public français.

Alors, tant d'efforts dispensés, tant d'argent dépensé, pour un si maigre résultat ?

L'information, chemin de la transformation

Il serait vain, ici, de situer les responsabilités, ou de jeter l'anathème. Mais, si le passé colonial de la France lui crée des devoirs, si de part et d'autre des *liens* subsistent, dont certains fraternels et chaleureux, si l'Europe, face aux hégémonies, peut encore jouer un rôle, les *rapports doivent se transformer, pour ne pas dégénérer* en affrontement stérile dont l'Occident ne sortira pas nécessairement vainqueur. Et cette *transformation* passe d'abord par l'information. Car les Français ont une totale méconnaissance, non seulement de l'histoire et de la géographie du continent africain, mais aussi de sa situation présente, *de la diversité de ses régimes* et de ses choix politiques, des relations qu'il noue avec d'autres peuples, de l'évolution progressive des rapports de force. Et la grande presse est, à d'heureuses exceptions près — dont *le Monde*, — muette sur ces données.

A moins qu'elle ne s'alarme subitement de l'effervescence africaine, de la pénétration de l'U.R.S.S., des Etats-Unis, de la Chine. Plus volontiers elle exploite les actions tapageuses propres à encourager, chez le lecteur, la bonne conscience et un confortable sentiment de supériorité, en lui donnant une vision sommaire et déformée des réalités africaines. Elle orchestre complaisamment les facéties, la mythomanie, *les violences de quelque reître* brutalement promu chef d'Etat dans la foulée hâtive de la décolonisation. Et, mieux vaut laisser de côté certaines feuilles qui font métier de racisme. Au mieux, met-on l'accent, au gré d'un voyage présidentiel en Afrique, sur la gentillesse et la spontanéité des populations locales, sur l' « exotisme », sur la grâce « folklorique » des festivités.

C'est avec plus d'inquiétude et de sérieux que l'on évoque la nécessité du dialogue Nord-Sud, mais sans approfondir les raisons de son échec. Et rien — ou presque — n'est mentionné de certaines actions originales de développement du tiers-monde, des difficiles tentatives de regroupement des nations balkanisées qui veulent mettre en com*mun ressources et potentialités économiques.* Rien — ou presque — ne transpire, à travers une information fragmentaire et épisodique, de la vie quotidienne en Afrique du Sud et en Rhodésie, où la majorité noire n'a plus d'autre issue que l'insurrection permanente, face à la minorité blanche, armée en partie par les soins de l'Europe. Mais, que le prix de l'essence ou du café augmente, l'opinion s'émeut. Décontenancée, elle croit à un accident passager, un caprice des pays producteurs.

Elle subit sans comprendre, espère que tout finira par rentrer « dans l'ordre ». Peu d'informations ont été données sur le phénomène de la détérioration des termes de l'échange, sur le fait que nos sociétés *se sont développées, grâce à une* énergie que les experts ont qualifiée de ridiculement bon marché. « *Le sucre coûterait trop cher...* », écrivait déjà Montesquieu. Abolir l'esclavage aujourd'hui, c'est *payer* chaque denrée son juste prix. L'homme de la rue ignore que le paysan africain est victime, lui aussi, lui, surtout, de l'inflation. L'heure est venue de rectifier notre *optique. D'autant que, c'est une donnée nouvelle*, le tiers-monde s'organise : l'axe Pretoria-Tel-Aviv soude Africains et Arabes. La déception engendrée par l'échec du dialogue Nord-Sud, la crise économique, les conduisent à renforcer leur solidarité et, au-delà des divergences idéologiques et des différences de régimes, à imaginer des attitudes et des actions communes.

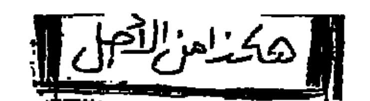
Dans cette perspective, il est temps que les rapports de l'Europe et de la France avec le tiers-monde *changent de nature*, sous peine de déboucher sur une aventure catastrophique. Mais il faut, au préalable, informer l'opinion publique, cesser de lui masquer que son actuel mode de croissance conduit le monde à l'affrontement et au suicide. Garaudy nous en avertit : « *L'essentiel du mal blanc, c'est de ne voir dans la nature qu'un réservoir de nos ressources, un désespoir de nos déchets et, dans l'homme, qu'un producteur et un consommateur, autrement dit d'instituer l'individualisme de jungle, l'esprit de pirate. De là, l'entêtement de l'homme blanc à livrer seulement une guerre préventive contre l'avenir et pas du tout à inventer le futur. C'est cela, la civilisation faustienne, la nôtre, l'occidentale.* » (Interview de Roger Garaudy au *Matin de Paris* du 8 mars 1977.) Le débat auquel nous convie le nécessaire rééquilibrage du monde, le type de société nouvelle que nous avons à élaborer, la croissance qu'il faut réorienter, voilà les thèmes qui devraient être pris à bras-le-corps, dans le combat politique actuel. Mais ils sonneraient mal aux oreilles d'un électorat sous-informé, ancré dans ses habitudes de pensée, dans son mode de vie. Seuls, quelques rares hommes politiques et, à leur manière, les écologistes, ont le courage et la lucidité de proposer une autre philosophie que la société de gaspillage dans laquelle nous nous enlisons.

Demain, il sera trop tard si, dès aujourd'hui, nous n'entendons pas l'avertissement lancé par W. Brandt, en novembre 1976, au treizième congrès de l'Internationale socialiste : « *A long terme, il n'y aura pas d'îlots privilégiés, ni d'oasis de bonheur, aux dépens des autres... Il est vraiment temps de mener une offensive pour de nouvelles relations entre le Nord et le Sud.* »

Ces relations nouvelles supposent, au préalable, une large information, objective et réciproque, une transformation des mentalités, la recherche d'un autre langage qui puisse conduire enfin au dialogue des cultures et à la solidarité des *peuples.*

(*) Directeur de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille.

(1) Denoël, éditeur.



DIPLOMATIE

L'ÉCHEC DE LA MISSION DE M. VANCE SUR LES ARMEMENTS STRATÉGIQUES

Si les Soviétiques ne font pas preuve de « bonne foi »...

(Suite de la première page.)

C'est sans doute ce refus soviétique d'entrer dans la négociation qui a le plus surpris et « *déçu* » la délégation américaine. Mardi soir encore, l'impression prévalait du côté américain que les mauvais moments des pourparlers étaient passés avec la conversation « dure » que MM. Brejnev et Vance avaient eue lundi matin à propos des droits de l'homme. Certes, personne ne s'attendait que les discussions débouchent aussi vite sur un accord, mais les Américains espéraient notamment qu'un processus de négociation sérieux allait s'amorcer sur l'une ou l'autre de leurs propositions. Tel n'a pas été le cas.

La forme abrupte donnée par les Soviétiques à leur décision constitue sans aucun doute l'élément nouveau de la visite de M. Vance. Elle illustre cette « *détérioration de l'atmosphère* » à laquelle M. Brejnev avait fait allusion avant l'arrivée du secrétaire d'Etat et qui, selon lui, est une des conséquences de la posi*tion adoptée en matière de dé*fense des droits de l'homme par la nouvelle administration. Cela ne veut pas dire que si M. Carter n'avait pas écrit à M. Sakharov, n'avait pas reçu le dissident Vladimir Boukovski à la Maison Blanche, un accord Salt 2 serait aujourd'hui en vue. Mais cela signifie certainement que M. Brejnev, au lieu de dire « non », aurait sans doute dit « non, mais », évitant ainsi l'épreuve de force que l'on voit se dessiner entre Moscou et Washington, et que ne saurait masquer la décision de créer des groupes de travail pour l'étude de problèmes certes importants, *mais tout de même pas fondamentaux.*

Comme on demandait à M. Vance s'il ne pensait pas que le problème des droits de l'homme avait influé sur la décision des dirigeants soviétiques, il a répondu par la négative. Puis il a ajouté : « *Mais il vous faut aller le leur demander.* » Boutade, bien sûr, puisque les dirigeants soviétiques ne se prêtent guère au jeu des questions et des réponses. Dès mercredi, cependant, certains commentateurs soviétiques établissaient dans des conversations privées un lien entre les deux problèmes. Non pas une relation directe, certes (il serait surprenant que l'U.R.S.S. gère ses intérêts stratégiques en fonction des gens que M. Carter peut recevoir), *mais un lien tout de même.*

« *Peut-être M. Brejnev serait-il entré dans la discussion des propositions américaines si M. Vance n'avait pas réitéré dès lundi matin la position américaine, inadmissible pour nous, sur les droits de l'homme. Mais en réaffirmant les prétentions de la Maison Blanche, M. Vance n'a pas amélioré l'atmosphère ; cela ne pouvait guère inciter M. Brejnev à la conciliation* », disent certains d'entre eux. D'autres observateurs soviétiques vont plus loin et laissent entendre que par sa politique de défense des droits de l'homme M. Carter a privé M. Brejnev de tout argument pour convaincre ses collègues du bureau politique. On en revient, on le voit, à la vieille théorie des « colombes » et des « faucons », régulièrement avancée depuis l'époque de Khrouchtchev et toujours difficilement vérifiable : selon cette théorie, ne pas traiter avec le secrétaire général du moment, ouvert par définition au dialogue, reviendrait à affaiblir sa position à l'intérieur de la hiérarchie et à préparer l'avènement d'un nouveau « numéro un » moins bien disposé...

L'argument a trop servi — en particulier à M. Adjoubei, le gendre et le *missus dominicus* de M. Khrouchtchev, — pour être accepté tel quel. On ne peut pas pour autant l'écarter définitivement. L'une des forces de M. Brejnev a toujours été d'associer ses camarades du bureau politique aux décisions qui pourraient prêter à contestation et d'éviter d'inutiles affrontements en infléchissant sa politique lorsque cela devenait nécessaire. On affirme d'autre part, de source bien informée, qu'une réunion du bureau politique a eu lieu depuis l'arrivée de M. Vance à Moscou. Enfin, les Américains ont beaucoup remarqué mercredi la mauvaise forme physique de M. Brejnev, qui s'exprimait très difficilement : de nombreuses rumeurs courent de nouveau à Moscou sur l'état de santé du secrétaire général.

Divergences sur l'accord de Vladivostok

Ces considérations conjoncturelles ne doivent pas toutefois masquer le fond du désaccord qui existe entre Moscou et la nouvelle administration américaine sur la limitation des armements stratégiques. M. Vance a été discret sur ce chapitre. Certains Soviétiques cependant se montrent plus loquaces en privé et fournissent des explications dont certaines seront sans doute reprises dans les commentaires qui ne manqueront pas d'être publiés.

Ils mettent en relief tout d'abord le caractère quasi sacré de la chose négociée : « *On s'est entendu il y a moins de trois ans à Vladivostok pour fixer à 2 400 le nombre d'engins stratégiques dans chaque pays ; maintenant Washington parle d'abaisser ce plafond à 1 800. Il n'est pas possible d'effacer de cette manière ce qui a été conclu et de reprendre à zéro la négociation sous prétexte qu'une nouvelle administration est arrivée au pouvoir à Washington.* »

Toujours selon les mêmes sources, la « *proposition globale* » des Etats-Unis favoriserait par trop les Etats-Unis, dont les armes stratégiques sont plus précises, plus perfectionnées, bref plus efficaces que les armes soviétiques (à ce stade du raisonnement, on oublie bien sûr de rappeler que l'U.R.S.S. dispose de fusées intercontinentales beaucoup plus puissantes que les Américains). En proposant d'abaisser le plafond de Vladivostok, les Etats-Unis, selon les Soviétiques, *chercheraient* à faire une double « bonne affaire » : ils réduiraient plus que proportionnellement la puissance comparée de l'Union soviétique et contraindraient Moscou à envoyer à *la ferraille* environ 850 engins stratégiques (on estime que l'U.R.S.S. dispose actuellement de 2 660 armes stratégiques) ; le nombre des engins stratégiques américains envoyé au rebut serait bien moindre : 500 environ, si l'on tient pour acquis que leur arsenal en comporte actuellement 2 310, ce que les experts soviétiques estiment pour leur part fort exagéré.

Ces explications peuvent être discutées. Sans aller jusque là on peut se *demander pourquoi*, si Moscou est tellement attaché au respect de la chose négociée, M. Brejnev a également repoussé la proposition d'attente de M. Vance qui respectait justement le seuil de Vladivostok. Lorsqu'on leur pose la question les Soviétiques en reviennent à leur *interprétation* de Vladivostok : l'accord Ford-Brejnev vise, selon eux, tous les *missiles stratégiques*, y compris les « *cruise* » auxquels personne ne pensait à Vladivostok ; pour les Américains, Vladivostok ne concerne que les *missiles balistiques stratégiques*, non les missiles de croisière dont la trajectoire est justement imprévisible. Il s'agit, on le voit, de bien plus qu'un malentendu linguistique, mais de la recherche d'une parité éphémère puis*que sans cesse* remise en cause par les progrès de la technologie.

L'échec au moins temporaire des négociations soviéto-américaines avait été discrètement *évoqué* mercredi au cours du déjeuner offert par M. Vance en l'honneur de M. Gromyko. Le secrétaire d'Etat avait déclaré à cette occasion : « *Si nous échouons dans les négociations stratégiques, il faudra payer le prix de tout retard.* » Ce à quoi M. Gromyko avait répondu en demandant une fois de plus de « *ne pas abandonner les fondements qui ont été jetés, mais au contraire de les élargir, de les renforcer. (...) L'U.R.S.S. fait tout pour renforcer le niveau d'égalité, de sécurité égale... Des efforts similaires sont nécessaires de la part des Etats-Unis* ».

La matinée de mardi avait été consacrée par MM. Vance et Gromyko à l'étude de différents problèmes comme l'application de l'accord quadripartite sur Berlin-Ouest, la préparation de la conférence de Belgrade, la question de Chypre et l'examen de différentes initiatives soviétiques connues en matière de désarmement : le projet de traité sur le non-emploi en premier de l'arme nucléaire, le projet de traité sur le non-recours à la force, etc. Ni du côté soviétique ni du côté américain on n'a fait de commentaires sur tous ces sujets. La publication d'un communiqué commun était attendue dans l'après-midi de jeudi.

JACQUES AMALRIC.

Les propositions américaines prévoyaient de sévères limitations de l'arsenal des missiles balistiques intercontinentaux

De notre correspondant

Moscou. — M. Vance a annoncé, au cours d'une brève conférence de presse donnée mercredi soir 30 mars dans un salon de la résidence de l'ambassadeur américain, l'échec de ses pourparlers avec MM. Brejnev et Gromyko. Fatigué, mais ne manifestant aucune émotion particulière, le secrétaire d'Etat n'a pas cherché à camoufler la réalité. « *Les Soviétiques nous ont fait savoir*, a-t-il déclaré, *qu'ils avaient examiné nos deux propositions et qu'ils n'en avaient trouvé aucune acceptable. De leur côté, ils n'ont rien proposé d'acceptable.* »

M. Vance a donné des précisions sur les deux propositions qu'il avait exposées lundi à M. Gromyko. La première proposition, une « *proposition d'attente* », consistait à signer immédiatement l'accord intervenu en 1974 à Vladivostok entre MM. Brejnev et Ford. Cet accord fixe à deux mille quatre cents le nombre des engins stratégiques que chaque pays peut conserver. Selon la formule américaine, l'accord signé n'aurait pas concerné le missile de croisière Cruise ni le bombardier soviétique Backfire ; lesquels auraient dû faire l'objet d'une nouvelle négociation que M. Vance a appelée Salt 3. En attendant la conclusion de ce troisième round, chaque pays aurait été libre de développer, d'expérimenter et de mettre en place ces nouveaux systèmes. Cette proposition, a estimé M. Vance, « *est totalement compatible avec les principes de Vladivostok, car aucun accord n'a été conclu en 1974 en ce qui concerne les Cruise et les Backfire* ».

La deuxième proposition présentée par M. Vance et qui avait la préférence des Etats-Unis visait à réduire considérablement le « plafond » de Vladivostok. Une telle solution, a affirmé le secrétaire d'Etat, « *aurait permis de faire des progrès substantiels* » ; elle comprenait quatre facteurs, a-t-il expliqué :

— Une réduction « importante » du nombre total des vecteurs stratégiques que pourrait conserver chaque signataire. M. Vance n'a pas voulu donner de chiffres, mais on pense qu'il a proposé aux Soviétiques d'abaisser le « *plafond* » de Vladivostok de deux mille quatre cents à mille huit cents ;

— A l'intérieur de cette réduction globale, une réduction du nombre des missiles balistiques les plus puissants, une réduction du nombre de missiles équipés de têtes multiples à guidage indépendant (M.I.R.V.) et une « *sous-limite* » pour le nombre des missiles intercontinentaux basés à terre équipés de M.I.R.V.

Outre ces quatre principes, la proposition américaine prévoyait d'interdire la construction de *nouveaux missiles balistiques in*tercontinentaux (basés à terre), la modification des engins de ce type existant déjà, la limitation des essais de ces engins et l'interdiction de développer, de tester et d'installer des missiles balistiques intercontinentaux mobiles. Les Cruise auraient été compris dans cet accord, puisque les missiles de croisière de portée intercontinentale auraient été interdits. Quant au Backfire, les Soviétiques auraient dû donner *des garanties de ne pas en faire* un appareil de portée stratégique (en ne construisant pas, par exemple, une flotte d'avions-citernes capables de le ravitailler en vol et de lui permettre d'entreprendre le trajet U.R.S.S.-Etats-Unis et retour d'une seule traite).

Selon M. Vance, les Soviétiques ont rejeté ces deux propositions sans même les discuter, affirmant qu'elles étaient contraires à l'accord de Vladivostok et qu'elles n'étaient pas « *équitables* ». De son côté, la partie américaine a rejeté une proposition soviétique qui, pour autant qu'on le sache, reprenait pour l'essentiel un compromis ébauché en janvier 1976 avec M. Kissinger et qui avait été repoussé par le président Ford. Ce projet interdisait les Cruise de portée intercontinentale, *établissait certaines équivalences* entre les autres missiles de croisière et certains systèmes d'armement existants et respectait le « plafond » de Vladivostok. Il prévoyait aussi le « gel » du développement des Cruise en attendant un succès de la négociation. M. Vance a affirmé que cette formule « *n'est pas acceptable par les Etats-Unis, car elle ne règle pas de façon satisfaisante le problème des Cruise* ».

Le secrétaire d'Etat, qui s'est déclaré « *très déçu* » et « *désappointé de n'être pas parvenu à un cadre d'accord dans un domaine aussi essentiel* », a ajouté qu'il avait été décidé qu'il rencontrerait de nouveau M. Gromyko « *au mois de mai, quelques part en Europe* ». Il a laissé entendre cependant qu'il ne viendrait pas à cette rencontre avec de nouvelles propositions. « *J'espère que les Soviétiques, avec le temps, reconsidéreront leur position et qu'il y aura alors quelque chose de sérieux sur la table* », a-t-il dit. Il a ajouté qu'il était encore possible, à son avis, d'arriver à un accord Salt 2 avant le 3 octobre prochain, date à laquelle le premier accord sur les armes stratégiques signé par MM. Brejnev et Nixon en 1972 vient à expiration. Enfin, il a exprimé l'espoir que l'échec qui vient d'être enregistré « *ne conduira pas à une accélération de la course aux armements. Ce serait une tragédie.* »

Une précision sur la présence de l'O.L.P. à Genève

Traitant les autres sujets discutés, il a affirmé que certains « *progrès* » avaient été effectués et que ces discussions avaient été « *utiles* ». Il a insisté sur la *décision de créer des groupes de* travail et a donné la liste des sujets, qui seront abordés par ces groupes : interdiction des essais nucléaires ; interdiction des armes *chimiques* ; notification des essais de missiles ; problème des armes antisatellites ; défense civile ; démilitarisation de l'océan Indien ; armes radiologiques ; vente d'armements conventionnels ; non-prolifération nucléaire.

A propos du Proche-Orient, M. Vance a précisé que ce sujet ferait aussi l'objet de ses discussions avec M. Gromyko en mai. Il a clarifié un point obscur. Selon lui, le discours prononcé, lundi, par M. Gromyko aurait été mal compris et, contrairement à ce que pouvait laisser croire la lecture de ce texte (retranscrit par les soins de l'ambassade américaine), le ministre soviétique n'a pas dit que la question de la participation des Palestiniens à la conférence de Genève pourrait être résolue par la conférence elle-même après qu'elle se soit réunie. « *M. Gromyko a voulu dire que l'Organisation de libération de la Palestine doit participer à la conférence de Genève* », a affirmé M. Vance. — J. A.

M. Carter continuera de chercher à réduire l'arsenal des grandes puissances

De notre correspondant

Washington. — M. Carter a jugé préférable de devancer les remous et les réactions du Congrès face à l'échec de la négociation de Moscou en commentant ce dernier sans même attendre le retour du secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance. D'où l'initiative inattendue et exceptionnelle de convoquer d'urgence dans l'après-midi du mercredi 30 mars les dirigeants du Congrès, auxquels il s'est adressé durant une vingtaine de minutes.

Ayant à ses côtés le vice-président Mondale, M. Carter a assuré ses interlocuteurs que les entretiens de Moscou avaient été « *très utiles* », et que la négociation reprendrait en mai à Genève. Néanmoins, on décèle un sentiment de déception et même un certain malaise à la Maison Blanche, ainsi qu'au Capitole et chez les amis du président qui espéraient que la négociation de Moscou aboutirait à un résultat, marquant pour le nouveau président un premier succès de politique étrangère.

Aussi bien, les réponses faites aux journalistes par M. Carter, au cours d'une conférence de presse *improvisée*, ont *témoigné* de son souci de répondre aux critiques venant de tous les bords de l'horizon politique. Le président s'est efforcé, d'une part, de minimiser la portée de l'échec en soulignant que les propositions américaines visant à aboutir à un résultat d'ensemble (*comprehensive*) représentaient un tel changement par rapport à la dernière négociation que les Soviétiques ont jugé nécessaire de l'étudier. Mais surtout le président américain a tenu à projeter l'image d'un négociateur « dur ». « *J'entends rester très ferme dans la recherche d'un accord global ayant pour but de réduire substantiellement l'arsenal des deux grandes puissances* », a-t-il dit. « *Je ne suis pas pressé... et il est important, en la matière, de ne pas nous satisfaire de demi-mesures* », a-t-il ajouté, avant de se référer à la prochaine rencontre entre MM. Vance et Gromyko en mai prochain. « *Si à la fin de ces discussions nous avons l'impression que les Soviétiques n'agissent pas de bonne foi avec nous et que les chances d'un accord apparaissent problématique, alors je serai obligé d'envisager un effort plus important pour développer et mettre en place des armes nouvelles (...), mais j'aimerais ajourner cette décision avant d'être convaincu que les Soviétiques ne sont pas de bonne foi. J'espère qu'ils le sont* », a-t-il conclu.

Le président a laissé entendre que les Soviétiques n'avaient pas voulu transiger en ce qui concerne les « *missiles de croisière* » américains. Les Russes, a dit en substance le président, affirment que le gouvernement Ford avait accepté de ne pas développer ces engins. En fait, « *le président Ford et M. Kissinger nous ont assuré en privé que les Etats-Unis n'avaient jamais accepté de limiter la mise en place de missiles de croisière* ». Les Soviétiques, a dit encore M. Carter, cherchent à tirer des propositions américaines ce qui leur est favorable. Mais, pour sa part, le président vise à tout autre chose qu'à un compromis boiteux ; il cherche à jeter les « *fondements permanents d'un monde pacifique* »...

Quant à la politique des droits de l'homme, le président Carter a été très franc. « *Je ne modifierai pas ma position, qui repose sur la confiance que me fait le pays* » ; et il a ajouté : « *Je ne peux garantir que les Soviétiques n'établissent pas un lien entre les droits de l'homme et la négociation nucléaire, mais nous n'en avons pas la preuve.* »

HENRI PIERRE.

MILLE JOURNALISTES LANCENT UN APPEL EN FAVEUR DE L'ÉLECTION EUROPÉENNE

A l'occasion de conférences de presse qui se sont tenues simultanément à Paris, Londres, Bonn, Rome, Bruxelles, La Haye, Copenhague, Dublin et Luxembourg, le jeudi 30 mars, l'Association des journalistes européens a lancé, au nom de mille journalistes européens appartenant aux neuf pays de la Communauté européenne, un appel en faveur de la plus vaste participation possible à l'élection du Parlement européen, l'an prochain.

Cette élection, dit l'appel, traduira « *en pleine liberté, l'aspiration d'un peuple à être celui de l'Europe. Si*, poursuit le texte, *cet objectif n'était pas atteint, ce peuple ne pourrait définir son identité et son rôle. (...)* »

Pour assurer le succès de l'élection, l'association demande aux journalistes de la presse écrite, parlée et télévisée d'être attentifs aux perspectives européennes et de se joindre à « l'appel des mille ».

● *Le ministère ouest-allemand des affaires étrangères* a élevé mercredi 30 mars une protestation vigoureuse auprès d'Israël pour ne pas l'avoir informé pendant plus d'un an de l'arrestation de deux jeunes ressortissants de la R.F.A., en liaison avec un projet d'attentat contre un avion d'El Al (*le Monde* du 31 mars 1977). Les deux Allemands de l'Ouest ont été arrêtés par la police kényane et remis par la suite à Israël, a précisé le porte-parole du ministère. Bonn entend obtenir des éclaircissements et se réserve le droit d'émettre une protestation officielle auprès du Kenya. — (*Reuter.*)

SELON LE « LOS ANGELES TIMES »

Les États-Unis mettraient au point un intercepteur de satellites

Les Etats-Unis *mettent au point* un système de satellite anti-satellite qu'ils pourraient tester en 1980 et qui serait opérationnel en 1982.

Un précédent programme d'interception de satellites avait été abandonné en 1974, parce que jugé peu efficace. Il ne permettait de détruire que des satellites en orbite basse. D'autre part, il exigeait l'emploi d'explosifs nucléaires. Le programme actuel permet au contraire d'attaquer *tous* les satellites, quelle que soit leur orbite ; le satellite « tueur » vient au contact de sa cible et la détruit au moyen d'explosifs chimiques.

L'information figure dans un rapport secret, dont le *Los Angeles Times* a obtenu une copie. La fuite pourrait bien être intentionnelle. Le précédent secrétaire d'Etat à la *défense*, M. Rumsfeld, avait annoncé, en quittant son poste, que les Soviétiques ont déjà testé un système de destruction de satellites qui serait capable d'attaquer les réseaux américains de satellites de communication, de satellites de navigation et de satellites d'observation. Simultanément, un rapport adressé au Congrès par M. Currie, alors directeur de la recherche au Pentagone, invitait les Etats-Unis à renforcer leurs *défenses spatiales*. Il semble y avoir eu deux versions de ce rapport, l'une publique, l'autre secrète : c'est cette deuxième version que le *Los Angeles Times* analyse.

Si les Américains construisent un *satellite intercepteur qui vient* au contact de sa cible, ils seront apparemment en avance sur les Soviétiques. On sait que ces derniers ont des satellites d'interception. Sous le nom de *Cosmos*, l'U.R.S.S. lance un grand nombre de satellites aux missions imprécises, mais sûrement très diverses. Le neuf centième Cosmos a été mis en orbite mercredi 30 mars. Certains couples de Cosmos sont des ensembles intercepteur-cible ; cela ressort nettement de l'analyse de leurs trajectoires. Ainsi Cosmos-886, lancé fin décembre, a « intercepté » Cosmos-880, parti quelques jours plus tôt. De même, Cosmos-804 et Cosmos-814 ont intercepté Cosmos-803. Le processus suivi est toujours le même : l'intercepteur change d'orbite, se rapproche de sa cible et explose. La cible est ensuite ramenée au sol. Ce programme se poursuit avec des interruptions depuis 1970, mais la distance entre la cible et l'intercepteur ne descend pas au-dessous de quelques centaines de mètres ; une explosion nucléaire serait donc indispensable pour que la cible soit détruite. Cependant, de très puissants lasers pourraient éventuellement être utilisés.

AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Le Front Polisario a présenté à la presse 52 prisonniers marocains et mauritaniens

De notre envoyé spécial

Hassi-Hafid-Boudjema. — « *Nous montrons régulièrement aux journalistes les prisonniers et les armes récupérées. Certains ont même été témoins d'opérations. Pourquoi les Mauritaniens et les Marocains n'en font-ils pas autant ? Pourquoi ne montrent-ils pas ces fameux Cubains, Vietnamiens et Algériens qui, selon eux, se battraient dans nos rangs et même à notre place ?* » C'est ce qu'a déclaré M. Ould Sallak, ministre sahraoui de l'information, à une quarantaine d'envoyés spéciaux européens et américains dans l'avion qui les transportait d'Alger à Tindouf.

Non loin d'Hassi-Hafid-Boudjema (ex-Puits-Robinet), où s'étendait un immense camp de réfugiés qui a été récemment subdivisé en plusieurs petits camps pour des raisons d'hygiène et de gestion, M. Brahim Ghali, membre du conseil de commandement de la révolution et ministre de la défense, a présenté dix-neuf Marocains et trente-trois Mauritaniens faits prisonniers ces deux derniers mois au cours d'opérations.

Depuis le début de la guerre, il y a dix-huit mois, les guérilleros sahraouis ont fait plus de quatre cents prisonniers, a précisé M. Ghali.

Il a également montré une partie du matériel récupéré au cours du premier trimestre, plus particulièrement *lors de l'opération du 15 mars* dans l'Aguerguer, à 60 kilomètres de Dakhla. Ce jour-là, ont été saisis, selon les Sahraouis, cent cinq armes (mitrailleuses et fusils MAS 36, Beretta, P.M., Star, etc.), des bazookas R.P.G. 7, sept postes de transmission français, américains et anglais; sept Land-Rover de fabrication espagnole portant encore leur numéro matricule et le drapeau mauritanien, équipées de postes de radio et de mitrailleuses. L'un de ces véhicules était muni dun canon de 106 millimètres sans recul. Deux camions chargés de munitions et une jeep ont également été récupérés.

L'engagement récent (*le Monde* du 25 mars) qui a opposé les Sahraouis à un convoi de quarante-deux camions et à une force de trois cents hommes s'est soldé par dix-neuf prisonniers, dont onze Marocains, *parmi lesquels le sous-lieutenant* Mohamed Lahou, qui avait rejoint Dakhla après un stage à Montpellier, et l'adjudant Zerouani, vétéran de l'armée française, qui a été prisonnier du Vietminh puis des Israéliens lors de la guerre d'octobre (1). « *J'ai été surpris par la combativité et la résistance des Sahraouis. Il est vrai qu'ils connaissent le terrain et sont les plus forts* », nous a dit le sous-lieutenant.

Le pilote du T-6 abattu le 28 février (*le Monde* du 10 mars), l'adjudant Driss Amine, âgé de vingt-neuf ans, et originaire de Marrakech, nous a déclaré : « *J'ai suivi un stage de perfectionnement à Clermont-Ferrand avant d'être affecté au Sahara, où je me trouvais depuis cinq mois. Mon appareil a été touché par une fusée SAM ou une roquette, alors que j'assurais la protection d'un convoi entre Tan-Tan et El Aïoun.* » A sa connaissance, les Marocains auraient perdu douze à quinze avions.

Selon MM. Sallak et Ghali, les Sahraouis ont abattu trente-huit appareils dont des hélicoptères, des Fouga-Magister, des F-5, des T-6. Faisant un bilan global, ils ont précisé que le train minéralier mauritanien qui relie Zouérate à la côte atlantique, formé généralement de deux cent cinquante wagons et de plusieurs locomotives, a été endommagé à trois reprises, et ne fait plus qu'un voyage sur quatre. Selon eux, la mine de Bou-Craa est paralysée, le tapis roulant servant à transporter le phosphate est hors d'usage, et les deux routes reliant le gisement à la mer et à El Aïoun sont coupées. Des convois ont été organisés récemment pour évacuer les stocks, mais ils ont cessé en raison de l'insécurité due aux embuscades. Les ministres sahraouis ont enfin accusé l'Espagne *de continuer à livrer des armes à* Rabat, et d'autoriser les forces marocaines à utiliser les îles Canaries comme base de ravitaillement et de repli pour les avions.

PAUL BALTA.

(1) Un contingent marocain était engagé, aux côtés des Syriens, sur le front du Golan. — (N.D.L.R.)

Tunisie

M. BEN SALAH ET VINGT-SIX DE SES PARTISANS SONT INCULPÉS D'ATTEINTE A LA SURETÉ DE L'ÉTAT

Tunis. — L'ancien ministre tunisien du Plan et de l'économie, M. Ahmed Ben Salah, trois de ses amis vivant comme lui à l'étranger, et les vingt-trois personnes arrêtées au cours de ces dernières semaines en Tunisie pour distribution de tracts et appartenance à une organisation clandestine, auront à répondre devant la justice d'atteinte à la sécurité de l'Etat, annonce un communiqué publié le mercredi 30 mars à Tunis.

Le juge d'instruction près la cour de sûreté de l'Etat a lancé, le 27 mars, des mandats de dépôt *à l'encontre des inculpés. Les* vingt-trois d'entre eux qui se trouvaient dans les locaux de la police depuis leur arrestation ont été incarcérés à la prison civile de Tunis.

Selon la presse locale, le Mouvement de l'unité populaire, signataire des tracts, appelait au renversement du régime par tous les moyens. Le premier ministre, M. Hedi Nouira, a toutefois assimilé cette affaire à « *un incident de parcours* ».

La liste complète des personnes impliquées a été publiée le 30 mars. Aux noms déjà cités dans nos éditions du 23 mars, s'ajoutent ceux de MM. Youssef Nasri, directeur de société ; Salem Ghadhab et Kehilfa Karchoud, adjoints techniques à l'école de l'aviation civile ; Ali Ben Saad, *Salah Guibene* et *Talal Ghedamsi*, étudiants à l'école de l'aviation civile ; Mustapha Miaoui, comptable à l'école de l'aviation civile; Jedidi Brahim, employé ; Mohamed Ali Slimani, instituteur ; Mohamed Tahar Medini et Khaled Ben Mansour, ouvriers.

Sont également inculpés MM. Ahmed Ben Salah, Slimane Dougi, Hichem Moussa et Abdelkader Zouari, « *en fuite à l'étranger* ». — (*Intérim.*)

● RECTIFICATIF. — Dans l'interview du général Iyassu Mengesha, président de l'Union démocratique éthiopienne (*le Monde* du 31 mars), il était écrit : « *La situation est la même au Tigré, sauf pour un petit groupe qui a constitué le Front de libération populaire de l'Erythrée.* » Il fallait lire : « *Le Front de libération populaire du Tigré.* »

Zaïre

Kinshasa envoie des renforts au Shaba

Tandis que le gouvernement de Kinshasa envoie des renforts dans la province du Shaba, où se poursuivent depuis plus de trois semaines des combats entre forces armées zaïroises et anciens « gendarmes » katangais venus *d'Angola, les nouvelles les plus* contradictoires circulent sur la situation à Kolwezi. Capitale du cuivre, ce centre industriel serait toujours tenu par l'armée zaïroise. Cependant, selon certaines informations de source diplomatique, les rebelles n'étaient, mercredi 30 mars, qu'à une vingtaine de kilomètres de la ville, et, selon d'autres, ils se seraient déjà infiltrés dans les faubourgs.

Au cours des dernières quarante-huit heures, les insurgés semblent avoir ralenti leur progression pour consolider leurs positions sur la partie du territoire dont ils se sont déjà emparés et où ils auraient commencé à installer une « administration révolutionnaire ».

A Kinshasa, où la situation est calme, circulent les rumeurs les plus folles. La presse locale est devenue brutalement muette, et depuis lundi le porte-parole gouvernemental ne fait plus aucun commentaire sur les événements du Shaba. Dans la capitale, et dans la région du Bas-Zaïre, des tracts auraient été distribués appelant l'ethnie Mukongo à se soulever contre le général Mobutu.

On ignore toujours le résultat des entretiens qui se sont déroulés dans la capitale zaïroise entre M. Joseph Garba, ministre nigérian des affaires étrangères, et le chef de l'Etat du Zaïre. On ne sait pas si ce dernier a accepté l'offre de médiation du Nigéria.

L'inauguration, prévue jeudi, de la liaison aérienne Moscou-Kinshasa a été annulée à la demande des Soviétiques. L'Agence zaïroise de presse a affirmé dans un éditorial publié le même jour : « *Le monde libre doit mettre un terme par tous les moyens aux élans expansionnistes de Moscou, qui aujourd'hui encore voudrait utiliser comme tremplin le sud-est du Zaïre pour conquérir la partie australe du continent et, partant, l'Afrique tout entière.* »

Selon des informations en provenance de Kampala, l'Ouganda a envoyé des vivres au Zaïre. Le maréchal Idi Amin Dada a personnellement assisté au chargement de la cargaison à bord d'un avion de la compagnie ougandaise à l'aéroport d'Entebbé. Mais le chef de l'Etat ougandais a démenti les informations, de sources tanzaniennes, selon lesquelles il aurait livré des armes aux troupes zaïroises.

Enfin, à Bruxelles, le Front de libération national du Congo (F.L.N.C.) a publié un communiqué dans lequel il déclare que le général Bumba Mowasso, commandant en chef de l'armée zaïroise, a été tué lors d'un accrochage près de Kolwezi. Cette nouvelle a immédiatement été démentie par l'ambassade du Zaïre en Belgique. — (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*)

Les Belges s'en vont...

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — *Plusieurs dizaines de Belges, rentrés de l'ancien Katanga, le mercredi 30 mars, laissent entendre que la situation dans cette région s'aggrave rapidement. Leurs témoignages restent cependant prudents : ils veulent éviter des représailles contre leurs compatriotes restés sur place, et qui, de toute évidence, se préparent à l'évacuation. Selon les témoins, les Belges de Kolwezi (ils sont trois mille dans la région) sont prêts à quitter la ville* « le plus tôt possible ». *Ils suivent l'exemple des Américains, déjà partis pour la capitale de la province, Lubumbashi, ancienne Elizabethville.*

Un journaliste de la radio flamande, rentré à bord du même avion, a expliqué qu'il était parti pendant plusieurs jours à la recherche d'un front introuvable. A son avis, il n'y a pas de véritables opérations militaires dans le sud du Zaïre, et c'est purement et simplement l'effondrement. On en arrive même à se demander, à Bruxelles, s'il y a de véritables colonnes de « gendarmes », s'il ne s'agit pas simplement d'un fantôme, qui, en tenant compte de la mentalité particulière des Africains, provoque l'écroulement.

Pour les observateurs belges, il ne peut pas y avoir de négociation valable, puisqu'il n'y a pas d'interlocuteurs, et on ne croit pas que le général Mobutu puisse céder sa place à M. Karl I Bond, actuel ministre des affaires étrangères. Celui-ci a d'ailleurs catégoriquement démenti, dès mercredi, les informations selon lesquelles il pourrait être l'un des successeurs éventuels du président du Zaïre (1). Depuis son arrivée au pouvoir, en 1965, le général Mobutu a systématiquement écarté ceux qui pouvaient lui porter ombrage, et on craint, à Bruxelles qu'il ne prenne des mesures contre M. Karl I Bond.

On ne croit pas non plus à l'arrivée d'un homme providentiel pour succéder au général Mobutu. Les personnalités en exil, MM. Antoine Gizenga à Genève, Cleophas Kamitatu à Paris, Thomas Kanza à Boston, appartiennent à une génération oubliée. Ils ont quitté leur pays il y a quinze ans, et, au Zaïre, le temps efface plus vite encore qu'ailleurs les traces d'un passage sur la scène politique. On en est déjà au « Lumumba, connais pas... ».

PIERRE DE VOS.

(1) M. Karl I. Bond a déclaré notamment, mercredi, à Kinshasa : « Je voudrais réaffirmer ma foi dans l'idéal mobutiste et ma loyauté vis-à-vis du président Mobutu Sese Seko, à qui mon pays et mon peuple doivent l'unité, la stabilité, la paix et le bonheur. (...) Tout homme qui a servi sous les ordres du président Mobutu Sese Seko doit avoir trouvé en lui non seulement le pacificateur et le bâtisseur du pays, mais surtout le grand nationaliste qui a rompu les barrières du tribalisme, du régionalisme et du clanisme, et qui a donné au peuple zaïrois sa conscience nationale. »

EUROPE

Espagne

LES CORTÈS ACCEPTENT LE PRINCIPE DE LA LÉGALISATION DES CENTRALES SYNDICALES

(De notre correspondant.)

Madrid. — Nouveau retard dans la légalisation du P.C.E. : la quatrième chambre de la Cour suprême chargée d'étudier le dossier du parti communiste s'est réunie le 30 mars et a décidé par 3 voix contre 2 de renvoyer l'affaire au gouvernement. Les magistrats ont estimé que, s'il y avait bien indice de « criminalité » dans le dossier étudié, ce n'était pas à la quatrième chambre de trancher, mais à la deuxième chambre, qui, elle, s'occupe des affaires pénales.

Le même jour s'est tenue la dernière assemblée plénière des Cortès franquistes, au cours de laquelle a été approuvée la loi sur les associations syndicales. Celle-ci modifie en principe la structure verticale des syndicats franquistes — puisqu'elle permet la légalisation de toutes les centrales syndicales, — bien qu'elle maintienne le « sommet » de l'organisation et sa bureaucratie qui se transforment en un ensemble de services syndicaux (assistance sociale, terrains de sport, assessorat juridique, etc. en faveur de tous les ouvriers espagnols syndiqués ou non.

On a appris, d'autre part, à Madrid que Mme Dolores Ibarruri, présidente du parti communiste espagnol — la « Pasionaria », — était attendue le 7 avril dans la capitale espagnol. Le retour en Espagne de la « Pasionaria », qui arrivera de Moscou par un vol régulier, accompagnée de sa secrétaire, Mlle Falcon, signifie que les autorités espagnoles ont enfin décidé d'accorder à la présidente du P.C. le passeport qu'elle sollicitait depuis plusieurs mois. — J.-A. N.

● *L'écrivain espagnol Alfonso Sastre* a annoncé, mercredi 30 mars, que sa femme, Eva Forest, pourrait sortir de prison dès la fin de la semaine, bénéficiant des récentes mesures d'amnistie. Elle avait été arrêtée le 23 septembre 1974, à la suite de l'attentat à la bombe qui avait fait onze morts dans un bar proche du quartier général de la police à Madrid. Elle avait été accusée d'avoir aidé les militants de l'ETA à préparer cet attentat, puis inculpée de complicité dans la préparation de l'attentat qui coûta la vie à l'amiral Carero Blanco, en décembre 1973. Accusant la police de l'avoir torturée, elle avait écrit deux livres en prison. — (*A.F.P.*)

Roumanie

Les autorités sévissent à nouveau contre les défenseurs des droits de l'homme

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Les autorités roumaines semblent décidées à étouffer le mouvement en faveur du respect des droits de l'homme qui se développe depuis plusieurs semaines dans le pays sous l'impulsion de l'écrivain Paul Goma. Selon *des informations* en provenance de Bucarest, la police a procédé ces jours-ci à une série d'interpellations dans le milieu des signataires de l'appel, lancé en janvier par Goma et dans lequel il proclamait sa solidarité avec les auteurs de la Charte 77 en Tchécoslovaquie. Cet appel aurait recueilli à ce jour quelque cent quatre-vingts adhésions.

Parmi les personnes appréhendées mercredi 30 mars, figurent : MM. Ion Ladea, informaticien, fils du sculpteur Romulus Ladea, Tufoi, Dimboviceanu, Enrik Becescu et Dasealu. On ignorait dans la nuit de mercredi à jeudi si ces personnes avaient été remises en liberté.

Paul Goma a été l'objet à plusieurs reprises ces jours derniers de voies de fait et d'intimidations policières. Le 25 mars, le lendemain même du jour où paraissait dans une revue littéraire — pour la première fois depuis quatre ans — un court article de lui à *la mémoire des sinistrés du tremblement de terre*, deux hommes ont tenté de l'entraîner de force hors de son appartement. Depuis lors, l'écrivain et sa femme, qui vivent dans un quartier populaire de Bucarest, sont presque complètement isolés de leurs amis en raison d'une surveillance policière renforcée.

Le durcissement des autorités à l'égard de l'écrivain est attesté d'autre part par le fait que les manuscrits qu'il avait soumis à un dirigeant du parti, M. Burtica, à la demande de ce dernier, lui ont été renvoyés ans espoir de publication.

MANUEL LUCBERT.

Le chancelier Schmidt affirme que la coalition gouvernementale « se porte bien »

De notre correspondant

Bonn. — « *Qui sauvera le chancelier Schmidt ?* », se demandait, au début de la semaine, le magazine *Der Spiegel*.

Pour mettre fin aux bruits qui courent sur sa *lassitude*, sa mauvaise condition physique, ses déceptions, M. Schmidt a convoqué à l'improviste, *le 30 mars*, une conférence de presse. Il a reconnu d'entrée de jeu que la nouvelle législature n'« *avait pas commencé de manière particulièrement brillante* », mais il a regretté que des affaires, qui ont passionné l'opinion pendant des semaines, aient rejeté *dans l'ombre* le travail de ses ministres. Il a dressé un bilan positif des cent premiers jours de son deuxième gouvernement.

« *La coalition libérale-socialiste se porte bien*, a déclaré le chancelier. *Elle n'a pas été formée pour régler quelques affaires mais pour quatre ans. Aucun des deux partenaires ne songe à un renversement des alliances.* »

de la R.F.A., au cours d'un dîner

Le chef du gouvernement a, *d'autre part précisé la position* de la R.F.A., au cours d'un dîner avec la presse étrangère. Il s'est montré très satisfait des résultats obtenus lors de la réunion du Conseil européen à Rome.

Commentant le projet d'élection du Parlement européen, le chancelier a estimé qu'il ne serait pas en danger, si un seul des pays membres de la Communauté n'élisait pas ses représentants au suffrage universel direct dès 1978.

M. Schmidt ne s'est pas montré opposé à la création de commissions permanentes entre l'Est et l'Ouest, qui, après la conférence de Belgrade, seraient chargées de surveiller la réalisation des accords d'Helsinki. Le gouvernement fédéral prépare, d'autre part, des propositions pour relancer les négociations de Vienne sur la réduction des troupes en Europe (M.B.F.R.). Leur succès dépend cependant du résultat des négociations SALT II entre Moscou et Washington.

DANIEL VERNET.

PROCHE-ORIENT

Egypte

Le président Sadate va entreprendre à Washington le « voyage de la dernière chance »

De notre correspondant

Le Caire. — Le président Sadate a quitté, ce jeudi 31 mars, Le Caire pour une « visite de travail » d'une semaine en Occident. Après un bref séjour à Bonn, il sera à Paris pendant le week-end des 2 et 3 avril, puis à Washington les 4 et 5 avril.

C'est avec un mélange de lassitude et d'espoir que les milieux politiques et l'opinion publique égyptiens commentent le voyage du Raïs, qui, pour la troisième fois en trois ans, se rend aux Etats-Unis afin d'expliquer à un troisième président américain la position du Caire sur la question du Proche-Orient, et demander avec insistance à Washington de faire pression sur les Israéliens pour que ceuxci évacuent les territoires occupés en 1967. Lors de sa tournée au Proche-Orient, en février, M. Vance s'était vu exposer le dossier par le président Sadate. Celui-ci estime que les Etats-Unis n'ont pas de problème international plus urgent à régler que le conflit israélo-arabe.

Aiguillonné par une situation intérieure particulièrement délicate depuis les émeutes de janvier dans une douzaine de villes, le Raïs fera sans doute valoir à Washington qu'une reprise du processus de paix, interrompu depuis le second accord égypto-israélien sur le Sinaï, en septembre 1975, permettrait au régime pro-occidental du Caire de marquer un point et de « souffler » un peu.

Le président Sadate se fera le plus convaincant possible, les Américains ayant selon lui « *les clefs du problème proche-oriental en main dans la proportion de 99 %* ». Le Raïs a dit aussi, à plusieurs reprises, que 1977 devait être « *l'année de la paix* ». Les pessimistes ajoutent : « *sinon, 1978 sera l'année d'une nouvelle guerre destinée, comme en 1973, à débloquer le processus diplomatique* ». Aussi bien, la nouvelle visite du président en Amérique est-elle à maints égards considérée par les Arabes comme le « voyage de la dernière chance ».

Les déclarations du président Carter sur des « *frontières défendables* » pour Israël ont cessé de faire froncer les sourcils aux Arabes depuis qu'on leur a précisé que les frontières israéliennes pourraient être défendues par un système américain de préalerte, du type de celui du Sinaï. La petite phrase du président américain sur la « *patrie palestinienne* » fait espérer aux capitales arabes que l'administration démocrate ira dans le sens qu'elles souhaitent.

La visite du Raïs aux Etats-Unis aura un volet militaire (Le Caire voudrait notamment acquérir des avions de chasse américains) et un volet économique. Les Egyptiens trouvent très insuffisante l'aide *américaine qui, en 1977* comme en 1976, devrait être de l'ordre de 1 milliard de dollars. « *Nous avons été gavés de promesses, de rapports, de délégations d'experts, de protocoles, d'atermoiements et de nouvelles promesses d'assistance économique* », écrit le quotidien cairote de langue française *le Progrès égyptien*.

De l'Allemagne de l'Ouest, l'Egypte attend également une assistance financière et technique accrue. Le fait que l'unique conseiller économique de M. Sadate, en même temps que son unique conseiller étranger, soit depuis cette année M. Alex Moeller, ancien ministre fédéral des finances, constituera peut-être un atout supplémentaire pour les Egyptiens à Bonn. Les Allemands de l'Ouest *ont entrepris d'étudier* le gigantesque projet de mise en valeur de la dépression de Qattara, dans le désert de Libye. Le Caire aimerait que Bonn finance une partie de ce projet.

L'escale de Paris

Ce sera la quatrième fois que les présidents Giscard d'Estaing et Sadate se rencontreront depuis la visite officielle en France du Raïs en janvier 1975. Lors de ses deux précédentes tournées en Occident, en 1975 et 1976, M. Sadate avait tenu à s'arrêter aussi à Paris, et le chef de l'Etat français a été reçu au Caire en décembre 1975.

L'Egypte attache une importance particulière à ses relations avec la France. Elle est convaincue que la politique arabe de Paris sert d'exemple à nombre de gouvernements occidentaux, notamment sur le chapitre palestinien. La coopération bilatérale se développe malgré l'insuffisance des crédits du côté français (1 milliard de francs de prêts ont toutefois été consentis depuis 1973 pour le secteur économique) et en dépit de mille obstacles bureaucratiques du côté égyptien. C'est ainsi que le projet du métro du Caire, dont les études ont été depuis longtemps agréées par l'Egypte, est toujours pendant.

Quant au véritable démarrage, avec le concours technique des Français, de l'industrie arabe d'armement en Egypte, il ne dépend plus que d'une décision financière finale de Ryad, dont les deux présidents devraient s'entretenir.

Enfin, l'avenir de Djibouti sera abordé. Le Caire souhaite l'indépendance du Territoire français des Afars et des Issas, mais il voudrait savoir si les engagements que Paris va prendre à l'égard du *nouvel Etat* permettront, le cas échéant, d'empêcher Djibouti de tomber sous l'influence soviétique. De leur côté, les Français s'interrogent sur la position « *en flèche* » prise depuis quelque temps par l'Egypte vis-à-vis de l'Erythrée. Paris est-il d'accord pour que la mer Rouge devienne une « *mer arabe* » contrôlée exclusivement par les régimes arabes pro-occidentaux de la région, au détriment d'une Ethiopie révolutionnaire et de plus en plus proche de Moscou, mais qui est aussi un vieux partenaire de la France ?

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

Liban

● *Le village de Taibeh, dans le Sud-Liban*, a été occupé dans la soirée du mercredi 30 mars par les miliciens chrétiens conservateurs, apprend-on de bonne source à Beyrouth. Les forces palestino-progressistes, qui contrôlaient le village, auraient subi de lourdes pertes au cours des combats, qui ont duré toute la journée. La localité, peuplée de musulmans, revêt une importance stratégique en raison de la proximité (3 kilomètres) de la frontière israélienne. — (*A.F.P.*)

● *Le général Nemeiry*, président du Soudan, fera prochainement une visite officielle en France, mais la date n'en est pas encore fixée, indique-t-on dans les milieux autorisés français.

AFRIQUE

La Rhodésie des dernières cartes

(Suite de la première page.)

La survivance de la Rhodésie blanche a toujours été fondée sur un pari, sur la faiblesse de ses adversaires. Depuis l'an dernier, ce pari est en voie d'être perdu, peut-être plus lentement sur le plan militaire que sur les autres, mais tout aussi sûrement. Les informations sur les zones de guérilla sont toujours filtrées par les autorités, mais les témoignages se multiplient et finissent par concorder. Dans plusieurs secteurs frontaliers du Mozambique, la guérilla prend pied. Elle se manifeste également dans le sud-ouest du territoire, sur la frontière du Botswana. L'Etat rhodésien n'a plus les moyens, humains et matériels, de faire face à la menace.

« Entre Salisbury et là-bas, c'est le jour et la nuit », nous dit un Européen revenant des *« réserves africaines »* qui, dans le nord-est du pays, s'étendent sans discontinuité sur la frontière avec le Mozambique et la vallée du Zambèze. La capitale rhodésienne est demeurée, en effet, un îlot de tranquillité, sans attentats ni manifestations de rues, et la vie y conserve son rythme provincial. Là-bas, en revanche, un chef de district européen a eu ses deux assistants africains assassinés. Dans un autre district, l'armée a abandonné deux postes, non pas à la suite d'attaques, mais faute d'effectifs.

Une émigration accrue

Dans la même région, les campagnes de lutte contre des fléaux comme la malaria ou la mouche tsé-tsé ont été interrompues. La population africaine a désormais du mal à se ravitailler dans certains endroits car les chauffeurs de camions refusent d'emprunter des pistes souvent minées. Des « villages protégés » ont dû être détruits et quittés pour des centres de regroupement plus vastes. Comment contrôler avec vingt mille hommes en uniforme, un territoire égal aux trois quarts de la France et peuplé de plus de six millions d'Africains ?

Le rappel des réservistes européens, y compris des hommes âgés de trente-huit à cinquante ans, pose de sérieux problèmes. L'un d'entre eux, un chef d'entreprise, nous dit : *« J'ai fait une période militaire en 1975, deux en 1976, et déjà deux cette année. »* Bien que le gouvernement s'applique à organiser au mieux ces absences, les milieux d'affaires protestent. Le ministre responsable a dû démissionner au début de février. Son successeur a lancé un avertissement aux entreprises qui *« ne jouent pas le jeu »* et licencient des employés rappelés par l'armée ou la police, tout en assurant qu'il s'agit de *« cas isolés »*. *« Nos enfants combattent avec le sentiment que leurs places sont prises par des Africains »*, s'inquiète un lecteur de *Rhodesia Herald* en réclamant que ces postes soient provisoirement confiés à des Européennes sans travail ou retraitées. Que ce soit faute de Blancs ou par anticipation sur des changements qu'elles jugent inévitables, les sociétés africanisent leur personnel.

La réserve de travailleurs et de soldats européens se réduit en effet ; l'émigration s'est accentuée ces derniers mois ; 1 414 départs d'Européens ont été enregistrés en janvier 1977, contre 1 158 le mois précédent. En 1976, en tenant compte des arrivées, la communauté européenne s'est réduite de 7 072 membres. Elle a perdu 46 médecins, 98 ingénieurs, 35 enseignants et 290 administrateurs. En incluant quelque 10 000 réfugiés portugais du Mozambique et d'Angola, on compterait aujourd'hui quelque 250 000 personnes.

Or, le départ d'un médecin, pour prendre ce seul exemple, peut avoir des incidences sur le niveau des études universitaires, sur le contrôle médical et les soins dans les *« réserves africaines »*, sur le moral de la mère de famille européenne. Un haut fonctionnaire, le docteur Eric Burnett Smith, relevait récemment un *« cruel manque de médecins dans l'université et l'administration »*. Il ajoutait : *« Les anesthésistes sont difficiles à trouver ; les pédiatres, radio-thérapeutes et radiologues ne viennent plus dans le pays ; depuis longtemps, le gouvernement a du mal à remplacer ses délégués médicaux à la campagne. »* *« La situation est sérieuse mais pas tragique »*, devait-il cependant conclure.

La lassitude des milieux d'affaires

La confiance des Européens est étroitement tributaire de la situation de l'économie. De 1968 à 1974, le taux d'expansion a été assez remarquable, de l'ordre de 8,5 % par an. *« En 1975, la croissance a été légèrement négative ; elle a été nulle l'année dernière ; cette année, elle devrait quelque peu reprendre par suite d'une relance des productions agricole et minière »*, nous explique M. Ian Hume, directeur de la *« Whitsun Foundation »*, organisme de développement privé. Il ajoute toutefois *« que le nombre de nouveaux emplois créés chaque année est inférieur de moitié à celui des jeunes qui entrent sur le marché du travail, et que les 10 % de salariés européens n'empochent pas moins de 58 % du total des salaires versés »*.

Le coût de la guerre — en hausse de 20 % cette année — a contraint le gouvernement à augmenter, le 24 février, les impôts directs de 10 % et indirects de 20 %. Les milieux d'affaires jugent les nouvelles charges *« supportables »*. Ils n'en ont pas moins conclu, une nouvelle fois, à la nécessité d'aboutir rapidement à une solution politique, comme l'a aussitôt rappelé au gouvernement M. Mike Daffy, président de l'Association des chambres de commerce de Rhodésie. Nous ne pourrons pas continuer à supporter de telles contraintes, a-t-il déclaré, *« si les dirigeants politiques, de leur côté, ne recherchent pas immédiatement et honnêtement un règlement »*.

Les Européens les plus intransigeants se trouvent dans les rangs des quelque six mille fermiers et chez les jeunes appelés, endurcis par la vie de patrouille et la défense des postes isolés. Dans les bars de Salisbury, où l'alcool n'a jamais tant coulé, on parle volontiers de *« tout ou rien »*. Les *« héros »* de cette guerre sont les Sellous Scouts, unités d'élite multi-raciales chargées des missions périlleuses, notamment des actions de commando contre les bases arrière de la guérilla au Mozambique. Une frénésie guerrière est sensible dans certains milieux. A la fin de 1976, les mitraillettes de fabrication israélienne étaient à la mode. A un parent se rendant en Europe, une jeune fille a demandé qu'il lui rapporte *« un poignard qui ne brille pas la nuit »* pour son *« boy-friend »* appelé au service.

Mais des considérations pratiques pèsent plus lourd. *« En novembre dernier, les hommes d'affaires brûlaient jour et nuit des cierges pour que la conférence de Genève réussisse »*, nous dit un témoin. Au début de mars, M. Robert Anderson, président d'un parti européen modéré, le Rhodesia Party, a confirmé qu'il s'apprêtait à émigrer en Nouvelle-Zélande. *« Je ne fais pas confiance au Front rhodésien pour assurer l'avenir de mes enfants »*, a-t-il dit. Certaines familles européennes ont déjà acheté des caravanes et accumulé les provisions pour le cas d'un départ précipité. Faute de pouvoir exporter leurs capitaux, les Rhodésiens dépensent sur place. Le prix des pierres précieuses a fait un bond. Voilà un an, les Européens interrogés ne savaient pas encore, le plus souvent, s'ils allaient rester ou partir. Beaucoup ont changé d'avis et se demandent désormais *quand* ils devront s'en aller.

Hésitations et confusion

Cette situation favorise les hésitations et la confusion. A Salisbury, des centaines de maisons sont à vendre ou à louer. Pourtant, un médecin, qui avait mis la sienne en vente, a eu la surprise de recevoir un dimanche deux cents visiteurs... dont aucun n'a conclu l'affaire. L'annonce par M. Smith d'une première entorse aux lois sur la discrimination raciale semble avoir suscité moins de remous, dans la communauté européenne, que l'augmentation des impôts, apprise le lendemain.

Bien qu'on y voie de plus en plus d'uniformes de permissionnaires, Salisbury n'a pas l'aspect d'une ville de l'arrière. Le poids de la guerre y est tout de même chaque mois plus sensible. Les autorités ne communiquent que les noms des combattants tués, sans révéler le nombre des blessés. Comme dans tous les conflits de ce type, on peut estimer qu'il y a trois blessés graves pour un tué. Dans la communauté européenne, ces pertes ne passent pas inaperçues. Tous les deux ou trois jours, la presse et la télévision rapportent des *« enlèvements »* d'élèves africains des écoles de missions. En mars, sur la frontière du Mozambique, vingt-cinq mille élèves africains environ ont manqué la rentrée scolaire. Volontaires ou non, les départs signifient que des centaines de jeunes arrivent, chaque mois, dans les camps d'entraînement de la guérilla installés au Mozambique et en Zambie. Le mouvement s'accélère depuis le début de l'année et utilise un réservoir inépuisable.

Au début de février, sept missionnaires catholiques européens ont été assassinés à la mission de Saint-Paul, à une cinquantaine de kilomètres à vol d'oiseau de Salisbury. Les Européens s'alarment en constatant que les recherches entreprises par les forces de sécurité sont restées vaines. Aucun des assassins n'a été retrouvé. Un mois plus tard, la police a soupçonné le même groupe de « terroristes » d'être responsable d'un raid sur une ferme européenne située à une trentaine de kilomètres de là, et au cours duquel un couple de fermiers européens et leur fillette, âgée de douze ans, devaient trouver la mort. Cela confirme que le réseau d'informateurs du gouvernement fonctionne moins bien que par le passé, et que la guérilla recrute impunément. La machine, autrefois si bien huilée, commence à grincer. M. Smith ne l'ignore pas.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(A suivre.)

0 km 200
ZAMBIE
MOZAMBIQUE
Zambèze
Barrage Kariba
Lac de Kariba
Livingstone
Victoria Falls
Wankie
BOTSWANA
Sinoia
Mount Darwin
Madziwa
Bindura
Shamva
SALISBURY
Gatooma
Marandellas
Rusape
Inyanga
RHODÉSIE
Shangani
Que-Que
Gwelo
Gwai
Umtali
Melsetter
Fort-Victoria
Chipinga
Bulawayo
Gwanda
Shashi
Nuanetsi
Tuli
Beit Bridge
Limpopo
Vila Salazar
Messina
REP. D'AFRIQUE DU SUD

PROCHE-ORIENT

Israël

M. de Guiringaud célèbre la « vieille amitié » franco-israélienne

« La vieille amitié franco-israélienne ne pourra que se renforcer à l'occasion de ma visite en Israël », *a déclaré le ministre français des affaires étrangères, M. de Guiringaud, à son arrivée à Lod, mercredi 30 mars au soir.*

Après avoir insisté sur la « solidarité » *qui existe entre les deux pays, il a ajouté :* « Sans doute y a-t-il eu des moments difficiles qui résultaient de la différence de nos analyses sur les moyens propres à assurer et garantir l'existence de l'Etat hébreu. Nous nous sommes toujours, au demeurant, exposé mutuellement nos vues à ce sujet, même lorsqu'elles n'étaient pas identiques, avec la franchise qu'autorise notre vieille amitié. Mais jamais le peuple et le gouvernement français n'ont perdu de vue l'objectif qui nous est commun, à savoir la reconnaissance du droit d'Israël à l'existence. »

M. Allon a formulé l'espoir que, après les entretiens qu'il aurait en Israël, « le ministre français se convaincrait de la justesse de la position israélienne en ce qui concerne les besoins de sa sécurité et sa volonté de paix ». *Le ministre israélien a ensuite rappelé qu'au cours de leurs entretiens à Bruxelles, le 8 février, tous deux avaient parlé du* « grave différend » *qui avait opposé les deux pays (allusion à l'affaire Abou Daoud) et exprimé l'espoir que* « les travaux des deux équipes qui ont étudié l'accord d'extradition existant entre la France et Israël permettront d'éviter le renouvellement de tels différends ».

De notre correspondant

Jérusalem. — L'extrême cordialité de la rencontre d'officiels israéliens et français à l'arrivée de M. de Guiringaud pouvait surprendre ceux qui ont en mémoire les violences de langage qui ont marqué la dernière en date des crises cycliques qui secouent régulièrement les rapports des deux pays.

L'allusion dans l'allocution de bienvenue de M. Allon à l'affaire Abou Daoud a, sans doute, répondu à une nécessité de dernière minute, car elle ne figurait pas dans le texte dactylographié de son allocution, et avait été ajoutée à la main.

Le ministre israélien a insisté sur les rapports bilatéraux franco-israéliens dont il s'est affirmé persuadé qu'ils seront renforcés par la visite du chef de la diplomatie française. C'est par une citation du prophète Isaïe *(« De leurs glaives ils forgeront des hoyaux. Et de leurs lances des serpes »)*, que M. Allon s'est contenté d'évoquer indirectement les problèmes régionaux.

M. de Guiringaud a été aussi discret sur ce dernier point à propos duquel Paris et Jérusalem ont des vues diamétralement opposées.

Jeudi, les entretiens ont commencé de bonne heure par un petit déjeuner de travail des deux ministres des affaires étrangères, avant la rencontre de M. de Guiringaud avec le premier ministre, M. Rabin, puis avec M. Pérès, ministre de la défense. Dans l'après-midi, après un déjeuner offert par le président de la Knesset, les deux ministres des affaires étrangères se réuniront de nouveau en compagnie de leurs collaborateurs.

A. Sc.

LA « JOURNÉE DE LA TERRE » S'EST DÉROULÉE SANS INCIDENT NOTABLE EN ISRAËL ET EN CISJORDANIE

Une grève partielle des écoles et des commerçants à Jérusalem-Est, Ramallah et dans d'autres villes de Cisjordanie, a marqué, mercredi 30 mars, le premier anniversaire de la Journée de la terre, au cours de laquelle, l'an dernier, six Arabes israéliens avaient trouvé la mort en manifestant contre l'expropriation de 600 hectares de terres en Galilée (« le Monde » du 31 mars). A Ramallah, des lycéens ont barré des routes, mis le feu à des pneus et lapidé des voitures. Un porte-parole militaire a annoncé, mercredi soir, qu'une quinzaine de jeunes gens résidant en Cisjordanie avaient été appréhendés, en notant cependant que, dans l'ensemble, les désordres avaient été mineurs.

En revanche, aucun trouble n'a été enregistré dans les régions d'Israël peuplées d'Arabes. Dix mille personnes environ ont participé dans le calme à une manifestation à Arrabeh, en Galilée. On remarquait dans l'assistance plusieurs sympathisants juifs et de nombreux Arabes venus de Cisjordanie.

Les experts israéliens attribuent le calme qui a régné en Galilée mercredi et au cours des derniers mois au fait que les autorités israéliennes n'ont pas appliqué le décret d'expropriation des 600 hectares de terre, qui avait provoqué les manifestations de l'an dernier. Elles se sont contentées d'en acheter 200 hectares de gré à gré à des propriétaires arabes. — (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)

ASIE

Cambodge

PHNOM-PENH DÉNONCE LES « ACTIVITÉS CRIMINELLES » DES ÉTATS-UNIS

Le Comité des patriotes du Kampuchéa démocratique en France (1), organe constitué par des Cambodgiens favorables au régime de Phnom-Penh, nous a adressé un *« communiqué de presse »* du ministre des affaires étrangères du Cambodge (terme auquel les nouveaux dirigeants ont substitué ceux de Kampuchéa démocratique) pour expliquer la réponse négative de ce pays aux propositions de M. Carter (*le Monde* du 26 mars). Le président souhaitait que la mission américaine qui s'est rendue en mars au Vietnam et au Laos puisse aussi s'arrêter au Cambodge.

« Le peuple du Kampuchéa ne pouvait accepter la demande formulée par les impérialistes américains », dit le communiqué, parce qu'il a *« subi des pertes immenses »* pendant la guerre, et parce que, *« depuis la libération du Kampuchéa, le 17 avril 1975, ces impérialistes et leurs valets n'ont cessé de poursuivre leurs activités criminelles »* à l'encontre du Cambodge. *« La haine nationale et la haine de classe »* des Cambodgiens contre les Américains *« restent toujours bouillonnantes »*, poursuit le communiqué, qui établit cependant une distinction entre les *« impérialistes »* et le *« peuple progressiste »* des États-Unis.

(1) 53, avenue Lénine, 94250 Gentilly.

Chine

« Le Quotidien du peuple » estime que la chute de Mme Gandhi est « un coup sévère porté à l'expansionnisme soviétique »

De notre correspondant

Pékin. — Le président Hua Kuo-feng a adressé mercredi 30 mars à M. Desai un message le félicitant de sa désignation à la tête du gouvernement indien. Ce geste diplomatique s'accompagne d'un commentaire publié le même jour par *le Quotidien du peuple*, et très sévère pour Mme Gandhi. *« La chute du gouvernement d'Indira Gandhi*, y lit-on, *est le résultat naturel de ses politiques intérieure et extérieure qui ont ruiné le pays et causé les souffrances du peuple. »* Mais, ajoute le journal, *« c'est également un coup sévère porté à l'expansionnisme soviétique en Asie du Sud »*. Le commentaire évoque le traité soviéto-indien de 1971, qu'il décrit comme étant essentiellement une *« alliance militaire »*, accuse *« les nouveaux tsars »* d'avoir *« soutenu le gouvernement d'Indira Gandhi dans la poursuite d'une politique expansionniste contre ses voisins »* et d'avoir fait de l'Inde *« une importante tête de pont pour l'élargissement de la sphère d'influence de l'U.R.S.S. en Asie du Sud et dans l'océan Indien »*.

En dépit du réchauffement relatif qui était intervenu l'an passé dans les relations sino-indiennes après l'échange d'ambassadeurs entre les deux pays, Pékin ne se prive donc pas d'applaudir à la défaite des dirigeants du Parti du Congrès. La Chine, en même temps, ne cache pas son espoir de voir la diplomatie indienne prendre vis-à-vis de l'U.R.S.S. un tournant aussi radical peut-être que celui pris par Le Caire avec l'annulation, il y a un an, du traité soviéto-égyptien de coopération. *Le Quotidien du peuple* met toutefois les nouveaux dirigeants de Delhi en garde contre *« les sinistres intentions des patrons du Kremlin »*, qui, selon lui, ne vont pas manquer de chercher par tous les moyens *« à retenir l'Inde »* afin de *« poursuivre leur expansion »* dans cette partie du monde.

A. J.

Inde

● M. SANJAY GANDHI, fils de l'ancien premier ministre, a renoncé à toutes ses fonctions au sein du Parti du Congrès, a annoncé un communiqué de ce parti le mercredi 30 mars. — *(A.F.P.)*

A travers le monde

Angola

● LA RADIO SUD-AFRICAINE fait état, mercredi 30 mars, d'un afflux, en Namibie, de plusieurs centaines de réfugiés angolais, dont de nombreux blessés. — *(Reuter.)*

Argentine

● M. RODOLFO WALSH, écrivain et journaliste, a été arrêté vendredi 25 mars à son domicile de San-Vicente, à 50 kilomètres de Buenos-Aires. M. Walsh, dont la fille, également journaliste, a été tuée en 1976, venait d'adresser aux chefs des forces armées une lettre dénonçant les violations des droits de l'homme en Argentine.

Italie

● CINQ CENT CINQUANTE MILLIARDS DE LIRES (3 milliards de francs) vont être répartis entre trente-cinq universités italiennes, a annoncé mercredi 30 mars le ministre de l'instruction publique, M. Malfatti. Ces crédits exceptionnels seront utilisés essentiellement pour la construction de nouveaux locaux, de logements pour les étudiants, et pour la modernisation du matériel de recherche. L'université de Rome recevra 60 milliards de lires, celle de Naples 37 milliards.

Ouganda

● A L'OCCASION D'UN SERVICE célébré mercredi 30 mars à l'abbaye de Westminster à la mémoire de l'archevêque anglican d'Ouganda, Janani Luwum, mort tragiquement le 17 février, son prédécesseur à ce siège archiépiscopal, le Dr Leslie Brown, évêque de St. Edmundsbury et d'Ipswich, a déclaré que le disparu lui avait dit : *« Je signe mon arrêt de mort »*, parce qu'il avait protesté auprès du maréchal Idi Amin Dada à propos de la brutalité des forces de sécurité. — *(A.P.)*

Pakistan

● UN NOUVEAU GOUVERNEMENT a été constitué par M. Bhutto, le mercredi 30 mars. Le premier ministre, qui était aussi ministre des affaires étrangères, a confié ces dernières fonctions à M. Aziz Ahmed, précédemment secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. M. Abdul Hafiz Pirzada, auparavant ministre de l'éducation, a reçu le portefeuille des finances et du plan. Il est remplacé par M. Myasin Khan Wattar, ancien ministre de l'éducation du maréchal Ayub Khan. — *(A.F.P., Reuter.)*

Pays-Bas

● LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS sera dissoute le 8 juin, annonce un décret royal publié mercredi 30 mars. La nouvelle Chambre, qui sera élue le 25 mai, pourra ainsi siéger sans attendre la rentrée parlementaire traditionnelle du troisième mardi de septembre. La décision de la reine permettra au Parlement de se prononcer sans délai sur la formation d'un nouveau gouvernement appelé à remplacer l'équipe socialiste et démocrate chrétienne de M. Joop Den Uyl, démissionnaire depuis le 22 mars. — *(A.F.P.)*

ÉDUCATION

M. Edmond Maire au congrès du SGEN-C.F.D.T.

« Il faut soustraire les enseignants à l'influence corporative de la FEN »

De notre envoyé spécial

Grenoble. — Pas de pause revendicative en attendant 1978, a confirmé, mercredi 30 mars, M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., au congrès du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN), affilié à cette centrale, et réuni à Grenoble depuis le lundi 28 mars (« le Monde » des 29 et 30 mars).

« L'action collective est indispensable dès maintenant », a déclaré le secrétaire général de la C.F.D.T., qui a condamné l'*« attentisme pré-électoral »* et invité à multiplier les coups de « boutoir ». C'est dans cette action que va, selon M. Maire, se faire l'union des *« forces populaires »,* qui *« n'est pas un accord écrit, mais la recherche de convergences dans l'action ».*

Il a réaffirmé les exigences de la C.F.D.T. et sa volonté de maintenir ses revendications spécifiques en cas de victoire de la gauche : *« Changer la société, c'est pour nous, certes, mettre à bas la domination capitaliste, mais c'est en même temps refuser l'appropriation du pouvoir par les techniciens et les bureaucrates. (...) Le processus qui s'enclenchera en 1978 doit conduire à une société autogestionnaire ou n'aura pas l'accord de la C.F.D.T. »* Pour ne pas se trouver dans la situation où *« le seul choix soit d'accepter le programme commun de la gauche ou de le refuser »,* la C.F.D.T. doit, selon son secrétaire général, *« refuser les schémas qui veulent imposer telle ou telle recette miracle de révolution ».*

Avec « la classe ouvrière »

En matière d'éducation, l'ambition de la C.F.D.T., a indiqué le secrétaire général, est *« de permettre à l'ensemble des travailleurs d'intervenir sur les problèmes d'éducation ».* Mais *« dans le monde de la division du travail, l'éducation reste le domaine des seuls enseignants et même des forces dominantes du monde enseignant ».* Il faut donc partir, selon lui, de la manière concrète dont les organisations de travailleurs se battent sur les problèmes d'éducation (et notamment des liens entre formation et emploi et formation et qualification. Il faut aussi trouver des *« thèmes d'action adaptés »,* comme l'école ouverte sur l'emploi, l'action envers les apprentis ou l'aspect éducation de la revendication « Vivre et travailler au pays ». La C.F.D.T., d'autre part, accorde la priorité aux maternelles et à l'enseignement élémentaire, aux apprentis et à l'enseignement technique, au sort des jeunes sortant du système éducatif sans formation.

Dans cette perspective, la tâche du SGEN est, selon le secrétaire général de la C.F.D.T., triple. Il peut d'abord faciliter la compréhension par les travailleurs des problèmes d'éducation, et notamment par ses méthodes d'action. A cet égard, les actions entreprises par le SGEN comme « effectif-emploi » ou les luttes contre la notation par l'inspection constituent un « progrès ». Le SGEN doit aussi préciser ses propres objectifs, et enfin soustraire les personnels de l'éducation nationale à l'influence corporative dominante des syndicats non confédérés, et d'abord de la Fédération de l'éducation nationale. *« L'action de masse appelle la recherche de l'unité d'action avec la FEN,* a dit M. Maire, *et des alliances nécessaires et momentanées, mais nous refusons une situation où les organisations de masse des personnels d'éducation sont coupées de la classe ouvrière. Le SGEN a l'avenir devant lui dans l'éducation nationale parce qu'il est confédéré et parce qu'il est confédéré à la seule centrale ouvrière qui a choisi la voie autogestionnaire, seule voie alternative à la crise de la société. »*

GUY HERZLICH.

L'APPLICATION DE LA RÉFORME HABY A LA RENTRÉE DE 1977

Les nouveaux programmes de la première année d'école sont publiés

Les horaires et programmes du « *cycle préparatoire* », première année de l'enseignement primaire, sont publiés au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation du 31 mars. Ils seront mis en œuvre à la rentrée prochaine en application de la réforme Haby. Les horaires avaient déjà été publiés au *Journal officiel* du 25 mars (*le Monde* du 26 mars).

Les programmes et objectifs, très détaillés, de cette classe sont divisés en trois grands types d'activités : langue française, mathématiques, exercices corporels et activités d'éveil.

En français, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture pourra ne pas être terminé, pour certains élèves, à l'issue de cette première année d'école. *« La phase correspondante des apprentissages,* précise l'arrêté, *devra se prolonger, pour ces élèves, sur une partie plus ou moins longue (suivant les enfants) de la deuxième année. Le cycle élémentaire pourra ainsi être lui-même commencé à un moment de cette deuxième année, qui variera suivant les élèves et, s'il y a lieu, suivant les domaines d'activité pour un même élève. »*

En mathématiques, les programmes portent sur des activités préalables à la connaissance des nombres (classement par exemple), l'étude de la numération, de l'addition et la notion d'espace.

Enfin, outre les exercices corporels, les activités d'éveil comportent des travaux manuels, l'enseignement esthétique, l'*« investigation de l'environnement »* (approche technologique et biologique, sciences sociales et humaines) et l'éducation civique et morale liée à l'ensemble des activités quotidiennes de la classe.

● *Les nouveaux programmes des classes de sixième et de cinquième* — qui avaient été publiés au *Bulletin officiel du ministère de l'éducation du 24 mars* — sont regroupés dans une brochure. Ils y sont complétés par les horaires, objectifs et instructions relatifs à chaque discipline. Cette brochure de 270 pages est publiée par le Centre national de documentation pédagogique. Elle sera envoyée à tous les enseignants de sixième et de cinquième.

Pour améliorer la liaison entre le primaire et le secondaire

Une circulaire publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation du 31 mars présente une série de mesures destinées à faciliter la liaison entre la dernière année de l'école primaire (le cours moyen 2e année, C.M. 2) et la classe de sixième. Le changement d'établissement peut, en effet, *« entraîner des risques de perturbation ».*

Les élèves qui entrent en sixième devront être bien accueillis : distribution d'un carnet d'accueil, visite des locaux, présentation du personnel, conseils pratiques doivent y contribuer.

Dès le cours moyen 2e année, ils pourront être préparés à respecter un emploi du temps, à organiser un travail personnel pour une date prévue plusieurs jours à l'avance, et à changer de maître pour des activités artistiques, manuelles ou corporelles.

Ces actions devront être accompagnées d'une *« harmonisation des enseignements »* entre les deux types d'établissements. Instituteurs de C.M. 2 et professeurs de sixième devront notamment connaître les méthodes et programmes des deux classes.

D'autre part, un échange de notes entre enseignants aura lieu à propos des élèves : les instituteurs du CM 2 préciseront les caractéristiques de leur classe, les études réalisées et, éventuellement, les *« éléments du programme dont l'acquisition paraît incertaine ».* Ces notes accompagneront les dossiers scolaires des élèves envoyés au collège. Les professeurs de sixième, eux, *« commenteront les réussites et les difficultés constatées ».* Leurs notes seront envoyées aux instituteurs de l'école d'origine avec la copie des bulletins trimestriels.

Instituteurs et professeurs d'un même secteur devront, en outre, se rencontrer — en particulier le jour de la pré-rentrée — afin d'*« ajuster les possibilités des deux ordres d'enseignement ».* Les visites mutuelles de classes et les activités en commun avec les élèves sont encouragées. Enfin, l'un des stages de formation continue des instituteurs devra, partout, être consacré aux problèmes de liaison entre école et collège. Des initiatives semblables sont recommandées pour les professeurs de collèges.

LES SYNDICATS DEMANDENT L'ABROGATION DE L'ARRÊTÉ RÉORGANISANT LA RECHERCHE PÉDAGOGIQUE

Les sections C.G.T., C.F.D.T., FEN de l'Institut national de la recherche pédagogique (I.N.R.P.) ont dénoncé, au cours d'une conférence de presse, mercredi 30 mars, la reprise en main de la recherche par le ministère et *« la transformation de l'institut en simple bureau d'étude chargé de mener les études nécessaires à l'application de la réforme gouvernementale ».* Selon les syndicats, la suppression de l'autonomie du Centre de recherche de l'éducation spécialisée et de l'adaptation scolaire (CRESAS) — qui fait partie de l'I.N.R.P. — s'explique par des raisons politiques, *« le ministre ne pouvant tolérer l'existence de recherches dont les résultats montrent le caractère anti-scientifique de sa réforme »* (*le Monde* du 20-21 février 1977).

Les syndicats protestent aussi contre le caractère autoritaire des décisions prises par la direction et l'absence de concertation avec les organisations représentatives. Ils s'étonnent que les membres des instances réglementaires de l'institut — conseil d'administration et conseil scientifique — n'aient pas encore été nommés. Ainsi, le nouveau directeur, M. Raymond Jacquenod, est-il, selon eux, l'exécutant des décisions du ministère plutôt que le responsable d'un institut de recherche de haut niveau. Refusant la conception industrielle de la recherche dans laquelle *« les élèves sont les produits, l'école la chaîne, les professeurs les O.S., et où la recherche observe pour améliorer le rendement »,* l'intersyndicale de l'I.N.R.P. demande l'abrogation de l'arrêté réorganisant l'institut.

Les enseignants français en Algérie dénoncent les conséquences néfastes du plan Barre sur la coopération

Alger. — Une certaine effervescence règne chez les enseignants français en Algérie, qui dénoncent les conséquences néfastes du plan Barre sur la coopération bilatérale et au lycée français Descartes où une partie des élèves, de la 6e à la terminale, font la grève des cours depuis le dimanche 27 mars.

Les différentes associations (ASPES, APES, APEEP, AGEP et ALPEO (1) ont appelé leurs adhérents à manifester, le lundi 4 avril, devant la mission culturelle de l'ambassade de France. Auparavant, au cours d'une conférence de presse commune, leurs responsables ont exposé leurs revendications.

De notre correspondant

Tout en exprimant leur solidarité avec leurs collègues de France, ils ont souligné que le plan Barre avait des répercussions sur leur situation en Algérie et dans les autres pays. Sur le plan local, ils *« dénoncent les restrictions que l'ambassade de France s'efforce d'imposer au libre fonctionnement des associations légalement constituées ».*

Les enseignants du supérieur précisent que les problèmes de l'an dernier (*le Monde* du 26 mars et 27 avril 1976) n'ont fait que s'aggraver. Alors que l'Algérie demande beaucoup de professeurs d'université, le nombre de candidats diminue en raison du blocage des titularisations. *« Depuis octobre 1975, et pour l'ensemble des pays, aucun coopérant de l'enseignement supérieur n'a pu voir, ne serait-ce qu'examinée, sa demande de titularisation... de la même manière, il n'a été prononcé depuis cette date aucune promotion par changement de corps »,* déclarent les enseignants. Ils ajoutent que cette situation dissuade des professeurs de haut niveau de se rendre à l'étranger. En Algérie, cela risque d'avoir de graves conséquences sur la coopération scientifique et culturelle.

Dans le secondaire, la situation ne semble pas plus brillante. Selon les dirigeants syndicaux, il y a cette année six cents auxiliaires sur quelque mille trois cents enseignants. Alors que l'Algérie demandait sept cents professeurs et qu'elle a apporté une solution au problème du logement, la France n'a présenté qu'environ trois cents candidats.

Les enseignants soulignent que les décrets parus en 1975 concernant la titularisation de douze mille P.E.G.C. ne sont pas toujours appliquée à l'étranger alors que les décrets du 28 décembre 1976 concernant la réforme Haby ont déjà fait l'objet d'une circulaire d'application en vue de la rentrée 1977-1978. Des problèmes du même genre se posent aux professeurs d'éducation physique dont le nombre, passé en deux ans de trente à soixante-dix, reste nettement insuffisant par rapport aux besoins.

Quant à l'A.L.P.E.O., qui regroupe environ le tiers des parents dont les enfants sont scolarisés à l'Office culturel français, elle continue à réclamer la gratuité de l'enseignement, conformément à la Constitution. Elle souligne que les droits de scolarité ont augmenté de 60 % dans les écoles françaises au Maroc et en Tunisie en 1977, et craignent qu'une mesure d'uniformisation ne soit prise en Algérie à la prochaine rentrée scolaire.

Enfin, les élèves du lycée Descartes, qui font actuellement grève, demandent que les non-Français ne puissent être renvoyés sur simple avis du proviseur, mais passent devant le conseil de discipline. Ils réclament aussi l'ouverture d'un foyer et des permanences libres pour le premier cycle, la création d'un « club journal », l'organisation de cours intensifiés de français pour les étrangers et l'autogestion réelle des clubs et des foyers du lycée. L'A.L.P.E.O. estime que plusieurs de ces revendications sont raisonnables.

PAUL BALTA.

(1) Association professionnelle des enseignants du second degré dépendant du SNES, Association des professeurs de l'enseignement supérieur dépendant du S.N.E.-Sup, Association professionnelle des enseignants d'éducation physique, Association générale professionnelle des coopérants dépendant du S.G.E.N.-C.F.D.T., Association laïque des parents d'élèves de l'Office-Fédération Cornec.

ARMÉE

UN APPELÉ SANCTIONNÉ DOIT POUVOIR ÊTRE DÉFENDU PAR UN AVOCAT demandent les comités de soutien aux soldats

Selon les comités de soutien, plus de quarante jeunes gens soupçonnés de faire partie de comités de soldats ont été mis aux arrêts, depuis le début du mois, dans diverses unités stationnées en France et en République fédérale d'Allemagne.

Afin d'assurer à ces soldats *« la même protection qu'à tous les citoyens »,* un *« collectif d'avocats »* a été créé (*le Monde* des 15 décembre 1976 et 12 janvier 1977). Son premier objectif est d'*« imposer la défense civile à l'armée ».* Il s'agit d'obtenir qu'un soldat puisse se faire assister d'un avocat, alors que le règlement de *discipline des armées donne* au supérieur hiérarchique — après consultation du conseil régimentaire de discipline — la faculté de la mise aux arrêts jusqu'à soixante jours sans intervention d'un avocat. Le militaire sanctionné est défendu par un militaire du même grade.

Après réponse favorable du bâtonnier de Paris, une discussion doit s'ouvrir prochainement entre le *« collectif »* et le conseil de l'ordre des avocats sur cette question.

Selon le comité de soutien aux sanctionnés du 32e régiment du génie à Vieux-Brisach (*le Monde* des 11 et 31 mars), l'un de ceux-ci, M. Philippe Maréchal, avant d'être muté à Baden-Baden, en République fédérale d'Allemagne, aurait été giflé et aurait subi des sévices, notamment la pose de chaînes aux pieds et de menottes. Dans la même affaire, cinq civils allemands auraient également été appréhendés par la police ouest-allemande.

SCIENCES

LES CINQ ANNEAUX D'URANUS

Saturne est entourée de trois anneaux, découverts en 1655 par Huyghens ; Uranus en a cinq, découverts le mois dernier.

C'est en observant le passage d'Uranus devant une étoile que trois astronomes américains ont fait cette découverte. Ils étaient à bord d'un avion volant à 12 000 mètres d'altitude et transformé en observatoire par la NASA. Avant l'occultation de l'étoile par Uranus, ils ont observé cinq disparitions de l'étoile et cinq autres disparitions symétriques après l'occultation.

Ces disparitions ne peuvent être attribuées à aucun des satellites connus d'Uranus, et la symétrie des observations conduit à l'hypothèse qu'il s'agit d'anneaux ; il y en aurait cinq, situés à environ 18 000 kilomètres de la planète. Les quatre premiers auraient une largeur de 10 kilomètres environ, la largeur du cinquième étant voisine de 100 kilomètres. Les anneaux d'Uranus seraient donc beaucoup plus étroits que ceux de Saturne, et cela explique qu'ils n'aient jamais été observés.

La découverte a été confirmée par des observations faites à Perth, en Australie, par un astronome américain. Un astronome indien aurait aussi observé le phénomène près de New-Delhi.

RECTIFICATIF. — Dans le dernier jeu de Pierre Berloquin « En toute logique » paru dans « le Monde des sciences et des techniques » du 30 mars 1977, nous avons indiqué par erreur qu'il fallait 102 *chiffres* pour écrire tous les nombres de 1 à 100. C'est 192 qu'il fallait lire.

MÉDECINE

A l'Académie

ÉLECTION DU PROFESSEUR ROGER FROMENT

Lors de sa séance du 29 mars, l'académie de médecine a élu, dans sa huitième section, le professeur Roger Froment, de Lyon.

[Né le 18 janvier 1907 à Lyon, le docteur Froment a fait ses études au lycée du Parc et à la faculté de médecine de Lyon. Médecin des hôpitaux de Lyon depuis 1935, il est depuis 1958 professeur à la faculté de médecine, où il est titulaire de la chaire de clinique et de prophylaxie cardio-vasculaire, à laquelle est annexé un institut de faculté de recherches et d'expérimentation cardio-vasculaire.

Après avoir exercé de 1948 à 1969 à l'hôpital Edouard-Herriot, il est actuellement médecin de l'hôpital cardio-avicluaire et pneumologique de Lyon.

Le professeur Froment est membre de nombreuses sociétés savantes françaises, et notamment expert auprès de l'Organisation mondiale de la santé.

Auteur de très nombreuses publications dans le domaine cardiologique, dont un « Précis de clinique cardio-vasculaire ».]

RELIGION

LA MORT DU PATRIARCHE DE ROUMANIE

Dans notre information annonçant la mort du patriarche Justinien de Roumanie (*le Monde* du 30 mars), une regrettable confusion s'est produite entre la personne du défunt et celle du métropolite Justin de Moldavie, qui pourrait lui succéder.

Le nom de famille du patriarche Justinien est Marina et non Moïsescu. Il fut d'abord prêtre marié. Devenu veuf, il fut nommé évêque auxiliaire de Jassy en 1945, métropolite de cet évêché deux ans plus tard, puis patriarche de Roumanie, à Bucarest, en 1948.

Lorsque les communistes ont pris le pouvoir, la position du patriarche a été très ferme : si *le régime respectait l'Eglise, elle* serait loyale ; sinon, elle prendrait une attitude très nette d'opposition. L'Eglise a été respectée, beaucoup plus que dans les autres pays orthodoxes de l'Est. Le patriarche a pu la réformer vigoureusement, associer les laïcs à son administration et rénover la vie monastique.

CORRESPONDANCE

Impasse et coopération

Nous avons reçu de M. R. Couderc, maître-assistant à l'université d'Alger, administrateur de l'Association de solidarité franco-arabe, la lettre suivante :

Le refrain est bien connu : « Les fonctionnaires français qui partent en coopération sont des privilégiés. Ils sont payés comme des P.-D.G., ils se font bronzer au soleil toute l'année et ne se tuent pas à la tâche. D'ailleurs, ce sont souvent les plus mauvais qui partent pour pouvoir revenir avec une promotion. » Jusqu'à présent, ces propos étaient ceux de gens mal informés, regardant avec plus ou moins d'envie ces veinards qui avaient pu partir « aux colonies » (sic). Mais, plus grave, cette opinion vient d'être entérinée par le gouvernement : toute promotion, toute titularisation, tout changement de corps, viennent d'être brutalement interdits aux coopérants français de l'enseignement supérieur. Imaginez que l'on vous engage sur un chemin en vous assurant qu'il mène au sommet de la montagne et que, après avoir marché longtemps, on vous dise alors : « Mais non, ce chemin ne mène nulle part ; débrouillez-vous ! » Vous aurez probablement le sentiment d'une profonde injustice.

Plusieurs d'entre nous se sont engagés ou ont poursuivi une carrière en coopération (et en cela, ils participent au « rayonnement de la France » et parfois même plus ou moins volontairement à l'amélioration de la balance commerciale) parce qu'il y avait à l'issue une possibilité de retour en France dans des conditions honorables. Et après cinq, sept, parfois dix ou quinze ans passés dans des universités étrangères, nous sommes proprement remerciés : une impasse pour nous tous, une *injustice flagrante.*

Quant aux conditions de vie des coopérants, bien qu'elles soient très différentes d'un pays à l'autre, elles sont loin de ressembler au paradis terrestre ! Horaires et effectifs souvent chargés, difficultés pour mener à bien des recherches, difficultés pour se tenir au courant de l'évolution de sa discipline, difficultés de la vie quotidienne, sont à peine compensés par les quelques avantages matériels que nous pouvons tirer de notre séjour à l'étranger.

Enfin, et c'est au moins aussi grave, c'est le glas de toute coopération de qualité : qui osera encore partir à l'étranger sans savoir quelle mauvaise surprise l'attend à son retour ?

Les pays concernés seront affectés par cette injustice autant que les coopérants eux-mêmes. Si quelques abus ont pu être commis dans le passé et motiver de nouvelles règles, une solution juste peut être trouvée pour tous les gens engagés dans cette impasse et pour que la France continue à *fournir un personnel coopérant de* qualité à ses partenaires du tiers-monde.



Le Monde DES LIVRES

Nabokov avant Nabokov

● *L'humour exterminateur*

DEUX ans après *Ada ou l'ardeur*, somptueuse autobiographie imaginaire — Nabokov s'y affirme comme écrivain du regard (1) — voici un recueil de nouvelles écrites dans la période où l'auteur, jeune, errait avec l'élégance désinvolte d'un émigré russe de bonne famille entre Berlin, Menton et Paris (1924-1939). Pour le héros d'un roman qu'il composa à la même époque (2), la félicité est de demeurer *« un regard, un œil immense... qui ne vieillit jamais »*.

Observateur minutieux de soi et des autres, l'entomologiste Nabokov, diplômé de zoologie à Cambridge, avait déjà rejoint l'écrivain en exil, son double. La précision scientifique du premier et les fantasmes du second en font, dans les folles années 30, un précurseur du nouveau roman. Son propre précurseur aussi. Les héros de ces proses, amoureusement épinglés comme des papillons exotiques, devancent et annoncent les personnages troublants de plus tard : poètes émigrés, musiciens mélancoliques, comédiens souffreteux, précepteurs distraits, déracinés de toute sorte.

Nous retrouvons ainsi dans ce fascinant voyage à rebours Humbert Humbert, l'obsédé, le timide. Celui qui préfigure l'inoubliable personnage de Lolita (3), rêvait déjà en 1926, à Berlin, de nymphettes *(Contes de ma mère l'Oie)*. A la lecture de *Jeu de hasard* et de *Bachmann*, récits de la même période — le premier racontant l'histoire tragique d'un serveur de wagon restaurant cocaïnomane, le second celle d'un vieux pianiste alcoolique, — comment ne pas penser à Loujine, *joueur d'échecs fou*, héros d'un roman traduit en français seulement en 1964 (4). *Perfection*, publié pour la première fois en russe, en 1932 : le précepteur Ivanof se noie en essayant de sauver un enfant. Dans sa fatale distraction, Ivanof oublie un détail essentiel : contrairement à l'enfant, il ne savait pas nager. Ce précepteur n'est-il pas l'ancêtre de l'inénarrable hurluberlu, l'universitaire *Pnine* (5) ?



Copyright Opera Mundi New-York Book Review

Peu à peu le puzzle se recompose. Tous ces personnages sont, plus ou moins, nostalgiques du paradis évanoui de l'enfance, *d'une Russie qui n'est plus*. C'est *le paysage embrumé de l'exil* où l'amertume de la frustration se développe en rapport inverse avec la générosité et l'ouverture des maîtres nouveaux.

Les impératifs auxquels se soumet Nabokov sont ceux de l'imagination, du hasard et des folies ludiques du langage. A cet égard *les Sœurs Vane*, seul texte du recueil écrit sur le tard, en 1951, aux Etats-Unis, est significatif. Dommage que la traduction française ne soit pas à la hauteur de l'ambition malicieuse de l'auteur.

« Les guides géniaux »

Les relations subtiles qui s'établissent entre le texte fictif d'un auteur inventé et son commentaire, en fait le vrai texte, ce jeu *sophistiqué*, au second degré, qu'on retrouve dans *le Clocheton de l'amirauté* (1933) et dans *Vassili Sishkov* (1939), sont exemplaires de la *virtuosité* de l'écrivain. Cet exercice devient vertigineux dans *Feu pâle* (6), roman traduit en 1965 en français. *Généralement, les préoccupations* politiques sont absentes de l'œuvre de Nabokov. Seule la nouvelle qui donne son titre au volume semble faire exception, mais cette exception est de taille.

Depuis le Dictateur de Chaplin, jamais satire sur les « guides géniaux » n'a atteint un tel sommet de férocité. Moustache en brosse ou à la caucasienne, rasé de près, mèche folle ou calvitie, vêtu de toge ou d'uniforme, le Chef peut inspirer la crainte, l'admiration, l'amour, la haine. Jamais la pitié. En est-il, lui, capable ? Abusé par une ancienne amitié, le héros de Nabokov est tenté de répondre par l'affirmative. Il comprend vite sa méprise. Ecoutons-le : *« Les amateurs de paradoxes médiocres ont remarqué... la sentimentalité des bourreaux... le trottoir devant une boucherie est toujours humide. »*

Chez Nabokov le ridicule tue. Son rire grinçant, plus meurtrier qu'un revolver, a raison du tyran à la fin du récit. Qu'il repose *donc en paix, qu'il reste oublié* et *honny soit qui mal y pense »*.

Cet humour exterminateur s'exerce aussi contre la dictature des idées reçues, contre la grisaille des poncifs, contre les tics et contre le babil. Lorsque Nabokov, avec sa rigueur polyglote de sorcier de langage, pourfend le pathos, la bête suffisance, il tente finalement de vaincre l'impuissance de l'écriture à tout raconter. Il y réussira complètement, plus tard, en faisant éclater, par la magie de son verbe, les limites du discours traditionnellement narratif.

EDGAR REICHMAN.

★ *L'EXTERMINATION DES TYRANS*, de Vladimir Nabokov. Traduit de l'américain par Gérard-Henri Durand. Julliard, 250 p., 38 F.

(1) Fayard 1975, voir *le Monde* du 6 juin 1975 (« A la recherche de l'espace perdu »).
(2) *Le Guetteur*, N.R.F. 1969, voir *le Monde* du 8 mars 1969 (« Nabokov précurseur du nouveau roman »).
(3) Gallimard, 1959, Poche.
(4) *La Défense Loujine*, Gallimard 1964.
(5) *Pnine*, Gallimard, 1962.
(6) Gallimard, 1965, voir *le Monde* du 15 janvier 1966 (« Pastiche, satyre et vertige de l'exil »).

● *Le Cinquième Empire*
de DOMINIQUE DE ROUX

ALORS que *l'Espoir*, de Malraux, a précédé tous les documents sur la guerre d'Espagne, des dizaines de témoignages ont paru sur la révolution portugaise avant la première fiction que voici.

Cette éclipse progressive des œuvres d'imagination par les reportages passe pour profiter à la vérité, tant l'audio-visuel a répandu le culte du « vécu », et l'Université le mépris du romanesque. Mais puisque aucun regard n'échappe à la subjectivité, la meilleure approche du réel pourrait bien demeurer celle où le témoin mêle ostensiblement à l'événement sa conception du monde, ses lectures, ses défis personnels au destin, son ambition de faire et d'élucider l'histoire.

C'est du moins cet impressionnisme visionnaire, un peu en désuétude depuis le Malraux d'avant-guerre, que Dominique de Roux — qui vient de mourir — s'était juré de réhabiliter, avec *le Cinquième Empire*, comme la voie... royale du roman.

SELON une ambiguïté qu'il a entretenue volontiers pour lui-même et qui lui a valu personnellement autant de soupçons *qu'à son narrateur, l'auteur présente* l'activité journalistique de ce dernier comme la couverture d'une mission occulte au service d'un certain « institut d'études stratégiques ». Par l'entremise d'un agent trotskiste et d'un invalide de guerre, de Roux alias « Mazin » aurait été chargé de sonder les tentations putschistes des chefs militaires d'outre-mer, de longs mois avant le fameux 25 avril 1974.

Le voici donc dans la jungle guinéenne pourchassant les *maquis du P.A.I.G.C. avec le colonel Otelo de Carvalho, ou*

LA OU TOUT MEURT

par Bertrand Poirot-Delpech

spéculant sur les affrontements idéologiques mondiaux au palais du *général Spinola, bien avant que ces noms et ces* figures de proconsuls rustauds ne fassent irruption dans l'actualité. Un saut au Mozambique, le temps de constater l'échec du général de Arriaga sur le terrain comme auprès des affairistes blancs, *et le re-voilà à Lisbonne, dans les confidences* des révolutionnaires de tous bords.

VISCERALEMENT, comme on dit, il déteste le marxisme *et le communisme. A toutes occasions, il leur reproche* d'incarner la médiocrité et le nivellement, d'exiger l'adhésion irrévocable à des dogmes et à l'« intoxication sentencieuse » de l'Est, de liquider, à force d'idolâtrer l'histoire, les « rapports de l'homme avec le cosmos » sans extirper sa violence, de favoriser chez les gens de gauche un goût morbide pour la décadence malheureuse et un certain « crétinisme ». Autant qu'il s'en explique, sa préférence politique irait à une synthèse entre le capitalisme et la dialectique, entre le meilleur de la Chine et de l'Amérique, à une espèce de « troisième voie » gaulliste qui aboutirait, et qui redonnerait au Portugal la vocation universaliste de « cinquième empire » que Don Henrique avait reçue en songe du Christ lui-même...

Quoique improbable dans l'immédiat, cette éventualité lui semble toujours possible. Le marxisme « improvisé » par les *militaires avec quelques livres de chez Maspéro n'est à ses* yeux que de la « groseille ramollie », et la brodeuse en qui il retrouve les profondeurs du pays lors de ses escales au bord du Tage lui paraît fondée à murmurer, au soir du 25 avril, qu'« il ne s'est rien passé ».

(Lire la suite page 18.)

(1) *Le Cinquième Empire*, de Dominique de Roux, Belfond, 314 pages, 39 F.

Le magnétophone haut-le-pied

● ***Dans une collection dirigée par Laurent Kissel, Jean-Louis Bory publie chez Belfond un roman créé au magnétophone. Il dit le pourquoi et le comment de cette aventure.***

LA perspective m'a souri de répondre sans réticence à ce qui pouvait être, dans l'ordre de la création littéraire, *mon « désir fou »*. Pendant quinze jours, chez moi, à Méréville, puis à Paris, puis de nouveau à Méréville, Laurent Kissel et moi, nous ne nous sommes pas quittés. Nous avons vécu comme sous un tunnel, plongés dans ce long monologue dont Kissel m'aidait à accoucher.

De cet abandon total à mon « désir fou », il aurait pu sortir une tragédie en cinq actes et en vers, un traité philosophique, un pamphlet politique, un essai sur le cinéma, des Mémoires, un roman porno. Et d'abord rien. Je me lançais dans le vide, avec, pour corde raide, le fil du micro.

Bousculer nos idoles

Ça a marché. Enfin, me semble-t-il. Mon plaisir, notre plaisir, à Kissel et à moi, fut si grand que le titre s'est imposé de lui-même : *le Pied* — titre dont la vigueur populaire (la vulgarité, diront certains) m'a tout de suite ravi. Je n'étais pas fâché, par le verbe, de taquiner les bienséances morales, sociales, les conventions de la culture littéraire et de la tradition romanesque (je parle du roman « bon genre », pas du feuilleton « popu »). Avant d'ouvrir la bouche, je ne savais qu'une chose, mais je la savais bien : quelle que soit la forme que prendrait la chose, j'entendais y bousculer nos seigneurs, nos *idoles*, nos maîtres à penser, y compris mes amis, y compris les gens de gauche, parce qu'il n'appartient pas plus à l'amitié qu'à l'esprit de gauche de vasouiller dans la considération pieuse. En louchant, mine de rien, du côté de l'« hénaurme » rire de Panurge et de la naïveté sainte-nitouche de Candide, je « désirais follement » réagir contre l'esprit de sérieux qui nous fait tant de mal. Contre ce sérieux adulte d'un ennui asphyxiant, je prendrais mon pied en *essayant de retrouver* l'effronterie de l'enfance moqueuse et obscène.

L'allure du roman picaresque s'est présentée tout de suite : elle était la plus aventureuse, donc la plus convenable à cette aventure qui consistait à faire un livre sans l'écrire d'abord. Le picaresque me permettait d'épouser ma fantaisie. De mêler l'essai, *la biographie, le romanesque. De* caracoler de lieu en lieu, de rencontre en rencontre. Ces péripéties se préciseraient, *s'éva*nouiraient ou reparaîtraient au fil du discours.

Discours qui, par la force des choses, tenait compte de la présence de l'Autre, qui était là pour me provoquer, me relancer, parfois *me contrarier, pour m'obliger* à réagir. Et il tenait compte aussi, le discours, des lieux et circonstances dans lesquelles je *parlais* ce *livre*.

Comme j'étais chez moi, à Méréville, il s'est établi des liens entre mon imagination et ma mémoire, entre le fictif et ce que j'avais réellement vécu jadis ici et ce que j'y vivais en ce moment. *Ce qui intégrait à ma logorrhée* hasardeuse les souvenirs et une méditation à deux voix sur le *work in progress*.

Curieux sentiment — sensation, plutôt : vertige sans cesse différé, qui est peut-être celui du funambule.

Sans doute, il fallut couper, débarbouiller le texte de certaines scories. *Mais j'ai* soigneusement conservé l'allure du discours parlé. Je me suis aussi refusé la rature, afin de mieux revendiquer le droit à l'erreur et à l'imprudence, voire au « mauvais » goût. Il n'y a aucune infaillibilité dans rien. J'appellerais *dévergondage* ce refus de la rature, qui est aussi refus du garde-fou. Dévergondage dans la *mesure où l'on accueille* tout, même si c'est déplacé, surtout si c'est déplacé ; faut que ça bouge. *Le Pied*, à tous les niveaux, est un livre dévergondé.



JEAN-LOUIS BORY.

★ LE PIED, de Jean-Louis Bory, Ed. Belfond, 341 p., 49 F.

Nouveautés

● ANDRE GLUCKSMANN *analyse la postérité politique des* Maîtres Penseurs *de la philosophie allemande : Fichte, Hegel, Marx, Nietzsche. (Grasset.)*

● JEAN FREUSTIE *dans son onzième roman :* la Maison d'Albertine, *raconte le premier amour d'un jeune homme pour une femme de cinquante-six ans dont ce sera le dernier. (Grasset.)*

● JAMES McCEARNEY, *Ecossais d'origine irlandaise, publie en français* un Maurras et son temps *qui ne traite pas seulement de l'homme politique. (Albin Michel.)*

● JEAN-LOUIS BORY *ajoute à son roman* le Pied, *dont il parle ci-contre, un témoignage sur les homosexuels, écrit en collaboration avec Guy Hocquenghem :* Comment nous appelez-vous déjà ? *(Calmann-Lévy.)*

● BIRGITTA TROTZIG, *l'un des meilleurs écrivains suédois, en sera à son cinquième roman traduit en français avec* la Maladie. *(Gallimard.)*

● VASSILIS VASSILIKOS, *l'auteur de Z, renoue avec la Grèce après sept ans d'exil, dans des nouvelles :* la Belle du Bosphore. *(Gallimard.)*

L'anti-genèse d'Alain Bosquet

● ***Un jeu poétique avec Dieu où l'humour est moyen et limite de la connaissance.***

LES lecteurs d'Alain Bosquet ne seront pas surpris du thème que développe *le Livre du doute et de la grâce :* l'agnosticisme inquiet du poète les avait habitués à ces sautes d'humour métaphysique dont son intelligence tire un surcroît de lucidité. L'humour, ici, se révèle à la fois comme sa forme de pensée la plus pénétrante et comme la limite de sa pénétration d'esprit. Car si la manière dont il essaie de ferrer Dieu en lui, ou de se ferrer lui-même en *Dieu, combine un art dialectique* subtil et une imagination protéiforme, il est difficile, au premier abord, de la prendre pour autre chose qu'un jeu.

Cependant, le livre est une œuvre de deux cents pages, fruit de quatre années de travail, et dont la conception — celle d'une *antigenèse* à rebours de la genèse — traduit la rigueur d'une recherche qui porte le lecteur à se demander ce qui est cherché. *« Avant la chose — il y eut la révolte de la chose : — la jarre s'est brisée pour ne pas être jarre — entre les mains malpropres »*. Ces quatre vers ne sont qu'une expression parmi bien d'autres d'une hantise propre depuis toujours à Bosquet, celle-là même qui inspirait à Valéry une image presque identique : *« ...l'univers n'est qu'un défaut dans la pureté du non-être »*.

Presque identique, mais pas tout à fait. Alain Bosquet ne se résigne pas à la seule intelligence de l'absurde : il est possédé par « la révolte de la chose ». Son nihilisme — celui de la pure lucidité intellectuelle — est ressenti comme un malheur. Détruire, voire se détruire, serait peut-être la seule action positive susceptible de briser le malheur, de sortir de la prison de verre où la conscience trop claire s'enferme. Mais la conscience est justement trop claire pour se porter à cette extrémité qui la détruirait.

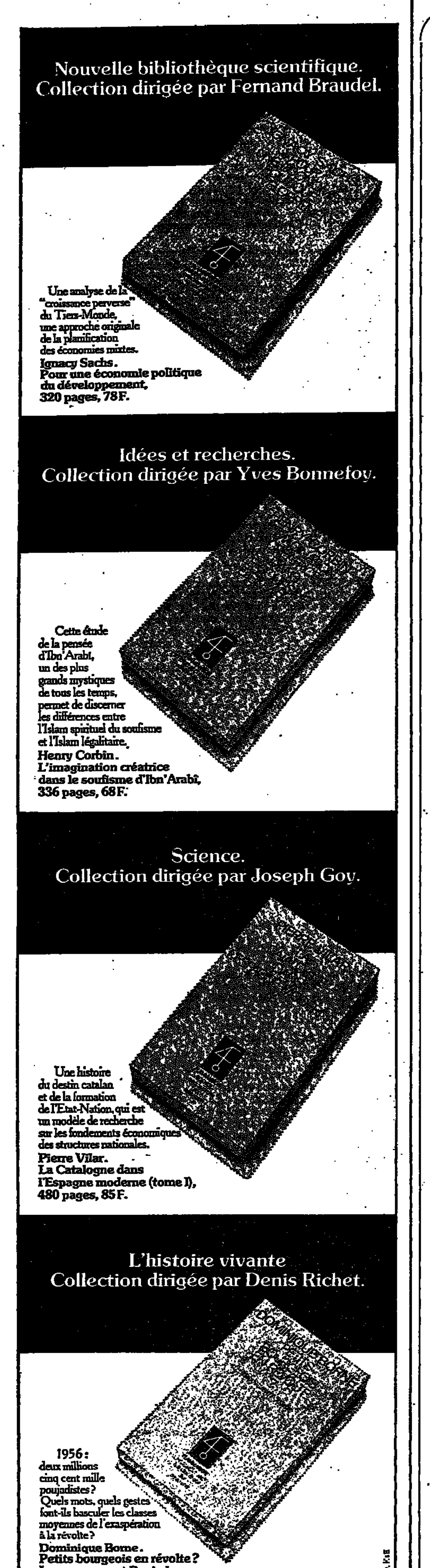
PIERRE EMMANUEL.

(Lire la suite page 18.)

« LOCATAIRES »

Notre planète
est la propriété de Dieu ;
Il nous la loue
et nous ne savons pas si c'est pour quarante ans
ou quarante soupirs,
comme nous ignorons
le montant du loyer :
vingt-cinq âmes chacun,
vingt-cinq corps par personne ?
Est-ce à l'amiable qu'il nous loge ?
Et qu'arrivera-t-il
le jour où nous n'aimerons plus ses créatures,
le sable vierge,
l'océan musical
l'arbre debout dans ses pensées,
l'oiseau parmi ses feux ?
Sans préavis, Dieu nous expulserait
en retenant car c'est son droit
nos meubles,
à savoir notre corps
qui ne veut pas le marbre ni le bois,
et notre reste d'âme,
qui est sans mur, sans poutre et sans superficie.

★ LE LIVRE DU DOUTE ET DE LA GRACE. Ed. Gallimard, 212 pages, 35 F.



La vie littéraire

Le troisième âge du duc de Brissac

Le premier volume s'intitulait : *En d'autres temps.* Le suivant : *la Suite des temps.* Le troisième, que viennent de publier les éditions Grasset, *le Temps qui court.* Ainsi, le duc de Brissac est pratiquement à jour. La postérité saura tout de sa vie, de sa façon de la voir, de la juger depuis 1900. Elle aura vu le duc chasser, voyager, regarder, écouter et dire son mot sur un peu tout. Elle connaîtra ses soucis de P.-D.G. et de citoyen. Ce n'est pas inintéressant. Ça l'est même beaucoup de voir comment le duc parle de mai 1968 : six pages sur trois cents et qui commencent ainsi : « *Ces premiers mois de mai 1968, j'avais chassé le daim à Dampierre, skié quelques jours à Megève, chevauché à courre à Brissac avec Bobby, siégé au conseil de la Société d'études à Liège et donné à Bruxelles une conférence sur les châteaux de la Loire* », etc... Ainsi le duc a-t-il pu rester serein.

Villon + Chénier + Mallarmé = Jean Bernard

Les poèmes de Jean Bernard, éminent praticien spécialiste des maladies du sang, et aujourd'hui académicien, sont réédités chez Buchet-Chastel sous le titre : *Survivance.* Il s'agit pour la plupart de poèmes écrits à la prison de Fresnes, où, sous l'occupation, l'auteur fut incarcéré dans la cellule 359, précédés de quelques poèmes de jeunesse et d'attente et suivis de notes brèves sur la condition du médecin. Etienne Wolff, qui préface l'ouvrage, le présente par une adresse à l'auteur où l'on relève cette phrase :

« *Vos poèmes font penser tantôt à Villon, tantôt à Chénier, à Mallarmé et plus souvent à aucun autre qu'à vous-même.* »

Du millionnaire au milliardaire

On ne sait pas trop qui fut le premier homme. Mais savait-on qui, en Amérique, fut le premier « millionnaire », mot fabuleux au dix-neuvième siècle ? La réponse est donnée, ouf ! par Max Dorian, aux éditions Albatros. Cocorico ! Ce premier « millionnaire » était Français, Bordelais, pour être précis, et avec un nom bien de chez nous : Etienne Girard. Et peu importe s'il doit sa fortune à quelques trafics. De toute façon, sa fin fut édifiante.

Fut-il le Howard Hughes de son temps ? Hasard de la semaine, voilà justement en librairie, édité par Stanké, un nouveau titre sur « *l'homme le plus riche du monde* » et, en particulier, sur ses « *années cachées* ». L'enquête est signée de James Phelan. Le mythe du millionnaire — aujourd'hui milliardaire — se porte toujours bien.

Les verts... mots

C'est astape. L'argomuche à Mimile s'accroch'man au Larousse, catégorie dicos de la vingtième ère. Pour un lardon pas reconnu, naturliche, c'est le pinacle, le grand pavois. Va falloir que les bitos à décorum s'alignent sur le causer franchecaille. L'habit vert va devoir jaspiner derechef en langue émeraude et biberonner de l'antigel au rade pour se dérouiller les mécaniques.

Quant aux nanas et aux mecs, ils n'auront plus à se fendiller le cigare pour aller au radada. Un peu d'artiche, un peu d'amor et la bobinette cherra. Mais ce sont les écologistes qui vont se faire le plus d'air. Ils étaient déjà au parfum. Ils vont pouvoir se mettre au vert... mot avec ce *Dictionnaire du français argotique et populaire* de Larousse.

Des nouvelles de Diderot

Commencée en 1975, l'édition monumentale (trente-trois volumes) des *Œuvres complètes* de Diderot, entreprise aux Editions Hermann, par une équipe de quarante-cinq dix-huitiémistes, sous la direction de Herbert Dieckmann, Jacques Proust et Jean Varloot, poursuit son cours. Quatre nouveaux volumes paraissent qui rassemblent la collaboration de Diderot à l'*Encyclopédie*. La lutte qu'il eut à mener comme maître d'œuvre s'y reflète dans des documents annexes, tel le pamphlet *Au public et aux magistrats*, par lequel il répondit aux attaques du R.P. Berthier. Le troisième volume, qui correspond à l'interdiction de l'*Encyclopédie* en 1757, fait apparaître dans son commentaire ce que les positions de l'ouvrage avaient de subversif pour les sciences et la philosophie de l'époque. Enfin, dans la *Lettre sur le commerce de la librairie*, qui est jointe au quatrième volume, Diderot expose ses idées sur la liberté de l'écrivain, le rôle des éditeurs, la place de l'édition dans l'économie mondiale (Hermann. Uniquement en souscription à la collection complète.)

Pas si méchant

Oublier Foucault : le titre cingle comme un défi. Et sous le slogan, on s'attend à lire un pamphlet violent, et solidement argumenté. Ce n'est pas vraiment le cas.

L'article de Jean Baudrillard, édité en plaquette par les Editions Galilée, contient d'importantes objections aux analyses développées dernièrement par Michel Foucault, notamment dans *la Volonté de savoir*, premier tome de son *Histoire de la sexualité* (*le Monde* du 5 novembre 1976 et du 16 février 1977). Mais Baudrillard semble courir trop de lièvres à la fois. Il mêle d'un côté les approbations et les refus des thèses de Foucault, objet de plus de fascination que d'oubli. De l'autre, il poursuit ses propres affirmations.

Au centre de celles-ci, un leitmotiv : « Le pouvoir est mort, dissous purement et simplement. » Peut-être quelques millions de prisonniers politiques n'en sont-ils pas intimement convaincus.

Et puis, de tout petits détails gênent. Par exemple, voir attribuer à Apollinaire *Quand je parle du temps, c'est qu'il n'est déjà plus* étonne. Le vers figure dans *l'Instant fatal.* Il ne faudrait pas, aussi, oublier... Queneau.

Romantiques de tous les temps

« *Vers l'an 1794, quelques Anglais, voyageant en Italie, s'arrêtèrent aux environs de Naples devant l'église de Santa-Maria-del-Pianto...* », etc.

« *Le 13 décembre 1838 par une soirée pluvieuse et froide, un homme d'une taille athlétique...* », etc.

« *A toute vapeur le train filait dans la Prairie...* », etc.

C'est sûr, on ne commence plus ainsi les romans. Et pourtant, ceux qui commençaient ainsi durent. La preuve en est qu'on les réédite. Ainsi en va-t-il avec *l'Italien, ou le Confessionnal des pénitents noirs,* d'Ann Radcliffe, présenté par Tony Cartano aux Presses de la Renaissance, *les Mystères de Paris,* d'Eugène Sue, que ne négligeait pas Karl Marx et dont les Editions Hallier entreprennent une nouvelle publication et — faveur d'un cinquantenaire — *Un homme dans la nuit,* œuvre du prolixe Gaston Leroux, dont la dernière édition remontait à 1911, et que proposent aussi les Presses de la Renaissance. Et chaque fois les éditeurs ont tenu à une couverture illustrée par un dessin de l'époque. A considérer cette débauche de regards terribles, de poignards brandis et de victimes pantelantes, on découvre que, de Radcliffe à Leroux, un même et manichéen romantisme n'a cessé de régner.

Alchimie et littérature.

L'histoire de l'alchimie n'est pas celle des chercheurs d'une pierre philosophale capable de tout transformer en or. C'est celle d'une discipline spirituelle dont les origines remontent à la plus haute antiquité, en Chine comme en Occident.

Elle n'est pas sans rapport avec la littérature, qui, liée aussi à une pratique de la langue, est connaissance de soi et déchiffrement du monde. A aucun moment comme à la fin du seizième siècle et au début du dix-septième siècle, en Europe, cette « correspondance » n'a été aussi vivement perçue. A ce problème mal connu sera consacrée une journée organisée à Paris par la Société d'étude du dix-septième siècle, dans la grande galerie de l'Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, le vendredi 3 juin. Des spécialistes français et étrangers y proposeront leurs analyses à la discussion du public. Les inscriptions peuvent être prises dès maintenant auprès de Mme Ferrier, 32, rue Dareau, 75014 Paris, moyennant le versement de 20 F au C.C.P. 651.105 (à l'ordre de la Société d'étude du dix-septième siècle).

vient de paraître

Poésie

ROBERT SABATIER : *la Poésie du dix-neuvième siècle.* — La suite de *l'Histoire de la poésie française,* dont quatre volumes sont déjà parus, du Moyen Age au dix-huitième siècle. Un tableau de la poésie du dix-neuvième siècle, en deux tomes : *les Romantismes* et *Naissance de la poésie moderne.* (Albin Michel, 540 p. et 655 p., 55 et 65 F.)

POESIES DE L'EPOQUE DES THANG : traduites du chinois par le marquis d'Hervey-Saint-Denys, auteur de l'introduction sur *l'Art poétique et la prosodie chez les Chinois.* Cette anthologie d'une époque qui correspond à notre huitième siècle, n'avait jamais été rééditée depuis sa traduction en 1862. (Champ libre, 360 p., 70 F.)

Nouvelles

PATRICIA HIGHSMITH : *le Rat de Venise...* et autres histoires de criminalité animale à l'intention des amis des bêtes. Par le célèbre auteur américain de romans policiers. Trad. de l'américain par Alain Delahaye. (Calmann-Lévy, 275 p., 39 F.)

Témoignage

MARIE-PIERRE DE BRISSAC : *les Territoires de dieu.* — Une femme face aux passions israélo-palestiniennes. Envoyée par une organisation internationale en juillet 1974 dans les territoires arabes occupés pour un rapport sur l'éducation et la culture, l'auteur a recueilli le témoignage des deux peuples. (Fayard, 180 p., 35 F.)

Document

CLAUDE KIEJMAN : *Moi, j'ai dix ans.* — Une vingtaine d'enfants parlent de la vie, de la mort, de l'amour, de la politique, de Dieu, avec l'auteur, journaliste. (Buchet-Chastel, 165 p., 29,85 F.)

PETER WORSLEY : *Elle sonnera, la trompette.* — Le culte du cargo en Mélanésie. Une analyse et une explication des mouvements apparus en Mélanésie avant 1960 et qui allaient donner naissance aux nationalismes du tiers-monde. Préface de Michel Panoff. Trad. de l'anglais par Brigitte Duval. (Payot, « Bibliothèque scientifique », 320 p., 85 F.)

Histoire

ALFRED COLLING : *Louis-Philippe, homme d'argent.* — Le « roi des Français » sut aussi mener sa barque financièrement. (André Bonne, 198 p., 35 F.)

TITE-LIVE : *Hannibal est à nos portes.* — Extraits de *Histoire romaine* de Tite-Live. Présentation par Claude Cantegrit. Traduction de Gérard Walter. (Gallimard, « Reporter du passé », 192 p., 21,80 F.)

Littérature étrangère

HENRY MILLER : *Transit.* — La seule pièce de l'auteur des « Tropiques » : un bon et honnête maquereau en révolte finit par se libérer de tout. Adapté de l'anglais par Georges Belmont et Hortense Chabrier. (Stock, 178 p., 30 F.)

en poche

La littérature autrichienne

A la question : « Existe-t-il une littérature autrichienne ? » Thomas Mann, en 1936, répondait : « *Cela me paraît évident.* »

Cette évidence se heurte à des stéréotypes solidement ancrés dans les pays francophones ; particulièrement l'image touristique d'une Autriche d'opérette où, dans un décor d' « Auberge du Cheval blanc », des couples tourbillonnent aux sons d'une valse de Strauss, tandis qu'un fiacre attend pour les conduire à l'Hôtel Sacher engouffrer des Apfelstrudels.

Depuis quelques années cependant, spécialement avec l'intérêt porté à ce creuset phosphorescent que fut Vienne au début du siècle, la spécificité du « génie autrichien » tend à s'imposer. Spécificité liée à la situation du vieil empire habsbourgeois au cœur de l'Europe, nourri tout naturellement des courants issus du germanisme, de la tradition baroque, du monde slave et de l'Italie méditerranéenne.

Goût du plaisir et fascination de la mort, nihilisme précieux et humeur espiègle, pessimisme profond et refus de se prendre au sérieux, nonchalance et sens de la dérision, telles seraient, selon Jean Gyory, quelques-unes des principales caractéristiques de *l'homo austricus* parfaitement personnifié par Robert Musil ou Stefan Zweig.

Les aperçus rapides que propose J. Gyory des grands écrivains autrichiens (Grillparzer, Stifter, Kraus, Schnitzler, von Hofmannsthal, Rilke, Kafka, Broch, Trakl) et de quelques philosophes (Husserl, Wittgenstein, Freud, Popper), par-delà les différences et les écoles, leur confèrent un « air de famille » : tous participent plus ou moins du même univers baroque — l'essence de l'Autriche — qui, avec ses superbes escaliers imaginaires, conduit vers des mondes pleins de secrets mélancoliques. — R. J.

★ LA LITTERATURE AUTRICHIENNE, de Jean Gyory. PUF. « Que sais-je ? » 127 pages. 9 F.

* *

● Dans la nouvelle collection « Pluriel », au Livre de poche, sont réédités les essais de Bruno Bettelheim : *le Cœur conscient* (ouvrage sur les camps nazis) ; de Pierre Goubert : *Louis XIV et vingt millions de Français* ; de Bertrand de Jouvenel : *Du pouvoir* ; de Raymond Aron : *Essai sur les libertés* ; d'Andreï Amalrik : *l'Union soviétique survivra-t-elle en 1984 ?* (ouvrage augmenté de textes récents de l'écrivain contestataire et d'une postface d'Alain Besançon).

en bref

● **LE CENTENAIRE DE MADAME SIMONE.** La Société des gens de lettres et le jury Femina célébreront cet anniversaire le 5 avril, à 17 h. 30, à l'hôtel de Massa, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, à Paris.

● **LA REVUE GRAMMA** a publié le second volet de l'ensemble intitulé « Lire Blanchot ». Au sommaire, des textes politiques de Maurice Blanchot des années 30, et des articles de Christian Limousin, de Françoise Collin, d'Alain Coulange. (N° 5, 180 pages, 46, rue des Préaux, Courlon, 89140 Pont-sur-Yonne.)

● **LE PRIX CAZES** a été attribué à Eric Ollivier pour son roman « Panne sèche » (Denoël) par cinq voix contre quatre à Jean Biot pour « les Cosmopolites » (Gallimard), et une à Willy de Spens pour « le Hussard malgré lui » (La Table ronde).

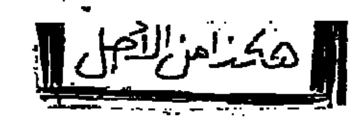
● **LA BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE PAUL VALERY,** publiées de 1889 à 1965 fait l'objet d'un ouvrage de Georges Karaiskakis et François Chapon dont la publication a exigé plus d'un demi-siècle de recherches et de travail et qui paraît à la librairie Auguste Blaizot, sous les auspices de la Fondation Singer-Polignac, avec une préface de Lucienne Julien-Cain. Ce volumineux ouvrage de 575 pages est vendu au prix de 475 F.

● **LE 12e CONGRES INTERNATIONAL STENDHALIEN** se tiendra à Bruxelles, du 23 au 27 mai 1977. Deux thèmes : « Stendhal, le saint-simonisme et les industriels » ; « Stendhal et la Belgique ». (Pour tous renseignements : M. V. Del Litto, président des Amis de Stendhal, 3, rue Maurice-Gignoux, Grenoble.)

● **LE PRIX « LE BEC ET LA PLUME »,** dont le jury est constitué uniquement de lecteurs non écrivains, a été décerné au roman de Françoise Dorin : « Va voir papa, maman travaille » (Laffont), par 17 voix contre 13 à celui de Renaud Rosset, « le Lemming solitaire » (Lattès).

● **LA FONDATION DU PRIX ERASME** a couronné pour l'année 1977 l'historien suisse Werner Kaegi. Ce prix récompense un auteur ou une organisation jugés particulièrement méritants de la culture européenne.

● **ERRATUM.** — Nous avons trahi, dans le Monde des livres du 18 mars, l'orthographe du nom de l'auteur de « l'Agonie des Judéo-Espagnols » : Haim Vidal Sephiha et non Shephina.



romans

Deux conteurs : Daniel Boulanger, Henri Thomas

● ***Un récit de Daniel Boulanger,* l'Autre Rive, *cinq nouvelles d'Henri Thomas,* les Tours de Notre - Dame, *rapprochent fortuitement ces deux écrivains à la brièveté magique.***

ON dirait d'abord qu'ils ont échangé leur spécialité. Daniel Boulanger s'est surtout illustré dans la nouvelle : près d'une dizaine de recueils depuis *les Noces du merle* jusqu'aux *Princes du Quartier bas* ; et ce sont des romans, courts il est vrai, comme *John Perkins* (prix Médicis 1960), *le Promontoire* (prix Femina 1961), plus récemment *la Relique* (prix Valery-Larbaud 1970), qui ont révélé, puis imposé, Henri Thomas. Cette fois, tandis que le romancier resserre et diversifie ses histoires, le nouvelliste ne s'attache qu'à un personnage. Mais, curieusement, le héros de Boulanger, par sa manière d'être sur « l'autre rive », *de fuir le réel dans le songe*, semble sortir d'un roman d'Henri Thomas, de *la Nuit de Londres*, par exemple, que Folio va bientôt rendre plus accessible. Ici et là, des distraits qui se complaisent dans le vagabondage nocturne et qui aspirent à l'inexistence, c'est-à-dire à la mort.

Ainsi trahis par leurs personnages, ces deux créateurs que leur apparence oppose, l'un truculent et jovial dans son éternel sourire, l'autre comme perdu en lui-même ou dans le monde et le temps, paraissent taraudés par la même sourde angoisse. Mais combien différents sont les moyens dont ils usent pour s'en défendre !

Daniel Boulanger, dans *l'Autre Rive*, n'est pas loin de la caricature et du Guignol. Parce qu'il les aime, il se hâte de rire des êtres de peur d'être obligé d'en pleurer. C'est un grotesque, et jusque dans son nom, ce Palot de Fissa, fils de famille dégénéré qui préside à une médiocre agence immobilière. Trait des mœurs contemporaines : il faut que les affaires marchent bien dans l'immobilier pour qu'un tel fantôme, sans menace de ruine, les conduise ! Car Palot est un évadé perpétuel. Le jour, il possède pour clé des champs un tableau, *une sorte de paysage blanc*, maisons peintes à la chaux se reflétant dans un marais salant. A la nuit noire, il s'enfonce dans des errances sans but, pauvre Charlot malmené par la police ou les passants.

★ L'AUTRE RIVE, de Daniel Boulanger. Gallimard, 136 pages, 23 F.

★ LES TOURS DE NOTRE-DAME, d'Henri Thomas. Gallimard, 155 pages, 29 F.

L'assomption du néant

Autour de ce rêveur impénitent s'agite en contraste un petit monde très réaliste et bien vivant : les secrétaires, la cuisinière, et cette Antoinette Dupin, venue un jour en cliente et qui s'amourache de cet être falot, long comme un jour sans pain. Mais rien ne ramènera Palot de Fissa sur terre. On dirait même que l'amour le précipite vers son destin. Pour avoir trouvé chez Antoinette un tableau identique au sien qui dégrade son talisman, Louis Palot de Fissa enjambe le parapet d'un pont.

L'histoire compte à peine plus que ce piètre et touchant protagoniste. Mais quelque chose d'autre se passe : une sorte d'assomption du néant, du vulgaire, de l'insignifiant, par les mots, les images, la fantaisie insolite, une tendresse gourmande pour les choses et les gens. *Et tout se met* à reluire sur le fond noir de la toile.

***

Là où Boulanger piaffe, fait le beau et s'en tire par des caracoles, Henri Thomas, lui, s'abandonne à la « dépossession » qui marque ses héros. Elle les conduit, volontairement ou non, à la mort. Quatre sur cinq de ces nouvelles sont des marches vers l'issue fatale.

Un incroyable fait divers est au cœur de la première, *les Tours de Notre-Dame*, où se télescopent deux désespérées : celle qui passe sur le trottoir est tuée par celle qui se précipite de la tour. Touché par son air d'abandon et de détresse, l'auteur avait suivi la première, *« seule comme on l'est lorsque tout est devenu indifférent, lointain, inexistant, comme on l'est dans une chambre fermée, comme on l'est quand on dort »*.

Fuir sur l'autre rive

Le privilège accordé à ces états seconds, où l'engourdissement, *l'absence et la passivité atténuent* jusqu'à l'effacer la notion du réel — pour le désarmer peut-être, — se poursuit dans les autres nouvelles. Ici *(les Anciens Elèves)*, un professeur retraité, frappé d'insolation, est noyé par la marée montante sur une plage des îles Chausey. A-t-il fui la chaleur qui écrase un mois d'août parisien ou plutôt le remords d'une de ses cruautés d'enfant revenue à lui sous la forme d'un rêve ? Là *(les Cendres d'un grand feu)*, des coups frappés à la cloison par un voisin de chambre interrompent le chimérique amour d'un solitaire qui abritait ses songes dans des maquettes de maisons bretonnes construites pour une agence immobilière. L'immobilier, encore !

Henri Thomas excelle à rendre ces atmosphères feutrées, ces nuits de brouillard (c'est une autre « Nuit de Londres » qui est vécue dans *les Pieds retirés* où deux anciens amants se retrouvent sans pouvoir se rejoindre) ces déambulations égarées, ces murs de silence derrière lesquels la vie s'étouffe. L'attention portée au souffle du vent, à des frôlements d'espadrilles, à un loquet qui retombe, au tic-tac d'un réveil, accroît l'intériorité des récits. Dans l'hyperacousie qui accompagne ces consciences en débandade tout bruit normal devient une agression qui détruit les fragiles spectres.

La nouvelle qui clôt, non sans intention, le recueil, dans l'extrême brièveté de ses quelques pages, est un chef-d'œuvre. A trois reprises, un vieil homme entend claquer une porte. Et à chaque claquement, tout un pan du monde disparaît. Ici l'anecdote s'est totalement dissoute devant la mise en scène du symbole. Ailleurs, au contraire, elle soutient et corse de mystère l'évocation poétique. Car les nouvelles en dérive d'Henri Thomas ne renoncent ni au « suspense » ni à l'action dramatique. Tous ces êtres en marche vers l'anéantissement de l'oubli ou de la mort nous happent dans leur évanescence, leur vertige, leur *asphyxie*.

Cinq nouvelles d'un romancier, un récit d'un nouvelliste, deux attitudes inverses face à l'angoisse fondamentale. Henri Thomas se coule en elle. Daniel Boulanger réagit. Chez ce dernier, la vie, le mouvement, la santé, l'amour de cette rive-ci nous gardent de l'autre rive, parfaitement aperçue pourtant. Plus romantique, plus profond, par un détachement proche de l'ascèse, Henri Thomas nous y fait au contraire aborder. Tout ce que l'art des mots peut accomplir dans le refus de la mort, ou dans le consentement qu'on lui accorde, trouve dans ces deux livres, à lire en écho et en opposition, une subtile et souveraine illustration.

JACQUELINE PIATIER.

La façon d'aimer de Manuèle Peyrol

● ***Faut-il vraiment s'éloigner de ses enfants pour gagner leur respect et leur amour ?***

PLUME, François et Marie sont trois enfants qui ont beaucoup de chance, car ils vivent dans une grande maison au soleil, pleine de gens qui les aiment : leurs grands-parents, qui sont encore un peu enfants, et Lucie, leur gouvernante, qui a élevé leur papa autrefois. Tout est admirablement organisé, dans cette ruche heureuse, et chacun sait dès le matin ce qu'il aura à faire, à son poste... Chacun, ou presque : car la jeune maman, dans sa belle-famille, n'est pas *la maîtresse de maison* — et Lucie la dispense des tâches quotidiennes auprès de ses enfants, qui n'ont guère besoin d'elle, semble-t-il.

★ JOURNAL D'UNE MERE INDIGNE, *de Manuèle Peyrol. Julliard.* 190 p., 35 F.

Comment ne céderait-elle pas à un peu de bovarysme ? Le séducteur paraît. La narratrice croit voir dans cet amour nouveau le vrai sens de sa vie. Elle quitte la grande maison où elle s'égarait — et la voilà dans un studio neuf et nu. C'est alors que le séducteur disparaît. Ainsi dans la vie des femmes certains hommes semblent avoir pour seule mission de dénouer une situation insupportable : leur message délivré, ils s'en vont.

Car la narratrice de ce roman pudique et audacieux découvre que, même sans fol amour, le studio presque vide est ce qui lui convient. Elle est heureuse de créer autour d'elle une harmonie pâle et aérée, qui lui ressemble. C'est là qu'elle va recevoir ses enfants, et d'abord l'aîné, Plume, envoyé en éclaireur, les jours de visite.

Une escapade vers la liberté

Jamais amoureuse attendant son amant n'aura pris plus de soin que la mère à tout préparer pour ces entrevues. Les enfants, d'abord sur la réserve, découvrent peu à peu cette maman à qui ils ne prêtaient guère d'attention, jusque-là. Parée des prestiges de la distance, de la rareté, elle devient leur précieuse amie. Aller chez elle est une escapade vers la liberté — une récompense. Elle va aussi en visite chez ses enfants — dans son ancien foyer, qui lui est devenu si étranger, et où on voudrait la retenir : car la petite Marie, déléguée, lui demande solennellement de rester.

Rester ? Pour quoi faire ? Pour redevenir, peut-être l'inutile figurante qu'on ne consulte jamais ? Non. La narratrice préfère demeurer à leurs yeux celle qui a choisi la liberté et n'y renonce pas. L'abnégation douloureuse des mères sacrifiées, c'est à ses yeux un jeu de dupes. Elle a conscience, en partant, en voulant être heureuse, d'avoir gagné l'estime et l'amour de ses enfants. Le bonheur, dont elle témoigne, n'est-il pas pour chacun, le premier des devoirs ?

Sur ce « bonheur », la narratrice est plus que discrète. Au point qu'on peut se demander si sa retraite n'est pas seulement une ruse d'amour pour gagner ses enfants, et si son « bonheur » ne tient pas du secret de maître Cornille, le meunier qui faisait semblant d'avoir encore du grain à moudre dans son vieux moulin à vent.

Cette « mère indigne » n'évite pas, vers la fin de l'histoire, un certain triomphalisme : c'est merveilleux, chacun des enfants résout ses pires difficultés, tout le monde s'épanouit, tout le monde s'aime. Le lecteur applaudit. Mais il s'agit d'un roman, non d'une exemplaire expérience pédagogique.

Manuèle Peyrol écrit bien, c'est-à-dire avec clarté, efficacité, sûreté, — non sans parfois des afféteries un peu précieuses, qui font penser à la coquetterie ultime de cette mère, qui a quitté ses enfants pour en être aimée mieux et plus fort.

JOSANE DURANTEAU.

Hubert Aquin et l'insaisissable

● ***Mort d'un écrivain « kébécois ».***

L'ANNONCE du suicide d'Hubert Aquin aura touché ses amis sans véritablement les surprendre. Né en 1929 à Montréal, licencié de philosophie et d'études politiques (de l'Institut de Paris), H. Aquin avait choisi de faire carrière comme journaliste et animateur de radio à Radio-Canada, puis comme auteur de scénarios, avant de donner, à trente-cinq ans, son premier roman, *Prochain épisode*. Un second roman, *Trou de mémoire (1965)*, un troisième, *l'Antiphonaire* (prix du Québec, 1970), et une autobiographie, *Point de fuite* (1971), confirmèrent la très grande maîtrise d'écrivain de l'auteur. Il avait créé, pour rendre compte de cette recherche désespérée d'un insaisissable « moi » collectif qui est, *depuis les années de la révolution* tranquille, celle de beaucoup d'écrivains québécois de cette génération, une écriture lucidement délirante, volontairement *discontinue et disloquée*, dans laquelle les procédés disruptifs du cinéma d'avant-garde tenaient une place déterminante.

En 1974, après la parution de *Neige noire*, son dernier roman, Micheline Lachance écrivait : « *Hubert Aquin, ou le sentiment d'être près de la fin...* » (Québec-Presse, n° 37). Le refus du livre et le refus du vivre devaient se rejoindre en effet un jour en Hubert Aquin, « *cet homme typique, errant, exorbité, fatigué de (son) identité atavique et condamné à elle* ».

La difficulté d'être Kébékois, ou Québécois, ou Canayen français, ne pouvait trouver de plus tragique illustration que cette fin. Hubert Aquin avait donné pour *épigraphe* à *Neige noire* l'impossible injonction de Kierkegaard : « *Je dois maintenant à la fois être et ne pas être.* » Il n'y a pas réussi. Il reste à souhaiter que son œuvre, importante et assurée de vivre, soit mieux connue en France.

JACQUES CELLARD.

Là où tout meurt, par Bertrand Poirot-Delpech

(Suite de la page 15.)

TELLE est la raison de sa fascination instinctive et mystique pour le Portugal : cette intraduisible *saudade* qui projette les choses hors du temps et les gens au-delà de l'attente, comme du regret, cet ennui d'on ne sait quoi, cette vacance qui fait que rien ne s'y achève et que tout y meurt, ce « bonheur laissé en blanc » dont parle Rilke.

Dans des termes qui n'évitent pas la sévérité dédaigneuse, « Mazin » explique ce destin — ce « fado » — par le fatalisme mi-slave mi-arabe de la population, à la fois résistante et détachée, « flottant derrière toute chose ». Il en voit la trace, sinon une des causes, *dans la langue, dont la rhétorique ne* colle pas plus à la réalité que la morale, dont les « z » chantent que « *tout file et meurt* ».

Son nihilisme fondamental s'en trouve exalté. Car il ne croit, profondément, à rien. Quelques imposteurs crapuleux et criminels laissent entendre que la politique existe, forts de la crédulité qu'alimentent dans l'opinion occidentale les superstitions de la rationalité, de l'orthodoxie et de l'autorité. Mais, en fait, le pouvoir n'a prise sur rien et les décisions procèdent du hasard. De bons historiens — R.Daniel, D. Leyne — jurent que la révolution bolchévique est sortie, comme le *reste, d'un concours de circonstances évitables. La fin de* l'au-delà chrétien et le sentiment grandissant de l'absurde ont parachevé le déclin des systèmes, de l'histoire même, « affreuse et vide ».

Ce que l'auteur-narrateur aime reconnaître dans les ruelles de Lisbonne, c'est d'abord cette odeur âcre du rien, de la vague mourant sans raison au ras d'un quai.

MAIS ce défaitisme quant au pouvoir des masses n'exclut pas, chez lui, l'envie d'influencer personnellement l'événement. *Les malveillants pourraient même insinuer qu'il la favorise en endormant les soupçons ou les ambitions* des autres.

Tout en soulignant le rôle du hasard dans l'histoire, il se répète *qu'elle tient aussi aux délires, aux migraines, aux lubies* intimes, de quelques-uns. On le sent comme ragaillardi à l'idée que cinquante marins convaincus ont plié la moitié de *la terre à la volonté du Portugal, qu'en noyautant 10 % d'officiers* le P.C.P. a fait basculer l'armée entière, que l'U.R.S.S. *est en train de s'adjuger l'Afrique avec moins* que cela, et qu'un seul a ébranlé l'Amérique à Dallas.

Il dénonce le « piège de l'action », se dit dégoûté par les gens « primaires » à qui échoient les gouvernements, se proclame incapable de « pensées pratiques », rêve de percer *les âmes à jour, parle ailleurs de s'entourer « de vide et de sables »*, n'envisage l'engagement que comme une chance de sentir sur lui le destin au souffle invisible de « bête dans la jungle », et comme réponse à l'angoisse de la mort dont aucun grand mythe ne nous protège plus; pour un peu il ne croirait plus, avec Kant vieillissant, qu'au pouvoir des mots... Mais quand il s'imagine préparant six mois à l'avance un rendez-vous amoureux comme Flaubert, c'est à une rencontre d'agent secret avec l'histoire qu'il songe, non à l'union, dont il affirme l'inanité, entre un homme et une femme. Le vrai message caché derrière le code nihiliste du *Cinquième Empire* se révèle une passion dévorante, exclusive, pour le « renseignement ».

● *Le Cinquième Empire*
de DOMINIQUE DE ROUX

A *condition de l'arracher au « délire causaliste » qui le* ridiculise et d'y intégrer la part de la contingence, ce dont implicitement il se fait fort, ce métier lui semble comme au patron des services secrets de l'Allemagne impériale dont il rapporte le mot : « Un métier de seigneur ». « *Les gens de notre* espèce, dit-il encore devant un portrait du comte de Lippe, *doivent descendre dans les souterrains, pénétrer la trame adverse, miner ses dispositifs* ». A la limite, qu'importe la cause servie : « *Le meilleur métier du monde,* s'écrie-t-il quelque part, *c'est quand même révolutionnaire !* »

Par-delà les convictions de Raymond Abellio, qui d'ailleurs *le préface, cet éloge de la manipulation solitaire et souterraine* rejoint un réflexe aristocratique manifeste, entre autres, *chez Montherlant : nier le rôle historique des classes qui* ont succédé à la noblesse, rester entre soi, n'accepter d'autre interlocuteur que la nature et le vide. Corollaire pour l'écrivain : renouer avec le temps où les vandales de l' « écriturisme » n'avaient pas encore massacré les liens « substantiels » entre les concepts et les mots.

SEULS les témoins et les connaisseurs du Portugal peuvent juger le contenu des révélations qu'accumule *le Cinquième Empire* sur les prémisses et les dessous du « 25 avril ». Littérairement, on regrette un contraste trop systé*matique entre le ridicule d'opérette sous lequel croulent* tous les acteurs de la « révolution », sans exception, et l'intelligence pleine de références d'où l'auteur les contemple. Aux militaires les yeux de poule, les nuques en haricot et les sottises abyssales ; à lui l'agilité de Machiavel, l'érudition vaste, les cousinages avec Nietzsche, Hölderlin, Lawrence, Bernanos, Pound ou *Borges, les formules frappées* dont on *tire les hautes sagesses* sans illusion, à l'usage d'un peuple absent.

Mais cette attitude d'héritier seigneurial évite le « terre-à-terre » dont se gardait de Gaulle et elle produit d'indéniables réussites de style, notamment dans l'art de suggérer des sites, des climats, des sensations fugaces. Les phrases opèrent alors le prodige d'évocation pour lequel, quoi qu'on dise, elles restent sans égal. Grâce à leur agencement dense et imagé, notre mémoire s'enrichit, comme d'un souvenir personnel, d'un certain jaune du Tage, d'un sommeil en avion, d'une bouffée d'Afrique, d'un dîner moite et phraseur, de généraux empanachés, d'un rêve de neige russe en plein Mozambique.

Les visions de désastre ou de dérision, surtout, font danser la plume de Dominique de Roux : ici un cadavre éventré, là la viande « *interminable* » d'un *hippopotame, la honte* du Blanc réduit à son teint de « laitue merdeuse » et à ses recettes de « bœuf à la ficelle »...

Vieille règle décourageante de la littérature occidentale : *de Dante à Pound, de Bloy à Céline, elle culmine le plus souvent* dans les visions d'Apocalypse.

« *Il n'y a de grande écriture que d'agonie* », observe l'auteur. Sa disparition subite donne à ce cri toute *sa vérité et au Cinquième Empire* le tragique d'un testament.

poésie

L'anti-génèse d'Alain Bosquet

(Suite de la page 15.)

Que cherche Bosquet dans ce livre de métamorphoses où il reprend à son compte le monde et les choses comme matériau de son imaginaire d'antidémiurge, pour s'en servir, en illusionniste consommé, à faire chatoyer, sans que l'œil puisse s'arrêter à aucune forme, la *Maya* de son univers purement verbal ? Une innocence peut-être, point différente de celle qu'atteignit Jules Supervielle dans *la Fable du monde ;* et peut-être aussi, comme ce même poète auquel il ressemble plus qu'il ne le croit, le « dieu très atténué » qui ne serait que la plasticité — et la fragilité — de la forme qui s'ébauche. Mais à ce dieu allait toute la tendresse de Supervielle : Bosquet, lui, ne le guette que pour le voir avorter. « *Il y aura le rossignol — qui ne sera jamais oiseau. Il y aura le cerisier — qui ne deviendra pas un arbre.* »

Alors que les choses, dans leur évidence concrète, jouent dans la poésie de Bosquet un plus grand rôle que dans celle de la plupart de ses contemporains, il se plaît à leur faire subir toutes les distorsions et les dénaturations : *qu'affectionnent aujourd'hui* certains peintres. Y a-t-il derrière ce traitement dérisoire « un besoin d'homme » qui serait un refus de Dieu ? Ou le besoin d'un Dieu autre que le Créateur créé à son tour par l'homme ? Dix pages de *Variantes* liminaires autour du mot « Dieu » n'éclairent pas davantage que la *Lettre à un Dieu absent* où le poète « paumé » s'adresse à un « Seigneur » non moins paumé que lui. La limite du jeu avec Dieu, si sérieux que ce jeu puisse être, apparaît ici évidente. Dans ce poème, il n'y a que *l'homme* face au néant. L'intelligence laisse passer la transparence : à elle seule, elle ne peut rien saisir. Son « anti-matière » n'est qu'un séduisant assemblage de mots qui confirme l'inanité du « dieu verbal ».

Une douleur occultée

« *Je ne suis pas encore atteint de Dieu. Mes poèmes, qui ont plus de chance, ne peuvent se passer de lui.* » Formule de poète, et davantage encore cette autre : « *L'arbre, la fleur, l'azur, s'expliquent par Dieu, qui s'explique par le poème.* » L'artiste se veut le seul maître du jeu. « *Moi, le Dieu athée* » est sa définition-limite. Aux yeux du croyant, c'est là une situation *obsidionale, la cause d'une insupportable* douleur. Ici, la douleur existe peut-être, mais savamment, pudiquement occultée. Etre « *atteint de Dieu* », est-ce une maladie pour Bosquet ? Et pour le croyant ? C'est une rencontre, une étreinte personnelle : le contraire d'une contamination. Le Dieu de Jacob est celui qui saisit : il s'empare d'un homme malgré lui et en fait son témoin. S'il « envahit » cet homme, c'est pour combler un manque infini, pour répondre à un appel infini. La foi est un manque infini qui appelle.

Dans ce beau poème qu'est *le Livre du doute et de la grâce*, un poète incroyant s'émerveille des combinaisons que lui suggère son pouvoir de créer Dieu. Il ne manque de rien, et surtout pas de Dieu, puisque le néant est pour lui de principe. Si le néant était sa plaie vive, il n'écrirait pas : il crierait.

PIERRE EMMANUEL.

mémoires

LE TÉMOIGNAGE INTERROMPU D'ERNST FISCHER

● *L'auteur du « Grand Rêve socialiste » est mort sceptique.*

INTERROMPUE par la mort le 31 juillet 1972 — le dernier texte a été écrit ce jour-là — l'autobiographie d'Ernst Fischer, dont on connaissait déjà, sous le titre *le Grand Rêve socialiste, publié en 1974, la partie qui* s'achevait à la fin de la guerre, confirme, s'il en était besoin, son rôle de tout premier plan dans la « réforme » du communisme. Nous l'avions suivi dans ce difficile itinéraire, qui le conduisit après la défaite de la révolte ouvrière de Vienne, en février 1934, de l'aile gauche du parti social-démocrate au parti communiste autrichien et à l'exil en Union soviétique. Au début de *la Fin d'une illusion*, c'est un dirigeant chevronné, formé au Komintern, qui revient dans sa patrie, passager d'un avion soviétique, en compagnie de Johann Koplenig, chef du parti, et de deux diplomates soviétiques.

Aucune illusion sur la situation de l'Autriche en ces jours de la défaite hitlérienne : Fischer sait que Koplenig et lui réapparaissent comme de « *simples figurants* ». C'étaient « *les puissances victorieuses qui allaient décider de ce qui se passerait en Autriche, dans cet Etat qui n'existait jusqu'alors que dans les conventions des Alliés et dans notre imagination.* » L'enjeu, pense-t-il, n'est pas que son parti revendique le pouvoir, mais qu'il sache conquérir la confiance du peuple par « *son intelligence, son désintéressement, son esprit de coopération et sa perspicacité politique* ».

Le livre publié correspond en gros à la moitié du plan qu'Ernst Fischer s'était tracé. Il raconte un échec, celui précisément de conquérir la confiance du peuple au cours des dix années qui séparent 1945 de la conclusion du Traité d'Etat en 1955, lequel libère l'Autriche des zones d'occupation alliées. Cette période est, pour l'essentiel, celle de la guerre froide. L'Autriche divisée en secteurs d'occupation devient tout de suite un enjeu pour des forces qui la dépassent. Aussi, la *réflexion d'Ernst Fischer* sur son action et celle du parti communiste autrichien porte-t-elle moins alors sur les responsabilités personnelles que sur une situation imposée et contraignante. En fait, les communistes autrichiens assument, qu'ils le veuillent ou non, la responsabilité de la politique que les Soviétiques appliquent dans leur zone, politique d'autant plus éloignée de l'idéal socialiste, on s'en doute, qu'il s'agit aussi de faire payer un pays ex-ennemi, dont la participation à l'agression hitlérienne ne peut être niée.

Nous avons là un tableau extrêmement vivant de la lente résurrection de l'Autriche, des portraits remarquables de ses protagonistes politiques, comme Karl Renner et Theodor Körner, une critique acérée de la responsabilité du parti communiste autrichien dans la défaite de la « grande grève » de 1950 et surtout de son désarroi pendant la défaite.

Cependant, la portée internationale de cette autobiographie tient à une autre rétrospective, celle qu'Ernst Fischer conduit sur l'ensemble de son expérience à la lumière de l'écrasement du *Printemps de Prague par l'invasion* armée d'août 1968. C'est là le sens du titre et cette fin de l'illusion amène Ernst Fischer non plus à critiquer telle ou telle de ses démarches politiques ou de ses options, mais à remettre en cause sa responsabilité même de dirigeant communiste. C'est là le tragique du chapitre qu'il écrivit le dernier jour de sa vie et qui laisse les questions fondamentales en suspens.

Lisible à l'Est comme à l'Ouest

« *Le moment choisi par les uns ou les autres* (pour rompre avec l'Union soviétique), fait-il remarquer, *dépendait uniquement de leur réponse à la question suivante : tous ces crimes n'étaient-ils que des déformations du communisme ou bien étaient-ils inscrits dans sa nature même, dans sa nécessité interne ?* » Parce que le philosophe, l'intellectuel qu'il est, sait que Marx parlait d'une « *société où le libre développement de chacun est la condition du libre développement de tous* », les derniers mots de Fischer, exclu de son parti à l'âge de soixante-dix ans, en 1969, sont pour affirmer qu'il a « *toujours espéré que le communisme pourrait corriger les erreurs de son évolution, (...) même s'il devient de plus en plus difficile à l'espérance de résister à la critique* ».

C'est par cette honnêteté et cette lucidité qu'Ernst Fischer a conquis la situation à peu près unique d'être un maître à penser le socialisme, lisible en même temps à l'Ouest et à l'Est de l'Europe. Certes, ce sont ses essais sur l'art et sa critique dévastatrice du réalisme socialiste qui ont assuré son influence, mais cette autobiographie achève de lui conférer sa place véritable. Pour qu'après l'effroyable perver*sion stalinienne — et il faut lire* le chapitre « la Potence », que Fischer consacre au procès Slansky, car il constitue une révélation pour ceux qui n'ont pas accès aux documents publiés en allemand (1) — le communisme puisse revenir à ses sources idéales, que faut-il réviser ? Que doit-on réformer ?

Comme le montre son ami Franz Marek dans la post-face du livre, ces questions ont toujours été intolérables aux appareils. D'où le scepticisme final de Fischer. Mais, en cela, il a préparé la nouvelle génération des pays de l'Est à ce qu'elle appelle son « positivisme », son refus d'envisager la situation qui lui est faite en termes d'idéal, mais *seulement de combats pratiques* et d'abord pour les droits de l'homme.

PIERRE DAIX.

★ LA FIN D'UNE ILLUSION, de Ernst Fischer. Denoël, dossiers des Lettres nouvelles, trad. de l'allemand par Jeanne Etoré et Bernard Lortholary, t. I, 236 p., t. II, 224 p., 50 F les deux tomes.

(1) Je fais allusion aux rapports Piller et Kolder établis par le P.C. tchécoslovaque ou le comité de 1968 et qui ont été publiés par Jiri Pelikan à Vienne en 1970.



histoire

Pierre Vidal-Naquet, avocat de Flavius Josèphe

● Les éditions de Minuit proposent une réédition moderne de « la Guerre des juifs ». Son préfacier et présentateur s'explique.

EN l'an 66 de notre ère, une sanglante insurrection souleva soudain la Judée contre ses maîtres romains. National, religieux à ses débuts, le mouvement dégénéra vite en une guerre civile implacable entre les juifs eux-mêmes. Avec les sicaires, les zélotes et bien d'autres, tout un parti de combattants résolus s'attaqua d'abord aux troupes étrangères commandées tour à tour par les futurs empereurs Vespasien et Titus, puis ensuite à l'aristocratie locale, aux prêtres, notables civils, riches propriétaires.

Rome n'écrasa la *révolte* qu'après d'interminables campagnes, entrecoupées d'humiliants revers, de sièges fastidieux. La prise de Jérusalem, la destruction du temple d'Hérode, tenus pendant de longs mois comme une place forte par les rebelles, amorcèrent non seulement leur agonie, mais aussi celle de l'antique Etat juif. A partir de cette date, la tragédie millénaire de son peuple prend les dimensions d'une apocalypse indéfiniment renouvelée, jusqu'à l'histoire actuelle d'Israël.

En Flavius Josèphe le drame trouva immédiatement son chroniqueur journalistique doublé d'un théoricien, d'un philosophe et d'un moraliste. Son gros livre, vieux de mille neuf cents ans, raconte cette étonnante *Guerre des juifs* avec une truculence épique, une verve jamais en repos. La prudence conseille certainement de ne pas prendre au pied de la lettre toutes les opinions de ce témoin complexe, ambigu, contradictoire, tiraillé entre ses ambitions, ses vertus personnelles, comme entre les forces de son temps et les diverses tendances de la personnalité juive. Trop lié aux événements pour les revivre d'un esprit impartial, il participa d'abord au conflit comme général d'une armée juive, puis finit chez les Romains conseiller de Titus. Ses roueries politiques et militaires lui inspirent une parfaite satisfaction de soi, en même temps qu'il poursuit ses adversaires d'une malveillance tenace et suspecte.

Sa cautèle, sa ruse, une hypocrisie colossale, n'empêchent pourtant pas le charme, la séduction de son texte, d'opérer à dix-neuf siècles de distance. Enthousiaste, prudent, enjôleur, cynique, doué de l'humour le plus noir, d'une intelligence intuitive et analytique à l'épreuve des pires catastrophes, maître dans l'art d'écrire, habile à brosser de la même main soigneuse la fresque collective, le tableau de mœurs, les portraits intimistes, il s'impose, en outre, par des vues d'hommes d'Etat et une profondeur d'historien philosophe.

Cette œuvre exceptionnelle a traversé presque deux millénaires sans prendre de rides. Présentée dans une agréable réédition moderne, avec une préface érudite et subtile de Pierre Vidal-Naquet, elle figure parmi ces monuments de la littérature universelle qu'il faut visiter au moins une fois dans sa vie.

GILBERT COMTE.

★ « La Guerre des juifs », de Flavius Josèphe, traduit du grec par Pierre Savinel, précédé par : « Du bon usage de la trahison », par Pierre Vidal-Naquet. Editions de Minuit, collection Arguments, 682 p., 79 F.

« Une trahison annulée par une œuvre »

CONNU pour ses campagnes contre la torture pendant la guerre d'Algérie, Pierre Vidal-Naquet, quarante-six ans, professeur à l'Ecole des hautes études, compte aussi parmi les meilleurs spécialistes français de l'histoire du monde grec ancien. La préface qu'il donne à Flavius Josèphe exprime-t-elle sa seule passion pour l'Antiquité, ou sa piété envers un héritage qu'il trouva, comme tant d'autres, dans son berceau sans l'avoir spécialement choisi, avant de se reconnaître à travers lui ? Il précise ici sa position.

● *Ce texte de Flavius Josèphe touche de si près la condition historique des juifs depuis deux mille ans qu'il comporte certainement pour vous des implications personnelles très directes ?*

— Oh oui ! J'ai écrit cette préface en tant que juif, pour mettre quelques idées au point. Josèphe est un personnage maudit de notre histoire. Il incarne le traître. La tendance dominante de l'idéologie israélienne le tient résolument pour tel. A Tel-Aviv, de nombreux professeurs organisent encore son « procès » devant leurs élèves.

● *A juste titre, non ?*

— Nul ne nie qu'il ait trahi. Vraiment trahi. Historiquement, humainement, littérairement, son rôle ne se réduit cependant pas à un aussi triste destin. Mais j'ai la conviction qu'à l'époque où il vivait le judaïsme possédait déjà tant de richesse, de variété, qu'il n'était pas possible de le trahir en bloc, en eût-on la volonté.

● *Précisément, l'eut-il ?*

— Le traître est certainement celui qui passe à l'ennemi. Il l'a fait. Mais aussitôt après le désastre, il maintient tout ce qui peut être maintenu de l'héritage culturel juif, et se transporte chez l'ennemi avec cette intention indiscutable. Ecrire l'histoire comme il l'a fait annule la trahison.

● *En quoi ?*

Dès le lendemain de la défaite, il raconte la guerre aux vainqueurs, et pose avec une prodigieuse audace l'histoire juive en égale de la leur. Or les histoires grecque et romaine étaient les deux seules grande histoires pleinement reconnues du temps. La démarche suppose en lui une conscience *exceptionnelle* des vertus, de l'héroïsme des siens. Josèphe se lança dans cette prodigieuse aventure parce qu'il portait l'histoire juive en lui. L'exiguïté territoriale de la Judée rendait presque insoutenable, sinon grotesque, la prétention de l'égaler à celle de Rome. Il a pourtant relevé le défi, et l'a gagné.

● *Comment définir ce double personnage ?*

— Difficile de le cerner. Il vécut, sans doute dramatiquement, toutes les contradictions de son époque. Ce juif de famille traditionnelle, sacerdotale, sortait d'un milieu déjà très hellénisé. Les influences grecques imprégnaient la population juive de l'époque infiniment plus qu'on l'imagine aujourd'hui. Jérusalem avait un aspect grec. En Galilée, une partie de la population parlait grec. Les grands rabbins du Talmud firent plus tard graver des inscriptions grecques sur leurs tombes. Historien juif, Josèphe rédigea lui-même toutes ses œuvres en grec. Ainsi réussit-il l'extraordinaire exploit d'apparaître comme l'historien national des juifs auprès de ceux qui ne l'étaient pas.

— Mais il y a plus. Cet homme d'une intelligence hors du commun vit la montée de l'Empire romain comme nos contemporains ont assisté à celle de la puissance américaine. Pendant le siège de Jérusalem, il tint à ses compagnons un étonnant discours : presque deux mille ans avant Hegel, mais dans des termes étrangement proches des siens, il décrit avec une *éloquence* magistrale l'irrésistible ascension, puis la chute des Empires, le passage de l'un à l'autre d'un esprit, nous dirions d'un sens, de l'histoire. Dès cette époque, il transposa en termes de science politique moderne la vieille idée d'un Dieu maître du destin des hommes. Il synthétisa la science politique des Grecs et des Romains avec la vieille idée juive d'un Dieu régissant l'histoire. Cette combinaison donne à son texte une modernité fascinante.

● *La jeunesse de son écriture frappe immédiatement. Mais ne doit-elle pas beaucoup au traducteur ? Pierre Savinel utilise des mots contemporains. « Révolutionnaire », par exemple.*

— *Savinel traduit par « révolutionnaire »* le terme grec *to neôterizon,* qui désigne une *faction* de la population résolue à renverser par tous les moyens le pouvoir en place. René Harmand employait déjà « révolutionnaire » dans sa traduction de 1912. Je ne dis pas qu'une autre expression, par exemple *« parti des subversifs »*, ne correspondrait pas aussi bien à la vérité.

● *Cette réédition doit soulever des passions dans la communauté juive ?*

— Certainement, et pas toujours des meilleures. Mais, là non plus, rien n'est simple. Officiellement, la tradition rabbinique ignore Josèphe. Elle ne le cite jamais. En même temps, elle attribue certains de ses actes à un personnage vénéré : Yohanan Ben Zakhaï, qui, en fondant l'Académie rabbinique de Yavne, montra que la tradition juive pouvait se passer d'Etat. N'est-ce pas un moyen de prendre Josèphe en compte, de le reconnaître sans l'avouer ?

Propos recueillis par
G. C.

UN NOUVEAU PRIX

Dans le cadre des activités de l'Association France-Kurdistan, l'Emir Medir Khan a décidé d'attribuer annuellement un prix de 7 500 F qui portera son nom et qui sera destiné à récompenser la meilleure œuvre de langue française (poésies, proses, contes, essais, nouvelles, films, disques, articles, etc.), produite dans l'année et intéressant les Kurdes et le Kurdistan.

Ce Prix, créé le 21 mars 1977, sera attribué pour la première fois le 21 mars 1978.

Le Jury est composé de la façon suivante :

Emir Bedir Khan - M. Bertolino - M. Chaliand - M. Dorin Mme Hargous-Vogel - M. Mauriès - Mme Minces - M. Pic - M. Pradier - M. Rondot.

Les envois devront être adressés en 4 exemplaires à l'Emir Bedir Khan, 1 bis, rue de Navarre, 75005 PARIS.

La date limite des envois est fixée au 5 février 1978.

sciences humaines

Reich, père et fils

● *Les premiers écrits de Wilhelm Reich, et les souvenirs de son fils Peter, qui partagea le monde étrange de ses dernières années, jettent une lumière contrastée sur un destin fulgurant.*



Dessin de J.-P. CAGNAT.

LE livre de Peter Reich, *A la recherche de mon père*, en dépit d'une présentation souvent artificielle (mélange des lieux et des temps semblant parfois pasticher Faulkner) est un document très émouvant sur les années qui précèdent l'arrestation de Reich et sa mort. Cette période, pour les uns, vit basculer dans le délire l'une des plus grandes intelligences que la psychanalyse ait connues, pour les autres, s'affirmer une œuvre scientifique d'une portée révolutionnaire. Sur ce point, les Mémoires de son fils permettent de mieux suivre l'évolution de Reich.

A Orgonon, sa grande propriété de l'Etat du Maine, Reich prépare le petit Peter à devenir un « ingénieur du cosmos » et lui donne des grades militaires — lui-même s'est nommé général. Leur passe-temps favori est la chasse aux soucoupes volantes — longs cigares à hublots — qu'ils désintègrent sans pitié avec les « brise-nuages » que Reich a inventés. Les mêmes soucoupes volantes sont responsables de la sécheresse des déserts, dont elles puisent l'humidité.

Délire, science-fiction, qui tournent parfois au tragique, comme lorsque les voisins insultent Reich à travers Peter ou que les agents américains détruisent sous ses yeux les célèbres accumulateurs d'orgone. Comique aussi, lorsque Reich oblige son fils à enterrer son yoyo phosphorescent qui dégage de l'énergie négative. L'arrestation de Reich, son procès, l'immense désarroi que ressent son fils après la disparition, sont les plus beaux moments du récit. Reich lui-même ne sait pas très bien pourquoi on l'arrête : pour le tuer ? Ou pour le protéger contre ses ennemis — communistes et Martiens, — « fascistes rouges » de toutes sortes ?

Ils ont même réussi à circonvenir Einstein !

Il se trouvera sans doute d'aimables plaisantins pour qualifier de « bornés » ceux qui refusent tout caractère « scientifique » aux dernières expériences de Reich. Le livre de son fils — plein d'admiration, d'amour pour ce père étrange et écrasant — n'incline pas pour autant à prendre au sérieux ces expériences. Lui-même évite de se prononcer.

Le contraste est grand si on compare ces dernières expériences aux premiers écrits psychanalytiques de Reich, que les éditions Payot ont réuni en un volume. Le texte le plus important, *Conflits de libido et formations délirantes dans Peer Gynt d'Ibsen* (octobre 1920), frappe autant par sa richesse que par sa beauté. Reich atteint un difficile équilibre entre la rigueur de l'analyse scientifique et la passion qu'il éprouve pour le héros d'Ibsen (qu'il rapproche d'autres figures tels Hamlet et Faust) et dont le délire est la *révolte contre un monde* oppressif et étouffant. Son étude sur *les Concepts de pulsion et de libido de Forel à Jung* est une contribution intéressante à l'histoire de la psychanalyse. A travers d'autres articles sur le problème de la « génitalité » on voit apparaître certaines des idées fondamentales de Reich, la source des divergences avec Freud quant à la théorie de l'étiologie des névroses et aussi cette tendance « biologique » qui ira en s'affirmant.

La reprise dans ses écrits ultérieurs de larges fragments de son étude sur Peer Gynt montre à quel point ces premiers écrits sont fondamentaux pour comprendre tout son développement. Le rapport entre Reich et Peer Gynt n'est d'ailleurs pas seulement littéraire. Lui-même semble souvent tenté de s'identifier à ce personnage, hanté par des rêves et des délires, qui confond la réalité et l'imaginaire, révolté contre tout. Dans la communion de Peer Gynt avec la nature, les forêts, le ciel et les arbres, il y a aussi quelque chose de la mystique reichienne qui cherche à saisir, partout dans le vivant, une même énergie et à la transformer en principe d'explication cosmique.

Isolés, réprouvés, ils ne connaîtront pas le même destin. Le Peer Gynt d'Ibsen atteint dans la vieillesse une sorte d'harmonie et de réconciliation avec l'enfance. Reich mourra dans un pénitentier américain, en pleine hystérie maccarthyste. Mais en eux la passion de la vie éclate avec la même violence. C'est ce qui donne aux idées de Reich, même lorsqu'elles semblent aberrantes, quelque chose de bouleversant.

JEAN-MICHEL PALMIER.

★ A LA RECHERCHE DE MON PERE, de Peter Reich. Rêves éclatés. Traduit de l'américain par Marianne Véron. Ed. Albin Michel, 217 pages, 33 F.

★ PREMIERS ECRITS, de Wilhelm Reich. Traduit de l'allemand par J. Chavy et D. Deisen. Tome I. Ed. Payot, 347 pages, 62 F.

lettres étrangères

Henry James première manière

APRES *Roderick Hudson* paru l'an dernier, le même éditeur nous offre cette saison une autre œuvre de jeunesse d'Henry James : *l'Américain*. Ce roman n'avait pas été réédité depuis sa publication en 1884, chez Hachette, sous le titre *l'Américain à Paris*. L'un et l'autre livre furent d'ailleurs ignorés par la critique. Il y a cent ans, à l'heure où il écrivait *l'Américain*, James, poursuivant son apprentissage de l'Europe avant d'aller *se fixer* à Londres, n'avait pas encore fait escale sur le chemin de la gloire.

Le titre appelle une image. Elle est parfaite. Christopher Newman est, en effet, *« un magnifique spécimen d'Américain »*. Beau, robuste, sobre, généreux et très riche, il a une *« confiance toute démocratique »* dans la vie. On y verrait en Europe une certaine naïveté d'autant que Mr. Newman n'a qu'une ambition avouée : trouver la femme parfaite qui lui convient, *« une femme qui soit aussi bonne que belle et dont l'intelligence égale la bonté »*. Mais comme le business fait aussi partie du cœur outre-Atlantique, ce Lancelot sait raisonner en goujat : il y mettra le prix ; cette femme, *« c'est une chose qui n'est pas au-dessus de mes moyens »*, déclare-t-il.

L'égérie tant souhaitée existe. C'est évidemment *« la femme la plus adorable du monde, l'idéal annoncé, la perfection promise »*, une jeune veuve aristocrate sans fortune, Mme de Cintré. Et puisque tout est bien dans le meilleur des mondes, son frère même, qui sera complice des projets de Christopher, est également un archétype : *« C'est le Français idéal, le Français de la tradition, le Français des romans. »*

Qu'on se rassure, nous ne sommes pas tombés dans un roman populiste. Car si le rapport d'intérêt semble évident entre prétendant et parti pour le perspicace regard des témoins, si l'amour embrase les deux cœurs, l'union ne se fera pas. Un riche fabricant de baquets à lessives, étranger de surcroît, peut-il épouser une aristocrate du noble faubourg, fût-elle sans argent, dans la société du Second Empire ?

C'est à un procès de classe sociale qu'aboutit ce roman apparemment si romantique. C'est par là que s'affirme, après un subtil jeu d'échanges et d'entrechats mondains, la force d'Henry James. *La courtoisie des propos et le raffinement des mœurs* déguisent l'âpreté des rapports et les conflits d'intérêts. Malgré la schématisation des personnages et le romanesque convenu des situations, on sent déjà la griffe cruelle de l'analyste sous le gant beurre frais. La vraie morale du livre est dans cette illustration du tiraillement *entre deux cultures, deux classes, deux mondes. Où est* la vérité du cœur dans tout cela ? Un débat qu'Henry James a vécu et qui entre dans la marque de son génie.

PIERRE KYRIA.

★ L'AMERICAIN, de Henry James, traduit de l'américain par Gilles Chahine. Fayard, 378 pages, 35 F.

science-fiction

Priest, l'alchimiste du réel

● *Une machine à simuler l'avenir qui fait douter du passé.*

UN jour, vous vous trouvez au chevet d'un malade très cher, vous le voyez mourir, puis disparaître sous vos yeux et, bientôt, vous vous souvenez *à peine de lui, son nom* même disparaît de la mémoire de votre entourage. Le malaise étendra peu à peu son emprise sur la réalité, surtout si vous vous apercevez ensuite, comme la Julia Stretton de Christopher Priest, que l'univers dans lequel vous vivez n'est que le produit d'une expérience destinée à étudier le futur, que vous êtes un protagoniste de cette expérience et que vous rêvez l'avenir en compagnie d'une trentaine de cobayes volontaires. Aussi, quand Julia, en permission, revient dans son présent, s'interroge-t-elle sur la relativité des apparences. *Qu'y a-t-il de plus vrai* : les rêves au réalisme si fouillé qu'ils contiennent des archives sur le moindre incident intervenu au cœur de l'illusion ou bien un *présent difficile à supporter* en raison des différents traumatismes qu'il procure ?

Dans cette sorte d'« Eden et avant », Christopher Priest nous introduit progressivement au centre d'un des paradoxes les plus insidieux de la science-fiction. Cette Angleterre d'un pseudo-avenir, soumise au régime soviétique, ce comité de Wessex qui s'est détaché du territoire national *pour* devenir une île de loisir où les touristes américains se prosternent cinq fois par jour vers La Mecque, pourront-il un jour se muer en certitude ?

★ FUTUR INTERIEUR, de Christopher Priest. Ed. Calmann-Levy, 272 pages, 42 F.

Perpétuelle mutation

Priest, alchimiste du réel, ne se contente pas de nous en soumettre l'hypothèse. Par sa précision clinique, son sens aigu du détail sensuel, il crée peu à peu autour de ses personnages une trame d'apparence, qui imite à la perfection l'existence même. Grâce à son imagination néo-réaliste, dans ce récit lisse et froid comme une stèle funéraire, il nous piège dans chacun de ces deux mondes, le réel et l'incertain, au point de nous faire *confondre* les deux. Et sa démonstration se veut exemplaire ; non content de supposer que notre vie, notre société, ne sont en fait que des illusions produites *par l'inconscient collectif* et que nous sommes les victimes en puissance d'une adhésion inconditionnelle à de fausses évidences, il en déduit que notre *seule approche du monde et de* nos semblables doit passer par le doute. Si Julia Stretton se réalise enfin, c'est qu'elle imagine et prouve à son tour que le passé *dont elle est issue* n'est qu'une des présomptions possibles de son origine.

Après *le Monde inverti*, qui le révéla en France en 1974, Christopher Priest *nous donne*, avec *Futur intérieur*, un remarquable roman de fiction spéculative, cet au-delà de la science-fiction qui prouve abondamment que cette littérature est *en* perpétuelle mutation.

PHILIPPE CURVAL.

JOHN BARTH MYTHOCLASTE

● *Réécrire pour les détruire Schéhérazade, Persée, Bellérophon.*

« *LA mythologie est l'instrument de propagande des vainqueurs* », déclara-t-elle, ajoutant que *« le noble mythe qu'étayaient tous les petits mythelets n'était autre que le mythe de l'héroïsme mâle qui s'affirmait moins par la force brute* (sur ce point, la supériorité incontestable de l'homme sur la femme ne faisait pas le poids comparée à celle du pauvre bœuf sur l'homme) *que par des vertus telles que le courage, la ruse, l'énergie sexuelle, et surtout la prédestination à l'immortalité* ». « *Tu es mensonge*, conclut-elle, féroce. *Nous allons te récrire !* »

Barth mythoclaste. *Doniazadiade*, la première nouvelle du recueil racontée par une femme, Doniazade « Doony » pour les intimes). Shahriar, le roi des *Mille et Une Nuits*, déflore chaque nuit une jeune fille qu'il immole à l'aurore. La résistance s'organise : Schéhérazade (« Sherry ») capte l'attention du roi par les histoires qu'elle lui raconte. Lorsqu'elle devient « sèche », au bout de ses « mille et une nuits », elle passe à l'action, les rôles sont inversés : ligoté sur un sofa, le roi est menacé dans sa virilité par le rasoir que tient la femme. L'homme ne s'en tire qu'en s'appropriant la ruse de la femme. Il sauve sa vie(rilité) en racontant une histoire qui ne s'achève qu'à l'aurore.

Le héros classique n'est pleinement satisfait que lorsqu'on lui assigne une prêtresse — chargée de l'écouter, de le raconter ou de l'écrire dans les mots qu'il attend. Il lui faut entendre son histoire chaque jour : une conception extraordinaire ; l'initiation à travers tâches et épreuves, l'illumination, qui font de lui le nombril et l'axe du monde ; le retour (fuites magiques, métamorphoses, *déroute*), le *règne et la mort* (fondation de villes, bannissement, mort insolite au sommet de la colline).

Pulvériser le héros

Tel est le schéma idéal de l'*histoire que — dans la seconde* nouvelle intitulée *Perséide* — M. Persée souhaite qu'on lui raconte. Mais Calyxa, la prêtresse préposée, n'est pas totalement soumise : elle raconte un texte, le sien, établi à partir de notes communiquées par Athena. Persée n'est pas d'accord : il objecte, il ajoute, il retranche. Il essaie également de faire l'amour avec sa compagne. Mais, hélas ! « les héros ne sont plus ce qu'ils étaient ». Persée a passé la cinquantaine et son sexe ne marche pas mieux que son stylo. Il lui est aussi difficile d'imposer son style à l'histoire que sa masculinité à Calyxa. On *retrouve inextricablement mêlés* les deux thèmes fondamentaux de l'œuvre de Barth (1), écriture et sexualité. En sexualité, le héros mythique n'est plus à la *hauteur*. En écriture, la mythologie est épuisée par des siècles de répétition. Il faut en finir avec l'impuissance des mots et des hommes. Il faut que les femmes (re)prennent la parole. Mais il faut surtout casser les mythes, les héros, les intrigues.

Pulvériser le héros en une poussière de rôles, *de comportements* et d'images. Atomiser l'intrigue, *Bellérophoniade*, la dernière nouvelle de *Chimère*, est l'histoire de Bellérophon. Un supplice *pour le héros, dépossédé de* la linéarité de son récit. Un délice pour l'auteur et le lecteur : les textes glissent, s'enlacent, s'enchaînent, s'entrechassent. Des *histoires-gigognes et concentriques*, sept à la suite Trois versions infiniment renouvelées et contradictoires d'un même événement. Le texte s'engendre. Les voix s'appellent. Une écriture matérialiste s'il en est, libérée de ses références idéalistes.

Chimère a, dit-on, valu à John Barth le qualificatif de « Woody Allen » de la littérature américaine. Son texte insolent, cocasse et riche évoque à la fois la puissante verve de Rabelais, comme lui inventeur de formes, et la liberté concrète du « free jazz » contemporain.

PIERRE DOMMERGUES.

★ « Chimère », de John Barth, traduit de l'anglais par Maurice Rambaud. Gallimard, 344 p., 59 F.

(1) *L'Opéra flottant* (1956), N.R.F., Paris, 1968 ; *Perdu dans le labyrinthe* (1968), N.R.F., Paris 1972 ; *l'Enfant-bouc* (1966), N.R.F., Paris 1970.

enquête

Ces poètes qui font des revues

● *Où trouver la poésie en 1977 ? Dans les revues.*

LE pays de Victor Hugo ne connaît plus ses poètes. Rejetée ou négligée par les grands éditeurs — car, c'est une marchandise qui se vend mal — la poésie tient une place dérisoire dans le spectacle littéraire (1). Comment pourrait-elle entrer en concurrence avec l'essai historique d'un ministre de l'intérieur ou les Mémoires d'un d'un gardien de but devenu gangster ? Il faut la chercher en dehors de l'institution : dans les marges de la société, dans les banlieues de la culture.

On découvre alors une multitude, une floraison de revues poétiques, plus ou moins confidentielles, dont beaucoup s'élaborent dans le secret des provinces. Impossible de toutes les présenter, ni même de toutes les énumérer. Précisons que nous nous sommes limités à la France, délaissant pour l'instant les pays francophones. De Béthune à Montpellier, on trouve plus de cent vingt revues, dont les titres font apparaître la diversité, et forment un surprenant cortège : *Racines, Argile, Nervures, l'Arbre, Entailles, Silex, la Tour de feu, les Flamboyants, Fanal, Songe, Rue Rêve, Dérive, Nomades, la Délirante, Exit, Impulsions, Etreintes cosmiques, l'Ecchymose, Plasma, la Barbacane, Traces, Moments, Mai hors saison, Sud, Haut-Pays, Zone, le Bougre, Barbare, Emeute, Encres vives, le Crayon noir, le Cri profond* (sous-titre : *l'Antre de la métamorphose*), *Plein Chant* (Cahiers poétiques, littéraires et champêtres), *le Melog* (anagramme de Golem), *la Tête de l'âne, les Texticules du hasard, Vrac, le Pilon*... Quel foisonnement !

La plus ancienne et la plus notoire de ces revues a cinquante-quatre ans : il s'agit d'*Europe*, fondée en 1923 par Romain Rolland. La plus récente, *Impulsions*, est née en février 1977. De modestes bulletins, comme *la Tête de l'âne*, on passe à des publications luxueuses et raffinées, comme *Argile, la Délirante*, ou *la Barbacane*, composée à la main, tirée sur vélin d'Arches, et dont les exemplaires sont numérotés. Le directeur de *la Barbacane*, Max Pons, est administrateur du château de Bonaguil, à Saint-Front-sur-Lémance, dans le Lot-et-Garonne. C'est un passionné de la même sorte que Pierre Gabriel, qui imprime lui-même sa revue, *Haut-Pays*, durant ses loisirs à Condom dans le Gers, et la distribue gratuitement aux amateurs de poésie.

> **LES RÉPONSES DE « LA DÉLIRANTE »**
>
> Voici les réponses de Fouad El-Etr, le directeur de *la Délirante*, à quatre questions :
>
> *1) Comment est née votre revue ?*
>
> — Elle est née contre le courant.
>
> *2) Pourquoi avoir fondé une revue ?*
>
> — Pour aller à contre-courant.
>
> *3) Quelle est votre conception de la poésie ?*
>
> — Poétique. La poésie est la poésie. Elle précède tous les concepts.
>
> *4) Quelles raisons donnez-vous à l'acte d'écrire ?*
>
> — Le vent, la saison, l'humeur. C'est-à-dire aucune.

Autre passionné, autre solitaire : Jean-Pierre Lesieur, qui compose et tire *le Pilon*, dans une pièce de son appartement, 6, place Maurice-de-Fontenay, à Paris-12e. Il y emploie des dizaines d'heures, chaque mois. D'autres revues sont imprimées par ceux qui les animent : *Traces, Aroba, l'Arbre, le Crayon noir*. Souvent, le travail se fait avec un matériel de fortune. *Ainsi, Gérard Lemaire a tiré le* premier numéro de *Nomades*, dans un grenier de village, avec la presse dont faisait usage un curé pour son bulletin paroissial.

Imprimer soi-même, quand on a pu acquérir le matériel nécessaire, c'est déjà surmonter en partie *l'obstacle financier*. Jean-Pierre Lesieur a payé son matériel environ 4 000 francs, mais en fabriquant sa revue, après s'être initié tout seul aux techniques de l'imprimerie, il a réduit considérablement le coût de chaque numéro. Hormis quelques publications, comme *Poésie 1* (Editions Saint-Germain-des-Prés), qui accueille des annonces publicitaires, et figure en tête des meilleures ventes, loin devant les autres, les revues de poésie subissent la « censure de l'argent ». La plupart couvrent difficilement leurs frais. Dans leurs rentrées, les abonnements tiennent la première place. Les ventes en librairie s'avèrent le plus souvent dérisoires. *Dérive, les Flamboyants, Etreintes cosmiques, Emeute*, font de modestes recettes dans les meetings ou dans les fêtes politiques. *Exit* et *TXT* améliorent leurs finances avec la vente de leurs tirages de luxe. Quelques revues reçoivent une subvention communale, ou une aide du Centre national des lettres.

(Dessin de PLANTU.)



Mais cela, en général, ne suffit pas. Alors, on se cotise, on donne une partie de son salaire. C'est ainsi qu'Henri-Simon Faure, manœuvre à *Saint-Etienne, fait des* heures supplémentaires, afin de publier *J* et *le Bougre*. De même, François Barillet, ouvrier agricole de Bourges, paye *la Tête de l'âne* avec son argent. Comment y parviendrait-il autrement, puisqu'il ne vend pas sa revue, et qu'il se contente de l'offrir ? Nous mettons à part les animateurs de *Plasma*, qui sont en même temps libraires, éditeurs et diffuseurs, et qui tirent de cette dernière activité l'essentiel de leurs ressources. Outre leurs propres ouvrages, ils diffusent notamment ceux des éditions Losfeld et Jean-Michel Place. Toutefois, ils rognent, eux aussi, sur leurs revenus personnels, pour financer leurs publications, puisqu'ils *ne s'attribuent qu'un* salaire des plus modiques. Ainsi les revues poétiques, lorsqu'elles ne sont pas soutenues par un éditeur *important — comme Change*, par Seghers/Laffont, ou *Argile*, par les éditions Maeght — dépendent étroitement des ressources de leurs animateurs. D'où l'irrégularité de leur parution. Beaucoup entendent suivre le rythme des saisons. En fait, elles paraissent quand elles peuvent.

Incertaines, menacées, souvent éphémères, ces revues répondent, pour les poètes, à une nécessité impérieuse : évincés par l'institution littéraire, ils sont obligés de créer leurs propres tribunes, pour publier leurs textes, lorsqu'ils refusent de s'adresser à des *maisons d'édition* pratiquant le compte d'auteur. Le système du compte d'auteur est, d'ailleurs, dénoncé avec véhémence par les animateurs de certaines publications, comme *Plasma*, ou *le Crayon noir*.

> **« CES OISEAUX DÉSEMPARÉS... »**
>
> *Nous ressemblons*
> *à ces oiseaux désemparés*
> *que le vent déporte*
> *de tempête en tempête*
> *et qui s'élancent*
> *à l'assaut du soleil*
> *pour retomber calcinés*
> *dans une poussière de sang.*
>
> FRANCIS GIAUQUE.
> *(Extrait de Mai hors saison n° 3.)*

Le Crayon noir, Aroba, Emeute, Etreintes cosmiques sont publiés par des groupes autonomes ou des coopératives, qui entendent lutter contre l'édition capitaliste, en constituant une sorte de « samizdat » français. D'autres revues, moins ambitieuses, souhaitent seulement, comme *Noréal*, « creuser une brèche dans le rempart de l'indifférence », faire sortir les poètes de leur solitude, et susciter des rencontres « à la croisée des mots ». *Fanal*, qui paraît à La Bourgonce dans les Vosges, essaie de troubler « le calme noir de la province ». A Grenoble, *Silex* désire s'opposer au « parisianisme ». Jean-Paul Klee publie *la Nouvelle Poésie alsacienne*, parce que l'Alsace est un « désert » dans le domaine poétique, tandis que les responsables de la revue *Bretagnes* veulent « manifester une existence jusqu'ici bégayée dans des bribes de langage ». *Multiples* s'évertue à faire connaître la poésie du Sud-Ouest. Et Jimmy Gladiator a trouvé « le moyen de donner de la voix » en créant *Le Melog*, « lieu de rendez-vous des poètes sans H ».

Mais qui lit ces revues ? Selon Jean-Pierre Lesieur *(le Pilon)*, ce sont les poètes eux-mêmes. « Ils constituent, dit-il, la majorité de mes abonnés. » Les auteurs sont les lecteurs, et inversement. Malgré *tous les efforts* de ces publications, pour se diffuser, elles restent le plus souvent inconnues, en dehors des *cercles d'initiés. Pourtant, si on* veut trouver la poésie, qui s'invente à notre époque, en tâtonnant, c'est dans ce monde marginal qu'il faut la chercher. Les éditions *Plasma* nous ont fait découvrir Tristan Cabral, et *Mai hors saison* nous a permis de lire Francis Giauque : c'est déjà beaucoup.

FRANÇOIS BOTT.

(1) « Le Monde des livres » a publié une enquête sur la situation du poète dans son numéro du 14 janvier.

« Grammaire, que veux-tu pour ta fête ? »

● *Comment ces revues définissent-elles la poésie ?*

CES revues manifestent des conceptions de la poésie aussi variées que les titres qu'elles ont choisis. Cela va de *Points et contrepoints*, qui défend « les valeurs séculaires » de l'Occident au *Melog*, qui considère la poésie comme un « acte libertaire », et prend la défense des inculpés du G.A.R.I. Guy Benoit *(Mai hors saison)* cite Joseph Delteil : « *Grammaire, que veux-tu pour ta fête ? — Une syntaxe avec des seins.* » Les animateurs d'*Entailles* reprennent l'expression de Mohammed Khaïr-Eddine : « *Le poète est la conscience d'une vitalité réprimée.* » Pour Didier Arnaudet *(Zone)*, écrire, c'est se mettre « aux aguets de toutes les ruptures », et « tenter d'échapper à ce glissement imperturbable de l'origine vers l'effacement total ». Ghislain Ripault, qui s'occupe, avec Helyett Bloch, de la revue et des « inéditions » *Barbare* (1), repousse les considérations purement esthétiques : « *Les pages de la revue et des inéditions*, dit-il, sont des *pages de pauvres, avec leurs graffiti dans le clair-obscur et sur les murs de l'infirmerie mondiale.* »

Aux yeux de Pierre Drachline *(Plasma)*, « la poésie, c'est un ballon de rouge, la voix d'un ami, des larmes aussi aiguisées que des mots, des mots repus comme des crachats ». « *Nous n'éditons pas des poètes*, dit-il, *mais des individus.* » Jacques Brémond *(Voiex)* évoque « les arbres qui jaunissent sous l'automne... Les pluies de soleil... Les routes de folie... »

Traces, Rue rêve, Dérive, relient, aussi, la poésie à la vie quotidienne. « *Nous rejetons*, disent les animateurs de Dérive, *cet univers poétique blanc, d'où l'existence de chaque jour est évacuée, sciemment omise... On dirait que certains poète ne prennent jamais le métro, et qu'ils ne sont pas salariés.* » Ils ajoutent qu'ils essaient de faire intervenir une réflexion théorique dans chaque numéro de leur revue.

Se référant à Mallarmé et à René Char, *Silex* défend « une conception restrictive, laconique » de la poésie, et recherche l'union si rare du sensible et de l'intelligible », tandis que Jean-Paul Klee *(la Nouvelle poésie alsacienne)* se prononce pour un langage populaire, « une large poésie de véhémence et de lutte ». Le lecteur, qui parcourt ces publications, voit se succéder toutes les manières, toutes les formes, des vers rimés de *l'Aile et la Plume* aux montages modernistes d'*Exit*. Cette revue mêle plusieurs sortes de discours : poèmes, photographies, peintures, évocations de faits divers... dans une mise en page très soignée. « *Nous sommes traversés par des centaines de signes*, disent les responsables d'*Exit*. *Il s'agit de rendre cela.* »

(1) Ghislain Ripault a créé un Comité pour la libération du poète Abdellatif Laâbi, emprisonné au Maroc depuis 1972.

Petite géographie

DES revues poétiques sont publiées dans presque toutes les régions françaises.

● A Paris et dans la région parisienne : *Caractères* 7, rue de l'Arbalète, 5e ; *la Passerelle*, 60, rue Monsieur-le-Prince, 6e ; *la Délirante*, 54, rue de Seine, 6e ; *Action poétique*, 27, rue Saint-André-des-Arts, 6e ; *Points et contrepoints*, 19, rue Gérando, 9e ; *Nervures*, chez Michelle Dutilleux, 34, rue de Picpus, 12e ; *Création*, 85, boulevard Pasteur, 15e ; *Plasma*, 58, rue des Moines, 17e ; *le Melog*, 4, rue Nicolet, 18e ; *Dérive*, 9, rue Joseph-Gaillard, à Vincennes ; *Mai hors saison*, chez Guy Benoit, logement 1 122, 1, place de la Résistance, à Bagnolet ; *Vrac*, B.P. 24, à Bois-le-Roi, en Seine-et-Marne ; *les Flamboyants*, chez Michel Monate, appartement 133, 14, rue Adrien-Damoiselet, à Noisy-le-Sec ; *Aroba*, chez Bernard Neau, 249, avenue Jean-Jaurès, à Clamart ; *le Cri profond*, chez Guy Bernard, 54, rue Turgot, à Sartrouville.

● Dans le Pas-de-Calais : *la Borée*, 29, rue Alfred-Dupont, à Billy-Montigny ; *Ecbolade*, 124, rue du Quai-de-Bruay, à Béthune.

● Dans le Nord : *Elan poétique, littéraire et pacifiste*, 31, rue Foch, à Linselles.

● Dans l'Aisne : *Nomades*, B.P. 111, à Saint-Quentin ; *l'Arbre*, chez Jean Le Mauve, à Dammard.

● Dans le Bas-Rhin : *la Nouvelle Poésie alsacienne*, 1, quai de l'Ecluse, à Saverne.

● A Metz : *Dire*, 108, rue des Allemands.

● A Dijon : *l'Agrippa*, 10, rue d'Assas.

● A Montceau-les-Mines : *Arpo 12* et *Impulsions*, 13, rue de la Résistance.

● A Bourges : *la Tête de l'âne*, 121, avenue Ernest-Renan.

● Dans le Loiret : *Racines*, chez Claude Held, les Tertres, à Boigny.

● A Caen : *l'Ecchymose*, B.P. 164.

● Dans la Manche : *Noréal*, chez Claude Le Roy, à Saint-Sauveur-Lendelin.

● A Rennes : *Ubacs*, 79, rue Saint-Hélier.

● A Morlaix : *Bretagnes*, impasse de la Fontaine-au-Lait.

● En Loire-Atlantique : *Traces*, au Pallet.

● En Charente : *Plein chant*, chez Edmond Thomas, à Bassac ; *la Tour de feu*, B.P. 20, à Jarnac.

● A Saint-Etienne : *J* et *le Bougre*, chez Henri-Simon Faure, 17, rue Henri-Gonnard.

● Dans l'Ardèche : *le Crayon noir*, à Boffres.

● A Grenoble : *Silex*, B.P. 554 ; *Parler*, 28, rue du Docteur-Calmette.

● Dans les Hautes-Alpes : *Barbare*, Maisonnette des Evarras, à Pelleautier.

● A Bordeaux : *Zone*, 6, rue Mony ; et en Gironde : *Etreintes cosmiques*, Ed. du Castor Astral, B.P. 03, à Talence.

● A Toulouse : *Emeute*, B.P. 5018 ; et en Haute-Garonne : *Multiples*, chez Henri Heurtebise, 1, rue Alexis-Sévène, à Muret.

● Dans l'Ariège : *Encres vives*, à Engomer.

● Dans l'Aude : *Songe*, les Bufatières, à Granès.

● A Montpellier : *Rue Rêve*, chez Dominique Labarrière, 1, rue du Canneau ; *Entailles* et *Textuerre*, 1, impasse du Merle-Blanc.

● Dans le Gard : *le Pont de l'Épée*, Ed. Chambelland, la Bastide d'Orniols, à Goudargues.

● A Avignon : *Voiex*, B.P. 19 ; et dans le Vaucluse : *Arfuyen*, à Malaucène.

● A Marseille : *Sud*, 11, rue Peyssonnel.

● A Draguignan : *les Texticules du hasard*, chez Paul Quéré, le Dragon, route de Montferrat.

● A Nice : *l'Aile et la Plume*, 8, rue Miollis.

★ Cette liste n'est pas exhaustive. Notre enquête a été réalisée avec le concours des éditions Jean-Michel Place et du Centre d'information et de coordination des revues de poésie.

Petite sociologie

LES revues de poésie ne sont pas, comme les autres domaines de la culture, le privilège de la classe intellectuelle. Certes, on trouve encore beaucoup d'enseignants, d'étudiants, parmi les animateurs de ces publications. Mais on y rencontre aussi des paysans, François Barillet *(la Tête de l'âne)*, Jacky Goupil *(Songe)*, un employé de la S.N.C.F., Maurice Brengues *(le Cri profond)*, un employé de banque, Didier Arnaudet *(Zone)*, un comptable, Pierre Rollez *(la Borée)*, un aide-comptable, Louis Lippens *(Elan poétique, littéraire et pacifiste)*, un agent administratif, Philippe Nadal *(Entailles)*, un infirmier psychiatrique, Jean-François Roger *(l'Agrippa)*, un manœuvre, Henri-Simon Faure *(le Bougre)*, un jardinier-maçon, Jean Le Mauve *(l'Arbre)*, un artisan commerçant, Pierre Boujut *(la Tour de feu)*, et des chômeurs, Sévy Valner *(Ubacs)*, Jean Vodaine *(Dire)*, Gérard Lemaitre *(Nomades)*. Celui-ci raconte, dans le numéro 31 de *Plein Chant* (automne 1976), comment il découvrit la poésie à quinze ans, trouvant les *Fleurs du Mal*, dans l'atelier de son père, ouvrier-électricien.

« Je me lisais en Baudelaire : il était mon moi le plus profond... Vingt ans après, je suis toujours là, dans la même chambre, devant la même fenêtre. Devant le même horizon de toits bouché... La poésie ? Echapper à cette oppression, cette mort, cet emprisonnement... Echapper à l'impuissance ! »

JUSTICE

Quatre ans d'emprisonnement sont requis contre M. de Vathaire

Jugement le 5 avril

Rien n'a filtré. Rien que l'on ne sache déjà. Sans doute fallait-il s'y attendre. Mais les débats du procès de M. Hervé de Vathaire ont été encore plus décevants que prévu. Devant la 13e chambre correctionnelle de Paris, l'aventure de l'ancien directeur comptable des établissements Dassault s'est réduite à une simple escroquerie, d'un montant certes très élevé, mais sans grande signification. A la fin de l'audience, M. Jean-Pierre Monestié, substitut du procureur de la République, a demandé une peine de quatre ans d'emprisonnement — le jugement sera rendu le 5 avril — puis a conclu son réquisitoire en déclarant qu'il convenait « de ramener cette affaire aux proportions qui étaient les siennes ».

Si l' « égarement » de M. de Vathaire a pu conduire le ministère de l'économie et des finances à diligenter une enquête administrative et le Parlement à créer une commission d'enquête, il doit s'agir d'une erreur ou bien cela concerne une tout autre affaire : celle d'un fidèle collaborateur qui, après vingt-trois ans de bons et loyaux services, a dénoncé un certain nombre de pratiques irrégulières et de *fraudes commises* au sein de l'un des plus importants groupes industriels français.

Il faut croire que cet homme n'était pas dans le box des accusés. Il n'y avait pas sa place puisque le procureur avait lancé cet avertissement : « Il ne s'agit ici que d'une escroquerie. Ce n'est pas le lieu de faire des diversions sur des points radicalement étrangers à la cause qui nous occupe. »

« NOUS N'EN PARLERONS PAS »

« Nous n'en parlerons pas ! » Cette convention jadis en vigueur à la table des familles déchirées par l'affaire Dreyfus a vraisemblablement inspiré les protagonistes du procès de M. de Vathaire. Ce qui est devenu depuis six mois l' « affaire Dassault », on n'en a pas parlé. Ou si peu. Chacun y a mis du sien : le président, M. Jean Arnaud, et le procureur de la République, notamment, mais aussi la défense, et M. de Vathaire lui-même, tout comme M. Marcel Dassault, venu en qualité de simple témoin, puisqu'il a retiré la plainte déposée contre son ancien directeur.

L'ambiance était manifestement *détendue*. Le prévenu et sa victime se sont joyeusement salués à leur arrivée dans le prétoire. MM. de Vathaire et Dassault ont échangé de larges sourires, chacun agitant la main en signe d'amitié. Visage serein souligné d'une barbe blonde qu'il a laissé foisonner en prison, M. de Vathaire s'est montré fidèle à son personnage de comptable de carrière saisi par la rêverie. Manifestant ses penchants pour la poésie, le spiritualisme ou le mysticisme, il s'est abondamment décrit :

Il a d'abord récusé l' « *image d'Epinal* » dessinée selon lui par les médecins-experts : « *Il est pénible de s'entendre dire fragile sur le plan affectif quand on a vécu pendant vingt-trois ans avec une femme qui était dans un état permanent de dépression. Non, je ne crois pas être fragile. Naïf, oui. Mais j'aime la naïveté* ». Il a dénoncé les jugements hâtifs portés sur « *les gens et les choses* » dans cette affaire. « *Il faut se garder des apparences*, a-t-il ajouté. *Il faut distinguer l'écorce de l'arbre et la sève de l'arbre...* »

De Jean Kay, M. de Vathaire a fait un portrait ésotérique : « *C'était un homme du désert, un homme de foi, qui avait été initié en Afrique par un maître qui lui avait transmis une conscience plus grande du monde, une vision que nous avons perdue.* » Il a précisé : « *J'avais confiance en lui, et c'est ainsi que je lui ai montré un jour le dossier que j'avais constitué sur des pratiques que je désapprouvais. J'ai eu tort. Il y a des choses qu'on ne confie pas même à son meilleur ami. Il m'a dit un jour : « Je n'ai plus le dossier, il faut 8 millions pour le récupérer. » Il n'était plus le même. Au profit d'une cause, il était capable de sacrifier une amitié. Je ne comprends pas, mais je l'aime encore.* »

A propos de ces documents qu'il avait réunis et qui ont aujourd'hui disparu avec Jean Kay, M. de Vathaire dit : « *Ce dossier n'a aucun intérêt. C'était pour moi le moyen de me délivrer d'émotions trop violentes. C'est le fruit d'une décharge émotive. Certes, j'ai eu des divergences de conception sur certaines affaires, mais je connaissais moi-même des difficultés* (il fait allusion au suicide de sa femme). *J'ai écrit pour me délivrer d'une ambiance pénible.* »

Il devait ensuite expliquer qu'il lui fallait à tout prix récupérer ce dossier. N'évitant pas les contradictions, il a déclaré : « *Je voulais empêcher le scandale, le dossier ne devait pas tomber entre toutes les mains. Les faits qu'il contenait demandent à être interprétés, rien n'est noir ou blanc. Un scandale obscurcit les choses. Je le savais. J'ai voulu l'éviter.* »

Le discret M. Dassault

Ce fameux dossier, que M. de Vathaire a hâtivement résumé dans un manuscrit de seize feuillets, après avoir été floué par Jean Kay, a été purement et simplement nié ou « gommé » par le président et le substitut du procureur. Le premier n'a cessé de parler du « *prétendu dossier* », le second a souligné : « *Ce dossier, on n'en sait presque rien. En effet rien dans l'information et la procédure ne vient conforter l'existence de ce dossier.* »

Le président a toutefois lu une partie des seize feuillets rédigés par M. de Vathaire, mais il a ponctué cette lecture de commentaires qui ne laissaient aucun doute sur son opinion : « *Tout cela n'est pas très sérieux* », « *Ces exemples ne sont pas très probants* ». « *Avouez que tout ceci n'est pas cohérent* », « *Vraiment inconsistant...* »

M. Arnaud a conclu : « *On dirait qu'il s'agit du devoir d'un bon élève à qui l'on a demandé un exercice sur les irrégularités de gestion des établissements Dassault. Finalement, il n'y a pas grand-chose.* »

M. de Vathaire, qui, aujourd'hui, minimise l'importance de ses révélations, s'est quand même étonné de ces appréciations en faisant remarquer avec ironie que les indications qu'il a fournies ont malgré tout justifié la création d'une commission d'enquête parlementaire et que ses investigations ont paru confirmer en partie ce qu'il dénonçait.

Ce n'est pas le témoignage de M. Marcel Dassault qui pouvait éclairer les débats à ce sujet. *La déposition de l'industriel* a été brève : il s'est montré encore plus discret qu'au cours des multiples interventions qu'il a faites depuis l'arrestation de M. de Vathaire.

Pourquoi a-t-il retiré sa plainte ? « *Parce que la famille de M. de Vathaire me l'a demandé*, a répondu M. Dassault ; *parce que la police m'a dit que M. de Vathaire n'était plus en possession des fonds détournés, et parce qu'il s'agissait d'un collaborateur fidèle depuis vingt-trois ans... On ne poursuit pas les gens pour le plaisir.* » Quelles sont les raisons de cette affaire ? « *Je n'en vois pas du tout les motifs*, a-t-il ajouté. *Ce fameux dossier ne présentait aucun intérêt. Notre comptabilité était très bien tenue.* » Il précise avec humour : « *...Puisque c'était M. de Vathaire qui s'en occupait.* » Il devait conclure : « *Ces événements se sont produits justement au moment d'un contrôle fiscal qui n'a rien révélé ; tout cela n'est pas grave.* »

Dans ces conditions, et au terme de ce procès, on a toujours le sentiment d'ignorer la véritable raison de cette « escroquerie », et l'on ne sait pas davantage pourquoi les documents dont Jean Kay s'est emparé valaient si cher. Cette affaire se résume-t-elle uniquement à une opération « *crapuleuse* », comme l'affirme le ministère public ? Pour reprendre l'expression employée par M. de Vathaire, il semble que, dans ce procès, l'on ait seulement considéré l' « *écorce* » de l'arbre.

FRANCIS CORNU.

Ultime décision de M. Guichard

LA CIRCULAIRE SUR LES DROITS SYNDICAUX DANS LA FONCTION PUBLIQUE EST ÉTENDUE AUX MAGISTRATS

Ultime décision de M. Olivier Guichard avant son départ de la place Vendôme : le ministre de la justice vient de donner satisfaction à une revendication déjà ancienne des magistrats. Il a signé, lundi 28 mars, une circulaire — qui leur reconnaît le bénéfice d'une « instruction » — en date du 14 septembre 1970, signée du premier ministre de l'époque et qui concerne l'exercice des droits syndicaux dans la fonction publique (*le Monde* du 17 septembre 1970).

Cette « instruction » faisait suite à une loi du 27 décembre 1968 portant sur le même sujet dans le secteur privé, mais de manière plus restrictive.

Par exemple, dans la fonction publique, et désormais pour les magistrats qui ne sont pas, *stricto sensu*, des fonctionnaires, la section syndicale n'est reconnue qu'indirectement. De plus, aucun barème relatif au crédit d'heures des délégués n'est mentionné. Sur ce point, il s'agit dans le principe d'une « *dispense de service* », qui doit faire l'objet d'un *accord* au sein de chaque administration.

La circulaire de M. Olivier Guichard doit parvenir aux chefs de cours d'appel (premiers présidents et procureurs généraux) d'ici à la fin de la semaine.

A LA COUR DE CASSATION

Le pourvoi de Jérôme Carrein condamné à mort est rejeté

Jérôme Carrein sera exécuté s'il ne bénéficie pas d'une grâce présidentielle, car la chambre criminelle de la Cour de cassation présidée par M. Pierre Mougin a rejetté mercredi 30 mars le pourvoi formulé par le condamné contre l'arrêt de la cour d'assises du Nord du 1er *février dernier* qui l'a condamné à la peine de mort pour avoir enlevé, tenté de violer et finalement assassiné une fillette âgée de huit ans, Cathy Petit, le 27 octobre 1975.

Jérôme Carrein avait déjà été condamné une première fois à la peine capitale par la cour d'assises du Pas-de-Calais, le 12 juillet 1976, mais cette décision avait été cassée par la chambre criminelle, le 14 octobre dernier, en raison de la complexité d'une des questions posées aux jurés.

Cette fois, les avocats de Jérôme Carrein, maîtres Calon et Waquet, invoquaient deux arguments à l'appui du pourvoi. Ils faisaient valoir, en premier lieu, que Marie-Jeanne Carrein, demi-sœur de l'accusé, avait été entendue, en qualité de témoin, sans prestation de serment alors que l'article 335 du code de procédure pénale prévoit que seront dispensés du serment uniquement les ascendants et descendants et les frères et sœurs.

Sur ce premier point, la cour suprême, statuant sur le rapport du conseiller Faivre et les conclusions de M. Elissalde, avocat général, a répondu que « *l'expression demi-sœur, qu'elle s'applique à une sœur consanguine ou utérine, désigne une des personnes dont la déposition n'est pas reçue sous la foi du serment* ».

Les avocats soutenaient, d'autre part, que la première question posée aux jurés était complexe et donc nulle, car elle envisageait à la fois le fait principal de l'enlèvement et la circonstance aggravante tirée du fait que la mineure ainsi enlevée était âgée de moins de quinze ans.

La chambre criminelle déclare que l'indication de la date de naissance de la victime dans la première question n'avait d'autre objet que de préciser l'état de minorité de la fillette, élément constitutif du crime. « *Il ne saurait en relever aucune complexité*, ajoute l'arrêt, *dès lors que la cour et le jury ont été ensuite spécialement interrogés par la seconde question sur la circonstance aggravante résultant de la minorité de quinze ans.* »

● *Pour des menaces de mort* à l'encontre de notre collaborateur Eric Rouleau, contenues dans deux lettres anonymes des 10 mars et 13 juin 1975 adressées au *Monde*, le docteur Meyer Kac a été condamné, le 30 mars, à quatre mois d'emprisonnement avec sursis et 2 000 F d'amende, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, ainsi qu'à 3 000 F de dommages et intérêts envers le requérant. Le docteur Kac n'avouait pas avoir rédigé les deux lettres, malgré une expertise de sa machine à écrire, mais admettait que celles-ci reflétaient son opinion.

LA COUR DE RENNES CONFIRME LA CONDAMNATION DU DOCTEUR PAUL TESSIER

Rennes. — La cour d'appel de Rennes a confirmé, mercredi 30 mars, la condamnation à huit mois d'emprisonnement avec sursis pour homicide involontaire, prononcée, le 10 novembre dernier, par le tribunal correctionnel de Nantes contre M. Paul Tessier, spécialiste de chirurgie esthétique, médecin-chef de l'hôpital Foch de Suresnes (*le Monde* des 10, 12 et 17 novembre 1976).

La cour d'appel a également condamné le chirurgien esthétique à verser 34 400 F de dommages et intérêts à la famille de la jeune fille décédée après une intervention chirurgicale à la clinique de la Sourdille à Nantes (*Loire-Atlantique*).

Me Jean-Denis Bredin, avocat de M. Tessier, avait sollicité la relaxe et indiqué qu'en trente ans de carrière son client n'a connu aucun incident.

La cour d'appel a estimé, elle, que les obligations personnelles d'un chirurgien ne s'arrêtent pas aux portes du bloc opératoire. Les *experts ayant attribué le décès* à une défaillance du service post-opératoire, assuré lors des faits par des femmes de service, les magistrats ont souligné qu'un contrôle sérieux aurait permis de découvrir assez rapidement les complications qui ont suivi. Or la patiente n'était pas restée en observation près du bloc opératoire durant un quart d'heure *environ, comme le veut la pratique.*

La cour reproche au chirurgien, qui avait procédé lui-même à l'anesthésie, de s'en être rapporté sans précautions particulières à un personnel hospitalier qu'il ne connaissait pas et de n'avoir pas rendu de visite à l'opérée. Cette négligence a été selon la cour, la cause déterminante et directe du décès.

Après un attentat

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE RENNES A RETENU LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT

Le tribunal administratif de Rennes a retenu la responsabilité de l'Etat après un plasticage revendiqué par le mouvement clandestin Front de libération de la Bretagne-Armée républicaine bretonne (F.L.B.-A.R.B.).

L'attentat avait provoqué la destruction d'un appareil d'Air Inter dans la nuit du 5 au 6 août 1974. Ce Fokker F-27, qui assurait la liaison Quimper-Paris se trouvait sur l'aéroport de Quimper-Pluguffan. Le projet d'extension de ces installations avait suscité, au cours de l'été 1974, une vive contestation de la population locale. Le 26 mars 1974, après un attentat commis à Bastia contre une Caravelle d'Air Inter, cette compagnie avait demandé la mise en place de services spéciaux de surveillance sur les aéroports corses, bretons et du Sud-Ouest. Dès le 19 juillet, elle avait obtenu satisfaction pour ce qui concerne les pistes de Quimper - Pluguffan. Cependant, la nuit de l'attentat, de l'aveu même du ministère de l'intérieur, *aucun gendarme n'était présent* sur les lieux. Un supplément d'information premettra d'évaluer le préjudice subi par Air Inter.

SPORTS

EN COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

L'Irlande bat la France (1-0)

Le commentateur sportif de la télévision britannique avait le sourire quand il annonça, mercredi 30 mars, les résultats des rencontres qualificatives pour la Coupe du monde 1978. Après bien des déconvenues enregistrées ces dernières années, les îles Britanniques étaient redevenues, du moins pour un soir, le paradis du football. L'Angleterre triomphait du Luxembourg (5-0), mais surtout le Pays de Galles avait disposé (3-0) de la Tchécoslovaquie, championne d'Europe, tandis que la République d'Irlande battait la France (1-0).

Malgré cette défaite, l'équipe de France conserve la première place de son groupe. Ses chances de qualification dépendront désormais des deux rencontres entre la Bulgarie et la République d'Irlande. Si les Irlandais gagnaient deux fois, le 1er juin à Sofia et le 12 octobre à Dublin, ils seraient en effet qualifiés pour l'Argentine.

Le jour de gloire de Johnny Giles

De notre envoyé spécial

Dublin. — Sur la pelouse, les buts de football avaient remplacé les poteaux de rugby, symboles du grand chelem tout récent du quinze de France, mais Lansdowne-Road n'avait pas changé, avec ses tribunes toujours aussi pleines d'écoliers roux, enrubannés dans leurs écharpes vertes, et ses vestiaires d'un autre âge où sont passés les meilleurs joueurs de ballon ovale du monde.

Témoin d'un siècle de rugby, Landsdowne-Road pourrait conter les aventures de personnages hors du commun, dont l'histoire confine ici à la légende. A cette galerie de portraits de rugbymen, il conviendrait pourtant d'ajouter depuis ce 30 mars celui d'un footballeur : Johnny Giles, le premier sélectionneur - entraîneur - capitaine - joueur de l'équipe d'Irlande.

En pénétrant sur la pelouse, Johnny Giles réalisait déjà une performance (quarante-huit sélections), mais il n'aurait pourtant pas eu, au coup de sifflet final, à faire une dernière course folle vers les vestiaires pour échapper aux milliers d'écoliers qui envahissaient le terrain s'il n'avait pas été, une fois de plus, malgré ses trente-six ans, l'âme et le stratège de son équipe.

Après vingt et une saisons de professionnalisme, dont sept ans passés à Manchester-United et douze à Leeds, Johnny Giles pourrait être blasé. Au soir de la finale de la Coupe d'Europe 77, perdue par Leeds devant le Bayern de Munich au Parc des Princes, il avait même décidé de ranger définitivement ses crampons. *Il fallut la proposition de* West Bromwich Albion de lui confier un rôle d'entraîneur-joueur en deuxième division anglaise pour l'amener à tenter une nouvelle expérience. Aujourd'hui, Johnny Giles a retrouvé avec son club la première division, et il rêve d'obtenir pour la République d'Irlande la première participation à la Coupe du monde de football, même si cette tâche paraissait *a priori* insensée.

« A l'anglaise »

Après avoir observé plusieurs fois la nouvelle équipe de France, Johnny Giles ne tarissait pas d'éloges à son sujet : « *C'est*, disait-il, *avec la sélection soviétique, la meilleure formation que j'ai rencontré en quatre ans, depuis que j'entraîne l'Irlande.* » Il fallait donc ce soupçon de folie, cette ténacité et cet esprit de lutte dont les Irlandais ne sont jamais démunis pour imaginer une telle embuscade, et réusir ce que les Allemands de l'Ouest, pourtant champions du monde, n'avaient pu faire un mois plus tôt à Paris.

Face à cette jeune équipe de France, dont les onze joueurs réunis totalisaient exactement le même nombre de sélections que lui, Johnny Giles avait misé sur l'expérience en faisant appel à cette vieille légion de footballeurs irlandais opérant tous dans le championnat anglais. Il voulait, en effet, imposer ce jeu qui porte sa griffe (« *le football à l'anglaise, mais en plus intelligent* », comme il le définit lui-même), pour dérégler celui plus ordonné des Français.

En fait, ce plan réussit au-delà de ses espérances. L'agressivité des Irlandais en défense empêcha les Français de soigner leurs passes. Les défaillances individuelles de Michel Platini et de Dominique Bathenay laissèrent le champ libre à Johnny Giles, et à ses deux compères, Gerry Daly et John Brady au centre du terrain.

Avec le recul, on peut, certes, discuter le refus de Michel Hidalgo de sacrifier un joueur au marquage du meneur de jeu irlandais. Celui-ci devait être pris en charge indifféremment par l'un des trois milieux de terrain français, selon sa zone d'évolution. Sa position en retrait le mit le plus souvent face à Michel Platini, le moins apte à cette besogne.

Si on ajoute d'un côté la confiance engendrée par le but de Brady, inscrit dès la dixième minute et, de l'autre, le manque de fraîcheur de certains joueurs, et, notamment, des cinq Stéphanois qui disputaient leur septième match en un mois, l'ascendant des Irlandais paraît logique et leur victoire méritée.

A l'aube de son jour de gloire, Johnny Giles oubliait volontiers son âge pour envisager l'avenir avec optimisme : « *Le plus dur est fait*, estimait-il, *il ne nous reste plus qu'à battre les Bulgares.* » Les footballeurs français attendront anxieusement les résultats de la rencontre du 1er juin à Sofia. Ils savent désormais que l'Irlande reste le pays où « *les vieux soldats ne meurent jamais* ».

GÉRARD ALBOUY.

LES CLASSEMENTS

A la suite des matches de mercredi, les classements s'établissent comme suit :

GROUPE 2. — Angleterre, 6 pts pour 4 matches ; Italie, 4 pts pour pour 2 m. ; Finlande, 2 pts pour 3 m. ; Luxembourg, 0 pt pour 3 m.

GROUPE 5. — France, 3 pts pour 3 matches ; Eire, 2 pts pour 2 m. ; Bulgarie, 1 pt pour 1 m.

Tennis de table

LES CHINOIS CHAMPIONS DU MONDE

Comme à Calcutta en 1975, l'équipe de France a terminé neuvième (sur cinquante-quatre nations) des championnats du monde, remportés mercredi 30 mars, à Birmingham, par la Chine sur le Japon (5-0). Si Chine sur le Japon (5-0). Si Jacques Secrétin s'est bien comporté dans toutes les rencontres (et encore mercredi, dans le deuxième match contre l'Angleterre, enlevé par 5 à 4), ses partenaires Patrick Birocheau et Christian Martin, ce dernier surtout, ont obtenu des résultats en dents de scie, motivés par leur nervosité — une faiblesse compréhensible, quand on sait quels « impondérables » représentent les petites balles de celluloïd lancées et relancées pendant des heures, et quel contrôle de soi il faut garder pour les remettre en jeu...

Cyclisme

SANCTIONS POSSIBLES CONTRE THÉVENET

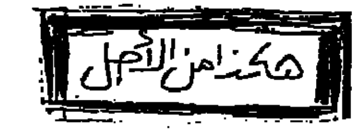
Des sanctions dont il n'est pas encore possible de prévoir la nature pourraient être prises par la direction des cycles Peugeot à l'encontre de Bernard Thévenet, dont un contrôle antidopage effectué durant la course Paris-Nice a été jugé positif.

Les employeurs du champion français n'ont pas démenti cette hypothèse, bien qu'ils se refusent pour l'instant à tout commentaire. Ils prendront la décision après avoir été informés des résultats de la contre-expertise, qui seront vraisemblablement communiqués la semaine prochaine par la commission médicale de la Fédération française de cyclisme. — J.A.

Sports équestres

LE DOCTEUR PHILIPPE JOUY DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

La Fédération équestre française a reçu le 30 mars l'accord du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports pour rendre officielle la nomination du docteur Philippe Jouy comme directeur technique national. Les entraîneurs nationaux seront désignés — ou confirmés dans leurs fonctions — très prochainement.



JUSTICE

Faits et jugements

L'étendue des fonctions de Mme Saunier-Seïté.

Au nom de l'Union nationale des étudiants de France, Me Roland Weyl a *réclamé 10 000 francs* de dommages intérêts, le 30 mars, à Mme Saunier-Seïté devant la première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par Mme Simone Rozès. Il soutient *que celle-ci a tenu le 20 juin 1976*, au micro d'Europe 1, des propos tellement diffamatoires qu'ils constituent de sa part une faute personnelle détachable de ses fonctions de secrétaire d'État aux universités, déclarant notamment que l'UNEF « *trompe ses adhérents* », « *bafoue la liberté du travail* », « *empêche les étudiants de suivre les cours* », « *ouvre la porte au terrorisme intellectuel et au terrorisme physique* ».

Pour Mme Saunier-Seïté, Me Robert Bretagne a rétorqué que sa cliente n'était pas sortie du cadre de ses fonctions et que le cas relevait en conséquence des juridictions administratives. M. Montanier, procureur adjoint, a exprimé la même opinion et il a demandé lui aussi au tribunal de se déclarer incompétent.

Jugement remis à plus tard.

Les bulletins de salaire restent affichés.

La première chambre de la cour de Paris, présidée par M. Jean Vassogne, a confirmé, mercredi 30 mars, une ordonnance de référé de M. Henri Bedu, vice-président du tribunal civil, qui avait débouté le 15 février la Banque corporative du bâtiment et des travaux publics de sa demande tendant à l'enlèvement de l'un des panneaux réservés aux syndicats de l'entreprise de *seize bulletins de* salaire d'employés.

Après avoir entendu Me Henri Legrand pour la banque et Me Marc Courteaud pour le responsable syndical mis en cause, la cour déclare notamment : « [...] *Les communications syndicales doivent avoir pour objet la défense des intérêts économiques des travailleurs. Il n'est nullement manifeste que l'affichage incriminé, pratiqué avec l'accord des salariés intéressés et susceptible de renseigner le personnel sur la politique de la Banque, ait été étranger à cet objectif. Les troubles qu'il aurait entraînés dans l'entreprise ne sont pas davantage établis. Il n'y avait donc pas lieu à référé.* [...] »

La hantise d'un gardien de la paix.

Le gardien de la paix Arnaud Dessumier de Fonbrune a été condamné, mercredi 30 mars, à trois ans d'emprisonnement avec sursis et avec mise à l'épreuve pour cinq ans par la seizième chambre correctionnelle de Paris, pour avoir *tiré le 17 avril 1975*, vers 6 heures du matin, rue Poussin (16e), sur M. Guy Bidard, chauffagiste, qui, placé à 4 mètres, fut légèrement blessé. M. Bidard avait surpris cet agent de police, consciencieusement occupé, hors service, à percer avec un poinçon, les pneus de voitures rangées sur les passages pour piétons. Le prévenu a expliqué qu'il avait succombé à cette *manie depuis* qu'il avait failli être renversé par un automobiliste sur un tel passage.

Les Témoins de Jéhovah désobéissent.

Trois témoins de Jéhovah ont été condamnés mercredi 30 mars pour refus d'obéissance par le tribunal permanent des *forces* armées de Metz. M. Alain Gaillard, vingt et un ans, affecté au 15e régiment du génie de l'air de Toul, a été condamné à quinze mois d'emprisonnement. MM. Jacques Sperry, vingt-quatre ans, et Jean-Michel Patusset, vingt et un ans, respectivement affectés au 2e régiment du génie de Metz et au 152e régiment d'infanterie de Colmar, se sont vu infliger une peine de dix-huit mois de prison.

Le refus d'obéissance est une attitude constante des témoins de Jéhovah, qui encourent fréquemment des condamnations devant les tribunaux militaires.

Deux acquittements et cinq condamnations pour les autonomistes bretons.

La Cour de sûreté de l'État a prononcé ce mercredi matin 30 mars deux acquittements et cinq condamnations à des peines de prison pour les autonomistes bretons, poursuivis, selon les cas, pour des attentats, reconstitution *du mouvement dissous,* « *Front de* libération de la Bretagne » et « une entreprise consistant ou tentant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'État ».

Les deux acquittés sont MM. Corantin Puillandre et *René* Kerhousse. Le seul détenu de l'affaire, M. Jean-Charles Denis, a été condamné à trois ans de prison.

Les autres, qui étaient en liberté, ont été condamnés : MM. Jean Laluyaux, à trois ans de prison dont deux avec sursis, Jean Puillandre, à trois ans de prison avec sursis, André Le Gall, à huit mois de prison avec sursis et l'abbé Aimé Le Breton, à dix-huit mois de prison avec sursis.

Arrestation de Mme Spaggiari.

L'épouse du « cerveau » présumé du « gang des égoutiers », *en fuite depuis le 10 mars*, Mme Marcelle Spaggiari, a été arrêtée, mercredi 30 mars, peu avant 18 heures, à l'aéroport de Nice. Elle débarquait d'un avion assurant la liaison entre Brazzaville et Nice, via Bangui et N'Djamena. Interpellée au cours du contrôle par la police de l'air et des frontières, Mme Spaggiari, qui voyageait sous son nom de jeune fille, a été conduite dans les locaux de la police judiciaire de Nice, où lui ont été notifiés les termes du mandat d'arrêt international délivré contre elle par M. Richard Bouazis, juge d'instruction à Nice.

Il semble que Mme Spaggiari se trouvait déjà en Afrique lorsque Albert Spaggiari s'est échappé du palais de justice de Nice, où il était interrogé par M. Bouazis. — *(Corresp.)*

Réclusion perpétuelle requise contre J.-Ch. Willoquet.

Au cours de la troisième journée du procès de Jean-Charles et Martine Willoquet devant la cours d'assises de Paris, présidée par M. Jean Ulmann, mercredi 30 mars, l'avocat général M. Pierre Calland a requis respectivement, contre les deux accusés, la réclusion criminelle à *perpétuité* — « *une peine* d'élimination », a-t-il dit — et quinze ans de réclusion criminelle.

M. Callaud a refusé de tenir compte, dans ses réquisitions, de *l'existence* de l'enfant du couple, William, âgé de neuf mois, comme circonstance atténuante, puisque sa naissance, et même sa conception, sont postérieures à l'évasion du 8 juillet 1975. L'avocat général a toutefois rappelé aux jurés que « *cet enfant constitue, à n'en pas douter, un élément modérateur de leur décision* », pour ce qui concerne Martine Willoquet.

La suite de l'audience a été consacrée aux plaidoiries. L'arrêt doit être rendu ce jeudi 31 mars.

Diffamation envers les Blanchisseries de Pantin.

La onzième chambre de la cour d'appel de Paris a rendu, mercredi 30 mars, ses arrêts relatifs aux poursuites en diffamation engagées par les Blanchisseries de Pantin et son directeur, M. Jean Leducq, après les critiques formulés dans la presse au cours de l'année 1975 à l'occasion d'un conflit social.

La cour a *condamné* M. Serge July en qualité de directeur de *Libération* (à l'époque) et M. Pierre Blanchet, journaliste y collaborant, respectivement à 2 000 et 1 000 F d'amende, comme en première instance pour des articles des 27, 29 et 30 octobre 1975. Les deux parties civiles obtiennent chacune 2 000 F de dommages-intérêts au lieu de 5 000 F en première instance.

Pour les propos qu'il avait tenus le 27 octobre 1975 au micro d'Europe 1, M. Ivan Levai, journaliste, est condamné à 2 000 F d'amende au lieu de 3 000 F. M. Leduc obtient 5 000 F de dommages-intérêts comme en première instance. Les Blanchisseries de Pantin obtiennent 6 000 F au lieu de 10 000 F.

M. André Laloue, directeur de *l'Humanité*, est condamné à 1 000 F d'amende au lieu de 1 500 F pour un article du 27 octobre 1975, tandis que les deux parties civiles obtiennent chacune 2 000 F de dommages-intérêts au lieu de 2 500 F.

Enfin, pour un article de *l'Humanité-Dimanche* publié le 5 novembre 1975, le directeur M. André Laloue est condamné à 1 000 F d'amende au *lieu de 1 500 F.* M. Jean-Pierre Defait, l'auteur, à 800 F au lieu de 1 000 F, les deux parties civiles obtiennent chacune 2 000 F de dommages-intérêts au lieu de 2 500.

Demande de saisie de « l'Assassinat de Lemaigre-Dubreuil ».

Devant M. Henri Bedu, vice-président du tribunal de Paris, Me André Guibert a demandé en référé, mercredi 30 mars, au nom de M. Antoine Melero, la saisie du livre *l'Assassinat de Lemaigre-Dubreuil*, de M. François Broche, publié le mois dernier par les éditions Balland.

Ce livre reprend, comme s'ils étaient établis, les soupçons pesant sur M. Melero à propos de cet attentat, commis à l'encontre du président de la société des Huiles Lesieur, également directeur de *Maroc-Presse, le 11 juin 1955*, au Maroc, où M. Melero était alors policier. Or, le 7 novembre 1964, M. Delmas-Goyon, alors juge d'instruction, a rendu en faveur de ce dernier une ordonnance de non-lieu pour insuffisance de charges.

Plaidant en défense, Me Albert Garnier a rétorqué que de nombreux articles et ouvrages ont *formulé* les mêmes accusations sans que M. Melero ait engagé de poursuites. Décision le 5 avril.

CARNET

Mariages

— Le lieutenant-colonel Roger Blanchard (C.R.) et Mme,
M. et Mme Pierre Lecorché,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Marie-Pierre et Patrice.
8, rue René-Roeckel,
92340 Bourg-la-Reine.
7, square d'Auvergne, 91300 Massy.

Décès

Claude JOUBERT

Nous apprenons le décès de notre confrère
Claude JOUBERT,
journaliste à R.T.L.,
survenu le 29 mars à l'âge de cinquante ans.

Ses obsèques auront lieu vendredi 1er avril, à 14 h. 15, en l'église de l'Immaculée-Conception, 63, rue du Dôme, à Boulogne-sur-Seine. Il sera inhumé à Saint-Fargeau (Seine-et-Marne).

[Ayant débuté dans le journalisme à la *Libération* en collaborant à « *l'Aube* », organe du M.R.P., Claude Joubert était entré à la station régionale de la R.T.F. à Lille avant d'être muté à Paris. Pendant quelque temps présentateur du journal télévisé, Claude Joubert restait surtout un passionné de l'automobile, pour laquelle il créait un magazine télévisé.

Licencié de l'O.R.T.F. après mai 1968, Claude Joubert devenait rédacteur en chef du « Défi », publication éphémère lancée en juin 1969 et dirigée par M. Pierre Sergent, ancien officier dont le nom reste lié aux activités de l'O.A.S. *Claude Joubert entrait quelques mois* plus tard à la rédaction de R.T.L., où il était bientôt chargé de présenter, de sa voix très radiophonique, les bulletins d'information du matin.]

— *Mme Lina Attal, née Modigliani,*
M. et Mme Claude Attal,
M. et Mme Georges Attal,
M. et Mme André Attal, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, grand-père *et arrière-grand-père,*
M. Elie ATTAL,
ancien avocat
à la cour d'appel de Tunis,
survenu le 29 mars 1977 dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques auront lieu le 1er avril 1977, à 9 heures, cimetière Montparnasse, porte principale, boulevard Edgar-Quinet.

Ni fleurs ni couronnes.
65, boulevard Lannes, 75116 Paris.

— *Mme Jean Michel et son fils* Vincent ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean MICHEL,
survenu le 22 mars 1977 dans sa cinquante-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 25 mars, en l'église de Mane (Alpes-de-Haute-Provence).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— La marquise de Roux,
Mme Dominique de Roux,
M. Pierre-Guillaume de Roux,
M. Max Brusset, ancien député de la Charente-Maritime et maire de Royan, et Mme Max Brusset,
Le marquis et la marquise Jean-Louis de Roux,
MM. Jacques, Xavier et Emmanuel de Roux,
M. et Mme Olivier Renault,
M. et Mme Gomazo,
M. et Mme Edouard Copper-Royer,
MM. Rémy, Thierry et Olivier Brusset,
M. et Mme Henri Dougier,
ont la douleur de faire part du décès de
Dominique de ROUX,
écrivain et éditeur,
survenu subitement à Paris dans sa quarante et unième année le mardi 29 mars 1977.

Les obsèques auront lieu en l'église de Chaniers (Charente-Maritime) samedi 2 avril, à 11 heures.

La Boucauderie, 17610 Chaniers.
très touchées par les marques de
27, rue de Bourgogne, 75007 Paris.
28, boulevard Raspail, 75007 Paris

[*La biographie de Dominique de Roux a paru dans* le Monde *du 31 mars. Voir dans « le Monde des livres » l'article de B. Poirot-Delpech.*]

Remerciements

— *Mme Martial Pauzat,*
Et toute la famille,
très touchées par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Martial PAUZAT,
prient d'accepter leurs très sincères remerciements.

Anniversaires

— Pour l'anniversaire de sa naissance, le 29 mars 1903, son fils ne doute pas qu'auront pour elle une pensée attendrie celles et ceux à qui témoigna et inspira sympathie ou affection l'être de bonté que fut
Eugénie DESOBRY,
née Auclair,
disparue il y a un an à Fontainebleau.

Ils n'oublieront pas non plus
Jules DESOBRY,
décédé voici plus de dix ans à Paris à soixante-sept ans et qui milita dans le mouvement ouvrier.

Messes anniversaires

— Le drache du mois de
M. David COHEN-TANUVI
aura lieu samedi 2 avril, à 11 h. 30, en l'oratoire tunisien, 19, boulevard Poissonnière, deuxième étage.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Vendredi 1er avril, à 14 heures, université de la Sorbonne nouvelle, salle Liard, M. Geraldi Leroy : « Les idées politiques et sociales de Charles Péguy ».

Visites et conférences

VENDREDI 1er AVRIL

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Hulot : « La manufacture des *Gobelins* ».

15 h., 1, place Dauphine, Mme Gatouillat : « Place Dauphine et Conciergerie ».

15 h., 29, rue de la Santé, Mme Legregeois : « La cité fleurie et le jardin des Dames-Augustines » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Ruelles et caves inconnues du Marais » (A travers Paris).

15 h., entrée, rue du Sommerard : « Le musée de Cluny et les thermes » (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES. — 18 h., Grand Palais, salle 404, M. A.W. Macdonald : « Quelques aspects de la peinture tibétaine » (projections) (Musées de France).

18 h. 15, 7, rue F.-de-Pressensé, Mme Benisti : « L'art et l'architecture en Inde » (Fédération mondiale des villes jumelées).

20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « La méditation » (Loge unie des théosophes).

AUJOURD'HUI

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER (F.)
1	61	tous groupes	100
	4 821	tous groupes	1 000
	6 911	tous groupes	1 000
	56 411	tous groupes	10 000
	74 611	groupe 3	2 000 000
		autres groupes	20 000
2	722	tous groupes	200
	23 102	tous groupes	10 000
	74 612	groupe 3	10 000
		autres groupes	2 000
3	3	tous groupes	50
	13	tous groupes	150
	043	tous groupes	250
	1 383	tous groupes	1 050
	8 903	tous groupes	1 050
	27 123	tous groupes	10 050
	42 903	tous groupes	10 050
	74 613	groupe 3	10 150
		autres groupes	2 150
	63 983	groupe 4	100 050
		autres groupes	2 050
4	604	tous groupes	200
	684	tous groupes	500
	1 334	tous groupes	1 000
	9 354	tous groupes	1 000
	74 614	groupe 3	10 000
		autres groupes	2 000
	90 354	tous groupes	10 000
5	05	tous groupes	100
	135	tous groupes	200
	605	tous groupes	300
	74 615	groupe 3	10 000
		autres groupes	2 000
	89 335	groupe 5	100 000
		autres groupes	2 000
6	26	tous groupes	100
	276	tous groupes	200
	9 326	tous groupes	1 100
	74 616	groupe 3	10 000
		autres groupes	2 000
	10 496	groupe 1	100 000
		autres groupes	2 000

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER (F.)
6	20 476	groupe 2	100 000
		autres groupes	2 000
7	1 127	tous groupes	1 000
	7 987	tous groupes	1 000
	2 017	tous groupes	2 500
	07 187	tous groupes	10 000
	74 617	groupe 3	10 000
		autres groupes	2 000
8	8	tous groupes	50
	878	tous groupes	250
	6 338	tous groupes	2 550
	40 408	tous groupes	10 050
	46 058	tous groupes	10 050
	63 018	tous groupes	10 050
	68 948	tous groupes	10 050
	74 618	groupe 3	10 050
		autres groupes	2 050
9	7 639	tous groupes	1 000
	02 799	tous groupes	10 000
	74 619	groupe 3	10 000
		autres groupes	2 000
0	20	tous groupes	100
	30	tous groupes	100
	060	tous groupes	200
	980	tous groupes	200
	74 610	groupe 3	10 000
		autres groupes	2 000
	77 270	tous groupes	10 000
	73 520	groupe 3	100 100
		autres groupes	2 100

TRANCHE DES JONQUILLES
TIRAGE DU 30 MARS 1977
PROCHAIN TIRAGE
LE 6 AVRIL 1977
77 A MALAKOFF (Hauts-de-Seine) 16è

LOTO TIRAGE No 13 : 10 19 35 40 41 43 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 33

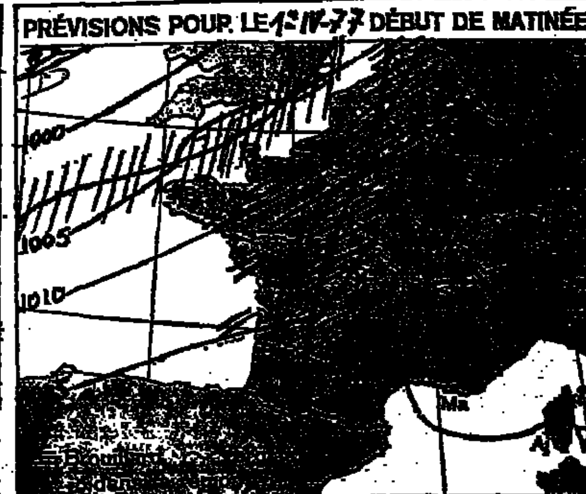
PROCHAIN TIRAGE LE 6 AVRIL 1977 — VALIDATION JUSQU'AU 5 AVRIL 1977 APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 31-3-77 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 1er IV-77 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 31 mars à 0 heure et le vendredi 1er avril à 24 heures :

La crête anticyclonique qui est axée du sud de la Scandinavie à l'ouest du Portugal va s'affaiblir en se déplaçant lentement vers le sud, tandis que la dépression d'Italie se comblera. Cette évolution permettra aux perturbations, actuellement sur le proche-Atlantique, de pénétrer lentement sur la France par l'ouest, en apportant un adoucissement et des masses d'air plus humide.

Vendredi, cet adoucissement se fera sentir dès le matin sur la moitié nord-ouest de la France, où les nuages seront abondants. On notera des pluies éparses ; elles seront surtout localisées des Flandres et des Ardennes à l'ouest du Massif Central, étant précédées de neige à assez basse altitude sur les hauteurs, ainsi que près de la Manche. Dans la journée, cet adoucissement gagnera lentement vers l'est pour atteindre le soir de l'ouest des Vosges jusqu'au Bassin aquitain, les pluies devenant plus marquées sur le Nord-Ouest.

Jeudi 31 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 020,9 millibars, soit 765,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 mars ; le second, le minimum de la nuit du 30 au 31) : Ajaccio, 8 et 7 degrés ; Biarritz, 12 et 1; Bordeaux, 8 et —3; Brest, 8 et 5 ; Caen, 6 et —3 ; Cherbourg, 5 et —1 ; Clermont-Ferrand, 2 et —2 ; Dijon, 4 et —2 ; Grenoble, 3 et —1 ; Lille, 5 et —3 ; Lyon, 4 et 0 ; Marseille, 9 et 3 ; Nancy, 5 et —7 ; Nantes, 8 et —2 ; Nice, 14 et 9 ; Paris-Le Bourget, 7 et —5 ; Pau, 8 et —3 ; Perpignan, 5 et 3 ; Rennes, 8 et —1 ; Strasbourg, 4 et —5 ; Tours, 6 et —4 ; Toulouse, 4 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 8 et 0 degré ; Amsterdam, 6 et —3 ; Athènes, 22 et 12 ; Berlin, 2 et —5 ; Bonn, 5 et —8 ; Bruxelles, 4 et —4 ; îles Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, 3 et —3 ; Genève, 2 et 0 ; Lisbonne, 14 et 9 ; Londres, 7 et —1 ; Madrid, 11 et —5 ; Moscou, —1 et —10 ; New-York, 23 et 10 ; Palma-de-Majorque, 10 et —2 ; Rome, 13 et 7 ; Stockholm, 3 et —3 ; Téhéran, 22 et 12.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le Comité des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez, 120-600 ; Autrans, 30-80 ; Bourg-Saint-Maurice-Les Arcs, 85-195 ; Chamonix, 20-550 ; Chamrousse, 70-90 ; Chapelle-d'Abondance, 15-70 ; Chatel, 35-250 ; La Clusaz, 10-240 ; Combloux, 10-210 ; Le Corbier, 40-220 ; Courchevel, 95-225 ; Les Deux-Alpes, 60-450 ; Flaine, 80-270 ; Flumet-Praz-sur-Arly, 25-90 ; Les Gets, 5-150 ; Grand-Bornand, 60-380 ; Les Houches, 0-80 ; Megève, 10-160 ; Les Menuires-Val-Thorens, 70-320 ; Méribel, 75-225 ; La Plagne, 185-285 ; Pralognan, 30-80 ; Saint-Gervais-le-Bettex, 40-170 ; Samoëns, 35-205 ; Thollon-les-Mémises, 15-100 ; Tignes, 160-320 ; Valloire, 5-230.

ALPES DU SUD

Auron, 100-200; Isola-2000, 220-350; Montgenèvre, 125-285 ; Pra-Loup, 80-280 ; Le Sauze, 40-300 ; Valberg, 80-180 ; Vars, 100-200.

PYRÉNÉES

Cauterets-Lys, 60-180 ; Font-Romeu, 15-30 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes, 20-250 ; La Mongie, 60-170 ; Saint-Lary-Soulan, 50-80 ; Les Angles, 30-110.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore, 30-130 ; Super-Besse, 20-140 ; Super-Lioran, 20-130.

JURA

Les Rousses, 10-100.

SUISSE

Région du Léman : Villars, 5-80. — Valais : Champéry, 10-120 ; Crans/Montana, 5-160 ; Verbier, 5-150 ; Zermatt, 50-100. — Oberland bernois : Gstaad/Saanenmöser : 5-100 ; Wenger/Kl.-Scheidegg, 15-100. — Grisons, Engadine : Arosa, 115-135 ; Davos, 35-200 ; Saint-Moritz, 90-220.

★ Horloge des neiges : 874-03-39.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 725

HORIZONTALEMENT

I. Réduit au silence. — II. Figure mythologique ; Jadis invoquée. — III. Evoque une parfaite candeur ou une gentille imbécillité ; Nouille. — IV. Sorte de ver rongeur qui donne naissance au cafard. — V. Ne voulus rien savoir. — VI. Gémit sous les charges accablantes. — VII. Indique que la ligne est en dérangement ; Sur la rose des vents. — VIII. Se montrera malin ; Désigne un chef. — IX. Préposition ; Rigides. — X. Fis un pressant appel à des mamelles nourricières. — XI. D'un auxiliaire ; Font partie d'une exposition.

VERTICALEMENT

1. Rude adversaire pour l'illustre Io ; Se remarque dans les fruits verts. — 2. A plus de chances de durer longtemps lorsqu'elle semble heureuse ; N'ont plus cours. — 3. Courants d'air. — 4. Fin de participe ; Feras pression. — 5. Serait momentanément absent. — 6. *Article* espagnol ; N'apporte aucune hâte dans ses déplacements. — 7. Se mouchaient aussi avec les doigts ; Quelque chose de gracieux. — 8. Urgent, par définition ; Lieu touristique de France. — 9. Pas du tout innocentes ; Traversent certains quartiers.

Solution du problème n° 1 724

Horizontalement

I. Ironie ; Pu. — II. Mûre ; Tuer. — III. Midinette. — IV. En ; Gex ; Is. — V. Nèpes ; At. — VI. Astres. — VII. Ici ; Our. — VIII. Tan ; Réera. — IX. Esse ; Reus. — X. Stases. — XI. Vertu ; Se.

Verticalement

1. Immensité. — 2. Ruine ; Casse. — 3. Ord ; Pains. — 4. Neiges ; Est. — 5. Nestor ; Tu. — 6. Etex ; Ruera. — 7. Ut ; Aérées. — 8. Petits ; Rues. — 9. Ures ; Passé.

GUY BROUTY.

Vie quotidienne

Dans la nuit du 2 au 3 avril, à deux heures du matin

Les pendules à l'heure d'été

L'heure d'été entrera en vigueur en France pendant la nuit du samedi 2 au dimanche 3 avril. Au cours de cette nuit-là, à 2 heures du matin, montres, horloges et pendules seront avancées d'une heure, c'est-à-dire réglées sur 3 heures. Le moment choisi est l'un de ceux où l'activité économique est la plus réduite. Ainsi seront limités au maximum les inconvénients que ce changement pourrait entraîner dans la vie courante et les perturbations apportées notamment dans les transports nationaux et internationaux, qu'ils soient routiers, ferroviaires ou aériens.

Tant que durera l'heure d'été (jusqu'au 25 septembre à 3 heures), les Français seront en avance de deux heures sur l'heure du méridien de Greenwich, qui est à l'origine des temps dans le système des fuseaux horaires (1). En application des conventions internationales, notre heure sera « G.M.T. + 2 », alors qu'elle est « G.M.T. + 1 » durant *l'hiver*.

En 1976, l'introduction de l'heure d'été avait permis d'économiser 300 000 tonnes d'équivalent pétrole. Les économies, en 1977, sont du même ordre de grandeur. Elles représentent, au niveau de la balance commerciale, 150 millions de francs.

Un sondage a montré que 65 % des Français avaient été satisfaits par l'heure d'été ; 67 % des mêmes personnes interrogées se sont déclarées favorables à sa reconduction cette année. La mesure française a fait école : les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg (ces trois pays pour la première fois), l'Espagne, la Pologne et la Grèce se *mettront* également à l'heure d'été, le même jour et à la même heure. Le Portugal l'a adoptée le 27 mars, et la Grande-Bretagne le 20 mars. Si la R.F.A., l'Autriche et la Suisse ne s'y associent pas cette fois, des pourparlers se poursuivent, à Bruxelles, pour obtenir une heure d'été européenne en 1978.

Les horaires de la S.N.C.F. et des compagnies aériennes françaises seront remaniés en conséquence. Pour la S.N.C.F., plus particulièrement dans la nuit du samedi 2 au dimanche 3 avril, les trains en circulation subiront un retard d'une heure à partir de 2 heures du matin. La S.N.C.F. s'efforcera de réduire les conséquences de ces retards, notamment en maintenant, dans toute la mesure du possible, les correspondances prévues à l'indicateur officiel.

(1) Les heures de lever et de coucher du Soleil deviennent les suivantes avec l'heure d'été : lever du Soleil, 3 avril, heure normale 6 h. 26, heure avancée 7 h. 26 ; coucher du Soleil : heure normale 19 h. 23, heure avancée 20 h. 23.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 31 mars 1977 :

DES DECRETS :

● Portant application de la loi n° 75-1281 du 30 décembre 1975 étendant aux détenus libérés le bénéfice de l'allocation d'aide publique aux travailleurs privés d'emploi et modifiant l'article L. 351-4 du code du travail ;

● Fixant le contenu de la déclaration relative à la participation des employeurs à l'effort de construction ;

● Modifiant le décret n° 76-472 du 25 mai 1976 portant création du comité national pour la récupération et l'élimination des déchets ;

● Portant attribution de commandements dans la marine nationale.

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 31 MARS

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série : Les rendez-vous en noir ; 21 h. 20, Magazine d'actualité : l'Evénement.

Voir « Tribunes et Débats ».

22 h. 35, Emission littéraire : Pleine page : *« Itinéraire chinois », de P.-J. Rémy ; « Cinq ans chez les sauvages », de J. Dutourd ; « Silex éclaté », de R. Mallet ; « l'Hermaphrodite », d'A. Roger ; « le Front dans les nuages », d'H. Troyat.*

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, *Le grand échiquier* : Deux comédiens dans le siècle. Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud ;

Avec G. Béart, Mouloudji, Isabel et Angel Parra, les Quilapayun, Alice Dona, Emmanuel Krivine, M. Maurice Genevoix, de l'Académie française, le professeur H. Laborit et le R.P. Carré.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (les grands noms de l'histoire du cinéma) : LE SECRET, de R. Enrico (1974), avec J.-L. Trintignant, M. Jobert, Ph. Noiret, J.-F. Adam, S. Pradel.

Un homme aux abois, qui se prétend détenteur d'un secret politique, se réfugie dans une ferme des Cévennes où s'est retiré un couple de Parisiens. Il entraîne ce couple dans une dangereuse aventure.

Film d'angoisse — d'après un roman de Francis Ryck — qui laisse constamment planer l'ambiguïté entre la réalité et les obsessions. Très bien joué.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h. 30, Dramatique : « la Survivante », de R. Mazeas, avec J.-L. Philippe, M. Bourbon, J.-P. Cisiffe, réalisation J.-P. Colas :

L'horreur de la vie quotidienne se termine en apocalypse. En treize séquences.

21 h. 30, En direct du Studio 105 : Concert par le Nouvel Orchestre philharmonique, direction I. Malec (« Arco 11 », d'I. Malec ; « Alveare Vernat », de K. Huber) ; 22 h. 30, Entretiens avec... J. Gracq ; 23 h., Rencontres de la décentralisation musicale à Grenoble ; 23 h. 30, Poésie : Gérard Engelbach.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct de l'auditorium 104 : le Nouvel Orchestre philharmonique, direction G. Amy (« Cinq pièces, opus 16 », Schoenberg ; « Musique d'hiver », B. Jolas ; « Symphonie d'instruments à vent » ; « Duo concertant », Stravinski ; « Nocturnes » ; « Nuages » et « Fêtes », Debussy) ; 23 h. 30, Musique traditionnelle roumaine, par M. Cousino ; 0 h. 5, Une émission du G.R.M. : les Effets de la musique, par J.-Y. Hameline :

« A la recherche du pouvoir des modes », de R. de Lassus à O. Messiaen.

1 h., Jazz-rock : Boum dans ma tête ! (« les Cinglés » : S. Banett, P. Glass, etc.).

VENDREDI 1er AVRIL

CHAINE I : TF 1

De 12 h. à 20 h. 30, Programme ininterrompu, avec, à 14 h. 5, Spécial vacances.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « la Sequoia », de G. Furth, avec J. Gauthier, M. Lassot, J. Dynam, J. Legras.

Scènes de famille et psychodrame au sein d'un foyer aussi solide que le tronc du plus gros arbre du monde : le sequoia.

22 h. 35, Allons au cinéma ; 23 h. 5, Boxe : le match Jean Matéo-Benny Briscoe, en différé.

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h. 30, Programme ininterrompu, avec, à 15 h. 5, la série : le Saint.

20 h. 30, Feuilleton : La mission Marchand (Fachoda) ; 21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. (Farceurs et pasticheurs.)

Avec Jean-Christophe Averty et Jacques Siclier (« Un homme Averty »), Jean-François Bizot (« Etre 2 »), Jean-Louis Bory (« le Pied »), Jacques Martin (« J'ai peur »), Jean-Michel Royer (« A la manière d'eux »).

22 h. 45, Journal ; 22 h. 50, Ciné-club, FILMS : LA PETITE MARCHANDE D'ALLUMETTES, de J. Renoir et J. Tedesco (1927-1928), avec C. Hessling, M. Raabi, J. Storm, A. Wells. (Muet. N.) (Rediffusion.)

Une nuit de Saint-Sylvestre, une pauvre fille s'endort dans la neige et rêve qu'elle entre dans un magasin de jouets où elle va connaître l'amour et la mort.

Bricolages techniques et truquages pour une féerie tirée d'un conte d'Andersen.

LA PARTIE DE CAMPAGNE, de J. Renoir (1936), avec S. Bataille, G. Darnoux, J. Marken, Gabriello, J. Borel (N.). (Rediffusion.)

En 1860, une famille de commerçants parisiens va passer le dimanche au bord de la Marne. Un canotier trouble et séduit la fille, qui gardera ce souvenir pour éclairer sa vie sans joie.

L'un des plus beaux films de Renoir, resté inachevé. Une mise en scène impressionniste pour traduire Maupassant.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Magazine vendredi : De quoi avons-nous peur ? (Le paranormal, phantasme ou réalité ? Réal. R. Rein).

La parapsychologie, l'occultisme, les fantômes, les « chirurgiens aux mains nues », les maisons hantées : du sérieux au loufoque, une synthèse alimentée par des interventions de spécialistes.

21 h. 30, Les grandes batailles du passé : le siège de La Rochelle, d'H. de Turenne, réal. J.-F. Delassus.

1627 : Louis XIII et Richelieu assiègent la capitale huguenote.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Relecture : Chateaubriand, par H. Juin, réal. : B. Saxel.

Avec MM. Pierre Barberis, Pierre Reboul, Pierre Riberette et Jean-Claude Berchet, partis, tous quatre, dans leurs ouvrages à la recherche de l' « éternel René ».

21 h. 30, Musique de chambre ; 22 h. 30, Entretiens avec J. Gracq ; 23 h., Rencontres de la décentralisation musicale à Grenoble ; 23 h. 30, Poésie : Gérard Engelbach.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct de l'auditorium 104 : Cycle baroque et classique, par le nouvel orchestre philharmonique, dir. H.L. Hirsch (« Cinq madrigaux », Gesualdo ; « Concerts pour piano K. 414, Mozart ; « Symphonie », Vivaldi ; « Concerts pour cordes », Scarlatti) ; 23 h., Cabaret de jazz : Colin Maillard, par A. Francis et C. Maison ; 0 h. 5, Et dire qu'on aurait pu être si heureux, par E. Distlin, J.-P. Gillard et A. Noël.

ARTS ET SPECTACLES

Musique

Créations dans les centres culturels

On ignore souvent, en dehors de leur cercle de rayonnement propre, le travail accompli par les dix-sept centres culturels étrangers à Paris. L'idée était excellente de réunir leurs efforts pour montrer leur apport dans un concert officiel, organisé avec le concours et la large diffusion de Radio-France.

La sympathie que méritait cette séance se mêlait d'une certaine appréhension devant ces six créations ou premières auditions en France, étant données les obligations « officielles » auxquelles sont trop souvent soumises de telles institutions, représentatives de leur pays. Appréhension heureusement vaine, car ce concert de musique contemporaine fut l'un des plus avenants qu'on puisse rêver.

Certes les Quatuors de saxophones, de Peter Jan Wagemans et de Wim Petersma valaient plus par leur entrain et leurs belles sonorités que par une inspiration franche et un peu ingénue parfois ; celle-ci représente à demi seulement la patrie de Sweelinck, de Rembrandt et de Pijper.

Mais la création mondiale des Hölderlin-Fragmente, de Wolfgang Rihm (1952), présentées par le Goethe-Institut, fut un véritable événement. Ce cycle sur les derniers poèmes de Hölderlin, au bord de la folie, atteint d'emblée l'émotion la plus pure, grâce à l'admirable Carla Henius, mezzo-soprano, et à Bernhard Kontarsky au piano. Très peu de musique, des mots en sprechgesang ou en brèves mélodies elliptiques, des accents violents, des silences, un vibrato un peu fou, la panique sur un mot, le tressaillement du gâtisme transcendant un vers, la souffrance d'un visage épanouissant l'intensité insoutenable d'une phrase. Instants bouleversants et insaisissables. Un vrai musicien est né.

Dans un autre genre, le Deuxième quatuor à cordes « Vagues », du Canadien Murray Schafer (1933), marquera aussi cette soirée. Le mouvement des vagues (six à onze secondes), calculé par ce compositeur écologiste, rythme cette œuvre longuement frissonnante, avec quelques coups de rames vigoureux, des vues fondantes dominées par des points lumineux, des trames harmonieuses, des friselis de vent, tout un chant de la mer abstrait et exquis qui vogue librement sur les vibrations d'une imagination féconde avec laquelle les sonorités merveilleuses du Quatuor Orford tissaient nos songes.

Un peu plus systématique, Spell, du Danois Peter Norgaard (1932), interprété par le jeune et charmant Trio de Fionie (piano, clarinette et violoncelle), jouait sur le double sens du titre anglais, « épeler » et « ensorcellement ». Cette longue chaîne de dessins répétés de quatre ou cinq notes est variée avec beaucoup d'ingéniosité : différences d'attaques, d'accentuation, d'intensité, de tempo, créant parfois de jolies séquences « ensorcelantes » ; le procédé de dérivation par modifications insensibles (un peu comme dans la musique répétitive) crée cependant quelques « nœuds » un peu scolastiques qui rompent une trame en général assez poétique.

Dernière création. Déjà vu, déjà connu, déjà entendu, du *Suédois Bo Nilsson (1937) : le jeune prodige de Darmstadt semble bien assagi dans cette œuvre presque tout entière tonale, mais qui dément pourtant son titre par l'originalité absolue de son écriture limpide, vivante et admirablement ouvragée : polyphonies allègres, chorals légendaires ou chants populaires harmonisés avec une profonde originalité, longs appels lyriques, méditations très intimes, toute une musique où il fait bon séjourner comme « en un poêle en hiver », avec toutes les braises chaudes des instruments à vent d'un exceptionnel ensemble, le Quintette de la Philharmonie de Stockholm, où chaque instrumentiste témoigne d'une admirable originalité. Avec, pour terminer ce concert, une brève ouverture volubile, une ballade, un rondeau de printemps plein de chants d'oiseaux.*

JACQUES LONCHAMPT.

En bref

Expositions

● **LE PHONOGRAPHE A CENT ANS. — *Maison de la radio*, de 10 h. à 19 h. (jusqu'au 30 avril).**

Ouverture officielle, mercredi 30 mars, de la vingt-sixième session ordinaire de l'Union européenne de radio (U.E.R.). Trente et un pays représentés. Inauguration tout aussi officielle, le même jour, au premier étage de la Maison de la radio, d'une exposition dédiée tout particulièrement à la mémoire de Charles Cros. Car le phonographe — « la machine parlante » — a cent ans.

Drôles de machines, pour un œil habitué aux lignes design de la haute fidélité. Mais déjà hautement fidèles, le Pathé à cylindre, dont les mélomanes fortunés s'arrachèrent la tête Rex entre 1904 et 1906, ou cet Edison à disque de 1913, au pavillon intégré dans un meuble marqueté, à hauteur d'homme.

Génial pathéographe qui, dès 1913, permettait d'apprendre l'anglais sur des disques à saphir et des bandes de papier mobile — ancêtre de nos méthodes audiovisuelles ; somptueux gramophone Lumière de 1920 qui, par un volant de papier plissé, supprimait déjà les vibrations du bras de lecture. Et ce théâtrophone à cylindre qui, pour quelques pièces, jouait en 1900, dans les cafés suisses, le rôle de nos juke-box... et les Clariophon, *Herophon*, *Polyphon*, Mikiphone, Jabaphone : des noms, des formes, des matières (du métal au cristal), des objets sans musique, assemblés derrière des vitrines.

Muets ? Eloquents, au contraire. Puisqu'ils mènent tout droit — d'où l'intérêt de cette exposition — aux stands du C.N.R.S. et du CNET où fonctionne, notamment, à la disposition du public, un synthétiseur de la parole humaine.

ANNE REY.

■ **Le chef d'orchestre Eugen Szenkar vient de mourir à Düsseldorf. Né à Budapest en 1891, il avait pris, en 1923, la direction du Volksoper de Berlin, puis, en 1924, celle de l'Opéra de Cologne avant de conduire, de 1934 à 1937, l'Orchestre philharmonique de Moscou. Après la guerre, il a dirigé, jusqu'en 1950, l'Orchestre d'Etat brésilien, qu'il a fondé en 1939, puis, jusqu'en 1960, l'Opéra de Düsseldorf.**

■ **La société Philip Morris France a annoncé lundi 28 mars la création d'une Fondation Philip Morris du cinéma dotée d'un budget initial de 500 000 francs et chargée d'aider à la diffusion de certains films. Ces films seront choisis par un comité de parrainage où siègent des producteurs, des réalisateurs et des critiques.**

Confessions en tous genres sur France-Inter

France-Inter modifie certains de ses programmes. Six heures et demie d'émissions nouvelles seront diffusées, du lundi au vendredi, à partir du 4 avril.

Les « *nouveautés quotidiennes* » ont été annoncées par M. Pierre Wiehn, directeur des programmes de France-Inter, « *en l'honneur du printemps* ». A 10 heures, Jean Sas est remplacé par Bernard Golay et Jean-Michel Brosseau, qui proposent des *Chansons à la carte* (vieilles et nouvelles) et racontent comment et par qui celles-ci ont été composées, puis interprétées. A 12 heures, Louis Bozon anime une séquence de variétés. Il n'y aura plus de « *rétro nouveau* », mais les gags de Jean Sas, et, vers 12 h. 35, *Bye bye, les huîtres*, une bande dessinée radiophonique écrite par Louis Rognoni et mise en musique par Gérard Calvi. Il s'agit d'un rendez-vous de quelques minutes avec Loïc Mariateur, éleveur breton aux prises avec une huître cubique.

A 18 h. 05, *les Saltimbanques*, de Jean-Louis Foulquier et Jean-Pierre Pineau, chassent *Bananas* pour retransmettre en direct les activités du Studioscope de la Maison de la radio : des chanteurs, des musiciens, des humoristes, seront au rendez-vous au cours d'une émission publique qui a pour ambition d'être chaque jour le café-théâtre de France-Inter.

A 21 h., *Marche ou rêve* se transforme pour se consacrer davantage à la chanson française d'expression régionale, ou francophone, avec Patrice Blancfrancard et Claude Villers.

Enfin, *Studio de nuit* disparaît pour permettre à une jeune femme, Macha Béranger, de jouer les confidentes de 0 h. 30 à 3 heures du matin : *Allo Macha* pour les travailleurs de nuit et ceux qui ne veulent, ou ne peuvent pas, dormir.

En ce qui concerne les week-ends, d'autre part, sera inaugurée le dimanche 27 mars, de 14 h. à 15 h., la série conçue par Georges Drouet : « *Les enfants d'écho.* » Cette séquence retracera l'histoire de la radio, de Charles Cros et Thomas Edison aux techniques nouvelles. Tous les samedis, de 16 h. à 18 h., à compter du 2 avril, Pierre Codou et Jean Garetto, les animateurs de *l'Oreille en coin*, laissent place aux *Confessions d'un enfant du siècle* : ce *Cahier à spirales* fera entendre un garçon ou une fille (de onze à quatorze ans) dialoguer avec ses parents, ses professeurs et les invités de son choix ; François Jouffa et Simon Monceau assurent la présentation de ces deux heures à bâtons rompus.

LE « JESUS » DE ZEFFIRELLI BIEN ACCUEILLI AU VATICAN

(De notre correspondant.)

Rome. — La première chaîne de la télévision italienne a commencé, dimanche dernier, la diffusion du *Jésus de Nazareth*, de Franco Zeffirelli, tourné au Maroc et en Tunisie. Cette œuvre gigantesque, découpée en cinq épisodes, a coûté plus de 60 millions de francs et mobilisé deux cent quarante acteurs, parmi lesquels des vedettes de premier plan, comme Claudia Cardinal, James Mason, Laurence Olivier, Anthony Quinn et Peter Ustinov. Jésus est interprété par Robert Powell, tandis que le rôle de Marie a été confié à Olivia Hussey.

Cette superproduction, dont le premier épisode a obtenu, selon *Il Popolo*, un fort indice d'écoute (84 %), est très bien accueillie au Vatican. *L'Osservatore Romano* lui a consacré une page entière dans laquelle Mgr Giovanni Fallani, président de la commission pontificale pour l'art sacré en Italie, écrit notamment : « *Il nous semble que Zeffirelli a choisi la juste voie, et qu'il a fait écho à l'anxiété et aux questions de la conscience collective.* »

R. S.

TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI 31 MARS

— *Force ouvrière s'exprime à* la Tribune libre de FR3, à 19 h. 40.

— *MM. Claude Labbé* (R.P.R.), *Roger Chinaud* (R.I.), *Robert Ballanger* (P.C.) *André Chandernagor* (P.S.), débattent des problèmes d'actualité deux jours avant l'ouverture de la session parlementaire, au cours du magazine « L'événement » sur TF 1, à 21 heures.

— *Le général Jean Lagarde*, chef d'état-major de l'armée de terre, répond aux questions de Claude Lefebvre sur la réorganisation de l'armée de terr dans « Un journal, un événement » de FR 3, à 22 h. 10.

VENDREDI 1er AVRIL

— *Le Comité catholique des amitiés françaises dans le monde* dispose de la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

PRESSE

Au Japon

Le quotidien « Mainichi » change de mains

De notre correspondant

Tokyo. - La société Mainichi Shimbun Sha Co. Ltd., éditrice du *Mainichi*, l'un des quatre grands quotidiens nationaux japonais, en proie à des difficultés financières depuis de longues années, va prochainement déposer son bilan et transférer ses actifs à une nouvelle société, vient d'annoncer la direction. Cette opération fait partie du plan de redressement sur trois ans décidé par la direction pour sauver le journal — qui a accumulé un déficit égal au capital de la société éditrice — d'une faillite certaine. La nouvelle société, qui entrera en activité le 1er septembre, reprendra le nom et l'ensemble des titres (le quotidien, plus sa version en langue anglaise et les publications hebdomadaires) possédés par l'ancienne. Le plan de redressement, qui prévoit une réduction des dépenses de personnel portant sur douze cents personnes (le groupe emploie actuellement six mille six cent cinquante personnes), a été adopté malgré une vive opposition des syndicats.

Centenaire, le *Mainichi*, dont le siège social est à Osaka, est le plus ancien quotidien japonais. Il fut le premier par le tirage jusqu'en 1950. Aujourd'hui, il vient au troisième rang avec un tirage quotidien de quatre millions et demi d'exemplaires pour l'édition du matin et plus de deux millions pour celle du soir. Les deux autres grands quotidiens, *Asahi* et *Yomiuri*, tirent quotidiennement à environ dix millions d'exemplaires (toutes éditions confondues).

Les employés du *Mainichi* détiennent 80 % des actions de la société éditrice, le nombre des parts augmentant avec l'ancienneté. Cette situation a conduit, affirme aujourd'hui la direction, à un certain « *laxisme* » dans la gestion du journal. En réalité, le *Mainichi* est aussi victime de la lutte à outrance qui a opposé ces dernières années l'*Asahi* et le *Yomiuri*, chacun multipliant les cadeaux (du gadget électronique aux appareils de télévision en couleurs) pour obtenir de nouveaux abonnés.

Un autre phénomène a également joué : le poids considérable des charges auxquelles doivent faire face les journaux japonais pour leur distribution, qui est effectuée uniquement par coursiers, et non par la poste. On estime, par exemple, que quatre-vingt mille personnes travaillant dans la distribution du *Mainichi* auraient été touchées si le journal avait fait faillite. — Ph. P.

INSTITUT

Le peintre Hans Hartung élu à l'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts a élu, mercredi, dans la section de peinture, M. Hans Hartung au siège vacant à la suite du décès de M. Lucien Fontanarosa. Le résultat a été acquis au premier tour de scrutin, avec une majorité confortable.

Précurseur, puis principal tenant de l'abstraction lyrique, M. Hans Hartung, d'origine allemande, est né à Leipzig, le 21 septembre 1904, d'un père médecin. En 1915, il poursuit des études classiques au lycée de Dresde. Mais la peinture requiert bientôt toute son énergie. Parallèlement à la philosophie, il approfondit l'histoire de l'art aux académies de Dresde, de Leipzig et de Munich. Il voyage dans toute l'Europe occidentale. A Paris, où il vit de préférence entre 1926 et 1931 — et où il va se fixer définitivement en 1935, fuyant le régime nazi, — il passe par une brève expérience cubiste. Mais il avait déjà rencontré Kandinsky, exécuté des aquarelles abstraites.

La guerre survient. En 1939, il s'engage dans la Légion étrangère. Libéré après l'armistice, il gagne l'Espagne, y est emprisonné pendant sept mois, passe en Afrique du Nord et rejoint la légion. Il est grièvement blessé devant Belfort, en 1944, et est amputé d'une jambe.

C'est à la fin de 1945 qu'il revient à Paris et reçoit la nationalité française.

Ses expositions alors se multiplient. Pour ne citer que les expositions particulières, à la galerie Lydia Conti en 1947, à la Kunsthalle de Bâle en 1952, au Palais des beaux-arts de Bruxelles en 1954, à la galerie Craven et à la galerie de France en 1956, etc. En 1960, il reçoit le grand prix des Beaux-Arts de la Biennale de Venise, mais les distinctions dont son œuvre est l'objet ne se comptent plus, jusqu'en 1970 où lui est décerné le Grand Prix des beaux-arts de la Ville de Paris. Et, en 1975, le Metropolitan Museum de New-York lui consacre une exposition personnelle.

Annonciateur du tachisme, de l'*Action painting*, il s'oriente vite vers d'autres « manières » : période des gestes dynamiques, puis période des grattages dans la peinture encore fraîche ; période des toiles presques monochromes, aux grandes taches sombres. Toujours ses violentes effusions, qui sont en réalité l'aboutissement d'un long travail, traduisent peut-être les conflits intérieurs de l'artiste, sûrement ceux qui bouleversent notre époque.

JEAN-MARIE DUNOYER.

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

Chaplin, « Le Gentleman vagabond »

Dans un beau parc, en Suisse, un vieux monsieur à cheveux blancs s'éloigne, lourdement appuyé au bras de sa femme... Faubourg londonien, décor à la Dickens, un gosse dépenaillé, semblable peut-être à l'enfant que fut le vieux monsieur, vend des journaux, cire *des chaussures, vole de quoi manger.*

Entre ces deux images un extraordinaire destin : celui de Charles Chaplin, que longtemps, selon les pays, on appela Charlot, Carlitos, Karlichen, et qui fut aimé par des millions de spectateurs avant d'être admiré.

Le Gentleman vagabond, qu'a produit Bert Schneider et dirigé Richard Patterson, retrace les étapes de l'aventure chaplinesque. Photographies, extraits de films, interviews et bandes d'actualité composent ce dossier en forme d'hommage. Vie d'un homme que des *images en blanc et noir portèrent* au comble de la popularité, gloire et misères d'un créateur dont on sait aujourd'hui qu'il fut un des grands de ce siècle.

Le film est un album de souvenirs. Il remonte à la source, puis descend le fil du temps... *En 1914*, débarque à Hollywood un petit acteur de music-hall dont personne n'a entendu parler. Un chapeau melon, une veste étriquée, des chaussures trop larges, une badine, et, quelques années plus tard, Chaplin signe le plus fabuleux contrat de l'histoire du cinéma américain.

Riche, Chaplin possède maintenant son studio personnel ; célèbre, il participe à une tournée de propagande en faveur des « Liberty Bonds » ; hostile à l'impérialisme des producteurs hollywoodiens, il *crée avec* Mary Pickford, Douglas Fairbanks et D.W. Griffith les « Artistes Associés ». Fortune, triomphes, mais également début d'une longue suite de drames conjugaux et premières attaques de la presse. Les aventures féminines de Chaplin indignent l'Amérique puritaine, comme la scandaliseront bientôt ses déclarations d'homme libre et généreux. *Le Kid, la Ruée vers l'or... Survient le parlant, Chaplin* choisit de rester fidèle au muet. Pari dangereux qu'il gagne grâce au triomphe des *Lumières de la ville.*

Mais après *les Temps modernes* que lui a inspirés la crise économique, la haine de ses ennemis se ranime. On le traite de « bolchevique » et, quand il annonce son intention de s'attaquer à l'Allemagne nazie, on le menace de mort. Puis c'est la guerre, le demi-échec du *Dictateur*, le divorce d'avec Paulette Godard, et, de nouveau, les insultes, les calomnies, les procès. Le sénateur Rankin (derrière qui se profile le député Nixon) réclame l'expulsion de Charles Chaplin. *« Ses films écœurants, déclare-t-il, ne corrompront plus les yeux de notre jeunesse. »*

A cette époque, Charlot est mort, Chaplin a dépassé la cinquantaine, *Monsieur Verdoux* et *Limelight* porteront les traces de ses blessures. Pourtant le bonheur, la sérénité, sont proches : Chaplin a épousé Oona O'Neill. Il quitte les Etats-Unis, s'installe en Suisse. Oona lui donne *huit enfants. « Plus je vis avec Oona et plus l'amour et l'admiration que j'ai pour elle me bouleversent. »* En 1972, l'Amérique et le Tout-Hollywood rendent à Chaplin un solennel hommage. C'est la grande kermesse du pardon... Chaplin remercie, verse *une larme, puis retourne* dans la maison de Vevey où, dit-on, le patriarche travaille encore.

Un homme comblé par la vie, mais qui sans doute ne put jamais oublier son enfance, un homme d'ombre et de lumière, est le héros de ce film. Film passionnant parce qu'il montre au moyen de citations excellement choisies ce que fut le génie de cet homme et ce qu'il apporta à l'art cinématographique. Ce que fut également son combat pour la justice, la paix et la liberté. *« Je suis un libéral, un incorrigible romantique. »* Film émouvant dans sa dernière partie, parce que la fin d'un voyage est toujours émouvante et que nous avons peine à retrouver sur le visage souriant et rose de ce vieillard les traits de celui qui fut Charlot.

Pour mieux connaître Chaplin, pour le redécouvrir, il faut avoir vu *le Gentleman vagabond*. Ce portrait filmé est digne du modèle.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Studio des Ursulines, Biarritz (v.o.), Bonaparte, Caméo (v.f.).

« BEHINDERT », de Stephen Dwoskin

Stephen Dwoskin, trente-huit ans, est né à Brooklyn, mais vit en Europe depuis 1964. Très tôt il a pratiqué la peinture, la photographie, le dessin ; en 1961 il a fait ses premiers pas dans ce qu'il appelle le cinéma amateur, tourne et ne tournera plus *qu'en 16 millimètres. Il est son* propre opérateur, son seul monteur, parfois son propre interprète. Ses films ne racontent pas des histoires au sens habituel. Ils ne respectent pas la progression dramatique qu'aime le cinéma classique. Par son goût de la durée ou au contraire de l'extrême rapidité des plans, Stephen Dwoskin est proche de certains membres de l'ancien mouvement « underground » américain, l'Andy Warhol des débuts ou Gregory Markopoulos.

Il y a deux mois une rétrospective de l'ensemble de son œuvre à l'Entrepôt fut pour beaucoup une révé*lation, Jacques Rivette (le seul cri*tique non professionnel qui voie tous les films à Paris, donc les meilleurs, ignorés par le système) ne tarit pas d'éloges sur ses deux récents films de long métrage, *Tod und Teufel* (1973) d'après Wedekind et *Central Bazaar* (1976. *Behindert*, produit en 1974 pour la télévision allemande, prouve qu'une tradition de cinéma pur demeure plus que jamais vivace.

Aujourd'hui titulaire d'une chaire de cinéma à la Royal Academy of Art de Londres, Stephen Dwoskin divise son temps entre la capitale britannique et Munich. Son amie, la jeune Allemande Carola Regnier, se partage également entre les deux villes. Elle est l'interprète principale de ce *Behindert*, qui signifie littéralement *« diminué », « amoindri ». Titre symbolique qui renvoie à l'in*firmité de Stephen Dwoskin : frappé de poliomyélite à l'âge de neuf ans, il vit pendant sept ans dans un poumon d'acier, reste paralysé des membres inférieurs. Mais il refuse de se déplacer sur une chaise roulante, utilise des béquilles, conduit sa voiture.

Behindert conte une histoire d'amour et part d'un réel vécu quotidiennement, la vie à deux de Stephen Dwoskin et de Carola Regnier, pour exprimer des tensions imperceptibles, et transcrire, par la vision multiple que permet la caméra, la vision multiple qu'offre notre psyché : *ni pitié ni arrogance, une vie diffé*rente tranquillement assumée, une perception plus intense, le travail de l'amour et de la mort comme filmé au microscope. Un corps qui n'en finit pas de bouger, de respirer, d'aimer, de souffrir, Carola Régnier. Un autre corps pataud mais terriblement présent, aux aguets, en alerte, ultrasensibilisé au monde.

Au départ, dit Dwoskin, *« une histoire, une situation que je détruis par mon travail à la caméra ».* Du cinéma *« concret »*, comme toute une tendance du cinéma moderne, encore peu reconnue. De la photographie non décorative. Une démarche de *peintre qui découpe l'espace* en fragments infinitésimaux au gré de l'intuition. Des corps libres et enchaînés, des âmes mues par la seule passion *L'art du cinéma.*

LOUIS MARCORELLES.

★ Le Marais.

LE CINÉASTE D'ANIMATION PETER FOLDES EST MORT

Le peintre et réalisateur de films d'animation, Peter Foldes, âgé de cinquante-deux ans, est mort le 29 mars à Paris.

[Né en 1924 en Hongrie, il commence à peindre en Grande-Bretagne. Deux courts métrages d'animation : « Animated Genesis » (1952) et « A Short Vision » (1954), les qualités narratives et figuratives de ses peintures ainsi que la force d'une inspiration apocalyptique avaient attiré rapidement l'attention sur lui.

Après un long séjour à New-York, il s'installe en France en 1964, décidé à libérer le film d'animation de certaines conventions plastiques et graphiques. Partageant son temps entre la peinture et la réalisation *de dessins animés, il combine avec* une énergie très personnelle des académies classiques avec les explosions du « pop » et du « op art ». Il réalise notamment pour le groupe « Image » du Service de la recherche de l'O.R.T.F. « Un garçon plein d'avenir et appétit d'oiseau » (1965), *« Eveil »* (1967), « Visage de femme » (1969) et, pour la Société française de production, « le Rêve » (1976). Il résume dans un long métrage *« Je, tu, elles »* (1974), toute sa science du truquage, de l'animation, d'un graphisme maîtrisé et désinvolte.

En 1967, il découvre lors d'un voyage au Canada, les possibilités de l'animation par ordinateur. Tous ses efforts vont alors concourir à sauver cet instrument négligé des pièges d'une abstraction géométrique exclusive. Pionnier incontestable de l'*animation figurative par ordinateur*, il a réussi le premier par des moyens semi-automatiques, en dix années de courageuse exploration, à doter d'un mouvement des figures et des situations crédibles.

Après « Narcissus » (1967) trop proche encore des manipulations d'images cathodiques, il est parvenu, avec le système graphique du Conseil des recherches canadiennes, à passer de personnages aux contours mal noués de « Metadata » (1970) aux animations convaincantes de « la Faim » et de « Visages » (1975).

Il allait disposer d'un ordinateur aux Arts et Métiers et ne manquait pas de projets.]

Théâtre

« Risibles Amours », de Milan Kundera

Quand on donne aux désirs généralement réprimés par la civilité le poids des mots, ne serait-ce que pour soi-même, prudemment, *en ironisant ; quand on plaisante* avec ses rancœurs et ses échecs ; quand on joue au chat et à la souris avec ses propres secrets, le jeu tourne facilement à la cruauté, au décorticage sordide, au constat nauséeux de son impuissance. Voilà ce que montrent les deux nouvelles que Milan Kundera a adaptées pour le théâtre. Elles montrent aussi comment, pour échapper au vertige de la chute, on fait mal, on se fait mal.

Le Jeu de l'auto-stop, c'est l'aventure d'un jeune couple prisonnier d'une vie trop bien réglée. Chacun joue à être quelqu'un d'autre, a peur de ce qu'il pourrait devenir, se dévoile et se perd.

Que les vieux morts cèdent la place aux jeunes morts est la rencontre, après de nombreuses années, d'un couple vieillissant. Sans espoir, sans illusion, avec même quelque chose *comme du dégoût*, ils décident de faire l'amour. Ce n'est pas pour retrouver leur passée, c'est, au contraire, pour s'en arracher en le détruisant par le ridicule. *Risibles Amours.*

Portées sur scène, ces deux petites histoires desespérées, habillées d'humour pâle, faites pour être chuchotées en confidences intimes, s'appesantissent. Il est possible de juxtaposer, dans une *écriture qui reste fluide*, dialogues avec soi et dialogues avec l'autre, de détailler une chambre d'hôtel miteuse tout en restant dans le domaine de la poésie. Mais présenter les objets, le lit anonyme, le radiateur tiède, donner un corps aux fantômes qui s'accrochent dans la tête, tire dangereusement vers le naturalisme prosaïque.

On étouffe un peu, on reste froid devant ces personnages vulnérables parce qu'invertébrés, préoccupés d'eux-mêmes. La mise en scène de Jacques Lassalle, qui est surtout une direction d'acteurs subtile, pointilleuse, leur refuse la sympathie, l'attrait du pathétique. Il y a là une attitude critique intéressante. En même temps on garde une impression non pas d'inachevé, mais de flou. Emmanuelle Riva, Patrick Chesnais, Josiane Stoléru, sont particulièrement bien. Pourtant entraînés par *le cynisme* à ras de terre, par l'ironie maussade des héros, on en arrive à se demander : à quoi bon tout ça ?

COLETTE GODARD.

★ Petit TEP, 20 h. 30.

« LA MÉMOIRE D'OR », à Grenoble

La salle est claire, tranquille, tout en longueur. Des chaises sont installées en rangées sages, face à un lit de grand-mère, à un poêle, à une fausse fenêtre. Douceur d'un après-midi provin*cial brusquement troublé* par un roulement lointain, une houle piailleuse qui se rapproche à grande vitesse : matinée scolaire au Théâtre Action de Grenoble.

Une centaine d'enfants et plus *se jettent par saccades sur les* chaises, ballottant parmi eux quelques adultes, s'assoient par terre, se battent un peu, font les Sioux, et miraculeusement se taisent lorsque s'éteint la lumière. Ils écoutent pendant un bon moment l'histoire d'une vieille dame qui vit avec son chat dans une chambre pauvre. Le chat parle, c'est un sage. Il a une tête de scribe égyptien, fabriquée avec un passe-montagne amélioré. « *C'est Dracula* », commente bizarrement un petit garçon. Les enfants qui sont là viennent du premier cycle, ils sont trop jeunes, ne tiennent pas la distance du spectacle qui dure une heure et demie. Quand la vieille dame transforme en neige les plumes avec lesquelles elle fait des oiseaux pour gagner sa vie, c'est la ruée, la bousculade. Il n'y a pas d'estrade, la scène est de plain-pied avec la salle. Ils n'ont peur de rien, les petits intrépides, et rient aux éclats devant l'horrible tête de mort qui orne la poitrine du chat, devenu une sorte de Charon *aidant la vieille* dame à mourir.

A la fin de la représentation, les *comédiens* sont épuisés. *La Mémoire d'or* est un spectacle « tous publics » joué également le soir devant des adultes et des *adolescents capables d'apprécier* le jeu délicat des lumières sur les murs roses du décor, la démarche souple, les sauts ralentis du chat, la justesse des rapports entre la vieille dame et un jeune Maghrébin pour qui elle se prend d'amitié ; la tendresse mélancolique de ses souvenirs, évoqués en des scènes rêvées alternant avec les scènes de la réalité où sont suggérées, sans insister, comme tout naturellement, la misère, la fermeture des ateliers d'artisans, les expulsions, la solitude, la tentation de l'égoïsme...

Le Théâtre *Action* de Grenoble travaille sur le vif, au milieu des familles déracinées, des adolescents « à problèmes », sans se poser en guide ni en voyeur. Un très bon travail et un très beau spectacle, vraiment.

C. G.

Variétés

Le Lido au Normandie

Le Lido, qui ressemblait étonnamment à un vaste hall d'hôtel de la fin du siècle dernier, où les touristes, hommes d'affaires et cadres étrangers et français s'entassaient les uns sur les autres un peu comme dans le couloir du métro, a provisoirement fermé ses portes pour cause d'exiguïté et d'insécurité. Les propriétaires, MM. Jacques, Joseph et Louis Clérico, qui sont aussi ceux du Moulin-Rouge, accueillent le Lido au cabaret-restaurant du Normandie, inauguré mardi soir.

Situé à l'emplacement de l'ancienne salle de cinéma (les actuelles salles ayant été surélevées de 18 mètres), ce gigantesque cabaret de mille deux cents places n'a été construit que le jour où il était assuré du soutien effectif de la clientèle de base pour ce genre d'entreprise, c'est-à-dire des Américains. Il a fallu cinq ans pour composer une salle où la visibilité est parfaite à n'importe quelle place, pour aménager les coulisses, les cuisines, pour imaginer une piscine contenant 100 mètres cubes d'eau, une piste de *glace, une piste tournante, des machi*neries sophistiquées capables d'offrir un spectacle en technicolor, cinémascope et grand écran, un divertissement luxueux, tout en mouvement (rythme, changement des décors, des costumes, des lumières) conçu pour dispenser dans l'instant une sorte de bonheur naïf.

On peut reprocher à la salle même son décor impersonnel, son manque de classe. Ou, alors pourquoi ne pas aller au bout d'une logique qui, à Las Vegas, s'exprime par une certaine folie avec le Cirque Circus, immense paradis de lumière où tout brille, tout scintille — sauf dans les yeux éteints par l'indifférence, — où les trapézistes exécutent leurs numéros au-dessus de la tête des gens qui jouent à la roulette, aux machines à sous, tandis que d'autres spectacles se déroulent sur plusieurs scènes.

Le restaurant fait plutôt penser à un « snack bar » pour « petits riches ». Mais le spectacle est fidèle à la formule appliquée depuis plus de trente années par Pierre-Louis Guérin. Les thèmes des séquences sont, bien sûr, choisis pour leur « exotisme » (« Japon d'hier et d'aujourd'hui ») ou en fonction de la mode (rétrospective des comédies musicales de Broadway). La troupe des Bluebell Girls est toujours là avec Ellen et Alice Kesler. Les numéros visuels sont remarquables (les Rios — merveilleux équilibristes, — et Kris Kremo).

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Normandie, 21 h. 30.

MORT DU CHANTEUR ÉGYPTIEN ABDEL HALIM HAFEZ

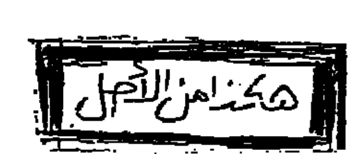
Le célèbre chanteur égyptien Abdel Halim Hafez est mort à l'âge de quarante-sept ans, à Londres, où il était hospitalisé. Il était atteint de bilharzioze depuis 1954.

Né en 1930 dans une famille d'agriculteurs dans le village Halawat, à l'est de la capitale, Abdel Halim Shabana entre en 1951 dans l'orchestre de la radio en tant que joueur de « mizmar » (petit hautbois), après avoir suivi les cours du conservatoire du Caire. C'est alors qu'il commença à chanter, encouragé, entre autres, par un fonctionnaire appelé Hafez (dont il prendra plus tard le nom). Puis il se lie d'amitié avec Mohamed Abdel Wahab — la *plus importante personnalité de* la musique égyptienne contemporaine avec Oum Kalsoum, — et tous deux s'associent, au début des années 60, pour fonder une compagnie de disques, Sout el Fan, essentiellement consacrée aux chansons des deux artistes.

Abdel Halim Hafez a tourné un grand nombre de films, qui, au même titre que les disques et les diffusions radiophoniques, ont largement contribué à le faire connaître dans tout le monde arabe, et même au-delà. Souvent appelé le « Sinatra égyptien », il était de loin le plus populaire des artistes arabes d'aujourd'hui. Les Parisiens l'ont récemment entendu au Palais des congrès.

D. C.

■ *Le spectacle des musiciens du Nil* au Théâtre-Club Campagne première est prolongé jusqu'au 5 avril.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Spectacle de ballets II (le Fils prodigue, Afternoon of a Faun, l'Oiseau de feu, Etudes).
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.
Chaillot, grande salle, 20 h. 15 : Gilles de Rais. — Gémier, 20 h. 30 : Transit.
Odéon, 20 h. 30 : Oncle Vania.
Petit Odéon, 18 h. 30 : De qui sont-ce les manches ?
TEP, 20 h. 30 : le Cirque Alfred.
Petit TEP, 20 h. 30 : Libre parcours variétés.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, salle Papin, I, 20 h. : Lettre à mon fils. — Salle Papin, II, 20 h. : Un homme à la rencontre d'Antonin Artaud.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Dimitri ; 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. M. Tabachnik (Xenakis, Carter, Boesmans, Messiaen).

Les théâtres de Paris

Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : Sujet, Katherine Mansfield ; 22 h. 30 : Viole d'amour.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 20 h. 30 : Equus.
Bateau-Théâtre de Basile, 20 h. 30 : Rosine Favey ; 22 h. : Yves Riou et Eric Vion.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : la Nuit de l'iguane.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras.
Centre culturel des Amandiers, 20 h. 30 : Paroles, gestes et musiques.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 30 : Fando et Lis.
Centre culturel du Marais, Studio, 21 h. : la Compétition.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers Zoiseaux.
La Conciergerie, 20 h. 30 : la Religieuse.
Le Connétable, 22 h. : la Voix humaine.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Une femme presque fidèle.
Essaïon, 20 h. 30 : Trans Kamikaze Express ; 22 h. : Vers Bathory.
Fontaine, 21 h. : Grandeur et misère de Marcel Barju.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Fraises musclées ; 22 h. 30 : le Grand Rêveur.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Lisière, 20 h. 45 : la Double Inconstance.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 30 : les Mains sales.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, Madame !
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, Madame.
Montparnasse, 20 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h. 30 : Tumeur Cervykal.
Nashville, 20 h. 30 : la Barre.
Palace, 19 h. : Coulisses cocktails ; 22 h. 30 : Gabriel ou le Néo-Classicisme à la portée de tous.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaine, 20 h. 45 : José.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Lady Strass.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Loin d'Hagondange.

Jeudi 31 mars

Salle Valhubert, 20 h. 30 : Turcaret.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Fando et Lis.
Théâtre d'Art, 20 h. 30 : la Femme de Socrate.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : la Paix. — Grand Théâtre, 21 h. : Nuage amoureux.
Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30 : Dernier bal.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Guyette Lyr.
Théâtre de Fortune, 21 h. : Angoisse du matin.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre Oblique, 21 h. : les Bonnes.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Madame de Sade.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 45 : José !
Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
Théâtre en rond de Paris, 21 h. : le Dibouk.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 20 h. 30 : C'était hier.
Théâtre 13, 20 h. 45 : On ne badine pas avec l'amour.
Tristan-Bernard, 21 h. : l'Oiseau de bonheur.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les théâtres de banlieue

Cergy-Pontoise, Théâtre des Louvrais, 21 h. : la Tempête.
Colombes, Théâtre, 20 h. 30 : le Groupe Imago.
Créteil, Maison pour tous, 20 h. 30 : Danse et Poème de l'Inde. — Faculté de médecine, 21 h. : Little Bob Story (rock' n' roll).
Elancourt, Maison pour tous, 20 h. 30 : les Colombaïoni.
La Défense, la Galerie, 21 h. : Musique traditionnelle persane.

Les concerts

UNESCO, 19 h. : Ramzi Yassa, piano (Haydn, Liszt, Rachmaninov, Prokofiev).
Radio-France, 20 h. 30 : Géométries variables, grand auditorium, une partie du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy (Schoenberg, Debussy, Stravinski) ; auditorium 105, l'autre partie du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. I. Malec (Malec, Huber).
Gaveau, 21 h. : l'Age d'or du bel canto : B. Brewer, J. Castle, J.-P. Marty (Haydn, Rossini, Bellini, Donizetti, Liszt).
Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h. 30 : Planctus Mariae et Visitatio Sepulchri (drames liturgiques du Moyen Age).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. R. Kubelik, sol. B. Valente (Mozart, Mahler).
Eglise des Billettes, 20 h. 30 : Ensemble vocal P. Gaillard (musique de la Renaissance).
American Center, 21 h. : J. Ritchie, X. Cauhepe, A.-M. Laala (œuvres des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Quatre-vingts ans de cinéma français (la Kermesse héroïque, de J. Feyder) ; 18 h. 30 : Orchestre Wives, G. Miller et son orchestre ; 20 h. 30 : Cinémas des pays arabes (les Nomades, de Sid Ali Mazif, en présence de l'auteur) ; 22 h. 30 : Douze Hommes en colère, de S. Lumet.
Centre Georges-Pompidou, à 12 h. et 21 h. : Une histoire du cinéma.

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Calypso, 17e (754-10-68).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
ARMAGUEDON (Fr.) (*) A.B.C., 2e (236-55-54), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Caravelle, 18e (387-50-70).
AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), Colisée, 8e (359-29-46), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Diderot, 12e (343-19-29).
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70).
BEHINDERT (Ang.-All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
BILITIS (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Ermitage, 8e (359-15-71), France-Elysées, 8e (723-71-11), Haussmann, 9e (770-47-55), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CHEWING GUM RALLYE (A., v.o.) : Studio J-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
CINE FOLLIES (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
COMME SUR DES ROULETTES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
DERSOU OUZALA (Soviét.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.o.-v.f. : Les Templiers, 4e (272-94-56) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C.-Marbeuf 8e (225-47-19) ; Calypso, 17e (754-10-68).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
DE SOL A SOL (Port., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
DROLES DE ZEBRES (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ENQUETE SUR LA SEXUALITE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), du L. au V., à 18 h.
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LES EXTRA-TERRESTRES (All., v.f.) : Lord-Byron, 8e (225-03-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
IRENE, IRENE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LACHE-MOI LES BASKETS (A.), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LAST FREE RIDE (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MARATHON MAN (A.), v.o. : Elysées Point Show 8e (225-67-29).
1900 (It.), 2e partie (**), v.o.-v.f. : les Templiers, 4e (272-94-56).
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
NETWORK (A.), v.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Cps-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-33-33) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
NOUA (Alg.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
NOUS AURONS TOUTE LA MORT POUR DORMIR (Alg.), v.o. : St-Séverin, 5e (033-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It.), v.o. : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
NUIT D'OR (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
PAIN ET CHOCOLAT (It.), v.o. : U. G. C. Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75).

Les films nouveaux

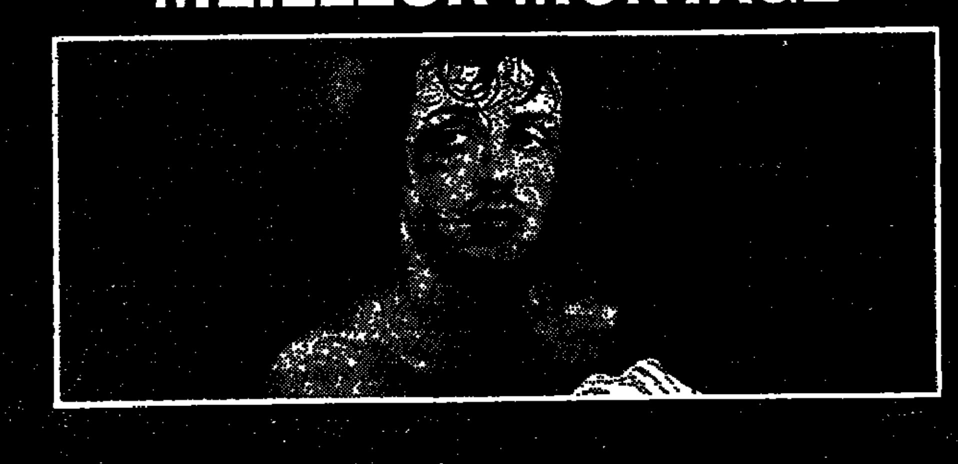
CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND, film américain de Richard Patterson ; v.o. : Studio des Ursulines (5e) (033-39-19), Biarritz (8e) (723-69-23) ; v.f. : Bonaparte (6e) (326-12-12), Caméo (9e) (770-20-89)
PIEDRA LIBRE, film argentin de Leopoldo Torre Nilsson ; v.o. : Olympic-Entrepôt (14e) (542-67-42).
ROCKY, film américain de John Avildsen (v.o.) : Quartier latin (5e) (326-84-65), Dragon (6e) (548-54-74), Colisée (8e) (359-29-46) ; v.f. : Français (9e) (770-33-88), Gaumont-Sud (14e) (331-51-16), Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13), Clichy-Pathé (18e) (522-37-41), Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74).
LE COUPLE TEMOIN, film franco-suisse de William Klein ; Studio Logos (5e) (033-26-42) U. G. C. - Marbeuf (8e) (225-47-19)
LIP 73-74, film collectif français : La Pagode (7e) (705-12-15).
DIS BONJOUR A LA DAME, film français de Michel Gérard : Capri (2e) (508-11-69), Ermitage (8e) (359-15-71), Paramount-Opéra (9e) (073-34-37), Liberté (12e) (343-01-59), Paramount-Galaxie (13e) (580-18-03), Paramount-Montparnasse (14e) (326-22-17), Convention Saint-Charles (15e) (579-33-00) ; Paramount-Maillot (17e) (758-24-24), Paramount-Montmartre (18e) (606-34-25).
LA ROULETTE CHINOISE, film allemand de Rainer Werner Fassbinder ; v.o. : Quintette (5e) (033-35-40), Elysées-Lincoln (8e) 359-36-14), 14-Juillet-Bastille (11e) (357-90-81)
PICNIC AT HANGING ROCK, film australien de Peter Weir ; v.o : Saint-Germain-Village (5e) (633-87-59), 14-Juillet-Parnasse (6e) (326-58-00), Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14), 14-Juillet-Bastille (11e) (357-90-81)
UNE FILLE POUR LE DIABLE, film américain de Peter Sykes (**) ; v.o. : Cluny-Palace (5e) (033-07-76), Balzac (8e) (359-52-70) ; v.f. : Maréville (9e) (770-72-86), Athéna (12e) (343-07-48), Fauvette (13e) (331-56-86), Cambronne (15e) (734-42-96), Clichy-Pathé (18e) (522-37-41).

PAROLE D'HOMME (A.), v.o. : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LES PASSAGERS (Fr.) (*) : Montparnasse, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) jusqu'à 20 h., Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88).
LE PAYS BLEU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Impérial, 2e (742-72-52), Concorde, 8e (359-92-84), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can., v. angl.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
POURQUOI (Fr.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE PRETE-NOM (A.) (v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
PROVIDENCE (Fr.) (v. ang.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), La Pagode, 7e (705-12-15), Biarritz, 8e (723-69-23).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A.) (v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Omnia, 2e (233-39-36), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Bosquet, 7e (551-44-11), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Les Nation, 12e (343-04-67), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
RENE LA CANNE (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
REGG'S AND BACON (A.) (v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).
SALO (It.) (**) v.o. : Studio de la Contescarpe, 5e (325-78-37).
SCRIM (Holl.) v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SEBASTIANE (Ang.) (**) v. latine : Marotte, 2e (233-32-79), Racine, 6e (633-43-71), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Biarritz, 8e (723-69-23).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33), Les Tourelles, 20e (636-51-98) (sauf mardi soir et samedi, à 17 h.).
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) (*) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Concorde, 8e (359-92-84), Lumière, 8e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 22 h. 45.
CLEO DE 5 A 7 (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 12 h.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 0 h. 15 (sf D., L., mar.). Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h. 20.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 20 h. et 22 h. 15.
CUL-DE-SAC (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er, à 12 h. (sf D.).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h. 10.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 20 h. 30.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 20 (sf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sf D.).
MASH (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
LA MEDECINE DES RICHES CHEZ LES PAUVRES (Fr.) : Palais des Arts, 3e, à 12 h.
MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h. 20.
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), le 5, à 21 h.
LE MANUSCRIT TROUVE A SARAGOSSE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e, à 17 h. 45.
ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 14 h. 15 et 16 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 13 h.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

IMPORTANT GROUPE FINANCIER ET D'ASSURANCES DU SECTEUR PRIVE
recherche
une Animatrice apte à la création et au management
d'une petite unité de distribution de produits financiers mobiliers et immobiliers au service de la politique commerciale du groupe.

PROFIL

- Expérience pratique de la VENTE et du MANAGEMENT.
- Vocation pour les relations humaines et la pédagogie active.
- Sens aigu de l'action.
- Capacité d'intervention directe et personnelle sur le terrain.
- Coefficient de solidarité élevé.

Le poste est totalement opérationnel et ne peut convenir qu'à la femme jeune décidée à conquérir une importante position professionnelle par l'action (volume et intelligence).
Il exclut irréductiblement des prétentions basées sur une position "arrêtée" ou sur une conception fonctionnelle de son rôle.

FORMATION AGE

Solide formation secondaire. Ecole de Commerce, équivalent ou solide formation autodidacte. 23 ans minimum.

OFFRE

- Stage de formation aux problèmes spécifiques de la Vente et du Management du Département.
- Position hiérarchique adaptée au quotient personnel et très rapidement évolutive.
- Rémunération minimale garantie de départ (1 semestre), 4 000 F/mois.

Envoyer lett. manuscrite à PUBLI-BANS réf. MA 478 13, rue Marivaux, 75002 PARIS; qui transmettra
(Merci de bien vouloir préciser la référence)

Un organisme français de coopération
recherche
pour l'Institut de Technologie agricole de MOSTAGANEM - ALGÉRIE

- **INGÉNIEUR AGRONOME**
spécialiste en cultures maraîchères pour encadrer la formation dans cette spécialité.
- **SPÉCIALISTE DES MOYENS AUDIOVISUELS**
formateur expérimenté, diplômé de l'enseignement supérieur, pour aider les enseignants à utiliser les moyens de l'institut.
- **DOCUMENTALISTE**
diplômé de l'enseignement supérieur, expérience en centre de documentation technique, chargé de promouvoir l'utilisation par les enseignants du centre de documentation de l'institut.

LE CONTRAT ETABLI PAR LE MINISTERE FRANÇAIS DES AFFAIRES ETRANGERES EST DE 2 ANS, RENOUVELABLE.

Les candidatures accompagnées d'un C.V. et d'une photo, doivent être adressées à :



34, rue de Liège 75008 PARIS
qui est chargé de la sélection des candidats

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL SOLIDEMENT IMPLANTE EN EUROPE RECHERCHE POUR SES UNITES DE PRODUCTION FRANÇAISES EN PROVINCE

JEUNES INGENIEURS

Grande Ecole : Centrale, Mines ou équivalent, M.B.A. ou M.S. souhaitable.
Anglais indispensable.
Après une première affectation en production, larges évolutions de carrière, y compris sur le plan international, fonction du potentiel et des performances.
Ecrire avec C.V., références et prétentions à CAPIC 18 rue Volney, 75002 Paris sous n° 77035.

AIJEP PA

PARIS SUD — **110/130.000 F**
SOCIETE INDUSTRIELLE REPUTEE
L'un des leaders de la conception et de l'installation de biens d'équipement sophistiqués en France et à l'étranger est en pleine expansion et recherche un

DIRECTEUR administratif et comptable

Le candidat retenu aura au moins 35 ans et sera de formation HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent. Rattaché à la Direction Générale, il devra dans un premier temps repenser le système de gestion informatisé pour l'instant en sous-traitance et mettre en place le nouveau service impliquant des moyens propres à la société. Il deviendra alors responsable de l'ensemble des opérations administratives, y compris le personnel, et assurera le contrôle de gestion des différentes divisions en supervisant les services de comptabilité générale, analytique et budgétaire.
Ce poste intéressant conviendra à un cadre confirmé ayant aussi bien le sens de l'organisation que celui du commandement qui souhaite mettre son expérience au service d'une société en pleine évolution.
Env. C.V., réf. DAC/RB à TAS, 77, rue La Boétie, 75008 Paris. - Discrétion absolue garantie.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL
2 Milliards C.A.
recherche pour sa Direction Commerciale France

DEUX CHEFS DES VENTES

Capables d'évoluer en 2 ou 3 ans vers des postes de plus larges responsabilités

Rattachés directement au directeur commercial, ils recevront de sa part toute délégation :
1) *Pour prendre en charge l'élaboration des plans d'actions de vente auprès d'une clientèle de niveau important, animer et coordonner sur ces segments les Forces de Ventes en place.*
2) *Pour assumer de FACTO la prise en charge d'une ou deux « Direction Régionale » ainsi que de son équipe.*

Dans ce cadre, leur mission concernera :
- *l'organisation de la prospection (plan de visite)*
- *le contrôle des résultats*
- *la coordination des activités.*

Ils devront posséder :
- *une expérience réussie de la vente auprès d'une clientèle à caractère technique*
- *des qualités éprouvées et vérifiées d'animateur d'une équipe de vente importante*
- *une bonne connaissance des problèmes de distribution à travers des canaux variés.*

Ces postes de niveau élevé s'adressent à des personnalités confirmées ayant fait la preuve de leur efficacité dans le domaine commercial.
Ces postes sont à pourvoir dès que possible avec première affectation en région parisienne mais avec déplacements fréquents en province et très grande disponibilité.
Les personnes intéressées peuvent faire acte de candidature en écrivant à Mme POMOGAYBO 23, bis rue de Constantinople — Paris 8ème
Il sera répondu à toutes les candidatures.
Discrétion assurée



emplois régionaux

Important Groupe Dynamique 600 MF

DIRECTEUR RÉGIONAL

Rennes - 150.000 F
Caractéristiques requises :
- Expérience pratique de la vente
- Expérience pratique d'animation d'une équipe
- Expérience pratique d'administration et de gestion

Diplômes non indispensables — Progression assurée pour candidat dynamique
Envoyer lettre de candidature manuscrite + C.V. + photo
I.M.C., 25, rue Tronchet — 75008 PARIS
Réf. 421 — Discrétion assurée — Aucune candidature ne sera transmise sans accord préalable du candidat.

UNE ENTREPRISE INDUSTRIELLE **MOYENNE**, implantée dans le Sud-Ouest, joue un rôle de leader national dans ses fabrications : **matériels et installations utilisés par les producteurs de liquides alimentaires** (vin, bière, soda, etc.).
Le Président du Directoire cherche un

directeur commercial

Celui-ci dirige le réseau des ventes, France (20 ATC) et export, l'anime, le perfectionne. Il organise son action vers de nouveaux clients. La fonction convient à un cadre d'au moins 35 ans, ingénieur ou commerçant, vendeur par vocation, capable aujourd'hui de prendre en main la fonction dans son ensemble.
Ecrire à J. THILY ss réf. 3201 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL REGION MEDITERRANEENNE
recherche pour filiale secteur tertiaire

INGÉNIEUR CHEF DE PROJET

Grandes Ecoles ou équivalent
30 ans minimum. Pour assurer Direction complète de grands projets d'engineering de maintenance. Anglais souhaité. Séjour longue durée à l'étranger. Rémunération base France 100.000 francs.
Ecrire HAVAS MARSEILLE, n° 47.587.

Pour proche province
INGÉNIEUR
en électromécanique
connaissant allemand, anglais.
SRS 79, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris-9e.

URGENT
recherchons
INGÉNIEUR
expérience logging, offshore.
Téléph. (91) 32-85-64 Marseille.
Référence B.C. 1.

NOUS RECHERCHONS :

un JEUNE INGÉNIEUR A.M. ou ÉQUIVALENT

Possédant une expérience des négociations de 3 à 5 ans dans les domaines :
- *Mécano-soudure ;*
- *Mécanique ;*
- Electromécanique.

NOUS SOMMES :
La Direction « prévision industrielle » d'un important groupe industriel en électromécanique de la région parisienne.
NOUS PROPOSONS :
- un poste de Direction et d'animation de l'équipe ACHATS nécessitant :
  - d'assumer la responsabilité des négociations avec les fournisseurs,
  - d'assurer la réduction permanente des coûts par concertation avec les services techniques de l'entreprise,
  - un esprit d'équipe et un dynamisme constant.

Le lieu de travail se situe dans la Banlieue Est de Paris. La rémunération proposée ne saurait être inférieure à 85.000 F annuels.
Adr. C.V. manuscrit et photo si possible à n° 6101, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.



recherche

TECHNICIEN

pour laboratoire contrôle qualité en industrie alimentaire (analyses physicochimiques et microbiologiques). Bonne connaissance des manipulations courantes acquise par l'expérience ou au cours des études.
Niveau : BTS ou équivalent. Salaire suivant qualification.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétent. à
WILLIAM SAURIN
SAINT-THIBAULT - 77400 LAGNY

CHARGÉ D'ÉTUDES SENIOR

Pour participer au développement d'une société d'études de marché spécialisée dans les domaines pharmaceutique et biens de consommation durables, active au niveau international.
Bonne expérience des études quantitatives indispensable.
Anglais souhaité.
Le candidat retenu aura une large autonomie d'action et devra être apte à prendre des responsabilités à tous les niveaux.
Merci d'adresser C.V., prétentions et photo à Suzanne TEBOUL - MIL FRANCE 17, quai de Grenelle - 75015 Paris.

Groupe important de prestations de services recherche
TECHNICO-COMMERCIAUX CHEFS DÉPARTEMENTS
expér. minimum 5 ans exigée. Env. C.V. manuscrit + photo à MINET Publicité, n° 2742/MS 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-XVe, qui transmettra.

SOCIETE OMERA recherche POUR ARGENTEUIL
AGENTS
TECHNIQUES ELECTRONICIENS DEBUT.
B.T.S. ou D.U.T. exigés POUR ETUDES RADAR
Env. C.V., photo et prétentions, STE OMERA, 49, r. Ferdinand-Berthoud - 95100 ARGENTEUIL.

SOCIÉTÉ OMERA
recherche pour Département ETUDES RADAR à ARGENTEUIL
INGÉNIEUR MÉCANICIEN
DIPLOME A.M. SUDRIA ou BESANÇON
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
DIPLOME E.S.E. ou équivalent. Intéressé par hyperfréquence.
Adresser C.V., photo et prétent. à OMERA, 49, rue Ferdinand-Berthoud 95100 ARGENTEUIL.

Société banlieue Sud recherche
INGÉNIEUR
expérimenté fabrication CIRCUITS IMPRIMES pour poste Technico-Ccial
Anglais nécessaire
Adresser C.V. à n° T 099.235 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

PUBLICIS CONSEIL
SERVICE CONTROLE DE GESTION recherche
COLLABORATRICE
- Formation : écoles supérieures de gestion ; Sc. Po. (option économ. et financ.) ; Sc. Eco ; préparation DECS.
- Rigueur intellectuelle et sens des contacts humains indispensables.

Envoyer C.V. et photo à J. Moulin, 35, rue du Pont, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

Cherchons de toute urgence **KINESITHERAPEUTE** pour clinique 14e arrondissement. Ecrire avec C.V. et références, n° 4.567, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

Sté construction rech. pour AFRIQUE ANGLOPHONE
CADRE
ADMINISTRATIF ET COMPT.
expérience gestion personnel, administration générale et supervision comptabilité dans moyenne entreprise.
Pratique courante de l'anglais.
Rémunération intéressante.
Avantag. et garanties expatriés.
Envoyer C.V. sous référ. 2471 à P. LICHAU SA, 10, r. Louvois 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

PROMOTEUR LOGEMENTS SOCIAUX recherche pour Service financier
ASSISTANTE GESTION
— (position maîtrise)
- Connaissances comptables.
- B.T.S. comptabilité, gestion ou niveau D.U.T.
- Libre le 15 avril si possible.
- Discrétion, ordre et bonne présentation exigées.

Env. photo, prétent. et C.V. à LE LOGEMENT FRANÇAIS 12, rue Paul-Baudry, 75008 PARIS.

INGENIEUR SUP-TELECOM
30 ans minimum. - REMAT, 44, r. de Montmorency, Paris-3e.
Importante Société recherche pour son Service Informatique
JEUNE TITULAIRE
Maîtrise informatique de gestion.
Ecrire avec C.V. et prétentions à n° 5.696, Spérar, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux.

Clinique chirurgicale banlieue Nord-Ouest recherche
DIRECTEUR GESTIONNAIRE
EXPERIMENTE
Dynamique. Sérieuses références exigées. Libre rapidement. Ecrire n° 5.560, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

secrétaires

SIEGE PARISIEN (8e arrondissement) d'un groupe international recherche
SECRÉTAIRE
STENODACTYLO
parfaitement bilingue (français-anglais)
Sténo dans les deux langues.
Connaissance de l'allemand appréciée.
Bonne présentation et 2 à 3 ans d'expérience dans un service comptable et/ou financier exigés.
Adresser C.V. et prétentions à MINET Publicité, n° 2.720/MS, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS (15e), qui transmettra.

Société internationale à Cannes cherche
Une SECRETAIRE Trilingue Russe, angl., expér. sach. parf. trad. et rédig. Dactylogr. indisp. Tél. pr RV : (93) 99-47-27, P. 2355,

demandes d'emploi

MOYEN-ORIENT

DIRECTEUR GÉNÉRAL SOCIETE D'ETAT
terminant son contrat dans trois mois et souhaitant rester au Moyen-Orient
cherche situation collaboration dans société exportant ou ayant activités industrielles ou financières dans le golfe arabe
Formation juridique,
relations administration et secteur privé.
Ecrire n° 665 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CADRE SUPÉRIEUR

39 ans - Polytechnique
Expérience marketing, organisation, direction générale
cherche Région Parisienne poste de DIRECTION dans un groupe ou une moyenne entreprise.
Ecrire n° 8.684, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

CADRE SUPÉRIEUR, 39 ans

Diplômé en psychologie, sociologie, gestion. Expérience de la presse et de la publicité dans société réputation internationale. Responsable à haut niveau du marketing et de la communication. Sens du concret et de la rentabilité,
recherche
poste à responsabilité
dans études - promotion - création - animation
Paris ou province.
Accepterait mission et déplacement à l'étranger.
Ecrire n° 8.713, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

J.H. 34 ans, *Mécan. Auto*, ch. place CHAUFFEUR Direction. Téléph. : 772-73-71

RESTAURATION
Jeune chef de rang, 23 ans (marié), 7 ans d'expér. ds restaurant, bar, brasserie, cherche place stable de jour (préférence 7 heures du matin à 18 heures soir). *M. DESHAYES*, 645-18-52.

EMPLOYEE aux ECRITURES, tireuse de plans, ch. place Paris-Saint-Lazare ou rég. Versailles. Ecr. n° 6.468, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. Fme, forte personnalité, 35 a. 17 a. exp. parfumerie, meneuse équ. de vte, ch. poste à respons. Libre courant mai, ét. ttes prop. A.-M. Gautier, 3, villa Brune-14e

J.F. 25 ans, expérience, cherche poste Relations publiques. Ecr. n° 6.471, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

H. 29 a., exc. cult. gén., ét. sup. de gestion, anglais, espagn., exp. des relations publ., étud. ttes pr. Ecr. n° 710, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F. 22 ans
Licenciée Droit privé, Bac G-1, Secrétariat. Disponible immédi. Etudie toutes propositions. Ecr. n° T 099.193 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J. Fme ch. entreprise ne craignant pas d'embaucher personne même intelligente à n'importe quel poste pour acquérir expérience. Ecr. n° T 99.136 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

RESTAURATION
Jne chef de rang, 23 a. (marié), 7 a. d'expér. dans restaurant, bar, brasserie, ch. place stable de jour (préfér. 7 h matin à 18 h soir) M. Deshayes, 645-18-52

FME CHIMISTE INGÉNIEUR CADRE
Spécialisée INDUSTRIE VERRIERE recherche emploi
CHEF DE LABORAT.
Région PARIS
Ecr. Mme Burgien, 47, rue Anc.-Mairie, 92100 Boulogne-sur-Seine

J. fme, b. expér. secteur socio-culturel, étudie propositions de TRAVAIL CREATIF (artisanat, animation, accueil, secrétariat intéress., gérance, etc.). Toutes offres bienvenues même si nécessité recyclage. Ecr. n° 8.712, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 27 a. Dég. O.M. D.E.S. Sc. Eco. Libre rapidem. ch. empl. administr. Paris ou province. Ecr. n° 666, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H. 22 ans, lib. O.M., B.T.S. préparant DECS, exp. en société, ch. emploi temporaire ou fixe. Ecr. n° T 99.177 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Docteur 3e cycle Chimie-Physiq. + I.A.E. + U.V. Informatique (progr., Fortran, fichier), angl., espagn., expér. recherche labo 2 ans, cherche situation en rapport, région Sud-Ouest. Ecr. n° T 909.168 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Anglais, 21 ans, licencié, offre cours particuliers d'anglais contre logement, nourriture et argent de poche. Ecrire : François McGrade, 86 Brownsdale Rd., Rutherglen Glasgow ECOSSE

représent. demande

JEUNE INGEN. AGRONOME partant travailler ABIDJAN, à temps plein, étud. ttes propos., représentation, études... Ecrire, n° T 99 194 M, Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.
CEMES STE INTERIM recrute

cours et leçons

Préparation accélérée BAC
MATH.-PHYS. RATTRAPAGE rapide par Prof. Terminale, PCEM, Fac. 526-82-47

RATTRAPAGE MATHS par professeur qualifié. T. 201-78-11.

traductions

Demande

Traduction technique interprétariat - Ingénieur grande école. Thème : anglais, espagnol Version : portug., ital., roumain. Tél. : 754-74-47 ou 80-60

travail à domicile

Demande

Recherche frappe manuscrits à domicile Téléphone : 347-08-07.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- *12 méthodes pour trouver l'emploi désiré* : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

COMPTABLES TROUVEZ UN BON EMPLOI

grâce aux Conseils E.P.A.
Résultats attestés par CONSTAT D'HUISSIER
Quelques sujets traités :
- *Les petites annonces ;*
- Les insertions rentables ;
- *Le C.V. efficace ;*
- Le dossier convaincant ;
- *La lettre individualisée ;*
- L'entrevue positive, etc.

Brochure envoyée gratis par ECOLE PREPARATOIRE D'ADMINISTRATION
Ecole privée fondée en 1873, soumise au contrôle pédagogique de l'Etat, 4, rue des Petits-Champs, 75080 Paris Cedex 02.

représent. offre

Pour diffusion installateurs chauffage central, chaudières, radiateurs fonte et acier recherchons
DEMARCHEURS COMPETENTS
Introduits auprès professionnels pour doubler action de nos représentants. Secteur région parisienne et particulièrement département 93.
Adr. candidature, C.V. et prét. à Asturienne Pénamet, 10, rue Henri-Gautier, 93000 BOBIGNY Téléphone : 843-61-10

propositions diverses

Cherche collaborateur (trice) au niveau rédaction roman policier-fantastiq., lieu Allemagne. Germaniste apprécié. Ecr. n° 706, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

occasions

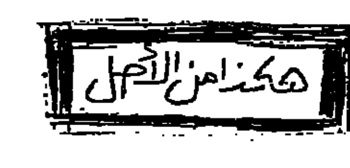
MOQUETTE ET MUREAUX 1er et 2e CHOIX en solde 100.000 m2 sur stock. Téléphone : 355-66-58.

LIVRES. - Achat comptant à domicile. LAFFITTE, 13, rue de Buci (6e). Téléphone : 326-68-28.

ACHAT D'EXCEDENT de stock marchandises ou liquidation, transactions rapides. - Société CAMARO, 66, avenue GALOIS, 92-Bourg-la-Reine. — 660-67-49.

bateaux

EXCEPTIONNEL. Vendons voilier Nicholson 35 pieds, 10,70 m., neuf, livraison immédiate. Exportation possible. Conditions avantageuses. Tél. importateur CAMPER ET NICHOLSON, PARIS. — 260-20-12.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

appartements vente

Paris rive droite

SAINT-PAUL. Vends cause départ, beau 4/5 pièces 100 m2 envir., bel immeuble, ascenseur. UN PRIX EXCEPTIONNEL 580 000. Me tél. : 805-19-64.

LAMARCK-DAMREMONT Imm. grand stdg en cours de finition, livrable juin 77, reste à vendre 4 × 2 p. et 3 × 3 p. Visite sur rendez-vous 757-84-50.

RESIDENTIEL standing récent, très beau studio tout confort, balcon, prkg. CADRE DE VERDURE 180 000 F, gros crédit. IDEAL PLACEMENT propriétaire sur place : jeudi, vendredi et samedi : 14 à 19 h. 47, BD DE PICPUS

11e - Fg Saint-Antoine - Duplex 170 m2 (extra liv.-atelier 100 m2 + 3 ch) gros travaux faits. Prix intéressant Tél. : 589-20-97, ap. 18 h.

250 m2 - Imm. 1880 - Soleil MANDEL - 1.900.000 F 6 p., 3 chbres, 2 bains, studio et chbre serv. Box. - 266-27-55.

16e EXELMANS par propriétaire directement. Appt 3 p. tt cft, cuisine, bains, Tél., état impecc., profession libér. poss., bel imm. 360 000 F. TEL : 205-91-73.

TROCADÉRO 48, rue de Longchamp (16e) Immeuble luxueux - NEUF sur jardin intérieur STUDIOS, 2, 3 ET 5 PIECES avec terrasses Habitables fin mars 1977 Prix fermes et définitifs. Sur place de 14 h. à 18 h. 30, SECOGI, Téléph. 723-64-95, le matin.

RUE DE PASSY CALME SOLEIL 2 P. Poutres SUPERBE Caract. URGENT - 326-19-10

GAMBETTA Très beau 2 P. cuis., s. de bains, w.-c. Chauffage centr. - Entièrement refait à neuf. - 115.000 F. Avec 20.000 cpt + crédit. BON RAPPORT LOCATIF PROPRIETAIRE - 345-55-10

GAMBETTA Standing - Récent - Gd 3 P. Très belle cuis. équipée Dressing. Parking. Tél. Balc. Très ensoleillé. Prix 385.000 F. Gros crédit. - S/place vendredi, samedi, lundi, 14 à 19 heures : 37, R. ST-FARGEAU, Bât. C-2.

VOLTAIRE 3 P. - TT confort 75 m2 environ, Imm. récent. - Frais réduits. 440.000 F. — 805-19-64.

INVESTISSEURS Rentabilité immédiate plus indexation STUDIOS - 2 PIECES Gestion locative assurée SEFIMA 622-85-85 (le matin) M. ANTEBI

VOLTAIRE 5 pièces tt confort, 140 m2 environ, bel immeuble, balcon. 500.000 F. 357-86-35.

16e SUD 2 P., cuis., bns, tél. Livré neuf et équipé. Bel imm. pierre de taille. 218.000 F. THIERRY FABIEN - 578-17-38.

O.R.T.F. - VUE SUR SEINE Bon imm. standing. TOUT CFT, DBLE LIVING + 1 CHAMBRE. Entrée, gde cuis., s. bns, tél. + chbre serv. avec balcon et asc. 4.500 F LE m2 40, QUAI LOUIS-BLERIOT, JEUDI, VENDREDI, 13 A 17 H.

Me PICPUS, Courteline - Beau séj., entr., 2 ch., cuis., wc., s. bains, chff. 328.000 - 344-71-97.

Près BOIS VINCENNES - Balc. plein soleil, vue splendide, entr., séj., salon, 2 chbres, belle cuis. T. cft. Pr. RER. 345.000. 346-63-85

AVENUE PARMENTIER Beau 2 p. décoré av. mezzanine, 5e ét. Ascenseur. Exceptionnel. 250.000 F - 286-15-38

TRES BON INVESTISSEMENT 3, RUE MARBEAU - 16e Studios : 24,50 m2 .... 190.500 F ; 27,50 m2 .... 229.400 F ; 30,80 m2 .... 235.000 F Renseignements : CEVIM 17, r. Marignan - TÉL. : 359-95-01

HALLES - SENTIER Imm. rénové, ascens., terrasse, 2 à 4 pièces - 2 duplex 68 et 120 m2 - 633-33-67

N.-D.-DE-LORETTE Magnifique sél. + chbre, cuisine américaine, bains 38 m2. Impeccable. Prix total : 150.000 F. 567-22-88

Près BUTTES-CHAUMONT Vends cause succession Beau 4 p. 95 m2 environ, tout confort. Bel immeuble, asc. UN PRIX EXCEPTIONNEL : 420.000 F Me téléphoner au 805-19-64

AV. NIEL - Grand standing. Superbe réception 100 m2 environ + 4 chbres. Prof. lib. MARTIN, Dr en Droit - 742-99-09

16e - PASSY 4e étage, plein sud - DUPLEX 170 m2. Tt cft. Très bon état. 980.000 F. — Tél. : 734-29-84.

INVESTISSEURS Rentabilité très élevée Indexation du capital investi STUDIOS, 2-3 P., DUPLEX rénovés ou à rénover dans PARIS - 12 programmes Location et gestion assurées GROUPE VRIDAUD 15, rue de la Paix, 75002 Paris Tél. : 261-52-25 +

Près BUTTES-CHAUMONT studio neuf 40 m2, gd balcon, possib. garage. T. LAB. 81-24.

BONNE-NOUVELLE DIRECT PROP., ds tr. bel im. p. de t., CARACT., magnif. 5 P. Tt cft. 130 m2 + STUDIO cft. PX EXCEPT. VU URGENCE Tél. : 225-18-30

EXCEPTIONNEL DS TR. BEL IMM. CAT. 2-A : asc, ch.ff. centr., SOLEIL, GDS STUDIOS, GDS 4, 5, 10 PCES. PRIX EXCEPT. VU URGENCE. Visite lundi, mardi, mercredi, de 13 h. 30 à 15 h. 30, 44, avenue de Versailles.

ÉGLISE D'AUTEUIL Vue sur Seine - Dans très bel immeuble catégorie 2-A. Asc., ch. centr. STUDIOS, 4, 5, 10 p. Px except. vu urgence. 225-18-30.

11e - PHILIPPE-AUGUSTE 5-7, impasse Lamier, petit imm. pierre de taille, tout électrique. Studio, 2 et 3 p., livr. printemps 1977, à partir de 4.200 F/m2. Prix ferme et définitif. Visite de l'appartem. témoin le vendr., sam., dim., lundi, de 14 à 19 h. S.C.I. LAMIER : 346-71-08.

19e RESIDENTIEL APPT PLEIN DE CHARME 75 m2 envir. VUES MAGNIFIQUES. Double exposition. 7e ét. Ascenseur. IMM. STANDING. 420.000 F - 704-88-18

MARAIS BEAUBOURG. Studio gd cachet, imm. protégé, 30 m2, TT CONFORT - 603-60-08.

Paris Rive gauche

ARÈNES LUTÈCE SUR JARDIN SOLEIL 2 P. Bel imm. Asc. Ch. cal Refait neuf. RARE. - 033-56-72.

ODEON Pour personne de goût GD PIED-A-TERRE tt confort, cheminée, poutres. TEL. 215.000 F. 325-89-90

4 P. 120 M2, 4 étage, ascens., très bel immeuble ancien, chambre de service. 560.000 F. TEL. 288-42-84 - 293-51-07.

RENNES-MONTPARNASSE 3 P. tt confort, 84 m2,balc. 560.000 F - 343-90-13.

ODÉON RUE HAUTEFEUILLE HOTE XVIe SIECLE ENTIEREMENT RESTAURE APPARTEMENTS DE 2 A 5 PIÈCES DE 85 M2 A 170 M2 POSSIBILITE PARKINGS LIVRAISON : AVRIL 1977 Documentation et visites : SOREDIM 227-91-45 755-98-57

REGARD-RENNES. ODE. 42-70. 100 m2, 5 pces, CALME, SOLEIL. ETAGE ELEVE, ASC.

ECOLE MILITAIRE 13, rue CHEVERT plusieurs studios et 2 pièces de différentes surfaces. Sur rue et sur cour-jardin, immeuble 1930 en cours de restauration, tout confort par immeuble, garages possibles. Lundis, mercredis, vendredis, visites 14 h. 30-18 h. 30.

PORTE VERSAILLES 5 p., cuis., bains, 105 m2, imm. tout confort, gar. - 567-22-88.

PANTHEON. 5e étage, ascens., séjour + 1 chbre, sur jardin, très luxueux - 325-10-56.

VAVIN. Très bel imm. pierre de T., gd 5 P., tt cft, prof. libér. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

Près rue ST-JACQUES, 12 bis, rue Domat, petit studio caract., s. de bs, 1er étage sur rue. Prix 125.000 F. Tél. : 526-37-89.

RASPAIL/MONTPARNASSE DUPLEX, SEJ.+ch. 48 m2, asc. TERRASSE PANORAMIQUE. ORIGINAL. - ODE. 95-10.

15e Près CHAMP-de-MARS Imm. réc., dble livg + chbre, tt cft, 75 m2, impeccable, plein soleil, tél., calme. - 233-04-16.

29, rue des Saints-Pères. Part. vd 2 p., cuis., s. bs, tél., 40 m2, visite tous les jours - 260-60-17.

PANORAMA UNIQUE Plein ciel, 193 m2 + balcon, 100 m2 de terrasse, 2 services, 2 parkings. — EXCLUSIVITE FRANK ARTHUR : 766-01-69.

CARDINAL-LEMOINE PROPR. VEND dans bel imm. rénové PETIT STUDIO, kitchenette équipée, S. de B., chauff. centr., APPART. EN DUPLEX, 70 M2, tt cft, sur cour-jardin. Téléphone : 723-38-74.

PRÈS UNESCO Très bel immeuble P. de T., 4e étage, gd appt de 7 Pces, SURFACE 195 m2 tout confort. Téléphone : 766-04-17, P. 263.

13e - BEAU 2 P. CUIS. 43 m2, tout conft, gde terrasse, récent, 240.000 F - 585-28-78.

Région parisienne

NEUILLY (MAIRIE) Immeuble pierre de taille 1928 tout confort, chauffage central STUDIO 16 M2 ENVIRON TRES BON PLACEMENT Pour renseignements et visites : 755-98-57 ou 227-91-45

VERSAILLES « CHATEAU » R.G. - Originale petite maison, 85 m2 habitables, idéal pied-à-terre, caractère, parfait état, cft. Px 320.000 F. 460-31-22.

PLATEAU DE VANVES 3 PIECES, 87 M2 IMMEUBLE RECENT 350.000 F. - Tél. 577-96-85.

SEVRES résidentiel. Imm. récent pierre de taille 120 m2, plein sud, sur parc, dble réception 45 m2, 4 chbres, 2 bains, parking. - 720-96-73.

SAINT-CLOUD Imm. récent Verdure, 150 m2, 6 PCES, park., caves. 950.000 F. JAGGLI - Tél. 527-09-85.

NEUILLY près Bois et Métro STUDIO 33 m2 + 8 m2 loggia, soleil, tél. Crédit possible. Calme. 245.000 F. - 331-81-11.

IVRY (94) Métro Pierre-Curie Propriétaire vend appartement : s. de séjour, cuisine, 2 chbres, sal. de bains, w.-c., cave, tél. 200.000 F — 672-28-86.

PARTICULIER VEND F 3 tout confort dans RESIDENCE AGREABLE 10' gare Brunoy. Prix intéress. S'adr. M. LEROY Alain, 47, rue des 3-Chênes, 91800 BRUNOY, tous les soirs de 18 h 15 à 19 h, samedi de 11 heures à 19 heures, ou tél. heures bureau : 922-89-91.

VAUCRESSON Part. à part. Appt tr. gd stand. 100 m2 gare, 3 expositions, vue, 125 m2, 4-5 p., bns + toilette, cuis. aménagée, décoration except. + box fermé. 620.000 F. Ch. service possible. Tél. sauf sam.-dim. : 233-37-08.

Pte ST-CLOUD, près Mo. Vue s/jardin, entr., séj., 2 chbres, cuis. aménagée, s. bains, imp. Prix 225.000 F - 825-36-49.

P. à P. BOUGIVAL. Vue forêt, gare, 4-5 p., tt confort. 969-80-43.

ROCQUENCOURT. Appt très gd standg, parc boisé, piscine, tennis, 163 m2, loggia 54 m2, séj., s. à manger, 5 chambres, box en sous-sol. Prix justifié. J.M.B., 970-79-79.

ST-CYR. Appt 85 m2, balcon, séjour, 3 chbres, cave, parkg. 265.000 F à débattre. 950-81-80.

VERSAILLES. Appart. 120 m2 + balcon. Séjour, 4 chambres, 2 parkgs. 600.000 F. - 950-81-80.

NEUILLY. Boul. M.-BARRES FACE AU BOIS Gd 6 p., 2 bs, gd cft, 235 m2, r.-de-ch. avec jard. privé 70 m2. MICHEL & REYL - 265-90-05.

ROCQUENCOURT, PARLY II. URGENT, appt type II, séjour, loggia vitrée, 3 chambres, 2 bs, cuisine équipée, cave, parking, TELEPH. Prix 460.000 F. - J.M.B., 970-79-79.

LOUVECIENNES. Très bel appartem. r.-de-ch. donnant sur jdin Sud-Ouest, 70 m2, entrée, cuisine, cave, parking en sous-sol. Prix 277.000 F. - J.M.B., 970-79-79.

PANTIN (Eglise), près métro, bel imm. studio, salle d'eau, wc, chff. cent. Prix intéressant. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

ARGENTEUIL Imm. de 6 étg. an. 1971, part. vd appt 3 p., parf. état, compr. séjour + coin repas, cuis., cellier, 2 chb., s. de bs, loggia, wc + cave et parkg en ss-sol + téléphone, 170.000 F + Foncier 30.000 F = 250 F mensuel sur 15 ans. Tél. 971-65-82 et 471-67-88 (de 13 heures à 19 heures).

MARCEL-SEMBAT - Récent séjour + chbre, tout cft, calme, soleil, jeudi, vendredi, 14-17 h. Mme BERNARD, 26 bis, rue de Solférino, BOULOGNE. 742-99-09.

CROISSY RESIDENTIEL 10' RER, dans très beau parc, appt, beau séj., 2 chb., cuis., office, s. de bains, wc, lingerie, parking, cave, tél. Px 340.000 F. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue FOCH, à CHATOU - 976-30-02.

LE VESINET - Résidentiel, 3-4 p., état impeccable, proxim. RER, commerces. Px 445.000 F. S. A. H. LE CLAIR, 65, avenue FOCH, à CHATOU. - 976-30-02.

Parc St-Maur. Gd stud. imm. standing, façade marbre, entrée, s. bs, marbre, cuis. équ., balc., 175.000 F. T. 886-31-77 apr. 19 h.

ASNIERES. Gd séj., 3 chbres, tt cft, chff. cent., balc., asc., cave, parkg, 220.000 F. S/place vendredi et samedi, 14-19 h., av. de la Redoute, 11, Résidence Les Mourineux, bâtiment 5.

VAUCRESSON. Beau 3 p., verd. près gare, école, 66 m2 + 10 m2 log. Prix 300.000 F. Tél. 970-19-84.

EXCEPTIONNEL ST-GERMAIN-EN-LAYE, 5' RER, près forêt, très grand standg, haute qualité splendides APPTS 150 m2 avec terrasse ou jardin privatifs. Réception + 3 chb., cuis. équipée, 2 garages. Livraison JUIN 77. Ag. Gare, St-Germain. 973-77-77.

LE CHESNAY - PARLY II vend mon 3-4 P., 70 m2, balc., cave, park. Prix : 300.000 F. Téléphone : 642-16-26.

BOULOGNE BOIS Appart. décoré 120 m2, dble liv. 36 m2, 4 ch., bains, s. eau, placards. 680.000. 553-09-27 matin de 10 h. à 12 h.

Province

Vds appt centre Nice : 6 p. + cuis. + cave, 135 m2. Imm. anc. gd stdg, 500.000 F. Ecr. à 677, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CANNES : piscine, tennis, calme, prix très intéressant, 2 à 4 pièces. AZUR EDEN, brochure gratuite, 26, boulevard Gambetta, 06 LE CANNET.

Etranger

SUISSE, PRES d'INTERLAKEN à vendre APPARTEMENTS ET VILLAS INDIVIDUELLES de différentes superficies, pour vos vacances et votre repos et comme sécurité, investissement prenant de la valeur, dans une région touristique en plein essor, près du centre du village et du téléphérique. Ski, montagnes, cheval, tennis et natation. Toute l'année accessible sans problème par voiture ou train. Sur demande possibilité de traiter par intermédiaire chiffre 05-115077. PUBLICITAS Sellerstrasse 8, 3011 Berne CH (ou tél. : 036-71-10-51, Suisse).

Boutiques

Recherch. pour clients sérieux BOUTIQUES bien situées centre Paris. — 225-66-10.

RIVOLI TUILERIES. Coquette boutique, loyer intéressant. Exclusivité. — 225-66-10.

constructions neuves

A NICE
LE GRAND LARGE
185, avenue de Pessicart
VOTRE RÉSIDENCE DE TRÈS GRAND STANDING
très belle vue - proximité centre ville
PRIX MOYEN DE SOUSCRIPTION
3500 F le m2
Ferme et non révisable
Documentation: SEGUIM
80, bd de Cessole 06100 Nice/Tél.(93)84.36.97

INVESTISSEZ A TOURS IMMEUBLE NEUF DU STUDIO AU 5 PIECES A PARTIR DE 149.000 F PARK., SS-SOL COMPRIS GARANTIE LOCATION 2 ans PRETS SPECIAUX P.I.C. GAUTARD IMMOBILIER 82, bd Malesherbes, Paris (8e) 292-28-13 DU LUNDI AU VENDREDI

PRIX NON REVISABLES
Ve - VAL-DE-GRACE dans petit immeuble habitable 4e trimestre 1977 : — Studios et 2 Pièces; — 4 Pièces en duplex.
DANS BON XIIIe proche place des Peupliers — Séjour + 2 chbres, 330.000 F. Habitables 2e trimestre 1977.
XVIIIe - CHAMPIONNET — 2 Pièces, 227.000 F; — 4 Pièces, 108 m2 + terrasse, prix 575 000 F. Habitables 2e trimestre 1977.
VINCENNES face au château Mo au pied de la résidence — Studios, 2 et 3 Pièces. Habitables 2e trimestre 1977.
Mo MAIRIE MONTREUIL — Séjour + 3 chbres, 257.000 F. Cave et parking compris. Habitables immédiatement.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, avenue Friedland. 225-93-69.

BOULOGNE - Pte ST-CLOUD 5 et 7, rue HENRI-MARTIN DANS BEL IMM. GD CONFORT STUDIOS avec moquette, cuisine équipée, grande salle de bains. A partir de 153.500 F. ROUSSEL - 825-36-49

SAINT-MANDÉ (94) 20-22, rue Jeanne-d'Arc Petit imm. de classe de 21 appts STUDIO AU 5 PIECES Balcons - Terrasses PRIX FERME ET DEFINITIF Sur place tous les jours de 11 h à 18 h (sauf mardi) GECOM - 747-59-58 171, av. Charles-de-Gaulle 92200 NEUILLY

bureaux

BUREAUX PARIS NATION grand standing/baux 3, 6, 9. — 130 m2 sur rue, 2 ét., installations neuves, 2 lignes tél. — 75 m2 sur avenue, r.-de-ch., 2 lignes tél. Showroom possible. Téléph. 346-12-60, p. 203.

1 à 20 BURX tous quartiers Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT. T. : 293-45-55.

6, rue de Berri 50-54-70-75 et 101 m2 à louer, moderne, tél., parkg. K.F.R. 260-67-53.

8e Proximité Saint-Augustin Dans imm. grand standing A LOUER BUREAUX 293-62-52

A 200 m Mo LOUISE-MICHEL Prop. loue dans immeuble neuf BUR. 35 m2 TEL. + PARK. 757-31-15

GEORGE-V Pptaire loue 1 ou plusieurs bureaux. Ref. neuf. Tél. 723-55-18.

CHAMPS-ÉLYSÉES Pptaire loue 1 ou plusieurs bureaux. Ref. neuf. Tél. : 563-17-27

Société rech. à LOUER BOUTIQUE ou BUREAUX sans pas-de-porte 80 m2, entre Porte Saint-Cloud et Versailles Tél. 754-69-29

appartements occupés

BONAPARTE PL. ST-GERMAIN-DES-PRES RESTE : Dans immeuble en rénovation 1 APPT DE 3 PIECES et 2 APPTS DE 4 PIECES OCCUPES PAR PERS. AGEES PROPRIET. S/PL. VENDREDI 14 h à 18 h : 45, RUE BONAPARTE

6e Appt occupé, 31 m2, rez-ch., proximité gare Montparnasse. Pièce, chbre, cuis., bains. Prix 130.000 F. J.M.B., 970-79-79

locations non meublées Offre

Paris

R. JOUFFROY Imm. standing Très bel appt état neuf, 6 PCES, 180 m2, 2 s. de bains, cuisine, office, rangement, tél., chbre service. 4.500 + 20 % charges. 260-38-88.

ST-SULPICE - Très bel imm. 2 pièces, environ 95 m2. Tout confort. 2.500 F. 266-92-15.

PARIS-11e SANS COMMISSION Immeuble tout confort 5 pièces, 100 m2, loyer 2.200 F, charges 409 F, parking 120 F. 51 bis à 61, av. Parmentier. Tél. : 355-52-46.

SUFFREN HILTON. Gd standg, dble livg + 3 chb., étg. élevé, tél., parkg. 5.300 F. BAG. 42-25.

Part. loue stud. ds imm. neuf, cuis. équip., mensuel 860 F. Situé r. de l'Espérance, Paris-13e. Tél. 645-18-52 ou écrire M. Desbayes, 14, rue Antoine-Bourdelle, PARIS-15e.

17e MALESHERBES. 6 p., 150 m2, cft, tél. Bail 6 ans, bel imm. bourg. Profess. libérale admise. 3.600 + charges - 256-13-29.

PARIS (20e) SANS INTERMEDIAIRE Immeuble récent tout confort, 2 pièces 42 m2, loyer 876 F, charges 204 F, parking 121 F. S'adresser à la gardienne : 21, rue du Repos. T. : 370-69-81. Mo PHILIPPE-AUGUSTE ou PERE-LACHAISE.

Région parisienne

Logez-vous bien à Courbevoie avec les avantages de Paris (RER, Mo, Bus), 20, rue de Belfort, Courbevoie, pr. Défense, im. nf, stdg, c. éq., studette 600 + ch., stud. 730 à 1 000 F + ch., 2 p., 1 100 à 1 550 F + ch. Bureau location sur place, tous les jours 10 à 19 h. T. 789-30-10.

CHAMBOURCY 17, rue Francis-Pédron 3/4 p. 100 m2, tt cft, tél., balc., 1 300 F + ch. S/pl. samedi 2-4 15 à 18 h. T. : 331-93-01, le soir.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. Loy. garanti 4.000 maxi. - 283-57-02.

Recherche appt Versailles, préf. quart. St-Louis, séjour, 3 chb., 100 m2 min. (ancien). Tél. après 19 heures : 460-35-60.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL MACSON 43, r. St-Charles, 75015 Paris loue à la SEMAINE QUINZAINE ou MOIS, studios et appts. Téléphone : 577-54-04.

Province

St-GILLES (Vendée), port de pêche loue à l'an, studio meublé, gd standg, bord de mer, prox. golf, tennis. Tél. (51) 38-03-13.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra. Seuls frais 300 F - 742-78-93

locaux industriels

EUROLIVRES LIMITED (EN FAILLITE)

A vendre comme unité indivisible

Eurolivres Limited est une compagnie spécialisée dans l'impression et la reliure mécanisée de livres reliés.

Le liquidateur met en vente la masse active de la compagnie, dégrevée et en unité indivisible.

Les locaux, à Castleblayney, Co. Monaghan, comprennent des bâtiments hors série très récemment construits et occupant 3.700 m2 sur un site de 161 ares en propriété perpétuelle et libre.

La compagnie possède une gamme complète de machines modernes.

Elle emploie une main-d'œuvre spécialisée de 108 ouvriers.

Pour plus de renseignements, s'adresser à :
Laurence G. Crowley F.C.A. - le Liquidateur
Stokes Kennedy Crowley & Associates
Harcourt House
Harcourt Street
Dublin 2
Republic of Ireland

Téléphone : Dublin 757971 - Télex : 4494 SKCD.

fonds de commerce

Cause famille vend région ouest, 2 h. de Paris, MAISON REPOS 60 lits convent. Ecrire HAVAS LE MANS 8797 qui tr.

URGENT. Cause majeure vend SARL chaussures, maroquinerie, cordonnerie, proch. banl. Nord. Install. neuve, 1 an, 9 ans facil. Stock réduit. Tél. : 986-23-26.

VENDS A PARIS S/GRANDE ARTERE Mag. 350 m2 PRET-A-PORTER H. D. ENFT. - Condit. intéress. Ecr. no T 99.127 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Part. cède Fds + Murs + Lic. 4e cat. 300.000 F. 25 km Paris. Libre tous commerces. 960-54-72

Particulier vend LIBRAIRIE - PAPETERIE C.A. important 1.300.000 F Ville de Faculté, Centre Ouest (22e année), px 500.000 + stock, excellente implantation. Ecr. no T 99.119 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

locaux commerciaux

77-CHELLES LE MEILLEUR PLACEMENT 500 m2 de locaux, façade 30 m. Parking 700 m2, bail ts comm. Tél. à partir de 20 h. : 004-05-90

URGENT - Sté rech. en location à titre précaire dans le département de l'Essonne local 200 à 500 m2 pour entreposage de produits chimiques avec si possible logement attenant 5 pièces. Téléphone : 538-71-84

appartem. achat

Part. achète, urgent, Appartem. environ 100 m2. Standing. 7e, 6e, 5e, 8e, 16e, 17e. Mme MALLET, 555-45-78

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet-15e, tél. 566-00-75, rech., PARIS 15e et 7e, pr bons cl. Appts ttes surf. et immeubles PAIEMENT COMPTANT

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

automobiles automobiles automobiles

CONCESSIONNAIRES — OUEST - PARISIEN
EUROPAUTO 133, Av. G. Clémenceau 92.NANTERRE 204-24-69
Garage COLBERT 10, Rue de la Celle 78.Le CHESNAY 954-58-22
BMW
Garage Jean JAURES 63, Bd. Jean Jaurès 92.CLICHY 270-09-39
SOCIETE DU Garage VALLEJO 119, 121, Av. J. Jaurès 95.ARGENTEUIL 982-57-62
VOITURES NEUVES — DISPONIBLES

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures "SECONDE MAIN"
80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél. : 553.57.35 - 553.44.35
La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules "seconde main", vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'œuvre. Exigez le sigle "SECONDE MAIN" Mercedes. C'est votre meilleure garantie.

MERCEDES
Exposition. Essais, ventes. Crédit-leasing. Pièces détachées. Mécanique, carrosserie.
SFAM-France
Concessionnaire. 23, bd de Courcelles Paris 75008 Tél. 292 02 50

PAX MAZDA NOUVEAU COUPE 2 + 2 600 F moyenne mensuelle GARANTIE 2 ANS Elégance - Qualité - Prix 8, rue de Rome, 17e - 924-76-83

Vends MORRIS 850, blanche, en parfait état, 1967, 55.000 km. : ...00 F. - Téléphone : 504-57-77.

VOLVO DAF TS MODELES DISPONIBLES OUEST - AUTOS 655-37-37 ... CHATILLON

2 CV 4, blanche, 70, bon état mécanique, carrosserie à revoir, 2.500 F à débattre. - 346-88-44.

Pour cause départ étranger vd FIAT 127, 3 portes, spéciale, bleu métal., nov. 1976, garantie jusqu'au 15 mai 77. 15.900 F. Téléphone : 250-39-10.

Particul. vend TRIUMPH MK3, parfait état, 36.000 km., 1970 : 6.200 F. - Téléphone : 504-57-77.

Du 25 mars au 25 avril
LE DEPARTEMENT OCCASION DES USINES CITROËN
vous propose un grand choix de voitures qui viennent d'être révisées dans ses ateliers.
Il s'agit exclusivement de
- 100 DS ou ID toutes années de 12.000 à 25.000 F
- 100 GS toutes années de 9.000 à 22.000 F
Livraison immédiate. Crédit. Garantie. Reprise.
DÉPARTEMENT OCCASION DES USINES CITROËN
• 10, place Étienne Pernet 75015 Paris. Tél. 532.70.00.
• 50, boulevard Jourdan 75014 Paris. Tél. 589.49.89.
• 59 bis, avenue Jean-Jaurès 75019 Paris. Tél. 208.86.60.
CITROËN

ANNONCES CLASSEES

L'immobilier

pavillons pavillons

7 km LISIEUX 30 km DEAUVILLE pavillon type F7, 5 chbres avec lavabo, séj. 48 m2, cuis. 18 m2, ch. cant., s. d'eau, w-c, + s-sol 190 m2, 2 000 m2 de terrain. LIBRE A LA VENTE 350 000 F à débattre. TEL. : (31) 31-83-02.

PONTAULT-COMBAULT près gare, construction récente, 5 p. pp., gde cuis., gde sal. de bains carrelée + cab. toilette, grenier aménagé (possib. chbre supplément.), gar. + cellier + dépend. Terr. d'angle 500 m2. SEGONDI S.A., 874-08-45 ou vis. vendredi 15-18 h. 40, rue de NOISIEL.

NEUILLY-SUR-MARNE sur 810 m2 au calme, plain-pied compr. ent., séj. ouvrant sur jardin d'hiver, cuis. équipée, 2 belles ch., salle de bains, grand garage, combles aménageables. Visites souhaitées les 31 mars, 1er et 2 avril de 13 h. à 19 h. au 30, rue JULES-AUFRAY.

Vend mon PAVILLON PHENIX à VERT-ST-DENIS pr. MELUN 4 p., cuis., s. bns, gar., jardin clos, 180 000 F, créd. poss. 80 %. T. : 437-50-80. 9 à 12 h. sf mardi ou 063-37-22 après 20 heures.

FONTENAY-SOUS-BOIS 85, RUE DALAYRAC, pavillon briques, impecc.%, ss-sol, gar., tt cft, liv. dble, cuis., 5 chbres, bains, 3 cab. toil., jdin 436 m2. Px 635 000 F. S/pl. jeudi, vendredi, samedi de 14 à 19 h.

COTEAU MONTMORENCY vue panoramique sur Paris Propriété de plain-pied 150 m2 habit., s/1.500 m2 terr., tt cft. Prix 1.050.000 F. - 964-65-25.

LE VESINET résidentiel charm. pav. s/2 niveaux, 3 ch., liv., chem., gar., jdin, soleil, prix 530 000. S.A. H. LE CLAIR 65, av. Foch. Chatou, 976-30-02.

hôtels partic.

VERSAILLES R.D. Près Gare, quartier résident., hôtel partic. de 400 m2 habit., dble salon, S. à M., cuis. + off., 6 ch., 2 S. de B. + cab. toil., 2 P. (mans.), gren., s.-sol compl., chff. (charbon), cave à vin, au fond jdin, anc. écur. : poss. 2 P., garage 2 voit. Après 19 h. : 460-35-60.

fermettes

Vd fermette sit. à Pirmil (Sarthe), 35 M. Bâtim., dépendanc., 1/2 ha terr., 150.000 F. Naveau-MUIDS, 27430 St-Pierre-du-Vauvray. Téléphone : (32) 54-06-40.

Beau bâtiment exploitation, av. 1 ha terrain et étang, possible 3 ha en plus, 6 km. Sancerre. Ecr. no T 99.214 M, Régie Pr., 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

PRÈS MONTOIRE/LOIR FERMETTE entièrement refait neuf Dble séjour, poutres, cheminée, cuis., 3 chbres, wc, s. bains, bien exposé - 185.000 F. - Tél. : (54) 77-10-79.

villas

ENGHIEN RESIDENTIEL Sur 890 m2 villa rénover, réception 50 m2 + 4 ch., 1 ETAGE, GD GREN. Prix : 630 000 F. Tél. : 989-31-74.

Grande villa d'artiste peintre 1905, avec vieux jardin, situation unique dans quartier résidentiel, 50 m. de la plage, réfection nécessaire. - (98) 97-04-17.

LUBERON Ds village perché, ttes commodités, sur une place avec fontaine : maison tr. jolim. restaurée et aménagée. 160 m² sur 2 nivx. Chauff. central, salle de bns + dche, cuis. équipée, possible commerce : restaurant, antiquités, etc. Cause séparation. Prix 650.000 F.

Belle propriété de rapport en fruitier et maraîchage, raisin, pommes, poires, 17 ha entier. à l'arrosage avec ou sans fermier. Logem. de maître 4 p., cft, disponible ds la ferme. Bâtim. de caract. à aménager. Crédit vendeur possib. 30 %. 1 million de matériel compris. Bel emplacement entre Durance et Lubéron. BREMONDE, 84480 BUOUX. Après 20 h. : 16 (90) 74-08-32.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE Magnifique maison en pierre de taille, 300 m² habitables. Rez-de-chaus. : entrée, cuis., salle à manger, living 63 m², dressing, ch., bains. 1er étage à terminer, 4 chbres, 1 salle de bains. Sous-sol total, garage 3-4 voitures. Près commerces, écoles. Prix 1.100.000 F. — J.M.B., 970-79-79.

5 km. DEAUVILLE, directem. sur mer, particulier vend villa tout confort. Tél. (90) 98-32-80.

Nice 30 km. Dom. 4 ha, villa nve 10 p. 1.200.000. Milliot, 14 bis, r. Raimbaldi, 06-Nice. 93 55-41-71.

15 MIN. VERSAILLES. Maison récente, 5 pièces, sur 500 m², lisière forêt, parfait état, garage (possible agrandir), piscine, tennis. Prix 375.000 F. — 460-31-22.

Près SAINT-GERMAIN, villas neuves pierre, sous-sol total, récept., bur., 4 ch., jardin 750 m². 680.000 F T.T.C. Reprise possible de votre habitat. 027-57-48.

CHATOU 500 m R.E.R. VILLA rez-ch. Parf. état. Surf. habit. 180 m2. Séj. 60 m2, 4 ch. + chbre serv. 2 bns + s. douches, tt cft, maz. Garage. Beau JARDIN 550 m2. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-65-90

maisons de campagne

FORET DE LYONS 90 km Paris AUTHENTIQUE MAISON NORMANDE restaurée salle commune, cuis., 2 ch., cab. toil., w-c, cellier et écurie atte., gd grenier aménageable, jardin 1 100m2. Px 185 000, av. 40 000. Ag. NORMANDE 50, r. Cappeville, 27140 GISORS. Tél. 1001 par 16 (32) 30-91-11.

CAYEUX-s/MER, 300 m. mer, part. vd mais. campagne 5 P., tt cft, cour intér. 60 m2, Tél., chff. centr. gaz, tr. bel chem. feu de bois, pet. dépend. Prix : 165.000 F. Téléphone : 972-55-37.

Vd, Bretagne, 18 km. ST-MALO, St-Servan-Cancale, maison dans village, 4 P. s/cave, gren., puits, jard. 120.000 F. Me GILBERT, notaire, 5, pl. Bouvet, St-Servan, 35400 St-Malo. T. : (99) 56-20-38.

Sud-Finistère. Dans commune rurale, à 3 km. plage, vends : maison familiale, très bon état, 7 P., 2 S. de B., tt cft, s/terr. 625 m2. T., h. rep. (98) 70-86-51.

SUR HAUTEUR ALLIER, 3 km. Varennes-sur-Allier, fermet. indép., typ. bourbonn., 4 p., plain-pied, chemin., pour. app., gdes poss. d'agrand. par grange et dépend. att. tr. beau grenier aménag., terrain attenant 1.000 m², eau, électr.

PRIX 55.000 F crédit 80 %. PROGECO, 11, av. Sinturel, 03 St-Pourçain-s/Sioule. Téléph 15 (70) 45-40-66, 45-30-68.

BOURBONNAIS Tt confort Meublé Gd séj. rustique, 2 chbres, terr. 2.800 m2. Calm. assur. 130.000 F. DELORME, Les Cytises, rue du Champ-Milan, 03000 MOULINS.

15 km MONT SAINT-MICHEL Maison parfait état 4 pièces, eau, électr. Terrain. 95.000 F. — TEL. : 766-45-16.

AGENCE SAN PEYRE 84-MENERBES. T. (90) 72-22-81.

LUBÉRON Mas caractère à rest. Cour int., porche, puits, 400 m² hab., viab., 8.000 m² verdoyants, 15 km. autoroute. Prix : 320.000 F.

propriétés propriétés



ARIEGE

TRÈS BELLE PROPRIÉTÉ 60 HA D'UN SEUL TENANT

MAISON DE MAITRE ferme d'élevage + céréales Dépendances - Matériel agricole

Ecrire LOTISSIA, 11, rue Alexandre-Soumet, 11000 Carcassonne. tél. (68) 25-75-28.

NORMANDIE BEAUMONT-LE-ROGER Maison caractère sur 6.000 m2. Grande cheminée - Colombages 425.000 F. TRU. 07-61 le matin.

MAS PROVENÇAL, à restaur., cadre grand. et solit. du mont Ventoux, 110.000 F. - BOIRET, 306, rte Avignon, 84-Carpentras. T. (90) 63-02-04 et 61-82-33, soir.

Etang à vendre région GIEN (Loiret), sur terrain boisé, possibilité construire. - Téléphone : (38) 05-00-58, le matin 9 à 11 h.

CALVADOS, 50 km. de la mer, belle propriété, parc 5.000 m2, arbres d'ornement, construction pierre, 8 Pièces, 2 bains, réception, mazout, jardin d'hiver, double garage + terrasse. Téléphone, après 19 h. 90-08-18 (31).

SOLOGNE - 20 KM. ORLEANS Ravissant petit château XVe s., état impecc. dans magnifique parc de 25 ha traversé par une rivière s/600 m., étang 1,5 ha, arbres séculaires, chapelle, vastes communs, 2.200.000 francs. Téléphone : (38) 05-00-58, le matin de 9 à 11 heures.

TOURAINE 200 km Paris entrée de charmante localité. Jolie VILLA impecc., 5 p. cft, vaste sous-sol, garage, 3 200m2 ombragés, bord cours d'eau. CHATET, 37150 FRANCUEIL.

Forêt LYONS MAISON PUR STYLE NORMAND grand séjour, salle commune, âtre ancien, tomettes, 3 chambres, fournil, dépendances, beau jardin planté pommiers 4 000 m2. Px 290 000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville, GISORS. Tél. 16-32-30-91-11, demander le 620.

VILLE-D'AVRAY Très belle propriété sur parc 2 000 m2, comprenant 1 appt r.-de-chaussée 120 m2, dt 54 m2 récept. + 1 appt escal. indép. 240 m2, sur 1er et 2e ét., tt cft, séj. 40 m2, 3 sal. de bns, 6 chbres, gd ss-sol, 4 garages. Prix très justif. FPI 976-07-06.

SENLIS Magnifiq. pplé p. de t., 2.500m², parc, hall, vastes salon et sal. à manger, bur., 4 gdes ch. av. cab. toil. + 3 ch., cuis., office, bs, gren., s/sol, garages. 800.000. **ACB** 771, r. de Paris, Chapelle-en-Serval. - (15-4) 454-60-42

Rech. PPTES pour résidence principale - 60 km maximum OUEST - SUD - NORD **LARGIER** ANJ. 02-49 ANJ. 18-83 32, bd Malesherbes, Paris-8e.

RÉG. MILLY-LA-FORET Beau corps de ferme restauré comprenant : tr. vaste réception, 5 chbres, tt cft, superbe grange, gd terrain clos de murs, cachet exceptionnel. Prix 850.000 F. SODIP Tél. 439-33-34.

EN PROVENCE Maison caractère ds village sud Lubéron. 5 p. à amén., voûtes anciennes, terrasse, solarium, cave, dépend., belle vue, plein sud. - Prix : 160.000 F. LES MAS DE PROVENCE 84160 CADENET. - Tél. : (90) 68-06-59, ouvert même le dim.

PACY-SUR-EURE - VERNON Agréable propriété, très beau terrain 1 ha, confort, maison de caractère 5-6 Pièces. 633-08-11.

110 km Paris autoroute du Sud Région MONTARGIS **LA FERME DU HAUT** Ancienne ferme aménagée, gd séjour, salle à manger, cuis., 4 chbres, salle de bains, salle d'eau, vastes dépend. à la suite, eau, électr., chauffage central, parfait état général, vue. **DS 8.300 m2 CLOS** Exposit. sud - Nombreux arbres Prix : 450.000 F ROCHET - 5, rue du Longeard, Montargis 15 (38) 85-15-57.

PROVENCE - ALPILLES Bastide XVIIIe siècle, dans site protégé, jardin de pins, cyprès, lavande. 10 ha de bois et terres. Agence E. GARCIN, 8, bd Mirabeau, 13210 ST-REMY-de-PROVENCE Tél. (90) 92-01-58

viagers

Vendez rapidement en viager. Conseil, expertise, indexation gratuit. Discrétion. Et. LODEL, 35, boulevard Voltaire. 700-00-99.

En viager très belle maison de campagne + terrain à construire, 6 km. Cosne-sur-Loire. Ecr. no T 99.213 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

100 m. Me VILLIERS, 3 pièces, 60m², 2e ét., sur gde cour, soleil, occupé dame propriét. 72 ans. 80.000 F, direct. — 764 - 14 - 47.

Les meilleures conditions 37 ANS D'EXPERIENCE **FONCIAL VIAGER** Etude gratuite, rente indexée 19, bd Malesherbes - 266-32-35.

terrains

A vendre terrain de 1.500 m2, 20 m. de façade, toute viabilité, 175 km. de Paris. Prix 40 F/m2. Téléphone : 957-17-05.

V. TERRAIN ds station à Villard-de-Lans (38), lotiss. 9 lots. Tél. : (74) 42-71-30, 95-11-09.

LA CELLE-SAINT-CLOUD magnifique terr. 912 m2; prêt à constr., 32 m. façade, exp. sud, prox. gare et centre, 1 km. sort. autor. 420.000 à débattre. Tél. : 924-39-63 - 929-45-62 - 53-64.

EN PROVENCE Bonnieux au cœur du Lubéron, 16.000 m2 av. ruines à reconstr. Site protégé, vue panor. Source abond ED.F à prox. Très rare. 160.000 F. LES MAS DE PROVENCE 84160 CADENET. T. (90) 68-06-59 ouvert même dimanche.

villégiatures

ARENES DE CIMIEZ, NICE. Bel appartem. 3 p. + terrasse. 15 juin, 30 sept., quinz. ou mois. 628-76-19 (av. 9 h., apr. 20 h.).

forêts

Propr. vd 10.000 m2 de forêt, à 25 km. de Paris. Prix 40.000 F. Téléphone : 723-90-26.

EQUIPEMENT

A PROPOS DE...

LES CONFLITS AU HAVRE ET A DUNKERQUE

Gâchis dans les ports

Des pêcheurs qui viennent de barrer durant plusieurs jours l'entrée du port du Havre ; les dockers qui estiment qu'Usinor veut porter atteinte à leur « priorité d'embauche » et qui occupent Dunkerque ; le délégué général des armateurs qui, dans une lettre très « crue », dénonce les vols et les déprédations à Marseille. Voilà, après plusieurs mois d'un calme relatif, la fièvre qui s'empare à nouveau des grands ports français.

On pensait pourtant, après l'accord signé en juillet 1974 entre Solmer et les dockers de Fos, au terme d'un interminable conflit, que le régime du travail dans les « usines au bord de l'eau » était définitivement réglé et que le compromis ferait école ailleurs. La profession des dockers, d'autre part, — où le monopole de la C.G.T. est toujours aussi puissant, — a, au fil des ans, accepté de mettre fin à plusieurs pratiques malthusiennes qui lui avait été longtemps reprochées.

Il est regrettable que des conflits sociaux ouverts ou larvés, ou des conflits d'intérêt (dans la baie de Seine), qui pourtant n'apparaissent pas insolubles, empoisonnent à nouveau l'économie portuaire. Depuis quelques mois, un certain optimisme était réapparu. Le trafic de six grands ports autonomes a augmenté de 11 % en 1976. Des initiatives commerciales heureuses ont été prises pour multiplier les lignes régulières, et développer la coopération technique (navigation maritime, gestion portuaire, infrastructure) avec les pays du tiers-monde. A la fin de l'année dernière, on notait avec satisfaction que le président de la République présidait un conseil des ministres consacré aux affaires maritimes et qu'il soulignait l'importance de la marine marchande pour la promotion du commerce extérieur.

Il ne servirait, en effet, à rien de se doter d'une flotte de cargos, de pétroliers, de minéraliers, de porte-conteneurs très modernes si ces navires ne pouvaient pénétrer dans les ports français ou s'ils se trouvaient bloqués à quai — « piégés » ? — par des ouvriers en colère ou des pêcheurs désespérés.

Détournement de trafic

Le prolongement d'une telle situation aurait des conséquences très graves. On verrait s'accentuer les phénomènes de détournement de trafic par Anvers, Rotterdam, Hambourg, Gênes, peut-être Bilbao. On perdrait tout espoir de voir se redresser la situation financière des grands ports autonomes. En 1975, le port de Dunkerque a enregistré un déficit de 17,6 millions de francs, Marseille de 12, Le Havre de 2. Pourtant les droits de port ont connu des augmentations sensibles entre 1969 et 1976 : + 59 % à Rouen, 87 % à Dunkerque, 112 % à Nantes-Saint-Nazaire. Dans le même temps les charges de personnel se sont accrues, notamment à Marseille et à Bordeaux.

Les pouvoirs publics ont décidé de modérer désormais les grands programmes d'investissement portuaire, afin de « digérer » les opérations engagées (dont l'amortissement risque de faire problème si le trafic ne progresse pas durablement). Dans le budget de 1977, les crédits d'investissement accusent une chute considérable. L'Etat demande aux grands ports de couler moins de béton, d'aménager moins de zones industrielles, mais de se lancer dans des politiques commerciales plus audacieuses. Les ingénieurs des ponts et chaussées qui dirigent les grands ports sont invités à devenir des vendeurs.

Les crises sociales qui apparaissent ou menacent ici ou là ne vont-elles pas les décourager de s'engager sans réserve sur cette voie ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

TRANSPORTS

Concorde à New-York ?

LES TECHNICIENS SE RETROUVENT

Un groupe de techniciens français et britanniques rencontrera une nouvelle fois, vendredi matin 1er avril, des spécialistes du Port de New-York pour discuter des procédures de décollage et d'atterrissage de Concorde à Kennedy Airport. Ces experts s'étaient déjà rencontrés le 9 mars dernier. Cette nouvelle réunion devrait permettre aux représentants d'Air France, de British Airways et des constructeurs de l'avion supersonique d'apporter certaines précisions sur la façon dont Concorde pourrait respecter les limites de bruit imposées à Kennedy Airport.

D'autre part, les avocats défendant les intérêts de Concorde aux Etats-Unis et ceux du Port de New-York se rencontreront le 11 avril prochain afin de se mettre d'accord sur une nouvelle date pour le début du procès intenté à l'autorité portuaire par Air France et British Airways au sujet de l'atterrissage de Concorde à Kennedy Airport.

Cette nouvelle date sera certainement fixée après le 14 avril, date de la prochaine réunion des commissaires du Port de New-York. L'agenda de cette réunion n'a pas encore été établi, mais la question de l'atterrissage de Concorde sera presque certainement mise à l'ordre du jour de la rencontre.

● *Air France en Amazonie.* — Air France inaugurera, à compter du 1er avril un vol hebdomadaire Paris-Cayenne en Guyane, Manaus au Brésil, Lima au Pérou. Cette liaison hebdomadaire, exploitée avec un Boeing-747, sera la liaison la plus rapide entre l'Europe et le Pérou. Ce sera également le premier vol direct entre la métropole et la Guyane, les avions qui desservent ce département d'outre-mer faisant escale aux Antilles. Simultanément, la compagnie brésilienne Varig inaugure un service hebdomadaire Paris-Belem-Manaus.

● *Accord aérien soviéto-éthiopien.* — L'Ethiopie et l'U.R.S.S. ont signé, le 26 mars, un accord sur les transports aériens qui permet à Aeroflot de desservir dans un avenir proche une liaison hebdomadaire Moscou-Addis-Abeba. — *(Reuter.)*

● *Des bénéfices pour Swissair.* — Le bénéfice net réalisé au cours de l'exercice 1976 par la compagnie suisse Swissair s'élève à 43,9 millions de francs (86 millions de francs français), au lieu de 25,3 millions l'année précédente.

QUALITÉ DE LA VIE

CORRESPONDANCE

L'écologie à l'école

Après notre article « La nature à l'école » (le Monde du 22 février), nous recevons de M. Robert Molinié, à Champigny (Val-de-Marne), d'intéressantes précisions sur les programmes scolaires consacrés à l'écologie :

Dès 1966, le programme de sciences naturelles des classes A, B, D comportait une première partie (un tiers environ de l'horaire annuel) intitulé : « Aspects de rapports entre les êtres vivants et leur milieu. » Ces programmes sont toujours en vigueur. Les difficultés rencontrées ont tenu moins au caractère théorique de cet enseignement — il est donné pour la plus grande part sous forme de travaux pratiques — qu'à l'impréparation des professeurs et aux hésitations de certains élèves — des sections « littéraires » en particulier.

La place de l'homme dans la nature

L'enseignement des sciences naturelles en sixième et cinquième est également imprégné d'écologie. Les thèmes préconisés par la circulaire du 17 octobre 1968, qui régit cet enseignement, consistent à étudier les problèmes rencontrés par les êtres vivants dans leur milieu. Les notions de chaînes alimentaires, d'équilibres naturels, la place de l'homme dans la nature et la défense de celle-ci, sont largement abordés. Et les projets de nouveaux programmes pour la rentrée 1977 ne font que confirmer cette orientation écologique.

Cependant, il y a risque sérieux, certitude même, de régression. Dans les nouveaux horaires prévus pour la classe de sixième, à la rentrée de 1977, on notera la disparition de la rubrique « biologique, initiation expérimentale », remplacée par la mention « sciences expérimentales » (trois heures hebdomadaires)

Les sciences expérimentales doivent comporter à parité (une heure et demie pour chacune) des sciences physiques et des sciences naturelles. Ainsi, à l'occasion de l'introduction au collège d'un enseignement de sciences physiques, l'horaire consacré aux sciences naturelles, et par conséquent à l'écologie, devrait diminuer. De surcroît, cet enseignement risque de ne plus pouvoir être donné sous forme de travaux pratiques.

Les carences

Il y a aussi des carences. Les élèves des sections C du second cycle — ceux qui deviendront architectes ou ingénieurs, concevront des ensembles d'habitations et des villes, des routes et des usines... — n'ont pas droit à l'écologie (pas plus, naturellement que les élèves des sections F et G... et ceux des C.E.T.).

En classe de troisième, par contre, le programme de sciences naturelles (physiologie, microbiologie) fournit de nombreuses possibilités d'ouverture à la « qualité de la vie » : hygiène alimentaire (choix, préparation, conditionnement des aliments, problème de l'eau...), hygiène respiratoire (pollutions, espaces verts...), hygiène nerveuse (bruit, rythme de vie, drogues, excitants...). Or, cet enseignement émarge à l'horaire de la classe de troisième pour... une heure hebdomadaire. A condition, bien sûr, qu'aucune perturbation ne conduise à espacer de plusieurs semaines les leçons de sciences naturelles ; leçons par opposition à travaux pratiques. Car ici l'enseignement est donné par classes entières (effectif proche de trente-cinq élèves).

Dans ce domaine, sous couvert d'une adaptation aux besoins du moment et d'une modernisation, l'école évolue à contre-courant. Et cela se fait à l'abri des grands mots et des slogans.

● *Dix milliards de lires pour remonter la cargaison du* Cavtat. — Les opérations de récupération de la cargaison toxique du cargo yougoslave *Cavtat*, coulé au large d'Otrante (Italie du Sud), commenceront la semaine prochaine. Le ministre italien du tourisme, M. Dario Antoniozzi, s'est rendu sur place pour examiner dans quelles conditions les deux navires mobilisés pour la circonstance remonteront les barils de tetraéthyle de plomb qui reposent sur le fond. Le Parlement italien a voté un crédit de 10 milliards de lires (60 millions de francs) pour financer l'opération, qui devrait être achevée avant le début de la saison touristique. — *(A.F.P.)*

● *Le Sénat américain et les bébés phoques.* — La commission des affaires étrangères du Sénat a approuvé à l'unanimité une résolution invitant le gouvernement canadien à prendre les mesures nécessaires pour mettre fin au massacre des bébés phoques. — *(U.P.I.)*

OFFICIERS MINISTÉRIELS & VENTES PAR ADJUDICATION

Vente au Palais de Justice à Paris, le 21 avril 1977, à 14 heures

APPART. à PARIS-16e - 12, rue Chernovicz

et 33-35, rue de Passy - Compr. 3 p., hall, cuis., s. bns, cave et droit copropr.

MISE à PRIX 100.000 F - S'adr. Me BOISSEL, avocat, Paris, 073-62-33, 36, r. des Petits-Champs.

Vente sur conversion de saisie immobilière en vente volontaire au Palais de Justice à Bobigny, le mardi 19 avril 1977, à 13 h. 30

PROPRIÉTÉ A BAGNOLET (93)

21, 25 et 27, rue des Pernelles, consistant en UN IMMEUBLE à usage d'atelier industriel, bureaux et ateliers de dépôts. Contenance d'après les titres : 1.892,60 m2

Mise à Prix : 500.000 F S'adresser à Me de la VAISSIERE, avocat poursuivant la vente, 3, square Moncey à Paris (9e). tél 874-63-11 ; sur les lieux pour visiter

Cabinet de Me Roger SEVIN et Me Pascale ROLANDO-SEVIN, avocats à COMPIEGNE ; Etude de Me COPIN, notaire à ATTICHY (Oise)

A VENDRE PAR ADJUDICATION

LE SAMEDI 23 AVRIL 1977 à 15 h. 30 en l'Etude de Me COPIN, notaire à ATTICHY (Oise)

UNE PROPRIÉTÉ sise terroir de **NAMPCEL**

Lieudit « LA FERME DU PERTRON » avec dépendances

CONTENANCE : 63 a 21 ca - MISE A PRIX : 500.000 FRANCS

Pour visiter, sur place : les samedis et dimanches de 14 h. à 18 h

Vente sur conversion de saisie immobilière en vente volontaire au Palais de Justice à Paris, le lundi 25 avril 1977, à 14 heures

EN VINGT-HUIT LOTS

1er lot 15 BOXES au niveau 10 - 2e lot 15 BOXES au niveau 9

3e lot 10 BOXES au niveau 8 - 4e au 28e lot 25 BOXES

Bâtiment F, dépendant d'un ENSEMBLE IMMOBILIER

SIS à PARIS-16e - 38, 40, 42, rue LAURISTON

MISE A PRIX : 1er lot : 50.000 F - 2e lot : 50.000 F - 3e lot : 50.000 F du 4e au 28e lot : 4.000 F chaque box.

S'adresser à 1) Me LYONNET DU MOUTIER, avocat, 182, rue de Rivoli à Paris (1er) ; 2) Me RIBADEAU-DUMAS, avocat, ancien avoué, 17, av. de Lamballe à Paris (16e) ; 3) Me LABRELY, syndic, 41, rue Dauphine à Paris : 4) au greffe des criées du Tribunal de Grande Instance de Paris, où le cahier des charges est déposé ; 5) et sur les lieux pour visiter

Vente sur publications judiciaires au PALAIS DE JUSTICE A EVRY, rue des Mazières, le MARDI 19 AVRIL 1977, à 14 heures

UNE PARCELLE de TERRAIN sis à **VARENNES-JARCY (91)**

42 bis, rue du Bel-Air

MISE A PRIX : 85.000 FRANCS Possibilité de baisse de mise à prix d'un quart. Consignation indispensable pour enchérir. Renseignements Mes AKOUN et TRUXILLO, avocats associés, 51, rue Champlouis à CORBEIL-ESSONNES, tél. 496-14-18 et 496-30-26 ; Me HABER, avocat, 20, r. du Général-Leclerc à CORBEIL-ESSONNES, tél. 496-30-51.

Vente sur publications judiciaires au PALAIS DE JUSTICE A EVRY, rue des Mazières, le MARDI 19 AVRIL 1977, à 14 heures

UN TERRAIN sis à **DRAVEIL (Essonne)**

41, rue des Jonquilles

MISE A PRIX : 35.000 FRANCS Possibilité de baisse de mise à prix d'un quart. Consignation indispensable pour enchérir. Renseignements Mes AKOUN et TRUXILLO, avocats associés, 51, rue Champlouis à CORBEIL-ESSONNES, tél. 496-14-18 et 496-30-26 ; Me HABER, avocat, 20, r. du Général-Leclerc à CORBEIL-ESSONNES, tél. 496-30-51.

Vente sur publications judiciaires en l'audience des criées du Tribunal de Grande Instance à Evry (Essonne) rue des Mazières, mardi 19 avril 77, 14 h.

D'UN APPARTEMENT

dans le Bât. PA, 5, r. Auguste-Renoir, dans la résidence les Jardins de Concy

A YERRES (Essonne)

Compr. : entrée, 4 p. princip., cuis. séchoir, s. de bns, wc, dégag., loggia, cave. Parking. MISE A PRIX (pour être baissée du 1/4) : 70.000 F. Consignation préalable et minist. d'avocat du Barreau d'Evry obligatoires pour enchérir. Pour tous rens. s'adr à 91100 Corbeil-Essonnes 1) Me FRITZ-VATIN, avocat poursuiv. la vente, 22, rue des Chevaliers-Saint-Jean (T. 088-05-95) ; 2) Mes HABER et DAMOISEAU, av. ass., 20, rue du Général-Leclerc (T. 496-30-51) ; 3) au greffe du Tribunal d'Evry où le cahier des charges est déposé ; et sur les lieux pour visiter.

Et Me PLUVINAGE, not. à 02120 GUISE, tél. (23) 61-01-45. A vendre

FERME LIBRE

69 ha. 97 a. 35 ca. — 3/4 herbage —

à BLACOURT (Oise)

Vte s. convers. de sais. en vte volont. Pal. Just. Paris, lundi 18 avril 77. 14 h

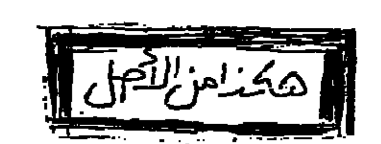
dans Tour Maine-Montparnasse Centre Commercial Parvis Sud

LOCAL USAGE COMMERCIAL - SURF. 1.279 m2

Sur 2 NIVEAUX constitué par les lots 5.180 et 5.197 de la copropriété et actuellem. loué commercialem. à un CLUB de SQUASH

MISE A PRIX 3.000.000 de F.

S'adr. Me DANET (S.C.P.A. DANET, BUCHER, MOREAU, NECTOUX, COPPER-ROYER), avocat à Paris (17e), 51, r. Ampère, tél. 622-33-78 et 924-23-21 ; Me P. BAILLY, avocat à Paris (1er), 18, r. Duphot ; au greffe des criées du Trib. de Gr. Inst. de Paris ; et sur les lieux pour vis.



D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Poitou-Charentes

Les quatre prochaines années sont les plus inquiétantes

écrit M. Pierre Abelin

La revue du comité d'expansion et de défense de Poitou-Charentes, dont le directeur est M. Pierre Abelin, ancien ministre, maire C.D.S. de Châtellerault, publie dans son numéro de janvier 1977 un « *Bilan de trois ans de région* ».

Dans son éditorial, M. Abelin note : « *Ce sont bien les quatre années à venir qui sont les plus inquiétantes et qui requièrent de de notre part de nouvelles initiatives et des moyens d'action plus importants : généralisation des contrats de pays, multiplication des petits équipements dans les secteurs ruraux, renforcement marqué des organisations intercommunales, animation des pôles secondaires de développement, amélioration du cadre de vie dans les cités urbaines. (...)*

» *C'est de 1977 à 1980 que les régions doivent se consolider et que l'Etat devrait admettre de leur transférer une partie des ressources dont il dispose. Le débat national engagé il y a quelques années sur le régionalisme n'en est pas encore à son terme.* »

S'interrogeant sur l'avenir des régions en général, la revue conclut : « *Si après trois ans de fonctionnement, la région paraît admise par tous, les jacobins veillent et déjà essaient de limiter la portée de la nouvelle institution. Est-on « girondin » simplement lorsque l'on est dans l'opposition ? La tentation de celui qui gouverne n'est-elle pas naturellement de tout centraliser ? On peut constater que là où les régions ont voulu aller plus avant que ne l'autorisait la loi (création d'un service de l'établissement public régional à Limoges, prise de participation dans les entreprises en Auvergne...), elles ont été rappelées à l'ordre (circulaire Poniatowski, recours au Conseil d'Etat...).*

» *Les mouvements de contestation de la toute-puissance parisienne ne trouvent pas ici de caisses de résonance, car les régions n'ont pas encore d'assise populaire. L'élection des membres des assemblées au suffrage universel réclamée tant par M. Jacques Chaban-Delmas que par l'opposition serait certainement le moyen de faire progresser l'idée régionale. N'essaie-t-on pas de l'utiliser pour faire avancer la cause européenne ? Actuellement, la marche est plutôt vers l'arrière.*

★ Poitou-Charentes Expansion, 62, rue Jean-Jaurès, 86000 Poitiers.

Aquitaine

Huit mois après le dépôt de bilan

UNE ENTREPRISE DE DORDOGNE EST TRANSFORMÉE EN COOPÉRATIVE PAR SES OUVRIERS

(De notre correspondant.)

Périgueux. — Les ouvriers de Miroir Prauthite, à Terrasson (Dordogne), entreprise produisant notamment du matériel vinicole qui avait déposé son bilan en août dernier, se sont organisés en coopérative de production. Après plusieurs mois de démarche, leur projet a pris corps : ils ont trouvé un dirigeant en la personne de M. Gentrat, un de leurs anciens directeurs ; le nouveau maire, M. Laramade (P.S.) s'est déclaré prêt à ce que la municipalité achète le matériel et les locaux et les mette, selon une formule de location-vente, à la disposition de la coopérative.

Quant aux fonds de démarrage, ils seront constitués par les ouvriers eux-mêmes qui apporteront 350 000 F, le fonds d'expansion des coopératives en avancera autant. Par ailleurs, on attend 300 000 F du fonds de développement économique et social, et enfin la caisse centrale des S.C.O.P. fera l'appoint des 300 000 F encore nécessaires.

La coopérative, qui s'appellera Société de chaudronnerie et de mécanique du Périgord, diversifiera sa production et ne fera plus de cuves vinicoles. L'activité devrait reprendre avec une quinzaine de personnes d'ici deux mois ; les cinquante-cinq salariés que comptait l'ancienne société pourraient tous être repris d'ici le mois de septembre.

Ile-de-France

LES « ZONES D'ÉQUILIBRE » NE SONT PAS DES RÉSERVES

M. Lucien Lanier, préfet de Paris, préfet de la région Ile-de-France, a défendu devant le conseil général de Seine-et-Marne la politique des zones naturelles d'équipement (Z.N.E.). Dans la région, cinq de ces zones sont prévues dans lesquelles la croissance démographique sera strictement limitée, ainsi que les constructions nouvelles.

Le préfet s'est efforcé de démontrer aux élus de Seine-et-Marne que cette « politique de freinage de l'urbanisme » n'aboutirait pas à créer — comme ils en ont manifesté la crainte — des « réserves d'Indiens », c'est-à-dire des zones retirées définitivement et complètement aux agriculteurs et aux habitants.

● *Des arbres pour l'autoroute.* — Cinquante mille arbustes, trente mille arbres et jeunes plants vont être, d'ici au printemps 1978, plantés le long des 15 kilomètres de l'autoroute A-15, menant de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) à Pontoise (Val-d'Oise). Les travaux — qui ont débuté à l'automne dernier — coûteront 3 500 000 francs, payés à raison de 85 % par l'Etat et de 15 % par la région Ile-de-France.

● *Nouvelles rues, nouvelles places.* — Le *Bulletin municipal officiel* de la Ville de Paris des 27-28 et 29 mars attribue le nom de « avenue Emile-et-Armand-Massard », à l'avenue Emile-Massard, dans le 16e arrondissement ; « allée de Fontainebleau » à la voie privée de desserte intérieure de l'ensemble immobilier, sis, 98 à 118, rue Petit, dans le 19e arrondissement ; « place du Venezuela » au carrefour formé par l'intersection des rues Leroux et Léonard-de-Vinci, dans le 16e arrondissement ; « rue Louis-Armand » à la voie constituée par le prolongement de la rue Grognet, dans le 15e arrondissement.

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTE

S. 2 - Extrême-Orient.
S. 8 - Extrême-Orient. Tabl. mod.
S. 11 - Tabl., icônes, photogr.

BIBLIOGRAPHIE

« 36 000 maires en procès »

Louis Bériot, journaliste à la télévision et coproducteur de la célèbre émission « La France défigurée », sera-t-il demain l'un des hommes les plus impopulaires de France ? Après avoir pourfendu les destructeurs du littoral avec son ouvrage *les Pieds dans la mer...*, le voici, en procureur impitoyable, lançant un réquisitoire contre l'immense cohorte des édiles. *Trente-six mille maires en procès*, titre de son nouveau pamphlet, lui vaudra l'inimitié des 36 394 maires de France et des 460 000 conseillers municipaux.

Qu'ont-ils fait, ces élus ? Selon Louis Bériot, ils ont, pour la plupart, failli à leur tâche en laissant se dégrader les conditions de vie dans les cités dont on leur avait confié la charge. Son ouvrage fourmille de noms, de faits, de chiffres accablants.

Les maires ont succombé à une sorte d'ivresse du développement et on a vu se multiplier les grands ensembles, les rocades, les équipements divers. Cette accumulation souvent désordonnée et précipitée a-t-elle fait de leurs localités des cités harmonieuses où il fait bon vivre ? La vague montante des revendications concernant le cadre de vie semble bien montrer que non. On est même arrivé à ce paradoxe que le pays le plus rural d'Europe est celui qui offre le moins d'espace à ses citadins.

La mégalomanie a séduit tout le monde : édiles, architectes, fonctionnaires. Elle s'est traduite par ce slogan que l'on trouvait sur le cachet de la poste de Montpellier : « *L'expansion démographique la plus forte de France.* » Et la croissance sauvage des villes a finalement étendu à la province cette maladie que J.-F. Gravier dénonçait il y a deux décennies dans « Paris et le désert français ».

Les métropoles ont donc vidé leurs campagnes. Elles ont aussi parqué 2 millions de Français dans des ZUP et laissé monter dans le ciel mille tours de plus de dix-huit étages ainsi que dix mille bâtisses dépassant dix étages. Autant de coûteux clapiers dont les occupants ne cessent à présent de se plaindre. Combien de municipalités urbaines ont tenté des expériences nouvelles en matière d'habitat ? Cinquante sur cinq mille, soit 1 %. Décidément, l'imagination n'était pas au pouvoir.

La quasi-totalité des maires ont donné la préférence à la voiture sur les autres moyens de transport individuels et collectifs. Résultat : des cités éventrées où les personnes âgées, les enfants, les familles modestes, les handicapés, doivent subir la loi des conducteurs.

Les hyper et supermarchés que tant de municipalités sont fières d'avoir accueillis sur leur territoire, les centres culturels dont les programmes s'adressent à 10 % de la population (toujours les mêmes) compensent-ils les espaces verts et les stations d'épuration que l'on a oubliés ? Louis Bériot ne le pense pas. Quant à la participation des citoyens à la gestion de leur commune, les maires qui ont essayé de l'organiser forment une bien mince escouade.

L'étiquette politique serait-elle une garantie de gestion plus intelligente, plus humaine ? Non. C'est même l'une des conclusions majeures du livre : « *La politisation des élections municipales*, écrit Louis Bériot, *est l'événement le plus incongru de ces dernières années. Faire croire que le sort d'une ville est lié à la couleur politique de la liste élue est mensonge pur et simple.* »

Louis Bériot suggère de se méfier des « cumulards », ceux qui prétendent à la fois siéger à la mairie et au Parlement. L'auteur propose aussi que soient créés des centres de formation pour adultes initiant les citoyens à la vie municipale. En définitive, seul un contrôle permanent de la population sur ses élus permettrait de réparer les erreurs du passé et d'en éviter d'autres. La démocratie de participation remplaçant le système de la délégation, voilà un beau programme pour les nouveaux élus. — M.-A. Ru.

★ *Trente-six mille maires en procès*, par Louis Bériot, éd. J.-C. Lattès, 214 p., 35 francs.

CATASTROPHES

LA COLLISION DE TENERIFE

Pourquoi le pilote néerlandais a-t-il décollé sans autorisation ?

Citant les « meilleures sources », le quotidien de Santa-Cruz-de-Tenerife, « *El Dia* », vient de donner la transcription des derniers échanges entre la tour de contrôle de l'aéroport et les commandants de bord des Boeing-747 de la Pan Am et de la K.L.M., dont la collision a causé la mort de cinq cent soixante-dix-sept personnes le dimanche 27 mars.

Alors que l'appareil de la K.L.M. se trouvait en bout de piste, la bande magnétique a enregistré la conversation suivante : avion K.L.M. : « *Prêt à décoller.* » Tour : « *Conservez votre position.* » Tour : « *Pan Am, avez-vous quitté la piste de décollage ?* » Pan Am : « *Non.* » Tour : « *Faites-le et avisez-nous quand la piste sera libre.* » C'est à ce moment-là que l'avion de la K.L.M. a démarré.

La principale question que se posent désormais les enquêteurs est celle de savoir comment le pilote de la K.L.M. a pu décider de décoller en l'absence de toute autorisation de la tour de contrôle. Sur ce point, toutes les parties sont unanimes : les contrôleurs aériens espagnols n'ont jamais donné le « feu vert » au commandant hollandais. L'avion s'est lancé sans autorisation sur la piste d'envol puis a percuté l'appareil américain, qui roulait lentement en plein brouillard, à quelques centaines de mètres de là, prêt à emprunter une piste de dégagement pour laisser la voie libre au Jumbo de la K.L.M.

Une position « correcte »

Le second point d'interrogation dans l'enquête est de déterminer si le Boeing de la Pan Am avait « le droit » de se trouver près de « l'intersection numéro trois » sur la piste de Santa-Cruz. Cette question en appelle une autre : la tour de contrôle avait-elle prévenu l'appareil américain de la présence du Boeing hollandais. Et si oui, l'avait-elle autorisé à amorcer la manœuvre qui fut, elle aussi, cause de la collision ?

La Pan Am affirme que la position de son Boeing était « *correcte* » et les Espagnols répètent que « *la tour de contrôle n'a commis aucune faute* ». Tout le poids de l'« erreur humaine » est ainsi rejeté sur le commandant de bord de la K.L.M. qui a démarré sans ordre, alors que sa compagnie le qualifie d'un de ses « *meilleurs éléments* ». Il était instructeur en chef de la K.L.M. pour les pilotes de Boeing-747.

VINGT-TROIS AÉROPORTS DANGEREUX

La Fédération internationale des associations de pilotes de ligne considère que 23 aéroports internationaux, dont 3 américains, 2 italiens et 2 grecs, sont particulièrement dangereux. Elle a décerné des « croix noires » aux aéroports considérés les moins sûrs et les moins bien organisés : Boston (Logan Airport), Los Angeles, Saint-Thomas (aux îles Vierges), Alghero et Rimini en Italie, Corfou et Rhodes en Grèce, et sept aéroports colombiens.

La Fédération met notamment en cause la longueur des pistes d'envol, les diverses restrictions pour diminuer le bruit des avions (ce qui les empêche souvent de décoller contre le vent) et l'utilisation de pistes identiques pour les atterrissages et les décollages.

Deux autres catégories d'aéroports ont été dénoncés par les pilotes comme « déficients » ou « assez déficients » pour la sécurité des avions et des passagers : Anchorage en Alaska, Honolulu, Kennedy à New-York. — (A.F.P.)

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

A L'ÉTRANGER

POUR QUE ROME OBTIENNE LE PRÊT DU F.M.I.

Les syndicats italiens acceptent une modification de l'échelle mobile

De notre correspondant

Rome. — Pour permettre à leur pays d'obtenir du Fonds monétaire international un prêt de 530 millions de dollars, les syndicats italiens viennent de faire une importante concession. Ils ont accepté, le mercredi 30 mars, après d'épuisantes négociations avec le gouvernement, que les prix de trois articles du *« panier de la ménagère »* — les transports publics, l'électricité, les journaux — *augmentent, sans que* cela se répercute entièrement sur l'échelle des salaires.

Pour sa part, le gouvernement a renoncé à deux mesures, réclamées par le F.M.I. et prises par décret : le blocage des négociations dans les *entreprises ; la non-prise en compte,* dans l'échelle mobile, des augmentations dues aux impôts indirects. Il s'est engagé aussi à ne plus soulever la question du coût du travail jusqu'en mars 1978 et à ne pas augmenter les impôts indirects au cours de l'année prochaine.

A Rome, on pense que ces nouvelles dispositions, destinées à freiner l'inflation et à réduire le déficit du secteur public, seront jugées suffisantes par le F.M.I. Mais on s'interroge aussi sur les réactions de la *base ouvrière qui est déjà assez mon*tée contre les dirigeants syndicaux. Ceux-ci n'ont obtenu du gouvernement ni de réelles promesses d'investissements dans le Midi ni un plan de défense de l'emploi. Ils se déclarent d'ailleurs décidés à reprendre la lutte *pour obtenir « de profonds changements ».*

Les réactions de la plupart des partis politiques sont en revanche positives. C'était, pense-t-on, le seul moyen d'obtenir le prêt du F.M.I. qui a surtout une valeur psychologique. *Sans cet aval, l'Italie n'aurait* pu se procurer des crédits ultérieurs et la lire se serait immédiatement *affaiblie.*

L'extrême gauche est d'un avis contraire. D'abord elle doute de l'importance du prêt du F.M.I., dont le faible montant aurait déjà été « brûlé », ces dernières semaines dans la défense de la lire. Elle *pense aussi que la modification de* l'échelle mobile est une défaite pour toute la gauche, qui a cédé au chantage du gouvernement et du Fonds monétaire. Il faut, selon elle, s'attendre à une vive protestation des conseils d'usines.

Enfin, le patronat a approuvé l'accord du 30 mars avec un enthousiasme mitigé. En fait, souligne le président de la Confindustria, M. Guido Carli, cet accord a été conclu *« aussi avec nous ».* Mais il ne cache pas ses préoccupations pour les entreprises, car *« il existe de nombreuses plates-formes revendicatives qui ne semblent pas être cohérentes avec les orientations des dirigeants syndicaux ».*

Un succès pour M. Andreotti

« On ne touche pas à l'échelle mobile », déclaraient, l'automne dernier, les *secrétaires généraux* des trois grandes confédérations syndicales. *Ce postulat est-il encore* valable ? Une première atteinte à l'échelle — à ses effets, non à son mécanisme — avait été portée à la fin de 1976 quand les syndicats acceptèrent à contrecœur le « gel » provisoire des augmentations des *hauts et moyens salaires. Un nou*veau pas fut franchi, en janvier, lors d'un accord avec le patronat : l'indemnité dite de départ, représentant environ un mois de salaire par année de présence, ne serait pas indexée sur les prix. C'est la troisième concession que viennent de faire les syndicats en acceptant que le prochain relèvement du prix des transports publics, de l'électricité et des quotidiens, ne soit qu'en partie répercuté sur les salaires.

Les prochaines augmentations de prix, attendues dans ces trois secteurs, *donneront un peu d'oxygène* aux services municipaux des transports, à l'organisme national de l'électricité et aux entreprises de presse, qui sont tous déficitaires. Une augmentation de 50 lires des quotidiens aurait globalement procuré *100 milliards de recettes* aux entreprises de presse, mais elle aurait coûté quatre fois cette somme en augmentations de salaires pour l'ensemble des firmes italiennes. Cela tient au caractère inflationniste de l'échelle mobile et à la place démesurée que les quotidiens occupent dans le *« panier »* par rapport au taux réel de lecture en Italie. Les syndicats ont toutefois obtenu que la composition du panier — immuable depuis 1949 — ne soit pas modifiée, malgré ses anachronismes.

*Ils se déclarent doublement satis*faits. D'une part, ils estiment avoir obligé le gouvernement et le F.M.I. à revenir en arrière sur des points *importants et avoir clos définitive*ment la discussion sur l'échelle mobile. Maintenant, ne pouvant plus être accusée de bloquer l'obtention des prêts et de ruiner ainsi l'économie nationale, les syndicats pensent avoir les mains libres pour réclamer une *« nouvelle politique économique ».*

L'accord du 30 mars est un succès pour le président du conseil M. Giulio Andreotti. Son gouvernement s'en trouve provisoirement consolidé, même si personne ne lui prédit longue vie. Ayant surmonté l'obstacle syndical, les partis vont pouvoir reprendre leurs discussions sur le moyen de créer une majorité ou, du moins, d'établir un programme qui aurait l'appui ouvert du P.C.I. Ce n'est qu'après cet *« accord sur le programme »* qu'un nouveau gouvernement — probablement présidé par M. Andreotti et comprenant des techniciens de gauche — pourrait voir le jour. A moins de nouvelles difficultés provenant de la *« base »* ouvrière ou étudiante.

ROBERT SOLÉ.

BILLET

La guerre des prix du pétrole n'a pas (encore ?) eu lieu

Une délégation iranienne a rencontré mercredi 30 mars à Ryad plusieurs ministres saoudiens. La conversation aurait porté sur l'unification du prix du pétrole au sein de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Cette rencontre traduit bien le changement de climat qui s'est opéré sur le front pétrolier trois mois après la décision des membres de l'OPEP d'augmenter inégalement le prix de leur brut.

Le mois de janvier a été dur pour les pays du Golfe, partisans d'une forte hausse, particulièrement l'Irak, l'Iran et le Koweït. L'accumulation de stocks par les compagnies des pays consommateurs en novembre et décembre, en prévision d'une hausse, a rendu difficile l'écoulement de leurs productions en janvier ; on a même murmuré, dans les milieux professionnels, que ces pays étaient prêts à consentir des rabais, nouvelle vite démentie. L'Arabie Saoudite semblait alors devoir faire la loi sur le marché ; certains de ses dirigeants annonçaient même une augmentation importante de sa production, pour faire baisser les prix.

Mais deux phénomènes climatiques sont venus renforcer la volonté parfois vacillante des pays les plus durs. Les tempêtes qui ont sévi en janvier sur le Ras-Tanura ont empêché les exportations saoudiennes de dépasser en moyenne 8,2 millions de barils par jour, certains tankers devant attendre plusieurs jours pour charger. Simultanément, la rigueur de l'hiver — accompagnée d'une pénurie de gaz — a provoqué aux Etats-Unis un fort accroissement de la demande de produits pétroliers. Cela explique l'augmentation des exportations de « bruts » lourds iraniens en février. Du coup, les autorités de Téhéran, qui avaient révisé en baisse, en janvier, leurs prévisions budgétaires pour 1977, les fondant sur un volume d'exportation de l'ordre de 4,6 millions seulement de barils par jour, ont annoncé en février comme en mars une moyenne des ventes de 5,7 millions de barils par jour.

Dans de telles circonstances, les tentatives de conciliation entreprises en février par le secrétaire général en exercice de l'OPEP, le ministre du pétrole du Qatar, avaient peu de chances d'aboutir, aucune tendance profonde du marché ne s'étant dégagée. Si la majorité des membres de l'Organisation acceptaient de revenir sur la hausse de 5 % annoncée pour le 1er juillet, à condition que l'Arabie Saoudite et les émirats arabes unis augmentent leurs prix de 5 % à la même époque, le refus de Ryad d'accepter un compromis dépassant 7 % sur l'ensemble de l'année a mis fin aux initiatives en cours. Il semble peu probable désormais qu'un accord puisse intervenir avant la prochaine réunion ordinaire des ministres du pétrole, en juillet, à Stockholm.

En attendant cette réunion, chaque indice a son importance. Selon Le pétrole et le gaz arabes la forte demande sur les « bruts » légers a entraîné une hausse des prix-spots de 30 cents par baril. Le Nigéria aurait contracté des engagements de vente supérieurs à sa capacité installée. La Libye aurait profité de la surchauffe pour introduire de nouvelles clauses contraignantes dans ses contrats d'enlèvement. Quant au Koweït, il vient de notifier officiellement aux compagnies pétrolières son intention d'appliquer intégralement la décision de Doha et d'augmenter de 5 % le prix de son pétrole le 1er juillet (on prête la même intention à l'Iran).

Un développement important de la production saoudienne dans les mois à venir limiterait-il le nombre des pays partisans d'un prix élevé du « brut » ? Rien n'est moins sûr. En février, alors que les conditions climatiques étaient meilleures qu'en janvier, les exportations saoudiennes n'ont pas dépassé 8,9 millions de barils par jour en moyenne, niveau inférieur à celui des meilleurs mois de 1976.

De même les pays industrialisés parviendront-ils à limiter sérieusement leur consommation ? Cela n'est pas certain du tout : les dernières estimations publiées — celles de la Shell-Allemagne — font état d'un accroissement de la consommation mondiale de 4,16 % en 1977.

La guerre des prix sur le marché pétrolier ne s'est pas produite, ce qui ne veut pas dire qu'elle n'aura pas lieu...

BRUNO DETHOMAS.

EMPLOI

L'U.C.T. PROPOSE UN PLAN DE LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

Les dirigeants de l'Union des cadres et techniciens (U.C.T.) ont présenté mercredi 29 mars un plan de lutte contre le chômage. L'U.C.T. préconise une taxation progressive des entreprises qui ont recours aux heures supplémentaires, un encouragement du travail à mi-temps et à temps partiel, la « retraite à la carte » à partir de soixante ans, l'institution d'un « salaire familial » en vue de dissuader, du moins dans la conjoncture actuelle, les mères de rechercher un travail et leur offrir un véritable choix entre activité au foyer, à l'usine ou au bureau. L'U.C.T. estime aussi que l'administration pourrait offrir cinquante mille emplois supplémentaires et suggère pour les cadres la mise en place d'un système de pré-retraite.

A propos des projets de regroupement de l'U.C.T. et de la C.G.C., M. Jean-Louis Mandinaud, secrétaire général de l'U.C.T., a indiqué que les négociations marquaient le pas et que rien de définitif ne serait acquis avant le congrès de la C.G.C., en juin prochain.

● *Réduction d'horaires dans le groupe Boussac.* — Les filatures et tissages de Nomexy, à Vincey (Vosges), filiale du groupe Boussac, qui emploient cinq cents personnes, verront leurs horaires *réduits à partir du 1er avril. L'ho*raire hebdomadaire tombera à vingt-quatre heures pour les filatures et à trente-deux heures pour les autres ateliers.

RÉDUCTION D'EFFECTIFS AU SIÈGE SOCIAL D'ERICSSON

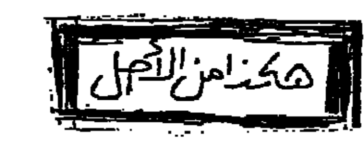
Lors d'une réunion exceptionnelle du comité central d'entreprise, la direction de la Société française des téléphones Ericsson a présenté un plan de réduction des frais généraux et des frais de personnel qui se traduira par une *compression des effectifs*. La direction propose la mutation de trois cent quarante personnes, par étape d'ici aux prochains congés, du siège social de Colombes à l'usine de Cergy ; elle envisage aussi de mettre en place un système de pré-retraite volontaire *qui, s'il était accepté* par toutes les personnes concernées, toucherait cent quarante salariés âgés de plus de soixante ans.

Ces mesures font suite au plan de restructuration de la société après la prise de participation de Thomson et les difficultés financières qui sont apparues en raison d'une présentation contestée du bilan (*le Monde de l'économie* du 22 février).

● *Le nouveau bureau de l'UNEDIC* vient d'être constitué : M. René Bernasconi, président de la chambre syndicale de commerce et de la réparation automobile, succède, à la présidence, à M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., qui devient vice-président. Le deuxième vice-président est M. Guillain, secrétaire *général de l'Union des industries* métallurgiques et minières, le secrétaire du conseil d'administration est M. Calvetti (C.G.T.) et le trésorier M. Ménin (C.G.C.).

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures	4 3/8	5 1/2	4	5	2 3/4	3 1/2	9 3/4	10 1/4
1 mois	4 3/4	5 1/4	4 1/4	4 3/4	2 5/8	3 1/8	10	10 1/4
3 mois	5	5 1/4	4 3/8	4 7/8	2 7/8	3 3/8	10 3/8	10 5/8
6 mois ...	5 1/4	5 3/4	4 1/4	4 3/4	3 1/8	3 5/8	11	11 1/4



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

PATRONAT

M. CEYRAC : je crois à la nécessité d'investir maintenant.

« *Je crois à la nécessité d'investir maintenant, car sans cela nos équipements seront périmés et nous ne serons plus dans la course* », a déclaré, mercredi 30 mars à Marseille, M. François Ceyrac, qui était l'invité de l'Union patronale des Bouches-du-Rhône.

« *Il est faux de dire que les chefs d'entreprise n'investissent pas pour des raisons politiques*, a affirmé M. Ceyrac. *Ce n'est pas la politique qui dirige les entreprises. C'est la volonté de satisfaire les besoins des consommateurs, donc le marché. Mais il ne suffit pas qu'il y ait un marché pour investir, il faut de l'argent. Aujourd'hui, les entreprises manquent d'argent, et le taux des emprunts est trop élevé.*

» *C'est la raison pour laquelle nous avons accueilli, avec satisfaction, la décision du premier ministre de prêter de l'argent aux entreprises à des taux d'intérêt moins élevés que ceux pratiqués actuellement.*

» *Il ne s'agit évidemment pas de cadeaux mais de prêts remboursables et avec intérêt. Ce qui nous préoccupe, c'est le taux auquel ces prêts seront accordés. Le gouvernement devrait faire un pari sur la réussite de son plan anti-inflation : ces taux d'intérêt devraient donc être, dès aujourd'hui, au niveau des prix de demain.* »

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

RECUL DE LA C.G.T. ET DE LA C.F.T. CHEZ PEUGEOT A SOCHAUX

Les élections de délégués du personnel qui viennent d'avoir lieu aux usines Peugeot de Sochaux marquent un nouveau recul de la C.G.T. et de la C.F.T. Les cégétistes, qui avaient recueilli près de 62 % des suffrages ouvriers en 1973, voient leur audience retomber au niveau des années 1969-1970 ; ce recul profite peu à la C.F.D.T., qui gagne certes un siège, mais ne progresse que faiblement en pourcentage des suffrages exprimés. La chute de la C.F.T. est continue et rapide : de 13,3 % des suffrages ouvriers il y a cinq ans à 7,80 % aujourd'hui et de 17,7 % dans le collège des agents de maîtrise à 7,5 % aujourd'hui.

RESULTATS

PREMIER COLLEGE (ouvriers). — Inscrits, 27 371 (26 425 en 1976) ; exprimés, 21 307 (20 422 en 1976). Ont obtenu : C.G.T., 12 042 voix (12 191), soit 56,5 % des suffrages exprimés (59,7 %) et 37 sièges (38) ; C.F.D.T., 5 536 voix (5 143), soit 26 % (25,2 %) et 17 sièges (16) ; C.F.T., 1 662 voix (1 842), soit 7,8 % (9 %) et 5 sièges (5) ; F.O., 1 111 voix (1 070), soit 5,2 % (5,2 %) et 3 sièges (3) ; C.F.T.C., 740 voix, soit 3,5 % et 2 sièges (ne présentait pas de candidats en 1976).

DEUXIEME COLLEGE (employés, maîtrise et cadres). — Inscrits, 6 072 (5 906 en 1976) ; exprimés, 5 245 (4 790 en 1976). Ont obtenu : C.G.C., 2 098 voix (1 793), soit 40 % des suffrages exprimés (37,4 %) et 7 sièges (6) ; C.F.D.T., 1 173 (1 102), soit 22,4 % (23 %) et 3 sièges (3) ; C.G.T., 811 (854), soit 15,5 % (17,8 %) et 2 sièges (3) ; F.O., 534 (505), soit 10,2 % (10,5%) et 1 siège (1) ; C.F.T., 395 (494), soit 7,5 % (10,3 %) et 1 siège (1) ; C.F.T.C., 168, soit 3,2 % (ne présentait pas de candidats en 1976).

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Grèves au chantier des Halles de Paris

« QUATRE SOUS POUR L'OUVRIER »

« *C'est l'impasse.* » Dans le petit local C.G.T. installé dans des baraques de chantier rouges au cœur des Halles, à Paris, tout le monde opine. Puis, dans un français souvent approximatif, chacun donne son point de vue. A quelques pas de là, l'église Saint-Eustache, majestueuse, se détache dans le ciel bleu Pas de bruit. Les onze énormes grues, le nez bien parallèle au chantier du trou des Halles maintenant hérissé de tiges de fer rouillées, sont immobiles. Depuis plus de trois semaines, le chantier est paralysé par la grève (*le Monde* du 26 mars). La première d'une aussi longue durée depuis vingt-cinq ans qu'existe Bouygues (1).

Le 4 mars dernier, la quasi-totalité des six cent cinquante ouvriers décident d'arrêter le travail après avoir essuyé une fin de non-recevoir à leurs revendications (salaire minimum à 2 400 F, obtention d'un treizième mois, retour aux quarante heures hebdomadaires sans perte de salaire et garantie de l'emploi). Des premières négociations permettent aux grévistes d'obtenir un mois de congé sans solde pour les immigrés (90 % des ouvriers) et la fixation du salaire minimum à 1 980 F pour 42 h. 30 au 1er avril (au lieu de 1 750 F). Mais pour les ouvriers en grève, on est encore loin du compte.

Jusqu'en avril 1976, la durée hebdomadaire du travail était de 51 heures. Progressivement, elle est tombée à 42 h. 30. « *Les augmentations de salaire*, explique un travailleur maghrébin (les ouvriers originaires d'Afrique du Nord constituent la moitié du personnel du chantier) *ne compensent pas les pertes ainsi occasionnées. Et, au total, il y a un manque à gagner.* »

Un autre ajoute : « *On est très nombreux à venir de banlieue pour travailler sur ce chantier. Certains viennent de Gennevilliers, de Poissy. L'un d'entre nous vient même chaque matin d'Etampes. Les transports nous coûtent jusqu'à 140 F par semaine. Et on ne nous rembourse que 0,92 F par jour !* »

Assis sur la table du petit local, un jeune ouvrier français, bâti en athlète, renchérit : « *Bouygues est la première entreprise française de bâtiment. La tour Fiat, le Palais des congrès, le Parc des Princes, l'Ecole polytechnique de Palaiseau, c'est Bouygues. Mais ce sont aussi les ouvriers. C'est grâce à nous qu'il a fait fortune. Pour 1976, Bouygues a avoué un bénéfice de 18 millions de francs, soit 20 % de plus que l'année précédente. Et il nous donne des salaires de misère...* »

« *Regardez ces grues*, dit un Algérien d'une quarantaine d'années, qui a déjà « fait » de nombreux chantiers Bouygues, *elles sont louées 2 500 F par jour environ. Le patron préfère les laisser immobilisées plutôt que de donner 4 sous à l'ouvrier.* »

Avec la fin du mois, la situation financière des grévistes devient très difficile. L'autre matin, après l'assemblée générale quotidienne devant le bureau d'embauche, des élus municipaux communistes du deuxième arrondissement, chaleureusement accueillis, ont apporté le fruit d'une collecte dans le quartier : 498 F. D'autre appels à la solidarité financière sont lancés par les grévistes eux-mêmes, dans les gares parisiennes. Mais sans grand empressement. « *Les gars n'aiment pas tendre la main* », commente M. Jean Seaux, délégué C.G.T.

Depuis que le mouvement revendicatif a commencé, le SAB — Syndicat autonome Bouygues — qui a recueilli environ le tiers des voix aux dernières élections professionnelles (contre deux tiers à la C.G.T.) — ne se manifeste pratiquement pas. Seul un permanent de cet organisme, que les grévistes qualifient de « syndicat-maison », vient chaque matin discuter avec les ouvriers. « *Il fait de la provocation et cherche à nous diviser*, accuse un militant C.G.T. *Mais il perd son temps. Le mouvement a tendance à se durcir à mesure que les jours passent.* »

Pour les grévistes, il ne fait pas de doute que la direction du chantier compte sur « *l'usure du mouvement* ». « *Elle veut voir l'ouvrier par terre, avec la langue dehors* », affirme un manœuvre. Et, en contrepoint, il rappelle que l'entreprise a obtenu du conseil de Paris sortant une majoration de 74 % du devis initial du chantier des Halles en trois ans et demi. « *Si nos salaires avaient suivi*, conclut-il, *il n'y aurait pas de grève...* »

E. G.

(1) Après plusieurs tentatives pour entrer en contact avec M. Montagner, directeur du chantier des Halles, celui-ci nous a fait répondre par sa secrétaire qu'il « n'avait rien à dire au sujet du chantier ».

A la B.N.P., syndicats et direction durcissent leurs positions

Au terme de trois heures de discussion mercredi après-midi 30 mars entre les responsables syndicaux et ceux de la direction de la B.N.P. en présence d'un médiateur, M. Thouvenot (« le Monde » du 31 mars), aucun terrain d'entente n'a pu être trouvé. Ce jeudi, une grève de vingt-quatre heures a été votée en assemblée générale par l'ensemble du personnel du centre Barbès. Pour sa part, la direction a de nouveau assigné en référé trente-huit salariés, dont deux délégués C.G.T., deux délégués C.F.D.T., deux délégués C.F.T.C. et deux délégués F.O., pour entrave à la liberté du travail. Ils sont convoqués par le vice-président du tribunal d'instance, M. Justafré, pour ce jeudi après-midi.

Par ailleurs, tandis que les deux pupitreurs « révoqués » poursuivent depuis onze jours une grève de la faim, la C.F.D.T. de l'établissement indique que des représentants de cette organisation syndicale au comité d'établissement d'E.D.F.-G.D.F. ont demandé lundi dernier 28 mars que les membres de ce comité se prononcent en vue du retrait des fonds dont ils disposent (400 millions de francs) à la B.N.P. au cas où les sanctions ne seraient pas annulées. Un appel identique vient d'être lancé par la C.F.D.T.-Barbès à de nombreuses sections syndicales et comités d'entreprises.

Pour sa part, la direction de la B.N.P. nous a indiqué que, malgré la poursuite du conflit, toutes les agences sont normalement ouvertes et que toutes les opérations peuvent être normalement effectuées aux guichets. Toutefois, précise-t-elle, comme les clients ne peuvent être avisés par la banque du virement de leur paie, ils doivent s'assurer que leur compte a bien reçu la provision correspondant aux retraits.

SALAIRES

Les propositions de la direction de la S.N.C.F. sont repoussées par l'ensemble des syndicats

Les négociations salariales à la S.N.C.F. ont été suspendues *sine die* : mercredi 30 mars, les sept fédérations de cheminots ont repoussé les propositions de la direction et aucune nouvelle date de rencontre n'a été fixée. La réunion prévue pour le 7 avril sera, en effet, purement technique : la direction de la S.N.C.F. présentera à cette occasion les modalités de la stricte application des mesures gouvernementales contenues dans le plan Barre.

La sixième réunion paritaire a été brève : les syndicats ont jugé, de façon unanime, que les formules de contrats qui leur ont été soumises étaient « *inacceptables* ». Elles prévoyaient une progression du pouvoir d'achat de 1,70 % si les objectifs du plan Barre (augmentation des prix de 6,5 % et accroissement de la production intérieure brute de 4,8 %) étaient atteints fin 1977. Mais, pour les syndicats, les prix augmenteront plus vraisemblablement de 8 % et la P.I.B. de 3,5 % seulement, d'où une progression du pouvoir d'achat très faible, de l'ordre de 0,25 %.

A moins qu'un « *fait nouveau* » n'intervienne — par exemple de nouvelles consignes gouvernementales, — la direction ne devrait pas faire d'autres propositions : l'accord salarial 1977 à la S.N.C.F. est donc très compromis. L'an dernier, cet accord avait été rejeté par la C.G.T. et la C.F.D.T., mais il avait été signé par les autres organisations : F.O., C.F.T.C., F.G.A.A.C. (conducteurs autonomes), F.M.C. (maîtrise et cadres autonomes) et C.G.C.

AFFAIRES

MICHELIN REÇOIT L'AUTORISATION DE S'IMPLANTER EN ÉGYPTE

Le projet d'implantation des établissements Michelin en Egypte prend forme (*le Monde* du 13 avril 1976). Après un an d'attente, les autorités du Caire viennent d'accorder à la société l'autorisation de construire à Alexandrie une fabrique de pneus à carcasse radiale pour véhicules utilitaires. Lors d'une extension ultérieure, elle produirait également des pneus pour voitures de tourisme.

La Compagnie égyptienne de pneumatiques serait partie prenante dans l'opération. Sa participation serait de l'ordre de 50 %. L'usine emploiera trois mille personnes au total. Son coût, évalué à 280 millions de francs il y a un an, serait aujourd'hui de 350 millions. Ce sera le plus important investissement industriel privé effectué en Egypte depuis 1952. La firme américaine Goodyear, qui était en compétition avec Michelin, a seulement reçu l'autorisation de construire une usine de pneus ordinaires.

Au siège de la firme de Clermont-Ferrand, on précise cependant qu'aucun accord ferme n'a encore été signé.

LA COGEFI VA CESSER D'EXPLOITER LES USINES DU GROUPE SCHLUMPF

Le conseil d'administration des Assurances garantie des salaires (*A.G.S.*) a *décidé le* mercredi 30 mars de ne pas accorder le prêt de 12 millions de francs qui devait permettre la survie des usines du groupe lainier Schlumpf (*le Monde* du 10 mars).

La Cogefi, administrateur judiciaire, qui a rendu publique cette information, a fait savoir que « *dans la mesure où les conditions financières de son plan de redressement n'étaient pas réunies* » elle allait informer les tribunaux de son impossibilité de poursuivre l'exploitation des usines de Malmerspach, Mulhouse et Roubaix.

PRIX

RESSERREMENT ET ASSOUPLISSEMENT DES MARGES COMMERCIALES

Les marges commerciales sur le café et sur le chocolat vont être resserrées, comme Mme Scrivener, secrétaire d'Etat à la consommation, l'avait annoncé la semaine dernière (*le Monde* du 23 mars). La décision, qui a été soumise, le 30 mars au comité national des prix, a pour but d'empêcher que la hausse des cours mondiaux de ces deux produits ne se traduise par une augmentation des marges de distribution. Le coefficient multiplicateur, qui se situe actuellement à 1,22 pour ces deux produits, sera abaissé.

En revanche, les coefficients établis le 22 septembre pour le sucre, les œufs et certaines catégories de fromages seront abrogés. Il s'agit d'une mesure d'assouplissement, les contrôles effectués ayant démontré l'absence d'abus et les cours à la production restant stables.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

- LE GROUPE AMERICAIN WESTINGHOUSE a cédé 20 % du capital de la société belge Ateliers de constructions électriques de Charleroi (ACEC) à un groupe belge dont le nom n'a pas été révélé. Sa participation dans les ACEC revient ainsi de 68 à 48 %. Les ACEC emploient dix mille personnes dans la région de Charleroi. Le groupe est spécialisé dans la fabrication d'appareillage électronique et nucléaire, d'appareils électroménagers et de moteurs électriques et Diesel. Westinghouse cherchait depuis longtemps à se dégager.

Étranger

- JAPON : TOUJOURS L'EXPORTATION. — Les ventes japonaises de téléviseurs en couleurs ont augmenté de 28 % en février par rapport au même mois de 1976, pour atteindre 381 447 unités. Les Etats-Unis en ont acheté 166 441 (+ 24 %). La production a, quant à elle, représenté 776 000 téléviseurs en couleurs en augmentation de 2,6 %.

Prix

- LE SYNDICAT C.F.T.C. DE L'INSEE DEFEND L'INDICE OFFICIEL DES PRIX. — « *Indigné par les méthodes utilisées dans la campagne menée contre l'indice des prix de l'INSEE* », le syndicat C.F.T.C. de cette administration affirme dans un communiqué que l'indice « *n'est pas truqué* ». La campagne en cours « *porte atteinte à l'honneur des statisticiens de l'INSEE* », ajoute le syndicat qui ajoute : « *C'est tricher que de vouloir casser un instrument de mesure bien fait* » et « *c'est montrer son ignorance de ce qu'est l'indice, de ce qu'il mesure, de la manière dont il est établi* ».

BANQUE SCALBERT DUPONT

DIVIDENDE MAJORÉ AUGMENTATION DE CAPITAL

Une action nouvelle gratuite pour deux anciennes

Le conseil d'administration, réuni le 28 mars 1977, sous la présidence de M. Louis Decoster, a arrêté les comptes de l'exercice 1976 qui font ressortir un bénéfice net d'un total de 12.597.738,20 F.

Il sera proposé, à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 23 mai 1977, de distribuer un dividende de 7 F par action de 50 F assorti d'un avoir fiscal de 3,50 F.

Ce dividende sera mis en paiement à l'occasion de l'échange des titres dont la date et les modalités seront fixées par le conseil.

Le dividende de l'exercice précédant était de 6,50 F (assorti d'un avoir fiscal de 3,25 F) par action Banque Scalbert de 50 F et de 12 F (assorti d'un avoir fiscal de 6 F) par action Banque Dupont de 100 F.

Compte tenu du rapport d'échange (neuf actions Banque Scalbert Dupont de 50 F pour cinq actions Banque Dupont de 100 F), le dividende, revenant théoriquement au titre de l'exercice 1976 à chaque action Banque Dupont de 100 F, ressort à 12,60 F.

Par ailleurs, en vertu de l'autorisation qui lui avait été conférée par l'assemblée extraordinaire du 23 février 1977, le conseil de la Banque Scalbert Dupont a décidé d'augmenter le capital de 47.500.000 F à 71.250.000 F par prélèvement sur les réserves d'une somme de 23.750.000 F, et attribution aux actionnaires d'une action nouvelle, jouissance 1er janvier 1977, pour deux actions anciennes Banque Scalbert Dupont. La date des opérations matérielles sera fixée ultérieurement.



Le conseil d'administration, dans sa séance du 29 mars 1977, a arrêté les comptes de l'exercice 1976 qui font apparaître, après dotation de 111,6 millions de francs au fonds d'amortissement des immobilisations, 33,9 millions de francs à la provision pour risques sur crédits à moyen terme et 9,2 millions de francs à la provision pour investissements, un bénéfice net de 58,4 millions de francs contre 161,8 millions de francs pour l'exercice précédent.

Il sera proposé à l'assemblée, qui sera convoquée pour le 17 mai, la distribution aux 4 071 603 actions composant le capital (porté en cours d'exercice de 403 250 700 F à 407 160 300 F par suite de conversion d'obligations) d'un revenu global de 19,50 F (égal au précédent) dont 13 F directement payé aux actions à titre de dividende et 6,50 F correspondant à l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal).

Le dividende serait mis en paiement le 6 juillet 1977.



CREDINTER

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires réunie le 29 mars 1977, sous la présidence de M. Philippe Aymard, a approuvé les comptes de l'exercice 1976.

Au 31 décembre 1976, l'actif net s'élevait à 192.245.474 F contre 185.495.525 F au 31 décembre 1975. A la clôture de l'exercice, la valeur liquidative de l'action ressortait à 133,97 F contre 129,42 F un an plus tôt.

Le résultat net de l'exercice 1976 (14 443 187 F) permet de reconstituer à hauteur de 6.349.950 F la prime d'émission et de distribuer la somme de 8.036.123 F contre 8.026.316 F l'an dernier.

Le dividende a été fixé à 5,60 F par action, assorti d'un impôt payé d'avance (crédit d'impôt) de 0,90 F, soit un revenu global de 6,50 F contre 6,43 F au titre de l'exercice 1975. Ce dividende sera mis en paiement le 1er avril 1977, à midi, aux guichets :

— Du Crédit Industriel et Commercial et des banques affiliées à son groupe ;

— De la Banque de l'Indochine et de Suez.



CREDIT LYONNAIS
EUROPARTENAIRES :
Banco di Roma
Banco Hispano Americano
Commerzbank

SITUATION AU 1er MARS 1977

La situation au 1er mars 1977 s'établit à 170 209 millions contre 169 975 millions au 1er février 1977.

Au passif, le poste Institut d'Emission, Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire se chiffre à 50 253 millions. Les Comptes d'Entreprises et Divers totalisent 23 071 millions et les Comptes de Particuliers 47 616 millions. Les Bons de Caisse atteignent 21 104 millions.

A l'actif, les Crédits à la Clientèle Portefeuille s'élèvent à 55 863 millions et les comptes débiteurs à 26 280 millions.
Les Crédits mobilisés hors bilan s'inscrivent pour 16 480 millions.

EPARGNE OBLIGATIONS

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 28 mars 1977, sous la présidence de M. Gaston Défossé, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1976.

Compte tenu du report de l'exercice 1975, le revenu net distribuable de l'exercice s'élève à 172 293 852,73 F permettant la distribution d'un dividende net de 10,98 F par action assorti d'un crédit d'impôt de 1,09 F, soit un revenu global de 12,07 F par action.

Le paiement de ce dividende sera effectué, à partir du 31 mars 1977, aux guichets de la Banque nationale de Paris, et sera représenté par les coupons :

— N° 19 bénéficiant des avantages fiscaux des obligations pour 9,32 F assorti d'un crédit d'impôt de 1,04 F ;

— N° 20 pour 1,66 F assorti d'un crédit d'impôt de 0,05 F (dont 0,18 F ouvrant droit à abattement « actions »).

Comme les années précédentes, les actionnaires pourront réinvestir le montant de leurs dividendes en actions de la société, en exonération totale du droit d'entrée.

M. Jacques Célier, dont le mandat d'administrateur venait à expiration, n'a pas sollicité son renouvellement. L'assemblée générale a nommé administrateurs M. Daniel Olchanski et M. Pierre Simon.

Le conseil d'administration a pris acte de la cessation des fonctions de président de M. Gaston Défossé, atteint par la limite d'âge. A l'unanimité, il lui a conféré le titre de président d'honneur et a élu président M. Pierre Jars. M. Georges Py a été nommé directeur général.

EPARGNE - INTER

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire réunie le 30 mars 1977, sous la présidence de M. Pierre Bailey, président du conseil d'administration, a entendu le rapport du conseil sur l'exercice 1976 et approuvé les *comptes qui lui étaient présentés.*

Le revenu distribuable de l'exercice s'élève, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent, à 16 millions 796 576, 87 francs et permet la distribution d'un dividende net de 10,56 francs auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 1,12 franc, soit un revenu global de 11,68 francs.

L'assemblée a fixé au 31 mars la mise en paiement de ce dividende qui sera matérialisé par deux coupons :

— Numéro 9, soumis au régime fiscal des obligations, de 4,79 francs assorti d'un crédit d'impôt de 0,53 franc, soit au total 5,32 francs ;

— Numéro 10, de 5,77 assorti d'un crédit d'impôt de 0,59 franc, soit au total 6,36 francs.

Comme les années précédentes, les actionnaires peuvent réinvestir le montant de leurs dividendes en actions de la société, en exonération de tous frais et commissions à la *souscription.*

L'assemblée générale a confirmé la nomination comme administrateur de M. Louis Micel coopté par le conseil d'administration du 16 décembre 1976, en remplacement de M. François de Lajugie, démissionnaire, et renouvelé pour une durée de six ans le mandat d'administrateurs de MM. Gilbert Geas, Pierre Geniteau et Jean Neuville.

EPARGNE - VALEUR

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale réunie le 30 mars 1977, sous la présidence de M. Pierre Bailey, président du conseil d'administration, a entendu le rapport du conseil sur l'exercice 1976 et approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

Le revenu distribuable de l'exercice s'élève, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent, à 105.667.836,19 F et permet la distribution d'un dividende net de 8,95 F par action auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 1,82 F soit un revenu global de 10,77 F.

L'assemblée générale a fixé au 31 mars 1977 la mise en paiement du dividende, qui sera matérialisé par deux coupons :

— N° 24, soumis au régime fiscal des obligations, de 3,72 F avec crédit d'impôt de 0,39 F soit au total 4,11 F.

— N° 25, de 5,23 F avec crédit d'impôt de 1,43 F soit au total 6,66 F dont 3,80 F correspond aux revenus d'actions françaises et ouvre droit à l'abattement de 2.000 F institué sur les revenus de cette nature par la loi de finances pour 1977.

Comme les années précédentes, les actionnaires peuvent réinvestir le montant de leurs dividendes en actions de la société, en exonération de tous frais et commissions à la souscription.

L'assemblée générale a renouvelé pour une durée de six ans les mandats d'administrateur de MM. Michel David-Weill et Jean Lamson.

SOGEVAR

SICAV

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 29 mars 1977, sous la présidence de M. Daniel Hus, pour approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1976.

Au cours de cet exercice, la valeur liquidative de l'action est passée de 292 F à 322,91 F, soit une augmentation de 30,91 F. En y ajoutant le revenu global par action afférent à l'exercice 1975, la progression pour l'actionnaire ressort à 15,02 %.

Au cours de l'exercice écoulé, la politique d'investissement de SOGEVAR a été menée en fonction de deux objectifs principaux : une amélioration de la rentabilité et une concentration des actifs sur un nombre plus limité de marchés et de valeurs. Dans cet esprit, la part dans le portefeuille des valeurs à revenu fixe classiques a été augmentée, tandis que des places où la SICAV était investie à moins de 2 % étaient abandonnées au profit notamment des marchés nord-américains et japonais. A Paris, un certain allègement de position sur les valeurs à *revenu* variable a *été* effectué.

Le compte de pertes et profits fait apparaître un bénéfice distribuable de 24,36 millions de francs, permettant la mise en paiement d'un dividende net de 12,24 F, assorti d'un crédit d'impôt de 2,12 F, soit un revenu global de 14,36 F (contre 12,94 F pour l'exercice précédent), qui, sur la base de la valeur liquidative ex-coupon au 31 décembre 1976, assure un rendement de 4,82 %.

Le dividende sera mis en paiement le 4 avril 1977 contre remise des coupons 23 et 24 aux guichets des banques fondatrices : Société Générale, Banque de Paris et des Pays-Bas, Société Générale Alsacienne de Banque.

Les actionnaires de SOGEVAR pourront, jusqu'au 4 juillet 1977, réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la SICAV sans droit d'entrée.

SOGINCO

SICAV

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 29 mars 1977 sous la présidence de M. Eric Lorsignol, pour approuver les comptes de l'exercice 1976 clos le 3 1décembre 1976.

Au cours de cet exercice, la valeur liquidative de l'action est passée de 113,96 F à 121,45 F, soit une augmentation de 7,49 F. En y ajoutant le revenu global par action afférent à l'exercice 1975, la progression pour l'actionnaire ressort à 11,58 %.

La politique de gestion de Soginco est restée extrêmement prudente en 1976. La part des valeurs à revenu fixe a été maintenue à près de 50 % de l'actif, les obligations convertibles continuant à former une fraction importante du portefeuille. En ce qui concerne les actions, la part relative des valeurs françaises est restée faible alors que les investissements aux Etats-Unis ont été renforcés et que la part réservée au Japon est restée relativement stable malgré l'importance des ventes bénéficiaires réalisées.

Le compte de pertes et profits fait apparaître un bénéfice distribuable de 7,27 millions de francs permettant la mise en paiement d'un dividende net de 5,15 F assorti d'un crédit d'impôt de 0,73 F, soit un revenu global de 5,88 F (contre 5,71 F pour l'exercice précédent), qui, sur la base de la valeur liquidative ex-coupon au 31 décembre 1976, assure un rendement de 5,06 %.

Le dividende sera mis en paiement le 4 avril 1977 contre remise des coupons 15 et 16 aux guichets des banques fondatrices :

— Société Générale ;

— Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet ;

— Société Générale Alsacienne de banque.

Les actionnaires de Soginco pourront, jusqu'au 4 juillet 1977, réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la Sicav sans droit d'entrée.

BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

Le conseil d'administration a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice 1976 tels qu'ils seront soumis à l'assemblée générale ordinaire du 17 mai prochain.

Le bénéfice d'exploitation de l'exercice s'établit à 94 millions de francs contre 115,81 millions l'an dernier et 31,10 millions de francs en 1974. Le bénéfice net atteint 43,18 millions de francs contre 42,53 millions de francs en 1975 et 18,23 millions de francs en 1974. Enfin, le total du bilan progresse de 7,25 à 8,34 milliards de francs.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire la distribution d'un dividende de 10,65 F par action, assorti d'un impôt payé d'avance au Trésor de 5,325 F, en augmentation de 6,5 % par rapport au dividende de 10 F versé au titre de l'exercice 1975.

Toutefois, il convient de rappeler que le capital a été porté de 154.292.000 F à 205.722.600 F au mois de mai dernier par incorporation de réserves et création de 514.306 actions nouvelles portant jouissance à compter du 1er juillet 1976. Ces nouvelles actions recevront un dividende de 5,325 F auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 2,6625 F.

SOGINTER

SICAV

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 29 mars 1977 sous la présidence de M. Rémy Schlumberger, pour approuver les comptes de l'exercice 1976 clos le 31 décembre 1976.

Au cours de cet exercice, la valeur liquidative de l'action est passée de 371,83 F à 420,60 F, soit une augmentation de 48,77 F. En y ajoutant le revenu global par action afférent à l'exercice 1975, la progression pour l'actionnaire ressort à 18,07 %.

La politique de gestion s'est caractérisée par un renforcement du portefeuille d'actions américaines, la réalisation bénéficiaire d'une partie des obligations américaines et allemandes et la vente de la plupart des obligations françaises à échéance longue. En fin d'année, les actions représentaient un peu moins de 50 % de l'actif.

Le compte de pertes et profits fait apparaître un bénéfice distribuable de 38,36 millions de francs permettant la mise en paiement d'un dividende net de 17,88 F, assorti d'un crédit d'impôt de 1,64 F, soit un revenu global de 19,52 F (contre 18,42 F pour l'exercice précédent), qui, sur la base de la valeur liquidative ex-coupon au 31 décembre 1976, assure un rendement de 4,85 %.

Le dividende sera mis en paiement le 4 avril 1977 contre remise des coupons 23 et 24 aux guichets des banques fondatrices :

— Société Générale ;

— Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet ;

— Société Générale Alsacienne de banque.

Les actionnaires de Soginter pourront, jusqu'au 4 juillet 1977, réinvestir *le dividende* net *en souscrivant* des actions de la Sicav sans droit d'entrée.

ROTHSCHILD EXPANSION

L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 29 mars 1977 a approuvé les comptes de l'exercice 1976.

Le dividende de 7,87 F auquel s'ajoute un avoir fiscal de 0,97 F sera mis en paiement le 30 mars 1977.

Les actionnaires peuvent bénéficier du réinvestissement gratuit jusqu'au 30 juin 1977.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Direction générale :
17, rue Caumartin - PARIS (9e)

Avis de tirage

Les porteurs d'obligations Caisse nationale de l'énergie provenant de l'indemnisation des biens transférés à Electricité de France et Gaz de France, d'une part, et à Electricité et Gaz d'Algérie, d'autre part, sont avisés que le vingt-sixième tirage d'amortissement desdites obligations aura lieu à Paris, 68, rue du Faubourg-Saint-Honoré, le mercredi 4 mai 1977, à partir de 10 h. 30.

Les obligations sorties à ce tirage seront remboursables à partir du 1er juin 1977.

PARIBAS

FRANCE - EPARGNE / FRANCE - CROISSANCE

Les assemblées générales ordinaires de ces deux sociétés d'investissement à capital variable tenues le 28 mars 1977 ont approuvé les comptes et bilans des exercices clos le 31 décembre 1976.

Les renseignements ci-dessous sont extraits des rapports des conseils d'administration et des résolutions adoptées par les assemblées générales.

France-Epargne		France-Croissance
18 380 097,54 F	Capital au 31 décembre 1976	19 131 500,83 F
188 979 F	Nombre d'actions	193 933
26 056 332,10 F	Actif net	27 805 707,36 F
137,86 F	Valeur de l'action	144,80 F
	Répartition de l'actif net (en %)	
28,75 %	Actions et obligations convertibles (France)	24,73 %
21,73 %	Obligations françaises	20,25 %
38,76 %	Actions et obligations convertibles (étranger)	43,28 %
10,76 %	Liquidités	11,89 %
1 090 051,53 F	Produits nets courants de l'exercice	762 137,80 F
1 090 408,83 F	Dividende total	762 480,28 F

Dividende par action (en F) :

France-Epargne	Net	Crédit d'impôt	Global
Cp n° 13	1,83	0,06	1,89
Cp n° 14	3,94	0,41	4,35 *
TOTAL..	5,77	0,47	6,24

France-Croissance	Net	Crédit d'impôt	Global
Cp n° 13	2,01	0,08	2,09
Cp n° 14	1,94	0,31	2,25 *
TOTAL..	3,95	0,39	4,34

(Les coupons n° 13 représentent les revenus des obligations françaises non indexées, ouvrant droit à l'abattement de 3 000 F par an et par déclarant et à l'option pour le prélèvement forfaitaire de 25 % libératoire de l'impôt sur le revenu et les coupons n° 14, les autres revenus.)

* Dont 2,10 F pour France-Epargne et 0,74 F pour France-Croissance ouvrant droit, sous certaines conditions, à un abattement de 2 000 F par an et par déclarant, en application de l'article 57 de la loi de finances pour l'année 1977.

France-Epargne		France-Croissance
4,72 %	Taux de rendement par rapport à la valeur de l'action en fin d'exercice (déduction faite du dividende net).	3,09 %

bhe BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE

Le conseil d'administration de la Banque hypothécaire européenne (B.H.E.) s'est réuni le 24 mars 1977 pour examiner l'activité de l'exercice écoulé et arrêter les comptes clos le 31 décembre 1976.

La banque a poursuivi en 1976 son expansion, en dépit des restrictions de crédit et grâce à sa politique d'émissions obligataires. Le volume des prêts qu'elle a accordés, en risque propre, durant cet exercice, a atteint un niveau, encore jamais constaté depuis sa création, de 1 276 millions de francs, contre 1 014 millions de francs en 1975. Le montant de ses encours de crédits a progressé parallèlement de 2 324 millions de francs au 31 décembre 1975 à 2 640 millions de francs au 31 décembre 1976.

Le conseil a approuvé dans toutes leurs parties les comptes qui lui étaient soumis. Ces comptes se soldent par un bénéfice net, après amortissements, provisions et impôt de F 13 340 474 contre F 12 497 286 au 31 décembre 1975. Il convient de noter que ce bénéfice a été obtenu après imputation de charges exceptionnelles, à savoir F 1 085 731 de frais d'introduction en Bourse et F 517 336 d'impôt supplémentaire sur les sociétés institué par la loi de finances rectificative du 29 octobre 1976. Il doit être précisé également que ce résultat a été déterminé, comme l'année précédente, après une dotation de F 3 000 000 à un compte de provisions libres, constitué à partir de profits nets d'impôt et élevé par cette dotation à un total de F 16 500 000. Ces provisions, qui ont le caractère de réserves, procèdent du souci de prémunir la banque contre les risques que représentent pour elle, malgré sa politique de consolidation de ses ressources, l'éventualité d'importantes fluctuations du loyer de l'argent.

XEROX

Pour 1976, le chiffre d'affaires de Xerox s'est élevé à 4,404 milliards de dollars contre 4,054 milliards de dollars l'année précédente, soit une progression de 8,6 %. Le bénéfice réalisé par le groupe en 1976 s'est élevé à 358 900 000 dollars, soit une augmentation de 5 % comparativement au chiffre de 341 600 000 dollars enregistré il y a un an.

Le bénéfice par action s'établit à 4,51 dollars contre 4,29 dollars en 1975.

Le bénéfice réalisé en 1975, après prise en charge des pertes consécutives à l'arrêt en juillet 1975 de l'activité ordinateur, s'établissait à 344 300 000 dollars ou 3,07 dollars par action.







LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

30 MARS

Fléchissement

Dans l'attente de la composition du nouveau gouvernement, le plus grand calme a régné ce jour à la Bourse de Paris. Indécise à l'ouverture, la tendance s'est toutefois alourdie au fil des échanges. En fin de séance, l'indicateur instantané affichait une baisse de 0,9 % contre 0,2 % seulement, à 12 h. 45.

Hormis les pétroles, dont le recul a été général, aucun compartiment n'a vraiment été affecté.

Les baisses, au nombre d'une cinquantaine, ont néanmoins été sensibles sur quelques valeurs, parmi lesquelles Borel (— 7,5 %), Chargeurs (— 6,5 %), Pétroles B.P. (— 4 %) et Roussel-Uclaf (— 3,5 %). De même, seules les hausses relevées sur S.I.A.S. (+ 4,8 %), Beghin-Say (+ 4 %), Silic (+ 2,9 %) et Grands Travaux de Marseille (+ 2,5 %), méritent d'être signalées.

Plus qu'un accroissement des ventes, c'est plutôt à une très nette raréfaction des ordres d'achat que les opérateurs attribuaient le recul de cette séance. La rapidité avec laquelle les cotations étaient expédiées, en témoigne au premier chef.

La signification du mouvement de baisse s'en trouve, d'autant, réduite. Il reste que, visiblement, les boursiers n'attendaient guère de miracle de la composition d'un nouveau gouvernement...

Aux valeurs étrangères, les pétroles internationaux et les américaines ont été résistants (sauf Du Pont), tandis que les allemandes avaient tendance à s'effriter. Bonne tenue des mines d'or.

Sur le marché de l'or, redevenu anémique (5,6 millions de francs d'échanges contre 7,35 millions), la chute du lingot a été stoppée, celui-ci s'inscrivant à 23 790 F (après 23 740 F) contre 23 810 F. Le napoléon a perdu 1 F à 240,90 F, après 240 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29/3	31/3
1 dollar (en yens) ..	277 15	277 50

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 1/2 %

LONDRES

Après la montée des jours précédents, l'effritement des cours est à peu près général jeudi matin à l'ouverture. Les industriels et les pétroles perdant de 2 à 3 points. Irrégularité des mines d'or. Les fonds d'État sont soutenus.

OR (ouverture) (dollars) : 149 80 contre 149 95

VALEURS	CLOTURE 30/3	COURS 31/3
War Loan 3 1/2 %	30 7/8	31 ...
Beecham	442 ...	442 ...
British Petroleum	804 ...	798 ...
Shell	490 ...	487 1/2
Vickers	176 ...	175 ...
Imperial Chemical	368 ...	365 1/2
Courtaulds	120 ...	119 ...
De Beers	245 ...	242 1/2
*Western Holdings	13 1/4	13 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	220 ...	219 ...
*West Driefontein	16 3/4	17 ...

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

B.A.S.F. — L'année 1976 s'est révélée bonne pour la firme chimique allemande. Malgré des niveaux de prix à peu près inchangés, le bénéfice avant impôt du groupe a progressé de 64,9 % à 1 400 millions de deutschemarks, montant légèrement supérieur à celui de 1974, pour un chiffre d'affaires accru de 16 % à 20 983 millions de deutschemarks. Le chiffre d'affaires mondial a, pour sa part, atteint 23 150 millions de deutschemarks (+ 15,7 %). Très bons résultats aussi pour la société mère. Cette dernière n'a toutefois pas retrouvé son niveau de profit de 1974. Il s'en est fallu de 73 millions de deutschemarks, son bénéfice avant impôt s'élevant à 823 millions de deutschemarks (+ 47,8 %). Son chiffre d'affaires a augmenté de 16,7 % à 9 798 millions de deutschemarks.

ALSPI. — Bénéfice net pour 1976 : 19,89 millions de francs (inchangé). Dividende global : 7,50 F contre 7,20 F.

VALLOUREC. — Bénéfice net pour 1976 : 58,4 millions de francs contre 161,8 millions. Dividende global inchangé de 19,50 F.

OLIDA ET CABY. — Bénéfice provisoire du groupe hors plus-values de 11,49 millions de francs contre 9,78 millions (14,02 millions de francs contre 13,51 millions, plus-values incluses). Dividende global : 12,75 F (inchangé).

SAULNES ET GORCY. — Bénéfice net pour 1976 : 6,18 millions de francs contre 13,16 millions. Dividende global de 10,50 F contre 16,50 F.

RENTE FONCIÈRE. — Dividende global pour 1976 : 36,75 F contre 34,50 F.

NEW-YORK

Rechute

Une forte rechute s'est produite mercredi à Wall Street, où l'indice Dow Jones a perdu près de 11 points à 921,21, tombant au plus bas de l'année, et revenant au niveau non seulement de novembre dernier mais à celui de janvier 1976.

La timide amélioration enregistrée mardi, après huit séances consécutives de baisse, n'a donc pu se maintenir, le pessimisme des opérateurs continuant à peser sur les cours.

On redoute toujours les mesures que M. Carter doit proposer le 20 avril dans le domaine de l'énergie; la crainte d'une reprise de l'inflation et d'une tension des taux d'intérêt est toujours vive, et l'échec de la mission de M. Vance en U.R.S.S. a jeté un froid. Ajoutons que, en fin de trimestre, les grands investisseurs procèdent à un aménagement de leurs portefeuilles, ce qui a semblé être le cas cette fois-ci.

La reprise de l'indice des principaux indicateurs économiques en février n'a guère eu d'influence, pas plus que l'augmentation des commandes dans les industries de transformation. Parmi les replis les plus sensibles, citons Du Pont, Eastman Kodak et I.B.M.

VALEURS	COURS 29/3	COURS 30/3
Alcoa	57 1/2	52 1/2
A.T.T.	62 7/8	62 5/8
Boeing	43 1/4	43 1/2
Chase Manhattan Bank	30 ...	29 7/8
Du Pont de Nemours	128 ...	125 1/4
Eastman Kodak	70 3/8	68 1/2
Exxon	51 ...	50 1/2
Ford	56	54 7/8
General Electric	50 1/8	49 5/8
General Foods	31 5/8	31 1/2
General Motors	69 1/8	68 1/8
Goodyear	20 5/8	20
I.B.M.	280 5/8	276 5/8
I.T.T.	32 5/8	32 ...
Kennecott	27 7/8	27 1/2
Mobil Oil	67 1/2	66 7/8
Pfizer	28 1/4	28 1/4
Schlumberger	60 3/4	59 1/8
Texaco	26 5/8	26 3/4
U.A.L. Inc.	28 3/8	29 3/8
Union Carbide	58 5/8	57 5/8
U.S. Steel	45 3/4	45 1/2
Westinghouse	17 1/4	17 3/4
Xerox	48 5/8	47 5/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	29 mars	30 mars
Valeurs françaises ..	88,8	87,8
Valeurs étrangères ..	100,6	101

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	57	57,7

BOURSE DE PARIS - 30 MARS - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]														

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 979	4 973	5 ..
Canada ($ can. 1)	4 782	4 712	4 71
Allemagne (100 DM)	208 670	207 515	206 50
Autriche (100 sch.)	29 420	29 326	29 35
Belgique (100 F.)	13 606	13 573	13 45
Danemark (100 krd)	85 700	84 920	83 50
Espagne (100 pes.)	7 255	7 245	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 567	8 562	8 57
Italie (1 000 lires)	5 617	5 611	5 525
Norvège (100 k.)	95 020	95 ...	94
Pays-Bas (100 fl.)	200 000	199 400	198 50
Portugal (100 esc.)	12 880	12 890	12 75
Suède (100 krs)	118 520	118 420	117 50
Suisse (100 fr.)	195 965	195 225	195 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/3
Or fin (kilo en barre)	23850	23700
Or fin (kilo en lingot)	23810	23790
Pièce française (20 fr.)	241 90	240 90
Pièce française (10 fr.)	206 90	205 ..
Pièce suisse (20 fr.)	217 10	215 20
Union latine (20 fr.)	199 50	203
Souverain	221 20	220 ..
Pièce de 20 dollars	1100	1128
Pièce de 10 dollars	590	585
Pièce de 5 dollars	356	...
Pièce de 50 Pesos	965 ..	960 50
Pièce de 10 florins	217 50	217 5

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE COMITÉ CENTRAL DU P.C.F.

M. Marchais propose à ses partenaires une rencontre en vue d'actualiser le programme commun

Le comité central du parti communiste a ouvert ses travaux jeudi 31 mars par un rapport de M. Georges Marchais, secrétaire général.

Dressant le bilan des élections municipales, il indique que 155 villes de 9 000 à 30 000 habitants ont désormais un maire communiste et qu'il en va de même dans plus de 1 400 autres communes. A propos de l'union de la gauche, il ajoute : « *Nous avions attiré l'attention du parti sur le fait que les conditions nouvelles de la bataille politique allaient offrir au parti socialiste des possibilités de se renforcer à notre détriment. Nous avions affirmé en même temps qu'un tel mouvement n'était pas fatal, à condition de « faire ce qu'il faut ». Eh bien nous avons « fait ce qu'il faut ». (...) Chacun peut constater aujourd'hui, au vu des résultats, que ceux-ci auraient sans doute pu être encore meilleurs si l'on n'avait pas fait preuve parfois d'un certain manque de fermeté et de détermination. Nous attirons d'autant plus l'attention sur ce défaut que les progrès accomplis ne peuvent masquer tout ce qu'il reste à faire pour renforcer l'union.* »

M. Marchais s'applique à expliquer que pour autant la gauche n'a pas enlevé la partie. Il note : « *Le second gouvernement de M. Barre nous a été présenté par M. Giscard d'Estaing comme un « gouvernement dégagé des partis » politiques ». On savait que « l'apolitisme » était le masque préféré de la droite dans les conseils municipaux ou les conseils généraux — voilà que le gouvernement de la France lui-même est désormais « apolitique ». (...) Dégagés des responsabilités gouvernementales, les politiciens réactionnaires vont ainsi pouvoir se consacrer plus aisément à l'agitation électorale. En somme, après M. Chirac, MM. Poniatowski et Lecanuet viennent d'obtenir une permission pour démagogie supplémentaire jusqu'en mars 1978. Il sera cependant difficile à ces hommes et à ces partis de se refaire une virginité politique. (...)*

Le secrétaire général met, en outre, en garde contre une relance de l'anticommunisme. Il poursuit : « *Avec le pouvoir giscardien et les forces qui le soutiennent, ça ne changera pas plus demain que ça n'a changé hier. Tout simplement parce que le pouvoir des puissances d'argent ne mettra jamais en cause les intérêts de ceux qu'il représente.* »

M. Marchais propose à son comité central de placer « *au centre de la bataille politique* » l'idée que le programme commun est la seule issue à la crise.

Le secrétaire général souligne toutefois que le programme commun doit être actualisé, de même qu'il propose d'en préciser les modalités et le calendrier d'application « *en tenant compte qu'une action énergique et rapide sera indispensable pour garantir l'adhésion la plus large du pays* ». Il précise :

« *Déjà les groupes d'études communs mis en place par le Comité de liaison de la gauche ont depuis un an et demi accumulé des matériaux utiles. Nous pensons que, si la gauche veut aller aux élections législatives dans les meilleures conditions, le moment est venu pour elle de passer à une autre étape et d'engager directement et concrètement le travail que je viens d'évoquer. Nous y sommes d'autant plus favorables que sur tous ces points, et compte tenu des évolutions survenues, notre parti a beaucoup travaillé : il a approfondi ses analyses et élaboré des propositions précises.*

» *Nous proposons en conséquence au parti socialiste et au Mouvement des radicaux de gauche une rencontre au plus haut niveau et à une date rapprochée afin de prendre la décision d'effectuer ce travail, d'en fixer les modalités et les échéances.*

» *Pour notre part, nous sommes tout disposés à associer, dans les formes fixées d'un commun accord et adaptées à chaque cas, les organisations sociales et politiques qui le souhaitent à des discussions, d'avoir avec elles des échanges d'informations, d'opinions, de suggestions, pouvant éventuellement conduire à des positions communes.* »

Fixant les tâches des militants communistes, M. Georges Marchais souligne que « *rien ne doit détourner les organisations du parti du travail prioritaire en direction de la classe ouvrière, en direction des travailleurs et des travailleuses, en particulier dans les entreprises* ».

Selon le département d'État

LES NÉGOCIATIONS AMÉRICANO-CUBAINES SUR LA PÊCHE ONT ABOUTI A DES « PROGRÈS SUBSTANTIELS »

Washington (*A.F.P., A.P.*). — Les négociations américano-cubaines sur la délimitation des zones maritimes et des zones de pêche entre les deux pays, qui avaient débuté le 24 mars, se sont achevées mardi 29 mars sur des « *progrès substantiels* », a annoncé mercredi le département d'Etat. Les deux parties, précise un communiqué, se rencontreront de nouveau « *dans un avenir proche* ».

Ces négociations directes, les premières entre Washington et La Havane depuis seize ans, sont dues à la décision des deux pays de porter, à partir du 1er mars, la limite de leurs zones économiques maritimes à 200 milles nautiques. La Floride et la côte cubaine ne sont séparées que par un bras de mer large de 90 milles.

L'un des représentants du département d'Etat à ces pourparlers, M. William Rogers, a révélé, mardi, que, de novembre 1974 à septembre 1975, les gouvernements américain et cubain avaient eu des contacts secrets.

Au cours de ces discussions, qui se sont déroulées dans les aéroports de Washington et de New-York et dans un hôtel new-yorkais, « *nous avons établi la liste des problèmes à régler entre les Etats-Unis et Cuba* », a précisé M. Rogers, qui était, à l'époque, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires latino-américaines.

Des résultats concrets ont été obtenus : les Etats-Unis ont voté, à l'Organisation des Etats américains, pour la levée des sanctions économiques contre Cuba, et autorisé des filiales étrangères de sociétés américaines à commercer avec Cuba. Les autorités cubaines ont libéré une douzaine de citoyens américains emprisonnés pour des affaires de drogues, extradé vers les Etats-Unis des pirates de l'air américains, et rendu au Trésor américain une « rançon » de 2 millions de dollars versée pour un autre détournement d'avion.

L'intervention militaire cubaine en Angola, à l'automne 1975, puis l'explosion d'un avion de ligne cubain, en octobre 1976, devaient mettre en sommeil ces négociations, que la campagne électorale alors en cours aux Etats-Unis rendait, de toute façon, difficiles.

Dans un rapport devant le comité central du P.C. tchécoslovaque

M. Vasil Bilak estime que les eurocommunistes sont des « traîtres »

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Les eurocommunistes sont des « traîtres ». C'est en ces termes peu diplomatiques que s'est exprimé, il y a une dizaine de jours, devant le comité central du parti communiste tchécoslovaque, M. Vasil Bilak, l'un des principaux dirigeants de ce parti.

M. Bilak, qui est chargé au secrétariat du P.C.T. des relations internationales et qui préside, en outre, la commission idéologique du parti, passe pour être un homme-lige des Soviétiques. Son jugement sur les orientations actuelles des P.C. italien, français et espagnol n'en a que plus d'intérêt.

Son rapport, qui n'a *pas été* publié à Prague, consistait officiellement en un compte rendu de la réunion « *idéologique* » qui avait regroupé, au début du mois de mars à Sofia, sous la houlette de l'U.R.S.S., les neuf pays de la communauté socialiste.

A en juger par les extraits de ce rapport parvenu en Occident, ce sont les partis français et espagnol qui ont eu droit aux critiques les plus acérées de M. Bilak. Aux communistes français, M. Bilak reproche tout simplement leur alliance avec le parti socialiste dans l'union de la gauche. Aux yeux du dirigeant tchécoslovaque, le degré de compromission du P.C.F. se manifeste par « *le fait qu'il entretient de bonnes relations avec les socialistes, à la tête desquels se trouve l'un des plus grands anticommunistes qui soit, F. Mitterrand* ».

Il faut noter que le premier secrétaire du P.S. avait été attaqué ouvertement, mais, certes, moins vigoureusement, il y a peu *de temps dans* la presse de Prague. M. Bilak a fait, en outre, grief à M. Marchais de ne pas avoir accepté une entrevue qu'aurait sollicitée récemment *M. Tchervonenko, l'ambassadeur* soviétique à Paris, une vieille connaissance de M. Bilak. En 1968, M. Tchervonenko dirigeait l'ambassade de l'U.R.S.S. à Prague et son rôle ne fut pas négligeable dans la décision d'intervenir militairement en Tchécoslovaquie, qui fut prise alors à Moscou. Or, au moment même où M. Marchais *n'avait* pas le temps nécessaire pour recevoir le diplomate soviétique, lequel n'aurait eu d'autre intention que de lui exposer le point de vue du parti « *frère* », il en aurait trouvé, selon M. Bilak, pour s'entretenir avec M. Pelikan, l'un des animateurs de l'opposition communiste tchécoslovaque en exil, et M. Vladimir Boukovski (1).

Le parti communiste espagnol est critiqué, lui aussi, par le dirigeant tchécoslovaque pour sa participation à une coalition d'opposition, ce qui « *l'empêche de mener une politique autonome et le rend dépendant des forces de la moyenne bourgeoisie et des autres partis de gauche* ». M. Bilak s'est montré sévère à propos de la rencontre de Madrid entre MM. Marchais, Carrillo et Berlinguer. Cette réunion aurait montré, selon lui, que ces dirigeants menaient « *une politique sans principe et de trahison* ».

Enfin, M. Bilak a exposé à ses auditeurs les raisons pour lesquelles M. Katouchev a été *récemment chargé de représenter* le gouvernement soviétique auprès du Comecon. M. Katouchev était jusqu'à présent responsable des relations avec les P.C. au pouvoir. *Selon M. Bilak, il serait actuellement* nécessaire de « *renforcer la coopération politique* » au sein du Comecon et de « *mettre de l'ordre dans cette organisation* ». Or M. Katouchev a été jugé comme l'homme « *capable de trouver les formules politiques pouvant amener un rapprochement entre les Etats membres et, en particulier, de mieux intégrer dans l'activité du Conseil d'entraide économique la Roumanie et éventuellement la Yougoslavie* ».

Timidité et silence...

La vigueur des propos de M. Bilak indique clairement que la direction tchécoslovaque reste fermement hostile à tout compromis avec les grands P.C. d'Europe occidentale. Cette attitude justifie d'autant moins la prudence que les partis qualifiés d'eurocommunistes observent dans la dernière période à l'égard de la répression en Europe de l'Est. Selon un document récent en provenance de Prague, dont nous avons eu connaissance, cette timidité est surtout, pour les milieux communistes de l'opposition tchécoslovaque, un sujet de vives préoccupations. Le document note en particulier que l'écho des déclarations du président Carter sur les droits de l'homme est grand en Tchécoslovaquie. Si les P.C. occidentaux devaient continuer à se confiner dans la timidité et le silence, poursuit le document, il serait de plus en plus difficilee de lutter contre ce renforcement de l'influence américaine.

Le découragement semble d'ailleurs gagner certains signataires de la Charte 77, particulièrement exposés, en raison de leur prestige, à la répression policière. Il se confirme ainsi que M. Zdenek Mlynar, ancien secrétaire du comité central et membre du présidium du P.C. en 1968, sera, à sa demande, autorisé à émigrer. Les autorités lui auraient promis de lui délivrer les papiers nécessaires d'ici au 15 mai et de lui conserver la nationalité tchécoslovaque. M. Mlynar avait été chassé de son emploi au Musée national de Prague pour avoir signé la Charte 77.

MANUEL LUCBERT.

(1) Interrogé ce jeudi matin, le bureau de presse du parti communiste française précise que M. Marchais n'a reçu ni M. Pelikan ni M. Boukovski. Pour sa part, M. Pelikan nous a confirmé de Rome qu'il n'avait rencontré récemment que M. Kanapa au cours du débat télévisé du 14 décembre. Il rappelle que M. Marchais quant à lui avait échangé quelques paroles avec le contestataire soviétique André Amalrik au cours d'une autre émission de télévision. — (*N.D.L.R.*)

La pollution de la baie de la Seine

LES PÊCHEURS DU HAVRE LÈVENT LE BLOCUS DU PORT

Les marins-pêcheurs de la baie de Seine ont mis fin jeudi 31 mars au matin, par un vote à bulletins secrets, au blocus du port du Havre, qui avait débuté lundi pour protester contre les méfaits de la pollution dans la Seine et sur les rivages.

Cette décision a été prise à une très large majorité des 112 représentants des équipages des chalutiers : 99 voix favorables à la levée du barrage contre 12 « non » et un bulletin nul.

La consultation avait été décidée mercredi soir après l'annonce faite par le premier ministre de la création d'une commission spéciale.

La C.G.T. et la C.F.D.T. veulent s'opposer à la diminution du remboursement de certains produits pharmaceutiques

Après le refus des administrateurs de la Caisse d'assurance-maladie des salariés de donner un avis favorable au projet de décret sur l'augmentation du ticket modérateur pour certains produits pharmaceutiques, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. se préparent à une riposte nationale avec manifestation et peut-être même débrayages si le gouvernement maintient son projet et décide de le publier.

Consulté, mercredi 30 mars, le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés a émis un avis défavorable sur le projet de décret par 8 voix contre, 1 abstention et 9 refus de prendre part au vote. Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C. ont voté contre, la C.F.T.C. s'est abstenue, et les représentants du C.N.P.F. n'ont pas pris part au scrutin.

Le projet de décret, qui constitue une des mesures du plan Barre annoncées en septembre 1976, a pour objectif d'atténuer le déficit des régimes d'assurance-maladie en réduisant le taux de remboursement — c'est-à-dire en augmentant le ticket modérateur — de certains produits pharmaceutiques. Ce projet prévoit cependant deux types de mesures :

● LA DELIVRANCE GRATUITE des « *médicaments reconnus irremplaçables et particulièrement coûteux* », qui, jusqu'à *présent, sont remboursés à 90 %* (le ticket modérateur à la charge des assurés, qui était égal à 10 %, serait donc supprimé). Cette mesure concerne un petit nombre de produits ;

● LA DIMINUTION DU REMBOURSEMENT (40 % au lieu de 70 %, le ticket modérateur étant doublé de 30 % à 60 %) de quelque neuf cents à mille produits « *destinés à soigner des troubles ou affections sans caractère de gravité* ». La liste de ces médicaments, qui n'est pas encore arrê*tée définitivement, comprendrait* les laxatifs, les fortifiants et les hépato-protecteurs. L'économie espérée en année pleine est de 490 millions de francs.

Comme *le Monde* l'a indiqué dans son numéro du 12 mars, le décret ne devrait pas être publié le 1er avril mais seulement dans quelques semaines. Le ministère de la santé et de la Sécurité sociale nous a en effet une nouvelle fois confirmé cette information : « *Le gouvernement,* indique-t-on, *va examiner l'avis de la Caisse ; en outre, il doit consulter le Conseil d'Etat et arrêter définitivement la liste des produits visés* », ce qui exclut toute publication immédiate.

Le gouvernement tiendra-t-il compte aussi des vives réactions des organisations syndicales ? Les confédérations C.G.T. et C.F.D.T., qui ont déjà consulté les vingt-cinq associations, partis de gauche et mouvements regroupés dans ce qu'on appelle la « *plate-forme des 25* », ont déjà annoncé qu'elles organiseront une vive riposte nationale en cas de publication du décret. La signature de pétitions au cours d'assemblées et de débrayages et même un mouvement de plus vaste ampleur, comprenant des manifestations, sont envisagés. — J.-P. D.



Le numéro du « Monde » daté 31 mars 1977 a été tiré à 578 537 exemplaires.

A B C D E F G